L'HISTOIRE ROMAINE

A ROME.

La Grèce est la patrie naturelle de la poésie, Rome est par excellence le pays de l'histoire. J'ai autrefois, dans cette *Revue*, publié des études sur *la poésie grecque en Grèce* (1); aujourd'hui j'entreprends d'étudier l'*histoire romaine à Rome*. Je voudrais, par le spectacle des lieux et des monumens, animer, vivifier ce que nous enseignent les livres, et peut-être même y ajouter. Il va sans dire que je n'écris pas une histoire romaine complète. Je ne parle des événemens qu'à propos de ce qui dans Rome et aux environs en réveille le souvenir, en retrace le caractère. Dix voyages dans l'ancienne capitale du monde m'ont familiarisé avec ses ruines; lisant au milieu d'elles les annales du peuple romain, il m'a semblé que je comprenais mieux les événemens que ces annales racontent sur le théâtre où ils s'accomplirent, et que l'histoire revivait sous mon regard. Cette comparaison de l'histoire lue et de l'histoire contemplée m'a conduit quelquefois, ce me semble, à des résultats inattendus. De plus, une observation attentive et mille fois renouvelée des nombreuses images de Romains célèbres qui peuplent les musées et les galeries de Rome m'a mis avec eux en relation et comme en contact. J'ai cru que dans ce com-

(1) Voyez les livraisons des 15 juin et 1er juillet 1844.

merce intime de chaque jour, dans la fréquentation habituelle de ces grands hommes, il se manifestait à moi quelque chose de leur personnalité vraie. Même chez les Romains d'aujourd'hui, à tant d'égards si différens de leurs pères, j'ai surpris certains traits altérés sans doute, mais reconnaissables encore, du caractère des Romains d'autrefois. Enfin les contrastes entre l'état ancien de Rome et son état actuel n'ont pas dû être négligés, car ils offrent aussi un intérêt historique en montrant le chemin qu'ont fait en marchant les siècles. Je voudrais associer mes lecteurs à l'instruction et à l'émotion que m'a communiquées l'antiquité romaine présente et pour ainsi dire parlante dans ses débris.

Si l'on cherche l'ancienne Rome dans la Rome actuelle, on a d'abord un peu de peine à la trouver. Que sont quelques ruines épargnées par le caprice aveugle du temps en comparaison des innombrables monumens que le temps a détruits? Les lieux même ont changé de face, une ville moderne a recouvert la ville antique. A cet aspect, on est tenté de s'écrier : *Rome n'est plus dans Rome.* On se tromperait, Rome est dans Rome, l'ancienne ville est dans la ville moderne; il reste assez de traces de la première pour la reconstruire par la science et la retrouver par l'imagination. On peut, il est vrai, la perdre de vue momentanément, mais on ne tarde pas à la ressaisir. Dans les quartiers les plus prosaïques, la poésie du passé reparaît tout à coup. La douane est dans le temple de Neptune, le Panthéon élève au-dessus d'une place populeuse la sereine légèreté de son portique à peu près intact; la colonne d'Antonin se dresse au milieu des fiacres, le portique d'Octavie abrite le marché au poisson. Montez au premier étage d'une maison voisine de la place Trajane, et vous trouverez une portion des portiques dont cette place était ornée; entrez chez un charpentier qui loge au Forum, il vous montrera parmi ses planches les restes de la Curie. Si vous voulez louer une loge d'opéra, il faut aller au Capitole, où les bureaux de la municipalité sont établis dans le *Tabularium*, dépôt des archives de la république romaine. Les plafonds des églises sont soutenus par des colonnes, et leurs parois sont revêtues de plaques de marbre empruntées aux temples païens; dans les murs des palais sont encastrés ici une inscription, là un bas-relief; il n'y a presque pas de maison où l'on n'ait placé au fond de la cour une fontaine dont l'eau coule jour et nuit, recueillie dans un sarcophage, image de la vie, qui filtre ici éternellement à travers les ruines. Sur la place du Peuple, la plus moderne de Rome, est planté un obélisque âgé de trente siècles. Perdu dans les détours des rues souvent étroites et tortueuses, on peut oublier un instant l'antiquité, qui semble disparaître; mais qu'on s'élève un peu, et soudain se montreront les grands restes du Forum,

la silhouette gigantesque du Colisée, les thermes de Caracalla, dont les débris semblent des rochers amoncelés et précipités en désordre, les aqueducs traversant la campagne d'une ligne immense et droite, ou semant çà et là comme des îles de ruines; au plus épais des maisons et des cheminées, on apercevra la colonne de Trajan et la colonne de Marc-Aurèle élever au-dessus du niveau brun des toits leur cime aérienne, ou étinceler sous les feux du soleil la coupole métallique du Panthéon.

Si la Rome antique est dans la Rome moderne, on pourrait dire aussi que la Rome moderne est dans la Rome antique; elle y est contenue du moins. L'enceinte des murailles élevées par les empereurs du IIIᵉ siècle est trop vaste pour la population d'aujourd'hui. La ville actuelle n'occupe qu'une partie de cette enceinte; il semble, selon l'expression un peu exagérée d'un Romain homme d'esprit, voir le petit Poucet qui s'est logé dans une de ses bottes de sept lieues.

Enfin, et cela surtout est véritable, l'ancienne Rome est *sous la Rome de nos jours*. Creusez où vous voudrez cette couche de débris qu'ont accumulés les siècles (1), et partout vous trouverez le sol antique, vous verrez reparaître à la lumière les puissantes dalles de la montée triomphale ou de la voie Sacrée, vous foulerez le pavé déterré nouvellement de la basilique Julienne, et de ces profondeurs vous entendrez les bruits de la terre au-dessus de votre tête passer comme une chose étrangère; dans les arrière-boutiques et dans les caves, vous découvrirez les gradins des amphithéâtres. On ne peut remuer le sol, que la pioche ne sonne contre un débris. Naguère les moines d'un petit couvent, en creusant un puits pour leur usage, ont rencontré une statue; c'était le *Strigillaire* dont parle Pline, une des plus remarquables œuvres du ciseau antique. Ce qui reste à découvrir et qui attend est immense, beaucoup de quartiers n'ont jamais été fouillés. Quand on se promène dans les rues de Rome, on peut se dire : Chaque fois que le talon de ma botte frappe le pavé, il indique peut-être le gisement d'un chef-d'œuvre.

Si l'on a la patience de chercher, les auteurs anciens à la main, et en s'aidant avec prudence des bons travaux archéologiques (2), l'emplacement probable des édifices les plus importans dans l'ordre où les énumèrent ces indicateurs du IVᵉ siècle qu'on appelle les

(1) L'exhaussement considérable du sol moderne au-dessus du sol antique frappe tous les voyageurs. Il était déjà sensible du temps de Frontin, qui l'attribuait aux incendies.

(2) Le travail le plus complet sur les antiquités de Rome, et dans son ensemble le plus sage et le plus sûr, est le grand ouvrage de M. Canina, *gli Edifizj di Roma antica*, 4 vol. in-folio. Ceux qu'effraient les in-folios se serviront avec fruit du volume in-8ᵒ intitulé *Roma antica* du même auteur.

régionnaires, on parvient à se faire une idée assez exacte de la topographie monumentale de l'ancienne Rome. Peu à peu on s'accoutume à voir en esprit ce qui n'existe plus pour les yeux, et l'on se sent comme transporté dans cette cité qu'on a refaite avec des textes et des débris. Si alors on reprend ces promenades dont à Rome on ne se lasse jamais, au milieu des ruelles, des places, des carrefours, les temples, les portiques, les théâtres, les amphithéâtres, les mausolées se dressent dans votre pensée. La foule qui vous entoure fait place à celle qui circulait au même endroit il y a deux mille ans. Vous suivez cette foule qui va voter dans les *septa*, saluer les triomphateurs au Capitole, contempler les courses du Cirque, les jeux sanglans du Colisée, ou bien se promener sous le portique de Pompée, errer dans le grand bois qui entoure le mausolée d'Auguste. Le présent a disparu, les fantômes du passé finissent par vous obséder et se mettre entre vous et la réalité. Vous étiez sorti pour aller voir des amis *via Baboino*, et voilà que vous rencontrez sur votre route le tombeau de Sylla; vous alliez lire le journal à la place d'Espagne, et vous y trouvez le monument de Marius; vous aviez le projet de visiter dans l'intérieur de la ville la galerie d'un prince romain, mais vos études et vos souvenirs vous reviennent en mémoire, et il n'y a plus ni galerie ni prince romain; il n'y a que le Champ-de-Mars où l'on célèbre sur de vertes pelouses les jeux équestres, où les belles dames de la Rome impériale viennent se promener parmi les fontaines et les ombrages. Dans les parties les plus dénuées aujourd'hui de monumens, vous allez, grâce à une hallucination savante, de monument en monument; vous longez les colonnades, vous passez sous les arcs de triomphe, et devant vous les édifices distribués sur les pentes des collines s'étagent les uns au-dessus des autres et pyramident dans les airs. Cette rue sale et mal pavée est remplacée par l'élégant quartier des Carines, ces échoppes de l'Esquilin par la maison de Mécène, ces bouges fiévreux par les *forums* splendides d'Auguste et de César. On marche au sein d'un rêve magnifique à travers une réalité misérable : homme du XIXe siècle, on habite à son choix la Rome d'Évandre, de Tarquin, de Scipion, d'Auguste ou d'Aurélien. Cette promenade à travers les âges successifs de Rome est celle que nous allons entreprendre, en commençant par l'époque reculée et obscure où la ville qui devait conquérir le monde naissait dans l'ombre sans que le monde s'en aperçût.

I.

COMMENCEMENS DE ROME.

La campagne romaine. — L'antre de Cacus. Souvenirs de phénomènes volcaniques. — Les bœufs dans le Forum. — Les sept collines, leur état primitif et leur aspect actuel, leurs noms et leur histoire. — Le Palatin et les Pélasges. — Souvenirs populaires d'Énée. — Le Vélabre. — Poème de Romulus. — Situation de Rome et mystère de sa destinée. — La Rome carrée. Première influence étrusque. — Le camp romain. — L'Aventin et le meurtre de Rémus. — Le Quirinal. — Les Romains assujettis par les Sabins. — Numa et la fontaine de la nymphe Égérie.

Si vous voulez avoir une vue claire et un sentiment vrai de l'état primitif et de la formation de Rome, venez vous placer avec moi aux lieux mêmes où Rome s'est formée, observons la configuration du pays qui est devant nous : ne fermons pas nos livres, mais ouvrons nos yeux.

Le pays qui s'étend des deux côtés du Tibre, entre les Apennins et la mer, n'est point une plaine unie ou ondulée comme la *prairie* américaine; c'est une plaine abrupte. De vastes plateaux sont interrompus çà et là par des dépressions subites ou des escarpemens inattendus, et tandis que la *campagne* paraît au premier coup d'œil sans arbres et sans eaux, des eaux profondes, encaissées dans des lits étroits, courent ou se traînent sous des masses de verdure. On trouve même au milieu de ce qui semblait d'abord une plaine immense et nue des vallons plantés de grands arbres, souvent un petit bois de chênes verts ou de chênes-liége apparaît sur un monticule aux flancs jaunes et ravinés; mais en général ce qui frappe dans la campagne romaine, ce sont de vastes espaces bornés par de splendides horizons. Il est inutile d'ajouter, pour ceux qui ont vu cette contrée extraordinaire, que nulle part la nature ne se montre avec une telle sublimité. Changeant d'aspect avec les saisons sans jamais changer de caractère, la *campagne* est tantôt verdoyante comme une savane, tantôt dorée par de vastes moissons, ou, vers l'automne, revêtue d'une teinte fauve qui lui donne la couleur du désert, dont elle a la grandeur sans en avoir l'uniformité, car partout d'âpres collines semblent sortir de cette grande mer un peu houleuse comme des îles ou des écueils.

A l'époque où commencent les plus anciennes traditions romaines, sur un grand nombre de ces collines qui se dressent dans la *campagne* était un lieu fortifié où l'on pouvait se retrancher et se défendre, où en cas de guerre on enfermait les troupeaux, et d'où en temps de paix on descendait cultiver les champs, comme le pra-

tiquent encore les habitans des petites villes de l'état romain. Tels étaient ces établissemens de pasteurs armés, établissemens pour lesquels le nom de *ville* semble trop ambitieux, et que désignerait mieux le mot de bourgade. Du reste, l'usage s'est maintenu de donner le nom de ville à ce qui ailleurs serait un village ou un bourg; il n'y a pas de villages aux environs de Rome : Albano, Lariccia, Frascati sont des villes. Ce coup d'œil rétrospectif sur la campagne romaine et sur les monticules dont elle est semée n'était pas inutile pour comprendre comment Rome s'est formée par l'agglomération de plusieurs de ces monticules qu'il faut se représenter presque tous comme occupés par une petite peuplade de pâtres et de cultivateurs.

Dans un repli du Tibre s'étendaient quelques prairies entrecoupées de marais et bordées par un demi-cercle de collines : ce coin agreste du Latium devait être Rome.

Quel aspect offraient ces collines? quels étaient leurs habitans quand Rome a commencé? Avant de confronter avec l'aspect des lieux les légendes qui contiennent l'histoire primitive du peuple romain, il faut dire un mot d'une tradition mythologique qui se rapporte à un temps où Rome n'existait pas encore, tradition qui atteste la présence d'anciens désordres des élémens dans ce pays où de violentes convulsions de la nature ont précédé les longues secousses de la société.

Le sol de Rome et de la campagne a certainement une origine ignée. Des courans de laves le traversent. Les gracieux lacs d'Albano et de Némi sont d'anciens cratères de volcan; ce que la nature a de plus terrible a produit ce qu'elle peut offrir de plus doux. Un géologue avait même cru reconnaître que le Forum était dans un cratère. Le forum romain était digne de ce brûlant berceau, mais par malheur le géologue se trompait. Il demeure vrai que le terrain sur lequel Rome est bâtie doit son origine à l'action du feu, et, pour le dire en passant, cette circonstance géologique a peut-être décidé de la splendeur et de la magnificence de Rome. Le peuple bâtisseur a trouvé sous sa main une pierre volcanique solide et facile à tailler en gros blocs pour construire ses plus anciens et ses plus durables monumens, une lave indestructible pour paver ses routes, un sable volcanique (la pouzzolane) pour former ce ciment dont les procédés les plus récemment découverts par la science moderne ont pu seuls égaler la ténacité. La nature des terrains géologiques influe beaucoup sur la destinée et l'aspect des villes. Elle apprend pourquoi Gênes est bâti en marbre, Paris en pierre de taille et Londres en brique. Elle explique aussi la solidité et le nombre des monumens de Rome par les matériaux qu'on avait sous la main pour les construire.

Si l'on excepte le Janicule, toutes les collines de Rome ont dû être le siége de phénomènes volcaniques. L'aventure d'Hercule et de Cacus sur le mont Aventin est une allusion évidente à ces anciens désastres. Dans le flanc du mont Aventin, le premier cicérone venu vous montrera l'*antre de Cacus*, et il ne tiendra qu'à vous de le croire. Sans être aussi dévot aux mythes païens, on peut remarquer que cette désignation d'une caverne de l'Aventin par le nom d'antre de Cacus n'est pas une docte imagination des érudits de la renaissance, mais repose sur une tradition qui remonte au IVe siècle et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours; car dans un lieu voisin, où était le marché aux bœufs des anciens Romains, on trouve à toutes les époques un lieu appelé tantôt antre, tantôt maison, palais de Cacus (*atrium Caci*), selon qu'on tenait ce personnage pour un brigand ou pour un seigneur, deux conditions qu'à Rome surtout il était permis de confondre au moyen âge.

Dans l'hypothèse d'une allusion à des effets volcaniques, tous les détails du récit merveilleux reproduit par Virgile s'expliquent parfaitement. Hercule poursuit Cacus dans son antre de l'Aventin, et malgré les feux souterrains et les torrens de fumée dont le fugitif s'environne, le demi-dieu l'arrache du sein de la montagne et l'étouffe dans ses bras. Comment ne pas voir dans cette fable un souvenir des phénomènes physiques qui ont dû se produire en ce lieu? Ce qui le confirme encore, c'est qu'il y eut près de là un autel à Neptune *qui ébranle la terre*, et qu'on y éleva plus tard un temple à une divinité singulière, la Fumée. La lutte de ce Cacus et d'Hercule est l'expression poétique de ces phénomènes chez Virgile, de même que chez Pindare, le géant Typhée, écrasé par l'Etna et lançant vers le ciel des torrens de feux et des colonnes de fumée, figure les éruptions du volcan de Sicile. L'antiquité aimait à tout personnifier : la géologie, comme les autres sciences, se transformait en poésie.

Cette tradition si longtemps conservée de Cacus mis à mort par Hercule pour avoir dérobé ses bœufs contient une autre indication importante; elle fait voir que Rome fut pastorale dès son berceau et même avant son berceau. Vingt passages des auteurs anciens lui attribuent ce caractère. On célébrait la fondation de cette cité de pâtres le 21 avril, jour de la fête de Palès, divinité protectrice des troupeaux, et c'est ce jour-là que les antiquaires de Rome se réunissent pour célébrer cet événement encore national. L'on croit voir les *pelliti patres* de Properce, ces sénateurs primitifs vêtus de peaux de bêtes, quand on voit dans la rue Montanara les paysans romains hérissés de leurs peaux de mouton. L'aspect pastoral de Rome est frappant même aujourd'hui : des chèvres broutent l'herbe qui pousse entre les pavés des rues, des vaches paissent sur le chemin qui va de

Saint-Jean de Latran à Sainte-Croix de Jérusalem. Pour revenir à l'antiquité, Hercule, le dieu de l'ancienne colonie pélasgique, est un dieu pasteur. Aussi, non loin de l'antre de Cacus, au lieu où s'élevait le grand autel consacré à Hercule vainqueur, les Romains avaient placé le marché aux bœufs (*forum boarium*). Près de là se trouvait la porte Mugonia, ainsi nommée du mugissement des troupeaux. Aujourd'hui encore tout ce quartier est plein de bœufs et de bouviers, et le Forum, au pied du Palatin, s'appelle le champ du bétail, *campo vaccino* (1).

Le champ du bétail au lieu du Forum romain! quel contraste! Mais si l'on remonte plus haut, si l'on remonte jusqu'aux temps qui ont précédé Romulus, quel rapprochement plus étrange encore! Virgile, parmi les magnificences de l'époque d'Auguste, se reportant par-delà l'origine de Rome à la cité antique d'Évandre, ne trouvait pas d'image plus frappante du changement produit par les siècles que la présence de troupeaux de bœufs dans le lieu qui était devenu le Forum. « On les a entendus, disait-il, mugir dans le Forum et dans les somptueuses Carines. » Les Carines étaient le quartier brillant de Rome.

Romanoque foro et lautis mugire Carinis.

Eh bien! un jour devait venir où ce qui était pour Virgile un passé lointain et presque incroyable se reproduirait dans la suite des âges. Le Forum devait de nouveau être un lieu agreste, ses magnificences s'en aller, et les bœufs y revenir. J'aime à les regarder, à travers quelques colonnes, reprendre possession de ce sol d'où les avaient chassés la liberté, la gloire, Cicéron, César, et où devaient les ramener, après vingt siècles, les plus grandes vicissitudes de l'Histoire: la destruction de l'empire romain et la venue des Barbares. Ce que Virgile ne pouvait prévoir s'est accompli. Les bœufs mugissent dans le Forum; ils s'y couchent et y ruminent aujourd'hui, de même qu'au temps d'Évandre, et comme s'il ne s'était rien passé.

De ces temps primitifs, il reste seulement les collines, que l'orgueil romain appelait des montagnes, et dont plusieurs ont conservé leur nom; mais leur aspect étonne et désappointe d'abord un peu, il faut même prendre quelque peine pour les reconnaître, et parfois pour les apercevoir; le Viminal, entre autres, est assez malaisé à découvrir. On trouve le Capitole peu imposant, et on s'étonne que les Gaulois aient eu tant de peine à gravir la roche Tarpéienne. On se demande où était cette cime escarpée et d'une grande hauteur dont parle Sénèque. Cependant, malgré l'exhaussement du sol qui a dimi-

(1) De *vaccine*, bêtes à cornes dans le langage romain.

nué cette hauteur, et malgré les éboulemens qui ont rendu escarpement moins abrupt, en cherchant bien, on trouve encore moyen en certains endroits d'admirer l'agilité des Gaulois et de comprendre le supplice de Manlius.

A l'époque de la splendeur de Rome, plusieurs de ces collines, l'Esquilin, le Cœlius, l'Aventin, n'offraient peut-être pas un aspect très différent de celui qu'elles présentent de nos jours. Elles étaient alors couvertes de jardins, parmi lesquels s'élevaient un grand nombre de temples, comme elles sont aujourd'hui presque entièrement occupées par des villas et des églises. Mais nous n'en sommes pas encore à l'âge de la splendeur romaine, nous sommes à la veille de la naissance de Rome, et il faut nous représenter ce qu'étaient alors les collines que Rome devait occuper un jour. Les noms de ces collines peuvent nous y aider, car leurs noms sont des monumens de leur histoire.

L'Esquilin était primitivement boisé. Un de ses sommets portait un bois de hêtre, d'où lui venait le nom de *Fagutal,* qui peut se traduire par *la faye,* dont le diminutif est *la fayette.* Le Cœlius, avant de porter ce nom, qui, nous le verrons, contient le souvenir d'un fait historique important, s'appelait *Querquetulana,* ce qui veut dire la colline *des chênes, — la chesnaye, —* comme le Viminal était la colline des osiers, l'*oseraie.* La tradition plaçait des chênes verts sur l'Aventin. Ovide en décrit les noirs ombrages :

..... Locus niger ilicis umbrâ.

De plus, nous savons qu'au temps de Tite-Live il existait, sur le Palatin, des sources abondantes, ce qui en faisait un lieu de pâturage. Le lieu où fut depuis le Forum était un fond marécageux dans lequel s'élevait à l'origine un petit bois, abattu, dit-on, par Romulus et Tatius. Partout à l'entour croissaient des saules, arbre qui se plaît au voisinage des lieux inondés. On y voyait aussi ces grands roseaux si fréquens dans tous les endroits humides de la campagne de Rome.

Nil præter salices canaque canna fuit (1).

Il y avait des figuiers au pied du Palatin; c'est ce que prouve le figuier *ruminal* sous lequel on prétendait que Romulus avait été allaité par la louve, et qui subsista cinq cents ans près des comices. Toutes les collines étaient couvertes de bois d'espèces diverses et hérissées de broussailles, *horrentia dumis,* dit Virgile. On peut juger qu'il a dit vrai, car ces monticules devaient ressembler à ceux

(1) Ovide.

qu'on voit dans la campagne de Rome, et qui sont garnis d'un taillis sauvage toutes les fois qu'on ne les a pas dépouillés de leur végétation native. Telle était la rude physionomie de ce sol si bien fait pour l'âpreté du génie romain.

Outre l'aspect primitif des sept collines, — il y en a huit en comprenant le Janicule, — aspect qu'il importe d'avoir devant les yeux pour se transporter en imagination au sein des origines de Rome, les noms de ces collines nous enseignent quelque chose de leur histoire; ils nous apprennent quelles populations y avaient eu ou y avaient encore des établissemens à l'époque de la fondation de Rome.

L'Aventin doit avoir été habité par des Albains, car la tradition dérive son nom d'un roi d'Albe nommé Aventinus. Le Janicule, situé sur la rive droite du fleuve et par conséquent en pays étrusque, a dû être occupé cependant par une population latine, car le dieu Janus, qui lui donna son nom, était un dieu latin. On peut en dire autant du mont qui, avant de s'appeler Capitolin, s'était appelé Saturnien, Saturne étant par excellence le dieu des tribus latines. Suivant la tradition, Janus et Saturne s'étaient partagé amicalement les deux côtés du fleuve, l'un occupant le Janicule, l'autre le Capitole. Cette tradition semble indiquer sur l'une et sur l'autre collines deux petits établissemens latins vivant en bonne intelligence, et alliés pour se maintenir contre les Étrusques. Le Quirinal porte encore aujourd'hui le nom national des Sabins (*Quirites*). L'histoire y montre en effet les Sabins menaçant et, comme nous le verrons tout à l'heure, assujettissant les Romains. Quant au Palatin, on admet en général qu'il a reçu de la colonie arcadienne d'Évandre le nom d'une ville d'Arcadie, *Palantium* (1). On disait mont Palatin, comme on a fait de Capitole mont Capitolin. La destinée de ce mot *Palatium* a été singulière, et contient pour ainsi dire l'histoire de tout le développement de la civilisation romaine. La colline occupée d'abord par des pâtres arcadiens fut couverte avec le temps par les demeures des Romains opulens, qu'on appela *palatia*, et enfin par l'habitation des césars, laquelle, pour cette raison, s'appela *Palatium*. Nous en avons fait le mot *palais*, et, chose curieuse, dans presque toutes les langues de l'Europe, le terme qui désigne un séjour royal provient du nom primitif donné à la colline d'Évandre, au temps où l'on n'y voyait encore que des cabanes de bergers.

Le nom du Palatin conserve donc le souvenir traditionnel de l'immigration antique d'une colonie arcadienne. Les Arcadiens appar-

(1) Les Arcadiens seraient les dignes aïeux des Romains, — dur peuple de montagnards auxquels leurs législateurs, pour adoucir leurs mœurs, faisaient apprendre la musique jusqu'à l'âge de trente ans.

tiennent à cette race mystérieuse des Pélasges que les historiens de l'antiquité nous montrent errans sur la terre, poursuivis et dispersés par la colère des dieux, enfin disparaissant du monde après avoir concouru à la civilisation des Hellènes, dont les Pélasges semblent avoir été les frères aînés. Cette race des Pélasges, à laquelle appartiennent les premiers habitans du sol romain, n'a laissé de son passage sur la terre qu'un vestige, mais il est gigantesque : ce sont ces murs, composés de pierres immenses et irrégulières, qu'on a d'abord appelés cyclopéens, et qu'on serait tenté d'attribuer aux Titans. On trouve de ces constructions singulières et puissantes en Asie-Mineure, en Grèce, dans l'Italie méridionale jusqu'au Tibre, — de la plaine de Troie à la campagne de Rome. Une partie de la Sabine, les montagnes qui s'élèvent au sud de Rome, en offrent de considérables débris. A Segni, ces murailles forment une triple enceinte. A Alatri, les murs de la citadelle pélasgique sont debout; ils ont quarante pieds de haut, quelques-unes des pierres huit à neuf pieds de longueur. Le faîte d'une des portes de la ville est formé par trois blocs posés l'un à côté de l'autre, et dont la largeur totale est de dix-sept pieds (1). Ces masses n'ont point été entassées au hasard, telles que les fournissait la nature; les roches calcaires, sauf là où il s'est produit des éboulemens, se présentent en couches étendues et non en fragmens irréguliers. De plus, on voit que ces masses ont été taillées avec soin et ajustées avec art : l'agencement des angles saillans et des angles rentrans est d'une grande perfection, le joint des pierres parfait. Ces murs ne sont point un essai informe de constructions barbares; ils sont le produit d'un système adopté pour obtenir de la solidité, et demandaient une habileté plus grande que la superposition en assises de moellons taillés régulièrement. C'est un ouvrage de géans, mais de géans adroits.

On n'a point trouvé de murs pélasgiques sur le Palatin, où auraient pu en élever les Pélasges, s'ils vinrent en effet d'Arcadie y habiter au temps d'Évandre. Cet établissement fut probablement trop peu considérable pour exiger ces grands travaux. Norba, dont les murs pélasgiques existent encore sur le plateau sauvage d'où elle a disparu, Norba était, à cette époque reculée, bien autre chose que la petite bourgade du Palatin. Les Pélasges n'ont marqué ici leur présence que par un nom, et ce nom est celui de Rome même, ce nom prophétique de *Roma*, qui en grec veut dire *la force*, et qui n'a pas de sens en latin.

(1) Ces mesures ont été prises sous mes yeux par M. Noel Desvergers, avec qui j'ai eu le plaisir de faire une visite aux villes pélasgiques du pays des Volsques et des Herniques.

Aussi durable, aussi indestructible que les murs élevés par ces peuples, dont la destinée était de périr en laissant des vestiges impérissables, ce nom est presque le seul parmi ceux des villes anciennes d'Italie qui ne se soit pas altéré en traversant les siècles. *Florentia* s'est changé en *Firenze*, *Neapolis* en *Napoli*, *Mediolanum* en *Milano*, *Bononia* en *Bologna;* Rome s'appelle encore, et, on peut le croire, s'appellera toujours *Roma*.

On ne s'attend pas à trouver des monumens de la visite d'Énée au roi Évandre, visite dont nous n'avons pas d'autre garant que Virgile, ni même de la venue plus que douteuse des Troyens dans le Latium. Pour trouver aujourd'hui un vestige de la présence d'Énée en Italie, il faudrait admettre avec la tradition populaire, répétée par les *ciceroni* du lieu, qu'un certain anneau de fer à Lanuvium est l'anneau même auquel Énée attacha son vaisseau. Lanuvium est assez loin de la mer, et la seule ressemblance du nom l'a fait confondre avec Lavinium, voisin du lieu où l'on plaçait le débarquement d'Énée. Chacun voit quel compte on peut faire de cet anneau. Ce qui est vraiment curieux, c'est que le souvenir de la tradition adoptée par Virgile, qui faisait des fugitifs de Troie les ancêtres des Romains, vive encore aujourd'hui dans le peuple de Rome. L'homme du *Trastevere*, quartier dont les habitans se croient, peut-être avec raison, les plus purs descendans des anciens Romains, l'homme du *Trastevere* ne s'en tient pas là, mais dit qu'il est de sang troyen, *sangue trojano*. La truie fatidique est figurée sur la porte d'Albano, et un bas-relief qui la représente avec sa progéniture se voit dans une rue de Rome à laquelle il donne le nom de rue de la Truie (*via della Scropha*). C'est ainsi qu'on montre aux étrangers le tombeau d'Anténor dans une rue de Padoue.

Revenons à Rome ou plutôt à ce qui va être Rome. Il y a des Arcadiens sur le Palatin, des Albains sur l'Aventin, des Latins sur le Janicule. Nous l'avons appris des noms mêmes de ces collines (1). Rome, qui doit les renfermer dans son sein, n'existe pas encore. D'où sortira-t-elle cette Rome, jusqu'à cette heure invisible? Il semble qu'il n'y a pas de place pour elle. Les cimes sont occupées, elle sortira de la fange d'un marécage.

Là où l'Aventin domine le Tibre de ses pentes escarpées, commençaient des marais qui, se confondant avec les débordemens perpétuels du Tibre, s'étendaient entre le Capitole et le Palatin, puis, tournant la base de ce dernier, venaient se répandre dans l'enfoncement où depuis fut le Forum. Ces marais portaient le nom étrusque

(1) Nous avons vu du moins qu'elles ont été occupées par ces différens peuples, et il n'y a aucune raison de croire que tous les aient abandonnées au moment où Rome paraît.

de Vélabre, conservé aujourd'hui dans la petite église de *Giorgio in Velabro*. Ce lieu sauvage fut le théâtre du poème de Romulus.

Je crois à Romulus sans croire, bien entendu, aux fables indigènes et grecques dont on a entouré sa mémoire. En général, la légende prête beaucoup à ses héros, mais elle ne les crée pas. On a certes bien raison de ne pas prendre pour de l'histoire les récits évidemment en grande partie fabuleux des premiers temps de Rome; mais on va trop loin, ce me semble, quand on nie l'existence des rois. Je crois que, si la tradition ajoute beaucoup à la réalité, il y a toujours une certaine réalité au fond de la tradition la plus mensongère. Selon moi, elle invente les faits beaucoup plus que les personnages; en ne voyant dans ceux-ci que des mythes, on se trompe sur la nature des procédés naturels de l'imagination populaire. On arrive ainsi à récuser sans preuves l'existence d'Homère, de Lycurgue et de Jésus-Christ. A ce compte, je ne sais pas ce qui resterait de l'histoire, car tout peut s'expliquer par des symboles. En appliquant ce système sans trop l'exagérer, on est parvenu à établir d'une manière assez plausible que Napoléon n'a jamais existé.

Quant à moi, je dois le dire, le spectacle des lieux ne m'a point inspiré un scepticisme absolu sur l'histoire de la Rome primitive. Cette histoire, en la dépouillant de ce qui est évidemment légendaire, s'accorde trop bien dans ses traits fondamentaux avec l'état ancien des lieux pour avoir été inventée après coup et artificiellement adaptée à la notion d'un état qui avait changé. La légende ne connaît pas ces habiletés et ces finesses; elle procède plus naïvement et ne fait point, pour employer le jargon moderne, de *la couleur historique*. D'autre part, les allures de grand monarque données à Romulus dans certains livres d'histoire semblent bien plaisantes sur le terrain, et quand on s'est transporté en esprit à cet humble début de la grandeur romaine. Néanmoins la légende, en la prenant pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un souvenir naïvement altéré de l'histoire, la légende est pleine d'une poésie incomparable que l'on sent plus profondément aux lieux qui l'ont inspirée.

Quand on rôde aux approches de la nuit dans ce coin désert de Rome où fut placée la scène des premiers momens de son premier roi, on y retrouve, même à présent, quelque chose de l'impression que ce lieu devait produire il y a vingt-cinq siècles, à l'époque où, selon la tradition, fut abandonné un soir sur la plage le berceau de Romulus. On voit sourdre encore un reste des eaux du Vélabre sous une voûte sombre et froide tapissée de mousse et où de grandes herbes frissonnent dans les ténèbres. Près de là, l'église de Saint-George-en-Vélabre, qu'on n'ouvre qu'une fois dans l'année, est elle-même à l'intérieur humide et comme moisie. En dehors, tout a un

aspect triste et abandonné, abandonné comme le furent au bord des marais, suivant les vieux récits, les enfans dont on croit presque, dans le crépuscule, entendre les vagissemens. En vérité, l'imagination n'a pas trop de peine à se représenter les arbres aquatiques et les grands roseaux que baignait l'eau que voilà, et à travers lesquels se glissait vers cette heure la louve qui venait boire à cette eau. Ces lieux sont assez peu fréquentés et assez silencieux pour qu'on se les figure comme ils étaient alors, quand ils n'offraient que des solitudes désertes. *Vastæ solitudines erant.*

En réalité, Romulus fut un pâtre hardi, fort semblable à ceux qui, près d'ici, après un mauvais coup, s'en vont à la montagne. Cet homme résolu s'empara du Palatin où paissaient les troupeaux du roi, j'aimerais presque mieux dire du seigneur d'Albe. Des *outlaws* s'étaient réfugiés sur le Capitole, qui s'appelait alors le mont de Saturne. Probablement Romulus n'ouvrit point cet asile, qui s'était formé avant lui sous la protection de Saturne, dieu des esclaves et des misérables. Le droit d'asile dans l'antiquité appartenait aux temples et aux lieux sacrés, comme dans l'Italie moderne il appartient aux églises et aux couvens. Il n'y a là rien d'impossible, et on aime à croire que Rome fut d'abord un asile, car elle a toujours été un refuge pour les infortunes et comme l'asile du monde. Ces réfugiés, ces proscrits, hommes de la trempe des galériens échappés qui habitent aujourd'hui l'asile du *Campo-Morto*, placèrent Romulus à la tête de leur bande et commencèrent à piller les troupeaux du voisinage. Il fallait un lieu pour mettre en sûreté les hommes et le butin, et ainsi une ville pareille à celles qui étaient perchées sur les autres collines fut fondée sur le Palatin. Rome existait. La cime du Capitole qui est en face du Palatin, qui s'appelait et s'appelle encore le rocher tarpéien, fut, pour les habitans de la Rome primitive établie sur le Palatin, la citadelle, ce que les Romains appelaient *arx* et les Grecs *acropolis*, lieu élevé et en général, dans les temps anciens, situé hors de la ville pour la protéger. C'est ce qui se voit à Fidènes, à Veies, à Cære comme à Athènes. Ainsi la ville sur le Palatin, la citadelle sur le rocher tarpéien, voilà toute la Rome de Romulus.

Il en reste parmi le peuple des traditions merveilleuses. Niebuhr a trouvé sur la roche tarpéienne une petite fille qui lui a raconté avec beaucoup de grâce l'histoire de la belle Tarpeïa, habitant l'intérieur de la montagne et entourée de trésors et de bijoux : souvenir évident des colliers promis par les Sabins à la Tarpeia de Tite-Live. Pour moi, j'ai été moins heureux : je n'ai jamais rencontré là que d'effrontées et opiniâtres petites mendiantes qui certainement ne savaient rien de la belle Tarpeia.

Quand je considère cette plate-forme du Palatin dont on peut faire le tour en une demi-heure, et dont un jardin de médiocre grandeur occupe une grande partie, et quand je songe que Rome a tenu dans cet étroit espace, je ne puis m'empêcher de me demander pourquoi ce point plutôt qu'un autre est devenu le centre du monde. Où est la cause de cette incroyable fortune? quel avantage avait cette poignée de gens sans aveu sur le reste du genre humain? Ce n'était pas une supériorité de race. Ils appartenaient à la même race que les autres populations du Latium et des montagnes, les noms propres et le peu de mots que l'histoire a conservés de la langue des Albains, des Sabins, des Volsques, le prouvent suffisamment. Ce n'était pas que leur situation fût meilleure que celle de leurs voisins, elle était très semblable, et la campagne romaine est remplie de petites hauteurs toutes pareilles au Palatin. Il y a plus, cette situation était pleine de périls : la nouvelle ville qui venait de se fonder, oserai-je dire le repaire qui venait de s'ouvrir, n'était séparée que par un fleuve, qui n'est qu'un large torrent, d'un grand peuple civilisé et guerrier, les Étrusques, car l'Étrurie venait jusqu'au Tibre. Du temps d'Horace, la rive droite de ce fleuve s'appelait la rive étrusque, et plus tard Stace la nommait encore la rive lydienne, par la raison que les Étrusques passaient pour être venus de Lydie. Ils avaient même franchi le fleuve, et Fidènes leur appartenait. Ils avaient probablement fondé ou conquis Tusculum, le nom de cette ville l'indique (1), et peut-être s'étaient-ils avancés jusqu'à Ardée, comme paraissent le prouver des tombeaux qu'on y a récemment découverts. C'était une redoutable voisine que la puissante Étrurie.

A cinq ou six lieues, du côté de l'est et du sud, les Romains étaient cernés par des montagnes qu'habitaient des peuples rudes et belliqueux, les Æques, les Herniques, les Volsques : ceux-ci s'étendaient jusqu'à la mer. Plus près se pressaient Cécina, Gabie, Crustumerium, et beaucoup d'autres villes dont l'emplacement est connu. Une demi-lieue séparait Rome d'Antemne, qui dominait la plaine d'Aqua-Acetosa, en ce moment champ de manœuvre de la division française. Plus près encore s'élevaient les collines qui touchaient presque la cité naissante, qui pouvaient être occupées, et dont quelques-unes le furent en effet par des ennemis. Les Sabins étaient au Quirinal (2). On ne saurait être plus menacé, plus exposé à périr : cependant

(1) Selon Tite-Live, Tarquin, banni de Rome, alla s'y établir auprès de Manlius Octavius, son gendre. Faux ou vrai, ce fait semble montrer qu'on croyait à un rapport entre l'Étrurie et Tusculum. Les rapports des Étrusques avec Gabie sont aussi très vraisemblables.

(2) On pourrait croire que les Sabins n'y vinrent que plus tard, quand, à la suite de l'enlèvement de leurs filles, ils firent la guerre aux Romains; mais le récit, fondé ou non,

Rome ne périt point, elle fut sauvée comme miraculeusement pour accomplir les desseins de la Providence sur le genre humain.

Dans une forêt de chênes, vingt glands tombent sur le sol et vingt pousses s'élèvent pressées; dix-neuf périssent, une survit, voilà l'histoire de la destinée des peuples. Pourquoi de toutes ces petites villes, campées chacune sur son éminence comme l'était Rome sur le Palatin, fut-ce Rome qui survécut? Pourquoi l'arbre que Romulus avait planté étouffa-t-il successivement toutes les autres pousses, en apparence aussi vigoureuses, sous son ombrage, qui devait couvrir l'univers? L'histoire ne le sait pas, c'est le secret de Dieu.

Cela veut dire que nous ignorons les causes qui agirent alors, et qu'on n'a pas encore su découvrir. Hegel affirme que les Romains durent leur puissante organisation à ce qu'ils furent d'abord une société de brigands. J'en demande pardon à ce puissant esprit; mais c'est pousser un peu loin la méthode de philosophie historique au moyen de laquelle on voit toujours dans un fait qui précède la cause nécessaire d'un fait qui suit. Ce que Hegel expliquait par les antécédens peu honorables du peuple romain, M. Mommsen l'explique par la situation géographique de Rome. Selon lui, Rome aurait dû sa supériorité à sa position sur le Tibre, non loin de l'embouchure du fleuve, aux confins du pays latin et du pays étrusque, position qui faisait de la ville un marché naturel pour le commerce des deux peuples. A l'appui de sa thèse très nouvelle, le savant épigraphiste fait observer que sur d'anciennes monnaies romaines est la figure d'un vaisseau, et que, dès les premières années de la république, Rome fait un traité de commerce avec Carthage. Quand on accepterait cette opinion hardie, qui place sous une influence commerciale les commencemens de la belliqueuse ville de Rome, Rome, tout le prouve, n'en resterait pas moins par son fond et son origine essentiellement agricole et guerrière. Je reviendrai sur cette vue originale de M. Mommsen. Je l'indique dès à présent, parce qu'elle se rapporte à ce qui m'occupe en ce moment, l'importance de la position topographique de Rome pour expliquer, s'il est possible, le mystère de ses destinées.

La proximité du peuple étrusque se fit d'abord sentir aux Romains, sinon par la conquête, du moins par une influence bien natu-

de cet enlèvement même porte à penser qu'ils y étaient déjà établis quand il eut lieu. Pourquoi aurait-on supposé qu'eux en particulier seraient venus de leurs montagnes de Rieti voir célébrer les jeux de Romulus au moment où il venait de fonder son humble bourgade? La tradition qui les fait assister à ces jeux semble admettre qu'ils étaient tout proche, comme les autres petits peuples de Cécina, de Crustumerium, d'Antemne, qui y assistaient avec eux. Cette tradition s'explique très bien en les supposant dès lors établis sur le Quirinal et voisins immédiats des Romains.

relle; on en aperçoit la trace dans la fondation même de Rome. Le Palatin, dont la masse s'élève si nettement quadrangulaire entre le Forum et l'Aventin, entre le Cœlius et le Capitole, le Palatin m'avertit par cette forme quadrangulaire que l'influence étrusque précéda dans Rome l'apparition des rois de cette race. Je reconnais la Rome quarrée ou *équarrie, Roma quadrata,* telle que la charrue de Romulus en traça le contour, et ce contour, nous le savons, fut tracé selon le rit étrusque.

Romulus, qui ressemblait beaucoup à un chef de bande et même à un chef de bandits, pourrait bien avoir été dévot comme ses pareils le sont encore. La terre étrusque était la patrie des prêtres et des devins, des cérémonies mystérieuses. Qu'y a-t-il de plus naturel que Romulus ait fait venir de là quelques hommes connaissant les formules sacrées par lesquelles on inaugurait les villes naissantes, comme un paysan romain fait venir un moine pour bénir la maison qu'il a bâtie? On creusa d'abord un grand trou au lieu où devaient être les comices, et où ne se rassemblent plus aujourd'hui que les charretiers qui amènent là leurs bœufs pour boire dans une auge de pierre occupant à peu près la place de la fontaine de Juturne, près de laquelle Castor et Pollux furent vus après la bataille de Régille, où ils avaient combattu pour Rome, essuyer leur sueur et celle de leurs coursiers divins. Chacun des assistans jeta dans le trou une poignée de terre apportée de son pays, car il y avait là des réfugiés des diverses contrées d'alentour; on mêla le tout, et, selon l'usage étrusque, on nomma cet endroit *mundus*. Cette expression désignait la région souterraine des mânes, et aussi la région supérieure habitée par les dieux. Quoi qu'il en soit, le mot fut prophétique. Sans le savoir les augures avaient deviné juste, car des hommes de toutes les régions de la terre devaient venir là, les intérêts de tous les peuples devaient s'y débattre, et Rome devait être *le monde*. Puis, partant d'un endroit consacré à Hercule par la religion arcadienne, endroit qu'on peut déterminer, car là s'éleva toujours le grand autel (*ara maxima*) du dieu Pélasge, Romulus, dessinant un carré, selon le rituel de l'Étrurie, conduisit la charrue sacrée tout autour du Palatin; il creusa un fossé le long du sillon qu'elle avait tracé, la soulevant trois fois pour chacune des trois portes dont l'emplacement peut être reconnu : c'était ainsi qu'on délimitait le lieu d'une ville étrusque, et il me paraît évident, quand du Palatin je vais au camp des Prétoriens, dont l'enceinte subsiste encore en grande partie, que là est l'origine de la forme constamment donnée au camp romain. Ce camp, que les Romains établissaient avec soin lorsqu'ils s'arrêtaient quelque part, était aussi une enceinte carrée entourée par un *vallum,*

c'est-à-dire un fossé et un rempart formé par la terre rejetée en dehors du fossé. Ainsi jusqu'au dernier jour de l'empire, dans toutes les parties du monde où ils portèrent leurs aigles victorieuses, depuis les déserts de l'Orient jusqu'au fond des forêts de la Germanie, les Romains dessinèrent et fortifièrent leur camp d'après le type sacré de la Rome primitive, dont le Palatin nous montre encore aujourd'hui la forme quadrangulaire, et dont le camp était l'image.

A cette délimitation augurale de la Rome du Palatin se rattache le récit de la mort de Rémus, tué, disait-on, par son frère pour avoir franchi par dérision le fossé que celui-ci avait creusé. Si l'on se souvient que Rémus prit les auspices sur le mont Aventin, ainsi nommé d'un roi d'Albe, Aventinus, à qui la tradition donne un Rémus pour père, et si l'on considère que la tradition plaçait aussi sur l'Aventin une ville de Remuria, on arrivera, je pense, à trouver bien vraisemblable que le meurtre de Rémus, dont les circonstances sont un peu singulières, soit l'expression légendaire de la destruction de la cité albaine de l'Aventin par la Rome primitive fondée sur le Palatin. Le chef de cette cité albaine pouvait facilement être appelé frère de Romulus, puisque celui-ci passait pour descendre des rois d'Albe. Ce chef ne fut pas mis à mort pour avoir sauté en se jouant pardessus un fossé, mais, ayant franchi les armes à la main le fossé et le rempart qui marquaient autour de la ville l'enceinte consacrée par la religion, c'est-à-dire ayant envahi Rome, lui et son peuple furent exterminés.

Le mont Aventin, qui s'élève en face du mont Palatin comme un rival et un ennemi, a toujours été un mont funeste. La tradition y plaçait l'augure néfaste de Rémus suivi du fratricide. Jamais sous la république on ne l'admit dans l'enceinte sacrée de Rome, qu'on appelait le *Pomœrium*. Pour cette raison, les plébéiens, les déshérités des privilèges religieux et du pouvoir politique s'y retirèrent à plusieurs reprises comme sur le mont sacré. Là Caïus Gracchus lutta une dernière fois pour les droits populaires. Là il fut vaincu, et, fugitif devant l'aristocratie triomphante, descendit à pas précipités les pentes rapides de l'Aventin pour aller, de l'autre côté du Tibre, tomber sous le fer patricien dans le bois consacré aux furies vengeresses. Ce passé sinistre semble encore planer sur l'Aventin désert. C'est la plus abandonnée des collines de Rome. Nul n'y habite à cette heure, sauf quelques moines. Ses églises dispersées dans la solitude lui donnent un aspect désolé qui semble raconter sa lugubre histoire.

Le Quirinal devait être plus formidable que l'Aventin pour le Palatin et le Capitole. Il est aisé de comprendre combien la présence

des Sabins sur la colline qui porte leur nom (*Quirites*, *Quirinal*) était dangereuse pour la petite ville de Romulus. Si l'on veut se rendre compte de ce danger, il faut rétablir par la pensée l'ancienne disposition des lieux. Aujourd'hui une vallée sépare le Quirinal du Capitole : cette vallée est l'œuvre de Trajan, qui abaissa le sol de cent pieds pour bâtir son forum et sa basilique, et donna cette hauteur à sa colonne, comme nous l'apprend une inscription gravée sur la colonne même; mais primitivement les sommets du Quirinal et du Capitole se touchaient. Le Capitole formait la continuation du Quirinal, où les Sabins étaient postés. Ils pouvaient aller de plain-pied de leur campement jusqu'à la base de la roche tarpéienne, c'est-à-dire de la citadelle de Romulus. De plus, le Quirinal a plus de surface que le Palatin, et tandis que celui-ci est entièrement isolé, le mont Sabin est soudé au Viminal, qui lui-même l'est à l'Esquilin, la plus considérable des sept collines. Le Quirinal, le Viminal, l'Esquilin s'avancent vers le Capitole et le Palatin comme les trois doigts d'une main dont la paume serait la campagne romaine. Rien n'indique que d'autres populations fussent en possession du Viminal et de l'Esquilin; on peut donc regarder toute cette portion orientale de Rome comme ayant été occupée par les Sabins. De ce côté, les montagnes de la Sabine s'élèvent à huit ou dix lieues; les Sabins pouvaient donc être en communication avec leur pays, et comme d'un poste avancé menacer les hommes de Romulus isolés sur le Palatin, séparés par une vallée de leur citadelle du Capitole, tandis que celui-ci, formant comme un prolongement du Quirinal, était sans cesse exposé à être envahi par les Sabins. Il le fut en effet dans la guerre contre Tatius, et la citadelle placée sur la cime la plus escarpée et la plus éloignée du Quirinal eut le même sort. Aussi, à travers les réticences inspirées aux historiens romains par l'orgueil national, on aperçoit très clairement que les Sabins eurent l'avantage dans cette guerre, et qu'elle finit par un véritable assujettissement des Romains.

On a vu que j'étais très éloigné d'un scepticisme systématique; mais il faudrait une crédulité bien confiante pour prendre au pied de la lettre les récits des historiens romains sur les époques primitives, quand Tite-Live lui-même, dans sa préface, les donne pour une sorte de poésie. En outre la partialité pour les Romains est évidente chez leurs annalistes. Comme le dit naïvement un scoliaste, « lorsqu'ils arrivent à quelque malheur du peuple romain, ils ne disent rien et passent outre de peur de sembler s'en réjouir. » Il me paraît certain que la domination des Sabins sur les Romains a été dissimulée, mais a laissé pourtant d'irrécusables vestiges.

En effet, quand Romulus a mystérieusement disparu, c'est un roi

sabin qui gouverne les deux peuplades, je ne puis me résigner encore à dire les deux peuples, c'est-à-dire une poignée d'hommes établis sur le Palatin et un certain nombre de Sabins établis sur le Quirinal. Ce n'est pas cette colline seulement qui porte le nom national des Sabins. Ce nom (*Quirites*) est imposé aux Romains. N'y a-t-il pas là une preuve de la supériorité qu'ont prise sur eux leurs ennemis? Les Gallo-Romains ont fini par s'appeler des Français et les Bretons des Anglais, parce que les Francks et les Angles, avec leurs alliés, étaient les vainqueurs et les maîtres du pays. Cette preuve suffirait, quand Servius ne nous dirait pas expressément que dans l'antiquité les vaincus prenaient le nom des vainqueurs. Les Romains s'appelleront donc Quirites, c'est-à-dire Sabins. Pour eux, le droit sabin, *jus quiritium*, sera le droit civil par excellence, l'*optimum jus*, le droit auquel il sera pour les populations de l'Italie le plus avantageux de participer. Il en était ainsi de la loi francke pour les populations de la Gaule. Ce n'est pas tout, Festus nous apprend ce fait singulier, que les Sabins désignaient les Romains par le mot *verna* (serviteur), qui s'est depuis appliqué aux esclaves. Enfin Romulus lui-même, après sa mort, perd son nom, qui était celui de son peuple, et c'est sous le nom de *Quirinus* (le Sabin) qu'il est adoré. Je le demande, le Quirinal ne l'a-t-il pas emporté sur le Capitole? C'est le résultat de ce triomphe qu'il faut voir dans le règne de Numa (1).

Il ne reste aucun monument de ce règne, qui fut véritablement l'empire des Sabins à Rome, car on ne peut faire remonter à Numa le nymphée, beaucoup plus moderne, auquel on a donné le nom de *Fontaine de la nymphe Egérie*. Ce lieu charmant, que connaissent tous les voyageurs, et qui a inspiré à lord Byron des vers délicieux, ce gracieux vallon, dominé par un bouquet d'arbres qu'on dirait le reste d'un bois sacré, n'est certainement pas celui où les anciens plaçaient les entretiens mystérieux de la divine conseillère et du sage roi. La véritable fontaine de la nymphe Égérie était moins éloignée de la maison de Numa, du moins à en croire la tradition, qui plaçait celle-ci près du Forum. Cette fontaine se trouvait dans l'enceinte actuelle de Rome, au pied du mont Cœlius, nous le savons par Juvénal. Juvénal, en attendant près de la porte Capène la voiture qui doit l'emmener, s'amuse à décrire la source limpide, et avec un sentiment des beautés naturelles qu'on attendrait mieux de Byron et qui pourrait presque s'appeler romantique, le satirique romain regrette que

(1) Cette thèse de l'assujettissement des Romains par les Sabins après Romulus a été déjà soutenue par le savant professeur Orioli. J'ai ajouté aux argumens que M. Orioli a tirés de l'histoire ceux que l'aspect des lieux m'a fournis.

un augure consulter avec Numa lui-même les présages du ciel avant ces eaux soient emprisonnées dans le marbre, au lieu de n'avoir d'autre bordure qu'un vert gazon. Quoi qu'il en soit, le nom de *Fontaine de la nymphe Egérie*, bien que mal appliqué, subsiste encore et consacre la légende, j'allais dire le roman de Numa. En effet, bien des siècles avant que M. de Florian eût fait de Numa Pompilius le soupirant d'Égérie et l'élève de Zoroastre, les anciens en avaient fait l'époux de cette nymphe et le disciple de Pythagore. Déjà dans Plutarque le personnage de Numa a quelque chose de romanesque. Vivant dans la retraite, occupé de l'étude des choses divines, ses vertus ont attiré l'attention du roi Tatius, qui lui donne pour épouse sa fille Tatia. Le sage Numa continue à vivre dans ses montagnes, occupé à soigner son vieux père. Tatia, de son côté, préfère au séjour royal du sien la solitude avec son époux. Elle meurt au bout de treize ans de ce bonheur conjugal et champêtre. Numa, inconsolable, erre à travers la campagne, passant sa vie dans les bois divins, les forêts sacrées, les lieux déserts. Enfin, renonçant à la société des mortels, il s'éprend d'une nymphe qui lui enseigne les choses divines et qui devient un peu sa Béatrice. On voit que l'imagination avait déjà au temps de Plutarque singulièrement modifié la figure du rude Sabin qui, par le droit de la victoire de son peuple, régna sur Rome après Romulus, et probablement ne ressemblait pas au Numa de Plutarque beaucoup plus qu'au Numa de Florian. Mais comment l'empire de ces pâtres guerriers, de ces Sabins, qui s'appelaient eux-mêmes *les hommes de la lance* (1), a-t-il laissé la mémoire d'une époque pacifique durant laquelle les lois furent fondées sur la religion?

Je crois reconnaître encore ici l'influence civilisatrice des Étrusques; je crois qu'ils avaient communiqué aux Sabins, peut-être plus anciennement même qu'aux Romains, quelque chose de leur religion et de leur discipline. Parmi les douze autels élevés par le roi sabin Tatius, il en est plusieurs qui sont consacrés aux divinités de l'Étrurie. Le grand augure Attus Navius, auquel on rapportait la fondation de la science augurale chez les Romains, était Sabin. De qui aurait-il appris cette science, si ce n'est des Étrusques? Plusieurs des institutions religieuses de Numa semblent se lier à l'Étrurie (2). On voit

(1) C'est l'étymologie la plus probable du mot *quirites*.

(2) Les prêtres saliens avaient été établis d'abord à Veies. L'institution des vestales, rapportée tantôt à Romulus, tantôt à Numa, pourrait bien avoir une origine étrusque, car on les voit, quand Rome est menacée par les Gaulois, se réfugier, en emportant tout l'attirail du culte de Vesta, dans la ville de Cœre. Le nom de la nymphe Égérie semble étrusque, car un neveu de Tarquin le Superbe s'appelait Égérius. Enfin la nymphe elle-même enseigna, dit Ovide, à Numa comment les foudres devaient être expiées. Or cela faisait nécessairement partie de la science fulgurale des Étrusques.

de le déclarer roi. Tite-Live entre dans tous les détails de cette curieuse inauguration étrusque de la royauté sabine.

Ainsi, sous Numa comme sous Romulus, se montre déjà l'action du sacerdoce de l'Étrurie sur les premiers commencemens de la société romaine. Dès le principe, on peut définir les Romains des paysans disciplinés par des prêtres. Nous n'avons pu demander aux monumens la preuve de ce fait important, l'influence de l'Étrurie sur Rome naissante, parce que les monumens n'existent pas encore; mais la disposition des lieux, les noms, la forme, la relation des sept collines nous ont fourni d'assez curieux enseignemens. Quand les monumens seront venus, ils confirmeront ce que les indices topographiques nous ont porté à affirmer par avance. Nous allons rencontrer en effet les ouvrages encore subsistans de la période des rois, et ces grands ouvrages, les plus anciens, à quelques égards les plus remarquables des Romains, nous feront, pour ainsi dire, toucher au doigt cette vérité, que Rome, sous la domination de rois venus d'Étrurie, après avoir été soumise à l'empire des Sabins, subit l'influence des Étrusques. Cette influence a été affirmée et contestée tour à tour. Je ne veux point l'exagérer; mais quand nous n'aurions pas pour l'établir les témoignages de l'histoire et les monumens dont je parlerai bientôt, le fait seul de l'extrême proximité d'un empire civilisé et d'une chétive bourgade, asile d'une population à demi barbare, suffirait pour démontrer qu'il a dû en être ainsi. Or le sentiment de cette proximité est bien vif à Rome, où chaque jour, quand on passe le pont Saint-Ange ou la barque de Ripetta pour aller à Saint-Pierre, on va en Étrurie, où une course du matin vous conduit à Veies, l'une des douze grandes cités de la confédération étrusque. A Rome, une promenade est une révélation de l'histoire.

J.-J. AMPÈRE.

TOLLA

SECONDE PARTIE.[1]

IV.

M[me] Fratief et sa fille ignorèrent ce qui s'était passé au palais Feraldi. Nadine, prévoyant que le départ pour Lariccia précipiterait la marche des événemens, avait aposté Cocomero sur la place des Saints-Apôtres, pour surveiller le camp ennemi. Elle poussa un cri de colère lorsqu'elle vit revenir son espion sur un brancard, la figure en sang et le crâne sensiblement déformé. L'état de son visage expliquait la foulure de Dominique.

Cocomero était un pur Napolitain du quai de Sainte-Lucie, court, trapu, rougeaud, goulu, fainéant, poltron, hébété et fripon comme Polichinelle en personne. Sa grosse face plate, élargie par une énorme paire de favoris roux, était toute barbouillée de mauvaises passions; ses petits yeux gris clair trahissaient à certains momens une férocité porcine. Depuis la place des Saints-Apôtres jusqu'à la via Frattina, où logeaient ses maîtresses, il répéta entre ses dents la plus terrible malédiction que l'on connaisse à Rome : *Accidente!* ce qui veut dire en bon français : « Puisses-tu mourir d'accident, sans confession, damné! » Dans un pays où l'on croit au mauvais œil comme à la sainte Trinité, une malédiction de cette importance équivaut à mille soufflets, et les Romains du Trastévère répondent à un *accidente* par un coup de couteau; mais Dominique était loin, et Cocomero sacrait tout à son aise, sans aucun respect pour la police ecclésiastique de Rome, qui fait coller aux portes de toutes les bou-

(1) Voyez la livraison du 1[er] février.

tiques un petit écriteau avec ces mots : *Blasphémateurs, souvenez-vous que Dieu vous entend!*

La générale, après quelques exclamations modérées, qu'on entendit d'une lieue à la ronde, s'empressa de soigner son domestique. Elle avait appris un peu de médecine, pour faire croire qu'elle était née dans un château, et elle traînait partout avec elle un gros cahier manuscrit, plein de recettes, de secrets merveilleux, de remèdes de famille, de *gouttes* infaillibles, et même de paroles magiques. La pièce la plus remarquable de ce recueil était une certaine recette pour purifier le sang, en coupant les quatre pattes d'un lézard vert pendant la pleine lune, et en prenant une *purge* le lendemain. Cocomero se laissa soigner sans mot dire, et il s'ingéra une bonne dose de certain vulnéraire de ménage dont la saveur alcoolique lui agréait fort; mais il se refusa obstinément à nommer l'auteur de ses maux. — C'est moi, disait-il, qui me suis fait mal. J'ai trébuché sur une pierre; ma tête a donné contre une borne; je suis un maladroit, mais je ne suis pas un poltron. — Il ajouta sournoisement : — Si un homme m'avait fait autant de mal que je viens de m'en faire moi-même, il ne s'en vanterait pas longtemps, fût-il aussi fort que Néron! — Néron est encore le héros favori du petit peuple de Rome et de Naples.

— Tais-toi! dit la générale. Et la justice?

— La justice, madame? On ne me condamnerait pas sans témoins, n'est-il pas vrai?

— Sans doute.

— Eh bien! il n'est pas facile de trouver des témoins contre un homme qui a donné un coup de couteau. Les témoins sont personnes prudentes qui se disent : Celui-là n'a pas peur. Il a tué un homme; donc il est capable d'en tuer deux : ne nous brouillons pas avec lui.

— Oui, mais un condamné à mort ne se venge pas de ses témoins.

— Mais, reprit Cocomero d'un petit air dévot, le saint père est galant homme; il ne veut pas la mort du pécheur; il répugne à verser le sang chrétien, et ceux qui ont commis l'imprudence de tuer un homme en sont quittes pour les galères à perpétuité.

— A perpétuité! N'est-ce pas pire que la mort?

— Faites excuse, madame. Lorsqu'on a quelque protection, un bon maître, par exemple, ou une bonne maîtresse, on peut espérer pour les prochaines fêtes de Pâques une commutation de peine : vingt ans de fers. C'est encore bien sévère, n'est-il pas vrai, madame? Mais, au bout d'un an ou de six mois, la même protection agissant toujours, les vingt ans seront réduits à dix, les dix à cinq, les cinq à trois. Or le plaisir de tuer un ennemi ne vaut-il pas bien trois ans de galères?

— Et l'enfer, malheureux? objecta Nadine.

— Et la confession, mademoiselle! répondit Cocomero, un peu scandalisé.

C'est dans ces sentimens que le digne Napolitain se coucha le soir de l'Assomption, tandis que ses maîtresses se dépitaient de ne rien savoir, que Lello échangeait son premier baiser avec Tolla, et que Philippe Trasimeni, enchanté du succès de sa négociation et du bonheur de ses amis, courait raconter toute l'histoire à sa mère.

La marquise était loin de s'attendre à semblable nouvelle. Il y avait trois mois et demi que la rumeur publique lui avait appris la passion de Lello, et elle ne croyait pas qu'un Coromila fût capable d'aimer si longtemps. Depuis cet éclat, les deux amans, soumis à un espionnage formidable, s'étaient étudiés à tromper tous les yeux; le comte et la comtesse, craignant le ridicule qui s'attache aux ambitions déçues, avaient caché leur projet à leurs meilleurs amis, et Pippo, qui connaissait l'antipathie de sa mère pour les Coromila, n'avait voulu lui raconter sa campagne qu'après la victoire. D'ailleurs la marquise avait cessé d'aller dans le monde depuis l'invasion du choléra. Elle s'était liguée contre le fléau avec le docteur Ely et l'abbé Fortunati. Le docteur avait fait le voyage de Paris en 1832 pour observer l'effet des divers traitemens qui y furent essayés; l'abbé enrôla parmi les fidèles de sa paroisse et les admirateurs de son éloquence une vingtaine d'infirmiers volontaires; la marquise dépensa trente mille francs, toutes ses économies, pour transformer en hôpital une maison qui lui appartenait. Tous ces soins s'emparèrent si bien de son esprit, qu'elle n'eut plus le loisir de songer à autre chose, et elle avait presque oublié qu'il y eût des mariages en ce monde, lorsque son fils vint lui annoncer triomphalement qu'il mariait Lello à Tolla.

Pour un marquis et pour un garde-noble, Pippo avait l'esprit un peu bien libéral. Il prisait médiocrement les avantages de la naissance et de la fortune, sous prétexte qu'il était riche et noble depuis sa plus tendre enfance, et il prétendait que les seules gens qui fassent cas des titres et de la richesse sont ceux qui ont pris la peine d'acheter leurs titres et de gagner leur argent. S'il méprisait toutes les distinctions sociales, en revanche il estimait fort la noblesse des sentimens, et il s'amusait quelquefois, au grand scandale de ses camarades, à bouleverser l'ordre hiérarchique de l'aristocratie romaine, donnant la couronne fermée à ceux qui pensaient en princes, et reléguant dans la bourgeoisie tout prince convaincu de penser en bourgeois. Sur le livre d'or de Pippo, Tolla Feraldi était inscrite parmi les reines, Lello parmi les princes : Dominique, le piqueur de buffles, n'était rien moins que le chevalier Menico. On devine aisé-

ment que l'inventeur de ce beau système n'était pas un chaud partisan des mariages à la mode, et qu'il n'admirait guère cette loi des convenances qui veut qu'un prince épouse une princesse, et qu'un millionnaire épouse un million.

— Victoire! cria-t-il à sa mère; Rome se convertit à mes idées. Une grande famille va donner l'exemple : la foule suivra. Tu sais que l'héritier présomptif du prince Coromila-Borghi est à Venise, aux pieds d'une adorable petite bourgeoise qu'il jure d'épouser à la barbe de ses ancêtres. Eh bien! ce n'est pas tout; son frère cadet, notre Lello, qu'ils voulaient marier à une princesse, a demandé aujourd'hui même la main de Tolla.

La marquise écouta avec une douleur sourde la narration détaillée que lui fit Pippo. Une ou deux fois elle fut sur le point d'interrompre un récit dont chaque mot éveillait en elle de douloureux souvenirs; cependant elle se contint jusqu'au bout. Lorsque son fils, après avoir tout dit, lui demanda ses applaudissemens, elle secoua tristement la tête.

— Pauvre Tolla! Pourquoi as-tu mis son bonheur aux prises avec l'orgueil des Coromila?

— L'orgueil des Coromila se fait vieux. Le père n'a pas six mois à vivre; le cardinal est condamné par tous les médecins : reste le chevalier.

La marquise se leva pour aller regarder à la fenêtre. Philippe poursuivit :

— Le chevalier ne m'inquiète nullement.

— Ah!

— Nullement. Il appartient à l'espèce d'hommes la plus inoffensive : c'est un égoïste. Y a-t-il rien de plus aimable qu'un homme qui ne s'occupe jamais des autres? Je ne voudrais pas lui ressembler : non, l'égoïsme est une vertu sociale dont je ne suis point jaloux; mais quoique je voie plus d'une personne (et tu es du nombre) prévenue contre le chevalier, je me déclare incapable de le craindre ou de le haïr. Je l'ai rencontré ce matin; il fumait son cigare au sortir de la messe, et suivait tout doucement le Corso, en poussant son ventre devant lui. Ses gros yeux indifférens erraient au hasard de balcon en balcon, de voiture en voiture; il semblait se soucier de la gloire des Coromila comme de la fumée qu'il abandonnait au vent. S'il pensait sérieusement à quelque chose, c'était assurément au déjeuner qu'il avait fait ou au dîner qu'il allait faire. Il avait l'air d'un homme de bon sens et de bon appétit, qui n'a point de remords et qui n'aurait garde de s'en préparer, de peur de mal dormir. Je l'ai regardé marcher, d'un pas pesant et satisfait, jusqu'au palais de ses pères, et j'ai crié (en moi-même) : Vivent les égoïstes! Ce gros

homme ne prendra jamais la peine de contrecarrer ma petite providence! Est-ce bravement raisonné cela? Embrasse-moi, et adieu; je suis de service ce soir.

Il embrassa tendrement sa mère, pirouetta sur ses talons, et courut mettre son uniforme.

La marquise se demanda longtemps si elle irait voir Mme Feraldi. Elle croyait connaître assez la famille Coromila pour pouvoir prédire que le mariage ne se ferait jamais, et son amitié pour Tolla lui commandait de la détromper. D'un autre côté, le soin qu'on avait pris de se cacher d'elle, la crainte de paraître malveillante ou jalouse, et surtout la perspective du récit douloureux par lequel il faudrait appuyer son opinion, la firent hésiter jusqu'au soir. A la fin, le dévouement prit le dessus. — Je leur raconterai tout, pensa-t-elle. De cette façon, mes souffrances n'auront pas été stériles, et le malheur de ma vie sera le salut de Tolla.

Elle se présenta à dix heures au palais Feraldi. Menico, le bras en écharpe, lui répondit que la comtesse n'était pas rentrée : Lello n'était pas encore parti. Elle revint le lendemain dans la matinée. Cette fois, Mme Feraldi et sa fille étaient véritablement sorties pour entendre une messe d'actions de grâces à la Trinité-des-Monts. La marquise alla voir ses malades, et se consulta, chemin faisant, pour savoir si elle n'écrirait pas à Mme Feraldi; mais il lui répugnait de confier au papier le secret qu'elle n'avait encore partagé qu'avec son confesseur. Elle rencontra fort à point l'abbé Fortunati, et lui demanda son avis. L'abbé était un orateur et un homme d'action, mais une âme scrupuleuse et timorée, peu capable de donner un conseil. Il lui répondit d'agir suivant sa conscience et de s'en remettre à la bonté de Dieu. La pauvre femme, livrée à elle-même, n'imagina qu'un seul expédient pour sortir d'incertitude. Elle résolut de retourner le soir au palais Feraldi pour parler à la comtesse. — Si je trouve encore la porte fermée, se dit-elle, c'est que le ciel ne voudra pas que je les avertisse. Qui sait si Lello n'aura pas assez d'amour et de persévérance pour surmonter tous les obstacles que je prévois?

En rentrant chez elle, elle trouva la carte de la comtesse avec le mot *adieu* écrit au crayon. A neuf heures du soir, elle vit les portes du palais fermées; aucune des fenêtres qui donnent sur la place n'était éclairée. Le portier lui annonça que toute la famille partait le lendemain au petit jour pour Lariccia, et qu'on venait de se mettre au lit. Elle retournait à la maison, lorsqu'elle reconnut dans l'obscurité le beau Lello, courant comme s'il avait des ailes. Il entra dans le palais, et au bout de dix minutes il n'était pas sorti. — Allons, pensa la marquise, c'est sans doute la volonté de Dieu!

Cette soirée fut pour les deux amans la fête de l'amour permis. Lello trouva la famille réunie au jardin, sous les citronniers, autour d'une table antique où l'on avait servi des sorbets à la rose. Le ciel était sans nuages, et la lune répandait sur les larges allées sa chaste et honnête lumière. La brise du sud, humide et tiède, remuait mollement le feuillage, et animait tout le jardin d'une vie douce et indolente. Tous les bruits du dehors s'étaient apaisés, et la petite cloche d'un couvent voisin interrompait seule d'heure en heure cet épais silence qui pèse sur les nuits de Rome. Tous les domestiques, Menico excepté, dormaient sur une terrasse; les oiseaux, bercés par la brise, dormaient sur les branches; les bas-reliefs encadrés dans la façade du palais, les statues du péristyle et les Hermès du jardin semblaient fermer les yeux. Lello s'arrêta sur les marches du palais, et chanta d'une voix pure et sonore le premier couplet d'une romance que Philippe avait écrite pour lui :

Le ciel est bleu, la mer tranquille;
Les Romains couchés par la ville,
La tête au pied d'un mur, dorment profondément;
Et la brise du soir, sur les jardins errante,
Porte des orangers la senteur enivrante
Au cœur de ton amant.

Tolla se leva précipitamment, et courut se jeter dans ses bras. Elle le conduisit à ses parens en voltigeant autour de lui, comme une ombre légère, dans son peignoir de mousseline blanche. En présence du comte, de la comtesse et de Toto, Manuel lui mit au doigt son anneau de fiancée. C'était un petit cercle d'or entouré de turquoises, qu'il avait commandé le matin même dans la via Condotti à l'un de ces artistes en boutique qui sont les premiers bijoutiers du monde. Il prit la main de Tolla, comme pour juger de l'effet de son petit présent, et il la baisa longuement. Tolla, par un mouvement de naïveté sauvage qui fit un peu rougir sa mère, reprit vivement sur sa main le baiser qu'il y avait mis. Toute la soirée se passa dans ces enfantillages qui sont peut-être les plaisirs les plus vifs de l'amour. Les parens de Tolla, témoins muets, mais non pas indifférens, de cette scène charmante, ne songeaient point à contraindre les sentimens de leur fille : ils voulaient attacher Lello, et ils savaient que rien n'attache comme le bonheur. Les deux enfans couraient en liberté dans les allées, ou s'arrêtaient pour écouter le silence, ou marchaient lentement, appuyés l'un sur l'autre, en babillant comme deux pinsons sur la même branche par un beau jour de printemps. Ils se racontèrent plus de vingt fois, sans se lasser ni l'un ni l'autre, les commencemens de leur amour et l'histoire de leurs cœurs pen-

dant les six mois qui venaient de s'écouler. Les projets vinrent ensuite, et Dieu sait combien de châteaux en Espagne ils construisirent et renversèrent pour avoir le plaisir de les rebâtir.

— Nous passerons tous nos hivers à Venise, disait Lello. Je n'y connais personne; nous ne serons pas condamnés à aller dans le monde. Nous vivrons pour nous, cachés dans mon vieux palais, que je veux faire rajeunir.

— Non, répondait Tolla, il faut le laisser comme il est. Les murs sont-ils bien noirs?

— Aussi noirs et aussi curieusement fouillés qu'une dentelle de Chantilly.

— Tant mieux, je ne veux pas qu'on y touche. Ma chambre a-t-elle des vitraux coloriés comme une chapelle? Est-elle tendue de cuir gaufré et doré? Je l'aime comme elle est. Ai-je un grand lit d'ébène à colonnes torses avec des rideaux de damas du temps de Véronèse? Il faut les laisser. Je ne veux pas qu'on cache sous un tapis le pavé de mosaïque.

— Il faudra pourtant bien un tapis pour les enfans. Comment pourraient-ils se rouler sur ces dures mosaïques?

— Vous avez raison, mais je ne supporte pas un tapis neuf. Il faudra trouver dans le garde-meuble quelque vieillerie splendide, un présent du roi de France à notre aïeul le doge, ou un tapis de Smyrne rapporté par notre ancêtre l'amiral. Ils me sauront gré du soin que je prends de leurs reliques, et les vieux portraits de la galerie souriront en me voyant passer.

— Pour la promenade, reprenait Lello, je ferai faire une grande gondole noire aussi triste qu'un catafalque; mais l'intérieur sera garni de satin blanc, comme le nid d'un cygne. Ceux qui nous verront glisser sur le Grand-Canal nous prendront pour des officiers autrichiens qui vont commander l'exercice; ils ne devineront pas le bonheur qui se cache sous cette tenture de deuil.

— Il faudra que Menico apprenne à manier la rame vénitienne; je ne veux pas qu'un valet étranger soit en tiers dans nos secrets d'amour.

— L'été, nous habiterons notre villa d'Albano. Le parc est si grand, que nous ferons notre promenade du matin, à cheval, sans sortir de chez nous.

— Non, votre parc est public, et nos regards seraient épiés par trop de monde.

— Je le fermerai.

— Je vous le défends! Que deviendraient les pauvres gens qui ont pris l'habitude de s'y promener comme des princes, et les petits paysans qui viennent vous voler vos oranges? D'ailleurs je ne vois

pas pourquoi je serais toujours chez vous quand vous ne parlez pas de venir chez moi. Nous passerons notre été à Lariccia.

— Et le parc fermé, où le trouverons-nous?

— Vous serez quitte pour faire entourer de murs le petit bois de quarante arpens.

— Vous oubliez que Lariccia n'est pas à nous. Permettez-vous que j'appelle Toto pour lui demander s'il veut nous donner Lariccia?

— Eh bien! nous n'irons pas à Lariccia. Je vous emporterai dans l'île de Tibère et la mienne, et vous habiterez, malgré vous, mon repaire de Capri. Je parie que vous n'avez pas seulement vu Capri, ignorant que vous êtes? Ah! c'est un beau pays. J'y suis allée une fois, quand j'étais petite, et je m'en souviens comme d'hier. Lorsqu'on est dans le golfe de Naples, on voit une belle montagne blanche, grise, rousse, de toutes couleurs, debout au milieu de l'eau. Tous les rivages de l'île paraissent droits comme des murs, et l'on cherche des yeux une échelle de corde pour aborder; mais il y a une jolie petite marine où l'on débarque sans danger au milieu des pêcheurs en caleçon blanc et en bonnet rouge. Pour arriver à *mes* vignes et à *mon* château, il faut gravir un escalier d'une lieue; mais vous avez de bonnes jambes, n'est-ce pas? La maison est une tour carrée, blanche comme la neige, avec un toit en terrasse et des fenêtres si étroites que le soleil n'ose pas entrer chez nous. Les vignerons habitent à l'entour, dans des cabanes tapissées de pampres roux et de raisins noirs. Nous avons deux grands palmiers devant notre porte : leur ombre grêle se dessine en bleu sur les murs de la maison. Quand j'étais enfant, je les prenais pour des géans, avec leurs panaches. Vous verrez les mûriers que mon grand-père a plantés, et le gros figuier qui est sous ma fenêtre, tout peuplé de nids de tourterelles! Aimez-vous le vin de Capri? Non pas le rouge : il ressemble trop à du vin; mais le blanc, qui exhale ce joli parfum de violette? On en récolte beaucoup sur *mes* terres, et mon crû est le plus renommé de tout le pays. La bonne vie, Lello! et comme nous serons heureux ensemble sur notre rocher, loin de Rome et du monde entier, au milieu de nos braves paysans. Ils nous aimeront : vous apporterez beaucoup d'argent pour les faire riches; moi, je doterai toutes les filles sur mes économies. Croyez-vous qu'une fois que nous serons là, vous avec moi, moi avec vous, et nos enfans autour de nous, nous aurons le courage de nous exiler à Venise pour tout un hiver? Venise doit être triste au mois de novembre : il y pleut à torrens; les brouillards des lagunes me font peur; on ne connaît pas les brouillards dans notre chère Capri!

— Je t'aime, Tolla! nous resterons à Capri toute notre vie.

— L'hiver et l'été, n'est-il pas vrai? Dieu me garde peut-être

encore quinze années de beauté : je ne veux être belle que pour toi.

— Tu es un ange! Rome ne méritait pas de te connaître. Est-ce que la ville entière ne devrait pas être à tes genoux? Je m'indigne quand je pense qu'il y a des jeunes gens assez aveugles pour admirer une Bettina Negri ou une Nadine Fratief. Et ces petites sottes qui ont pu espérer qu'elles te voleraient mon cœur! Elles seront bien punies lorsqu'elles nous verront passer au Corso dans la même voiture, ou galoper côte à côte dans les avenues de la villa Borghèse, ou valser ensemble à l'ambassade de France!

— En ce temps-là, je ne serai plus obligée de baisser les yeux quand vous paraîtrez dans un salon pour vous regarder à la dérobée. J'entrerai fièrement, au bras de mon Lello, les yeux attachés sur ses yeux. C'est ma mère qui sera heureuse de se montrer partout avec nous! Je ne ferai pas plus de toilette qu'à présent; non, je ne veux pas avoir l'air d'une parvenue. D'ailleurs le blanc me va bien, et puis je n'ai jamais aimé les bijoux.

— Les bijoux ne serviraient qu'à cacher quelque chose de votre beauté. Vous n'en porterez jamais. J'excepte cependant les diamans de ma mère. Elle m'a légué une rivière d'un grand prix, mais d'une admirable simplicité. Ne voudrez-vous point porter ces pauvres diamans pour l'amour de celle qui n'est plus?

— Je ferai ce que vous voudrez, Lello. Vous serez mon maître, et vous aurez le droit de me mettre un collier.

— Nous irons à tous les bals, nous serons de toutes les fêtes; j'inviterai Rome à venir dans notre palais assister à notre bonheur. Je voudrais pouvoir vous montrer au monde entier. Nous voyagerons; nous irons en France.

— Quand vous aurez appris le français, mon bien-aimé paresseux! En attendant, je vais voyager seule, demain matin, sur la route de Lariccia.

— Grâce à ce bienheureux choléra, que le ciel confonde!

Tolla lui posa deux doigts sur la bouche :

— Chut! et point de paroles de mauvais augure! Promettez-moi seulement de veiller sur vous, d'éviter soigneusement le danger, d'appeler le docteur Ely au moindre symptôme, d'exécuter aveuglément ses ordonnances, en un mot de conserver votre vie comme une chose qui m'appartient.

— Ne craignez rien, Tolla; je suis sûr de ne point mourir de cette horrible maladie.

— Sûr? Et pourquoi?

— Parce que je mourrai d'amour et d'ennui le jour de votre départ.

— Non, monsieur; le jour de mon départ, vous m'écrirez une longue lettre, et vous n'aurez pas le temps de mourir.

— Oui, certes, je vous écrirai, et par tous les courriers, c'est-à-dire tous les deux jours. Longuement? C'est ce que je ne sais pas encore. Je n'ai pas été jusqu'ici grand barbouilleur de papier, et je pense qu'en amour un baiser en dit plus long qu'une lettre de quatre pages.

— L'amour est un grand maître : il vous apprendra l'art d'écrire. Souvenez-vous seulement que je vous répondrai avec une exactitude judaïque : lettre contre lettre, et page pour page. Mais chut! on nous appelle. Voyez donc quelle heure il est?

Lello regarda sa montre et répondit avec stupéfaction : Minuit! Il croyait causer depuis une demi-heure.

— Déjà! dit tristement Tolla.

— Mais est-ce que vous avez envie de dormir?

— Non? Et vous?

— Moi! il me semble que nous sommes en plein midi, que le ciel est peuplé de soleils, et que c'est offenser Dieu que de s'aller coucher à l'heure qu'il est.

— Mais mon père et ma mère, qui n'ont ni vos vingt-deux ans ni votre amour, ont besoin de quelques heures de repos. Adieu, Lello.

Lello se pencha sur elle pour la baiser au front. Elle s'enfuit en lui criant : Non, pas ici; devant ma mère!

Le comte, la comtesse et Toto embrassèrent Manuel Coromila, comme s'il eût déjà fait partie de la famille. Tolla lui tendit les joues, puis elle lui prit la tête dans ses deux mains, et l'embrassa à son tour. Tout le monde le reconduisit à travers les appartemens jusqu'à la porte du palais.

— Adieu, frère, lui dit Toto.

— Venez nous voir à Lariccia, dit le comte.

— Soignez-vous bien, ajouta la comtesse.

— Vivez pour que je vive, murmura Tolla.

En ce moment, on entendit un sanglot qui semblait sortir d'un instrument de cuivre. Dominique, caché derrière une colonne de marbre cipollin, prenait sa part des émotions de la famille.

V.

Le lendemain, à six heures du matin, l'heureux Lello dormait à poings fermés, lorsque Tolla et ses parens s'embarquèrent dans une grande chaise de poste qui faisait de temps immémorial le voyage de Lariccia. La comtesse et Tolla occupaient le fond de la voiture, le comte et son fils étaient fort à l'aise sur le devant; les domestiques pendaient en grappes à l'entour. Le cuisinier, le marmiton et le palefrenier s'accrochaient de leur mieux au siége du cocher; le camérier

du comte, Amarella et Menico s'empilaient sur le banc de derrière, et le soleil oblique du matin chauffait vigoureusement tous ces visages hâlés.

M[lle] Amarella était cette éternelle Romaine que tous les peintres rapportent dans leurs cartons : grande, belle, large, lourde et médiocrement faite, avec une physionomie fière et stupide qui ne déparait point sa figure. Son vrai nom était Maria, mais elle devait à son humeur aigrelette le sobriquet d'Amarella. Ses parens, pauvres journaliers de Lariccia, lui avaient fait apprendre à coudre; mais c'était elle qui s'était élevée d'elle-même à la dignité de femme de chambre. La nature, qui s'amuse quelquefois à donner à une couturière des qualités d'homme d'état, l'avait douée d'une certaine ambition et d'une remarquable persévérance. Ce qu'elle avait dépensé de ruse pour entrer chez le comte et pour supplanter sa devancière passe toute croyance. M[me] Feraldi racontait avec admiration comment Amarella, peu de temps après son entrée dans la maison, avait eu envie d'un vieux châle en crêpe de Chine, autour duquel elle avait tourné deux ans et demi, et qu'elle s'était fait donner à la fin sans l'avoir demandé une seule fois. Cette patiente fille poursuivait depuis le printemps un nouveau projet qu'elle n'avait encore laissé entrevoir à personne : elle voulait se marier, et elle avait jeté son dévolu sur l'excellent Menico. Le jeune piqueur de buffles avait une beauté mâle et robuste, faite pour séduire une âme paysanne; mais ce qui attirait surtout Amarella, c'était la candeur de ce grand enfant, en qui elle devinait des trésors de tendresse, de dévouement et d'obéissance aveugle. Elle espérait trouver en lui l'idéal de toutes les femmes : un mari qui ferait trembler tout le monde, et qui tremblerait devant elle. Son plan était tracé à l'avance : Menico reviendrait à Rome au mois de novembre; il succéderait au portier du palais Feraldi, qu'on saurait bien faire chasser. Le mariage se ferait en même temps que celui de mademoiselle, peut-être dans six mois, dans un an au plus tard; le comte donnerait une dot; le seigneur Lello, dans l'ivresse de son bonheur, en offrirait sans doute une seconde. Amarella, pour ne point se séparer de son mari, resterait au service de la comtesse. Elle organisait sa vie à l'avance, montait sa maison, prenait une bonne d'enfans et un petit domestique pour faire les courses, et menait le même train que le concierge d'un prince ou le suisse d'un cardinal.

Cependant Menico, la tête appuyée sur l'épaule du camérier, ronflait à l'unisson des roues de la voiture. Sa femme en espérance le pinça familièrement pour le réveiller.

— *Aô!* Menico, Menicuccio, Cuccio! lui cria-t-elle en épuisant tous les diminutifs de son nom, nous voici à Tavolato, et les fiasques sont sur la table.

Tavolato est un cabaret situé sur la route de Lariccia, à deux lieues environ de la porte de Saint-Jean de Latran. Les promeneurs s'y arrêtent, comme à Ponte-Molle, pour vider quelques bouteilles de vin d'Orvieto.

Maîtres et valets descendirent sous une sorte de hangar construit avec des branchages de lauriers-roses. Le cabaretier apporta un pain bis, un fromage de lait de jument et une douzaine de flacons de verre blanc, au large ventre, au col effilé, bouchés à la mode antique par une goutte d'huile et une feuille de vigne, et remplis d'un petit vin blanc, léger, sucré, limpide et joyeux. Tolla s'amusa à déboucher les bouteilles et à enlever avec un petit paquet d'étoupes la goutte d'huile qui ferme le goulot et protége le vin contre le contact de l'air; puis elle remplit tous les verres, excepté le sien, et l'on but en chœur à sa santé. Les douze flacons se vidèrent comme par enchantement, et Menico en prit sa bonne part, quoiqu'il ne bût que de la main gauche. Il trouva même le temps d'engloutir une livre de pain, tandis que Tolla émiettait sa part à une nichée de poussins, accourus avec leur mère sur les pas du cabaretier.

Lorsqu'on remonta en voiture, Menico était de si belle humeur, qu'Amarella crut le moment propice à l'exécution de ses petits projets.

— Il me semble, lui dit-elle, que tu ne détestes pas l'orvieto?

— Les prêtres ne défendent pas d'aimer le bon vin, répondit sentencieusement Dominique.

— En buvais-tu beaucoup à Lariccia?

— Autant que j'en voulais boire.

— Comment l'entends-tu?

— Quand mademoiselle est à Lariccia, elle m'en fait donner tous les soirs.

— Mais quand mademoiselle n'y est pas?

— Quand mademoiselle n'y est pas, je n'ai pas soif.

Amarella partit d'un grand éclat de rire. Elle affectait une grosse gaieté, quand elle ne savait que dire et qu'elle voulait montrer ses dents.

— Tu es un brave garçon d'aimer ainsi mademoiselle, mais je crois qu'elle te le rend bien.

— Est-ce qu'elle t'a jamais parlé de moi?

— Très souvent. Elle dit que tu serais capable de tuer un homme pour elle.

— Un homme! Je tuerais un cardinal!

Amarella fit un signe de croix.

— Mais, reprit-elle, tu dois bien t'ennuyer pendant l'hiver, quand mademoiselle est à Rome et que tu restes seul avec tes vilains buffles?

— Quelquefois, mais je trouve toujours le moyen de me faire envoyer à la ville une ou deux fois dans un hiver.

— Sais-tu qu'ils sont très laids, tes buffles, avec leur peau galeuse, leur grosse tête et leur dos bossu?

— Oui; mais moi, quand je galope derrière eux, la lance à la main, dans une grande plaine nue, en serrant mon cheval entre mes guêtres, il me semble que je suis beau comme un Romain d'autrefois.

— Mais lorsque tu reviens de Rome et que tu as vu tant de palais et d'églises, comment peux-tu encore regarder ce grand désert brûlé par le soleil, sans herbe, sans arbres, sans maisons, où l'on ne rencontre que des aqueducs écroulés et de vieilles ruines de brique? Moi, je trouve cela affreux.

— Horrible! ajouta le camérier, qui se piquait d'avoir du goût.

— C'est que vous avez vécu longtemps à la ville, répondit sincèrement Menico; moi, qui ne sais rien et qui ai passé toute ma vie dans cette grande solitude qui s'étend autour de Rome, j'aime ces plaines brûlées, ce soleil ardent, ces ruines rouges, et jusqu'au chant des cigales, dont les ailes grises viennent quelquefois me fouetter la figure. Quand je suis triste, il me plaît de voir que tout est triste autour de moi.

— Et quand tu es gai?

— Alors c'est autre chose. Je vois des fleurs sur toute la terre, et les masures rouges deviennent plus belles que des églises le jour de Pâques. Comprends-tu?

— Tu regrettais donc tes herbages et tes masures pendant les quatre mois que tu as passés à Rome?

— Non.

— Pourquoi?

— J'étais auprès de mademoiselle.

— Et si mademoiselle t'appelait à Rome pour toute la vie, y viendrais-tu?

— De grand cœur.

— Allons, mon Menico, tu mourras citoyen de la grande ville.

— Peut-être.

— Et tes enfans seront de petits Romains.

— Quels enfans? Je ne me marierai jamais.

Amarella se remit à rire, mais du bout des dents.

— Jamais! C'est tard. Et pourquoi?

— Je n'ai pas le temps.

— Explique-moi cela, je t'en supplie.

— Rien de plus simple. Si j'épousais une femme, je lui obéirais, n'est-ce pas?

— Probablement.

— Eh bien! on ne peut pas servir deux maîtres à la fois.

Tandis que Dominique confessait si naïvement son adoration pour sa maîtresse, la voiture roulait sur la voie Appienne; le Monte-Cavo se rapprochait rapidement, et Tolla, avant de s'engager dans la route qui mène aux jardins et aux parcs d'Albano, jetait un dernier coup d'œil à ces prairies desséchées qui entourent la ville d'une ceinture de tristesse et de désolation. Lorsqu'on suit cette route pendant l'été, on est tenté de croire que la terre d'Italie, partout si belle et si féconde, a été marquée d'un fer rouge autour de Rome, soit pour expier les crimes des empereurs, soit pour effacer les scandales des papes. La route ne traverse que des terrains nus, hérissés d'herbes flétries, divisés par quelques barrières de bois mal équarri, et animés de loin en loin par la présence d'un bouvier à cheval qui chasse une vingtaine de bœufs blancs et de buffles noirs. On rencontre de temps en temps un petit temple dépouillé de ses marbres, un tombeau en ruine, ou les restes d'une villa où les éperviers font leur nid. Mais Tolla prêtait à cette solitude morte la vie, la jeunesse et l'amour qui abondaient dans son âme. La joie dont elle était pleine débordait sur tous les objets environnans, ressuscitait les ruines et faisait reverdir la terre. Elle comprit alors pour la première fois cette fiction des poètes qui prétend que l'amour fait naître les fleurs sous ses pas.

La famille Feraldi traversa à dix heures la grande rue de Lariccia. Vers le même moment, Lello s'habillait pour aller voir Philippe Trasimeni : il avait dormi sans débrider jusqu'à neuf heures et demie.

— Qui t'amène si matin? demanda Pippo en le voyant entrer.

— Le bonheur, mon ami! J'ai passé une soirée comme les saints n'en ont pas souvent en paradis.

— Bravo! Et comme je suis le seul à qui tu puisses sans indiscrétion faire part de ta félicité, tu m'apportes le trop plein de ton âme? Verse, mon ami, verse.

— Ce n'est pas tout. J'ai un conseil à te demander.

— Demandez et vous recevrez. C'est parole d'Évangile.

— Mon cher Pippo, elle est partie.

— Je le sais, mais si c'est sur moi que tu comptes pour la faire revenir...

— Non. J'irai la voir un de ces jours; je l'ai promis à son père. Nous prendrons rendez-vous à Albano. Voudras-tu être du voyage?

— De grand cœur; aujourd'hui, demain, pourvu que je ne sois pas de service.

— Non, plus tard : je ne veux pas faire d'imprudence; mais, en attendant, il faut... Ne te moque pas de moi; j'ai promis de lui écrire.

— Eh bien?

— Par tous les courriers.

— Après?

— A dater d'aujourd'hui.

— Où est le mal?

— Si j'avais déjà reçu une lettre d'elle, je ne serais pas en peine : je lui répondrais paragraphe par paragraphe; mais tu sais combien j'ai peu l'habitude d'écrire, et je voudrais...

— Quoi? me prendre pour secrétaire? demanda Philippe en riant aux éclats. Grand merci! Je te ferai des vers tant que tu voudras, parce que tu n'en voudras pas tous les deux jours, et parce que je tiens pour démontré que tu n'es pas capable d'en faire; mais comme tout homme qui a appris à écrire est capable de faire de la prose, j'espère bien que tu sauras te passer de moi.

— Sans doute, et si tu attendais les demandes pour faire les réponses, tu saurais que je ne veux de toi qu'un simple conseil. Je prendrai le style familier, n'est-ce pas? Je lui parlerai un peu de tout, de l'état sanitaire, des bals, de ce qui me sera arrivé dans la journée, de...

— En deux mots, mon cher, parle-lui d'elle et de toi. C'est le texte invariable de toutes les lettres d'amour, depuis l'antiquité la plus reculée.

— Et puis-je me permettre de la tutoyer? Je lui ai dit *tu*, hier au soir, dans la chaleur du discours; mais peut-être dans une lettre le *vous* serait-il plus de saison?

— Mon cher Lello, le *vous* est une invention des Romains de la décadence. Ce *vous* équivalait dans l'origine à un long compliment, ainsi conçu : « Homme, tu as tant de vertu, de puissance et de gloire, que tu n'es pas un seul homme, mais dix ou douze hommes réunis en faisceau. Agréez mon respectueux hommage. » Tous les peuples qui pensent qu'un homme en vaut un autre, que le maître n'est pas à son domestique comme la dizaine est à l'unité, ont gardé le *tu*. Les premiers chrétiens se tutoyaient, les apôtres tutoyaient le Sauveur, tandis qu'un pair d'Angleterre dit *vous* à son chien, sans doute pour indiquer qu'il le respecte autant qu'une meute entière. Décide maintenant si tu dois dire *vous* à ta maîtresse.

— Non, par Bacchus! Tu es un homme de bon conseil. Adieu, merci; je vais écrire.

Il courut au palais Coromila, s'enferma à double tour dans sa chambre, de peur de surprise, et écrivit en moins de trois heures la lettre suivante :

« Ma chère Vittoria,

« Il n'y a pas à dire, il faut que ce soit moi qui écrive le premier. Eh bien ! soit, puisque cette lettre m'en attirera une de ta main.

« Je me suis demandé si je devais t'écrire en *vous* ou en *tu;* mais il m'a semblé que le *tu* convenait mieux entre deux personnes qui s'aiment. Va donc pour le *tu*.

« Ce soir, c'est le jour de la comtesse Sutri. Il faudra y aller danser, etc. (etc. ne veut pas dire : faire l'amour); mais avec qui dansera-t-on? Avec personne, ou avec des laides, comme la B... ou la M... Si l'on joue, je jouerai, et, moyennant un petit sacrifice de huit ou dix écus, j'assurerai ta tranquillité et la mienne, car tu n'auras pas de reproches à me faire. Baste! Dans ma lettre de samedi, je te rendrai compte de tout.

« On meurt toujours assez gaillardement. Du reste, rien de nouveau depuis hier. On dit qu'il y a eu un cas de choléra dans les environs de Lariccia. Je voudrais que cela fût vrai : la peur qui a chassé monsieur ton père nous le ramènerait incontinent. On parle de deux cas à Frascati.

« A propos de Frascati, j'espère que tu ne fréquenteras pas ce pays-là. Il s'y trouve en ce moment un certain petit homme brun foncé, qui arrive d'Ancône et qui a naguère témoigné pour toi une vive sympathie. Son nom commence par un *m* et finit par un *i*. Je ne voudrais pas que le voisinage fît naître quelque petit amour, qui ferait écrire quelques petites lettres, qui feraient... Mais, allons! je crois que je puis me fier à toi.

« Adresse ta réponse à Manuel Miracolo. J'avais d'abord pensé à Romilaco; mais le pseudonyme serait trop transparent. Je crois que les gens de la poste ne reconnaîtront pas Coromila dans Miracolo.

« Adieu, il est tard; on m'attend dans le cabinet de mon père. Je te laisse : tu peux croire avec quel regret! Mes respects à ta mère et à ton père; j'embrasse Toto. Je ne te presse pas de me répondre sans retard : je suis sûr que la recommandation serait inutile, et c'est dans cet espoir que je me dis pour la vie ton très affectionné et sincère LELLO. »

Les Feraldi dévorèrent en famille cette singulière lettre d'amour, où la pauvreté d'esprit engendrait la froideur, et où la gaucherie se cachait de son mieux sous un air cavalier. Lecture faite, le père haussa les épaules, et dit en souriant : Bavardage d'amoureux! La mère répéta avec une complaisance visible les deux derniers mots : *affezionatissimo vero!* Le frère garda ses impressions pour lui; il savait de longue main que Lello n'était pas un aigle; il avait tremblé

à l'idée de cette correspondance, qui pourrait refroidir le cœur de son futur beau-frère en épuisant ce qu'il avait d'esprit; il savait que les hommes de tout âge sont de grands écoliers qui pardonnent rarement à ceux ou à celles qui leur ont donné des *pensums*, mais, à tout prendre, il n'était pas mécontent du premier *pensum* de Lello.

Tolla était au comble de la joie. Elle ne jugeait point la lettre de son Lello, et comment l'aurait-elle jugée? Elle la baisait, elle la serrait sur son cœur, elle lui parlait, elle l'approchait de son oreille, comme si le papier avait pu lui répondre. Tout lui semblait admirable dans cette chère petite lettre : le papier était d'un beau blanc, l'encre d'un beau bleu, la cire d'une odeur exquise, et le style à l'avenant. Si quelqu'un s'étonne qu'une fille spirituelle, instruite et délicate puisse se tromper à ce point et baiser avec enthousiasme une lettre assez sotte et presque impertinente, je répondrai que c'était sa première lettre d'amour, et qu'une première lettre d'amour est toujours jugée avec indulgence, fût-elle adressée à une duchesse et écrite par un commis-voyageur. Tolla lui renvoya, sans chercher ses mots, une lettre de douze pages, qui était moins une réponse qu'un *post-scriptum* ajouté à leur longue conversation du jardin. C'était un récit détaillé de tous les sentimens qui avaient traversé son cœur durant deux longues journées, la suite de ses pensées d'amour, qui s'enchaînaient l'une à l'autre comme les anneaux d'un collier d'or. La route lui avait parlé de Lello; elle avait entendu son nom dans le bruit des roues de la voiture : arrivée, elle avait parlé de lui à tout ce qui l'entourait, à la maison, au jardin, aux meubles de sa petite chambre, aux vieux arbres, confidens de ses premiers secrets. Le lendemain matin, en attendant l'arrivée de la poste, elle avait poussé jusqu'à Albano, seule, à cheval, par le petit sentier du ravin, pour donner un coup d'œil à la villa Coromila. Elle avait trouvé la porte ouverte à deux battans, comme si la maison eût attendu sa future maîtresse. Jamais le parc ne lui avait paru si beau. Les grands chênes avaient l'air de se ranger au bord des avenues, comme de fidèles serviteurs, pour lui rendre hommage. Elle les avait passés en revue en les saluant de la main. Elle avait rencontré une vieille femme qui ramassait du bois mort; elle lui avait donné de quoi se chauffer tout l'hiver. Deux bambins qui tentaient l'escalade d'un poirier s'étaient enfuis à son approche; elle avait cueilli des poires pour les leur jeter. Elle avait découvert, au fond du parc, à une demi-lieue de la maison, une charmante retraite; c'était un massif de grands buis, de troënes et de lauriers. Il fallait absolument y construire un cabinet de travail. C'était là qu'elle enseignerait le français à son roi fainéant : cette partie du jardin prendrait désormais le nom d'académie de France.

La lettre se terminait par une page entière d'un délicieux radotage d'amour, intraduisible dans une langue aussi précise que la nôtre. C'étaient des superlatifs impossibles, un mélange bizarre d'adjectifs entrelacés, un chaste et pur dévergondage de style, une prose poétique aussi fraîche que la rosée du printemps, aussi sonore que le bruit des baisers, un hymne à la créature où le Créateur n'était pas oublié, l'aveu virginal d'une passion sans tache et d'un bonheur sans remords.

Le croira-t-on? lorsqu'elle relut sa lettre, elle la trouva froide. Elle aurait voulu pouvoir écrire comme Lello.

Voici la réponse qu'elle reçut.

« Rome, 19 août 1837.

« Ma chère Tolla,

« La poste ne donne pas encore de lettres. J'en suis donc à attendre ta réponse à ma lettre du 17 courant; mais, pour gagner du temps, je commence toujours à t'écrire. Si ta lettre m'arrive ensuite, je t'en accuserai réception.

« Il y a un vieux proverbe qui dit: Le diable est plus laid en peinture qu'en réalité. J'espérais qu'il en serait de même de ton absence, et je croyais pouvoir m'y faire; mais je vois bien que le proverbe a menti, car je suis comme un poisson hors de l'eau. J'ai passé hier devant ta maison, et je me suis senti tout mélancolique en voyant les volets fermés. J'ai pensé à nos causeries, à nos promenades, etc. Et tout cela est suspendu! Pour combien de temps? Pour un mois. En vérité, c'est un peu bien long; mais il faut s'y résigner, d'autant plus que ce mois de prudence portera ses fruits dans l'avenir.

« J'espérais aller te voir lundi; mais, si tu veux bien le permettre, nous remettrons la partie à jeudi. D'abord je serai plus libre, et je pourrai rester plus longtemps; puis nous ne saurions avoir trop de prudence, et je crains d'éveiller les soupçons.

« Je voudrais te dire une infinité de choses; mais il vaut mieux les réserver pour notre première conversation, qui sera, je te le promets, longue et bonne.

« Passons à la soirée de la comtesse Sutri. J'y suis allé sur les neuf heures et demie. J'ai fait un whist avec mon oncle le colonel. J'ai perdu une douzaine de fiches à dix sous, et j'ai quitté le jeu vers onze heures. J'ai passé dans le grand salon et je suis tombé au milieu d'une contredanse. Les danseuses étaient la B..., la L..., la D..., et mademoiselle la fille de Mme Fratief. Je restai spectateur indifférent. La générale accourut à moi, dès qu'elle m'aperçut, en criant : « Ah! cher prince! Il faut que je vous raconte ce qui nous arrive : une histoire épouvantable! L'Anglais qui demeure dans notre maison, au-dessus

de nous, prétend qu'on lui a volé un fusil; il a fait venir la police : on a eu l'indélicatesse de fouiller la chambre de mon domestique. J'ai eu beau dire que Cocomero était un honnête homme, que mes gens n'étaient pas capables d'une mauvaise action : vos sbires sont des malotrus. Ils ont retourné le lit de ce pauvre garçon, qui pleurait comme un enfant de se voir injustement soupçonné; mais ils n'ont rien trouvé : j'en étais bien sûre. Croyez-vous que je ferais bien de me plaindre au cardinal-vicaire? » Enfin des jérémiades dont je suis encore assourdi. A ce moment j'entendis les premières mesures d'une certaine valse de ma connaissance et de la tienne; mais comme j'aurais été forcé de danser avec la chère Nadine, je fis la sourde oreille. Mon indifférence fut funeste à la valse : le piano s'arrêta, et l'on ne dansa plus. Mme Fratief partit avec sa fille : elle comptait sur moi pour la reconduire; mais je me contentai de lui faire un profond salut et de dire à son intention la *prière pour les voyageurs*. Ai-je bien fait, mon maître?

« Et maintenant, parlons un peu du choléra.

« Le fléau a complétement disparu dans le Borgo; il règne à la place Montanara et à la via Margutta, et il commence à faire son chemin dans le Corso. J'ai un peu de peur; mais à force de précautions, j'espère échapper. Ne crains rien, et si par accident le courrier arrive un jour sans t'apporter de lettre, ne va pas te figurer pour cela que je suis mort.

« Je termine ici la première partie de ma lettre : si je reçois la tienne après dîner, j'ajouterai un *post-scriptum*. Mes respects à tes parens; embrasse ton frère pour moi. Je suis avec tendresse ton très affectionné LELLO.

« *P.-S.* J'ai reçu ta lettre, et je te laisse à penser si elle m'a été agréable. »

Cette correspondance se prolongea, sans incident notable, jusqu'aux derniers jours de septembre. Tolla écrivait des lettres adorables, et adorait aveuglément les lettres médiocres de Lello. Toto, en observateur froid et judicieux, relevait à part lui dans les lettres du jeune Coromila tous les passages qui pouvaient l'éclairer sur l'état de son cœur ou sur la solidité de son caractère.

Il remarqua bientôt dans le style une fatigue sensible. Le 22 août, Lello, charmé d'avoir pu écrire une longue lettre, s'écriait avec enthousiasme :

« Comment ! je suis au bout de ma feuille de papier ! allons, je vais écrire en travers. Eh bien ! non, j'ajouterai une feuille. De cette façon j'écrirai deux fois plus qu'à l'ordinaire. Te souviens-tu qu'un certain soir je m'accusais de n'être pas grand barbouilleur de pa-

pier? Le fait est que cela a toujours été mon défaut; mais quand j'écris à toi, je ne sais à quoi cela tient, je ne m'épuise jamais, et je trouve toujours du nouveau à te dire. Qui m'expliquera cette énigme? »

Le 14 septembre cette fécondité était bien épuisée. Il écrivait :

« Sais-tu que c'est un supplice terrible que d'improviser une lettre de but en blanc, sans avoir à quoi répondre? Le langage de l'amour est fécond, j'en conviens, mais dans la conversation, et non dans la correspondance. Si tu étais ici, je saurais que dire; mais si je t'écris que je t'aime, c'est chose dite et redite; que je te suis fidèle, c'est chose trop évidente; que je désire ton retour, c'est un sujet tellement rebattu qu'il ne me reste plus qu'à jurer comme un païen en voyant que tu ne reviens pas. Que dire? mon Dieu! que dire?

« Je te dirai premièrement que le choléra... »

Le choléra, comme on l'a déjà vu, tenait une grande place dans cette correspondance amoureuse, et les lettres de Lello pourront servir un jour à l'histoire du choléra de 1837. Lello racontait toutes les phases du fléau en observateur exact, et toutes les émotions qu'il en ressentait, en psychologue sans vanité. Il avait cette naïveté des peuples du Midi, qui ne rougissent ni de leurs terreurs ni de leurs larmes.

« Le choléra, écrivait-il le 24 août, continue sa moisson de chrétiens; on dit qu'hier nous allions un peu mieux : on a vu moins de communions et d'enterremens que les jours passés. Je te confesse que j'ai grand'peur, non que je sois malade, je me sens comme un taureau, mais d'entendre dire : — Un tel jouait hier à l'écarté, on l'enterre aujourd'hui; — une telle était hier à la promenade, elle sera ce soir au cimetière; — tout cela m'a jeté dans une sombre mélancolie. La pensée de ma Tolla me soutient, mais quelquefois elle ajoute à ma tristesse. Je me dis : Serai-je vivant demain pour recevoir sa lettre? la reverrai-je jamais? que deviendra-t-elle si je meurs? Et la mélancolie est si forte, qu'elle m'arrache des larmes. N'y pensons plus; gai! gai!

« Oui, gai! gai! cela est facile à dire; mais il faudrait pouvoir être gai. Une centaine de morts par jour, et des personnes de connaissance : la princesse Massimi, la princesse Chigi, et tant d'autres! »

Une semblable correspondance n'était pas faite pour rassurer la famille Feraldi. La peur du mal donna à la pauvre comtesse une légère indisposition. Dès que Manuel en fut informé, il écrivit à Tolla :

« J'ai appris avec déplaisir que ta mère avait des douleurs d'entrailles. Pour l'amour de Dieu, dis-lui de se soigner, et à la moindre diarrhée fais-lui faire de la pulpe de tamarin pour tisane et de l'eau de riz pour lavement. C'est l'ordonnance du docteur Ely.

« Ce matin j'ai été pris d'une peur affreuse : j'avais des coliques.

J'ai cru sans hésiter à une attaque de choléra, et j'ai demandé de l'eau de riz; mais tandis qu'elle se faisait, mon mal s'est passé, et j'ai envoyé tous les remèdes au diable. »

De tels détails insérés dans une lettre d'amour n'ont rien de choquant en Italie, et Tolla remercia avec effusion son cher Lello de l'intérêt qu'il prenait à la santé de la comtesse.

Toto, qui observait en même temps sa sœur et Coromila, s'aperçut que de jour en jour cette excellente fille s'attachait davantage à son amant, par toutes les craintes qu'il lui avait données et les dangers qu'il avait courus.

Quelquefois, pour faire trève aux pressentimens sinistres, Lello parlait de ses espérances et de ses projets pour l'avenir. Tantôt il offrait à Dieu ses ennuis présens, et lui demandait en échange un bonheur parfait; tantôt il énumérait un à un les plaisirs qu'il se promettait pour l'hiver prochain. Toto aurait voulu qu'il comptât un peu plus sur lui-même, au lieu de s'en remettre à la Providence. « Patience ! écrivait Lello (Toto l'aurait voulu moins patient), offrons nos tribulations à Dieu, et en échange du sacrifice qu'il nous impose, il nous donnera une parfaite félicité. Je me repais déjà de la pensée de ces jours où nous serons heureux ensemble, où ensemble nous remercierons Dieu de nous avoir assistés dans nos besoins et récompensés de nos souffrances. O douce idée ! ! ! »

— Voilà des rêveries bien creuses et des espérances bien vagues, pensait le sage Toto Feraldi.

« Je songe, écrivait Lello, je songe à l'hiver prochain, aux visites que je te ferai dans ta loge à l'opéra, aux réunions choisies où nous nous verrons sans oublier la prudence (trop de prudence ! pensait Toto), aux cotillons, aux contredanses, aux petites jalousies qui naîtront dans ton cœur ou dans le mien, aux journées pluvieuses que nous passerons chez toi, et à tant d'autres belles choses dont l'énumération serait trop longue. »

— Il ne parle pas du mariage ! murmurait intérieurement le frère de Tolla.

Un jour, Tolla lut en pleurant de joie ce passage d'une lettre de Lello :

« Tu peux imaginer ou plutôt tu dois savoir comme un amant s'attache à tout ce qui vient de la personne aimée; mais ce que tu n'imagineras jamais, c'est l'attachement que j'ai pour tes lettres. Sache que j'ai commandé à Castellani une cassette de noyer poli, avec une magnifique serrure qui s'ouvrira avec une clé d'or suspendue à un anneau d'or : le tout me coûtera une vingtaine d'écus, et pourquoi? pour serrer tes lettres, qu'un jour, s'il plaît à Dieu, nous relirons ensemble. »

Toto ne fit aucune objection aux larmes de sa sœur, mais il eût mieux aimé ne pas savoir le prix de la cassette.

Depuis le départ de la famille Feraldi, Lello promettait de faire le voyage d'Albano. Tolla, avertie la veille, monterait à cheval avec sa mère, et l'on se rencontrerait par hasard aux environs du tombeau des Horaces. Malgré les instances de Tolla et l'empressement de Pippo, qui devait être de la partie, ce voyage resta six semaines à l'état de projet. Lello avait peur d'éveiller les soupçons. Il était surveillé par trois ou quatre personnes, et il croyait avoir cent espions à ses trousses. M[me] Fratief et sa fille lui tendirent plusieurs piéges dans l'espoir de lui faire avouer sa correspondance avec les Feraldi; mais il prit si habilement ses mesures, il sut si bien faire l'ignorant, l'*Indien*, comme on dit à Rome, qu'elles n'obtinrent aucune preuve contre lui. Ces petits complots le mirent en fureur. Il écrivait à Tolla: « Cette Nadine! j'ai envie de lui faire la cour, de la rendre folle de moi, et de lui infliger une mystification qui la forcera d'entrer au couvent, pour le moins! Mais non, tu n'aurais qu'à prendre de la jalousie, et puis on jaserait sur moi. » Ses amis et les anciens compagnons de ses plaisirs le savaient amoureux : il n'était plus de leurs parties; mais il se gardait de prononcer devant eux le nom de Tolla. Un jour, son valet de chambre lui remit, en présence de sept ou huit jeunes gens, une lettre de Lariccia. Tous ces jeunes fous lui crièrent à la fois : De qui? de qui? Il répondit, en mettant la lettre dans sa poche : C'est d'un abbé! Il racontait à sa maîtresse, avec une satisfaction visible, ces petits succès de dissimulation : cacher son bonheur est un plaisir italien. Il se cachait aussi de sa famille, mais pour des causes différentes : il avait peur de ses oncles et de son père.

« Je voudrais t'écrire plus longuement, disait-il un jour à Tolla; mais je suis entouré d'espions, mon père me fait appeler à chaque instant, et lorsque je monte chez lui, je n'aime point à laisser sur mon bureau ma lettre commencée. Je jette tout dans un tiroir et je prends la clé dans ma poche. Au moment où je t'écris, je suis enfermé à double tour dans ma chambre, quoiqu'il n'y entre pas un chat; mais on ne saurait trop prendre de précautions. »

— Pauvre garçon! disait Tolla.

— Poltron! pensait Toto.

Les derniers jours de septembre parurent bien longs à toute la maison Feraldi. Lello promettait toujours de venir et ne venait jamais. Il alléguait deux grandes affaires dont il attendait le dénoûment. « Quand vous saurez ce qui m'a retenu, écrivait-il à la comtesse, vous ne regretterez pas le temps perdu. Notre bonheur avance à grands pas, et le jour où nous nous verrons à Albano, je vous porterai de bonnes nouvelles. » Pippo Trasimeni avait écrit de son côté

qu'il lui tardait fort de venir serrer la main à Tolla, mais que Lello se faisait trop tirer l'oreille. Il fondait une sorte d'association de charité, et les convocations, les assemblées, les quêtes et les circulaires prenaient le plus clair de son temps. Il avait l'air de traiter encore une autre affaire avec son oncle le chevalier et son frère aîné, qui était revenu de Venise; mais aucun ami de la famille n'était dans le secret, excepté un Français, monsignor Rouquette, secrétaire particulier du cardinal-vicaire.

Le 29 septembre, à huit heures du soir, on relisait en commun la correspondance de Lello dans la chambre du comte, autour d'un petit feu clairet où Toto jetait de temps à autre une poignée de sarmens. La famille entière, sans excepter Tolla, était en proie à une sorte de malaise qui ressemblait beaucoup à de la tristesse. Le comte relevait tout haut les expressions ambiguës, les phrases équivoques et les symptômes d'indifférence épars dans toutes ces lettres. La comtesse et Tolla prenaient la défense de Lello. Toto ne donnait point son avis, il aurait eu trop à dire; mais il offrait de partir pour Rome et d'aller voir par lui-même ce qu'on pouvait encore espérer. La comtesse ne voulait pas exposer son fils à ce voyage, tant qu'il serait question du choléra; mais ne pouvait-on pas envoyer un homme intelligent et dévoué, par exemple Menico? Si l'on apprenait que Lello avait cédé à l'influence de sa famille, de ses amis ou d'une maîtresse, on verrait à se pourvoir ailleurs. Tolla trouverait des maris à choisir. Elle n'avait que vingt ans et un mois; sa beauté était dans tout son éclat, sa réputation intacte : Lello, en évitant de se compromettre, ne l'avait point compromise. Morandi d'Ancône était venu pour l'automne à Frascati, chez la vieille duchesse Pisani. Peut-être serait-il disposé à reprendre les négociations?

Tolla se récriait à cette seule idée. Elle jurait d'épouser le cloître ou Lello.

Ces débats furent interrompus par l'arrivée du valet de chambre de Lello, qui apportait une longue lettre de son maître. Menico, qui revenait des champs, fut chargé de conduire le messager à la cuisine et de lui faire fête. Tolla déchira vivement l'enveloppe, et lut à haute voix la lettre suivante :

« Grandes nouvelles, ma chère Tolla, et bonnes nouvelles! Je commence à croire que Dieu nous protége et que notre bonheur est assuré. *Te Deum laudamus!*

« Sache d'abord que, moi qui ne songe jamais à rien, j'ai eu l'idée de fonder un grand hospice pour les orphelins du choléra. Cette idée, il fallait la mettre à exécution sans argent, sans local, sans rien! J'ai donc surmonté ma timidité naturelle; je me suis fait actif, remuant et presque effronté. J'ai parlé à trois ou quatre cardinaux;

ils ont soumis mon projet au saint-père, qui l'a approuvé des deux mains. J'ai formé un comité, nous avons organisé des quêtes dans toutes les églises et même dans les maisons. Tu te demandes comment un paresseux tel que moi a pu prendre tant de peine? Tu ne t'étonneras plus de rien quand tu sauras que c'était à ton intention Et comment? On m'avait prédit que cette bonne œuvre attirerait la bénédiction du ciel sur mes fils (entends-tu? mes fils!), et que si je parvenais à mener à fin cette entreprise, j'obtiendrais la chose que je désire le plus ardemment. Figure-toi si je m'y suis mis de tout mon cœur! Et j'ai réussi!... »

— Qu'il est bon! murmura Tolla en s'essuyant les yeux.

— Je n'ai jamais dit qu'il fût méchant, répondit le comte.

— Oui, fais amende honorable, répliqua la comtesse.

— Achevons vite, dit Toto. Ce n'est pas là cette grande nouvelle qu'il nous promet.

Tolla continua.

« La récompense ne s'est pas fait attendre. Tu sais que mon frère s'était amouraché à Venise de la fille d'un petit banquier qui n'est pas même noble. Il jurait de l'épouser, et cette fantaisie mettait mon père au désespoir. Il dicta à mon oncle le colonel une lettre sévère à laquelle mon frère fit une réponse fort impertinente, disant que si l'on ne lui permettait pas le mariage public, il trouverait assez de prêtres pour le marier secrètement; qu'il avait donné sa parole, et qu'il faisait plus de cas de son honneur personnel que de la vanité de la famille; enfin qu'il ne s'effrayait point des menaces, puisqu'on ne pouvait le déshériter de son majorat. Je fus scandalisé, comme tout le monde, du langage de mon frère, et je devinai aisément que s'il persistait à mécontenter la famille, je ne pourrais obtenir de longtemps ce bienheureux consentement auquel nous aspirons. Le cardinal et le colonel me surent gré des sentimens que je témoignais, et ils redoublèrent pour moi les marques de leur amitié. Monsignor Rouquette, cet ami du colonel, dont l'esprit et la gaieté sont si célèbres dans Rome, vint un jour me voir. C'était dans la dernière quinzaine du mois d'août, peu de temps après ton départ. Il me félicita des bons sentimens où il me voyait, et me dit en confidence que la conduite de mon frère pouvait me faire le plus grand tort. Je feignis de ne pas comprendre le sens de ses paroles. — Votre frère, me répondit-il, était destiné de tout temps à une grande alliance, et nous espérions lui voir épouser la fille d'un très riche pair d'Angleterre. S'il avait répondu à l'attente de ses parens et de ses amis, vous, son cadet, qui ne porterez point le titre de prince, vous auriez pu vous marier, suivant votre penchant que je ne connais pas, soit dans une famille princière, soit dans une famille de simple

noblesse, soit avec une riche héritière, soit avec une fille sans dot; mais, si votre aîné se mésallie, vous comprenez que toute l'ambition de la famille se reportera sur vous, et que le prince votre père y regardera à deux fois avant de vous accorder son consentement. Il ne souffrira jamais que cette immense fortune que lui ont léguée ses ancêtres se disperse après sa mort. Or notez que si vous et votre frère vous alliez épouser deux dots de trois ou quatre cent mille francs, pour peu que vos enfans suivissent cet exemple, la branche des Coromila-Borghi serait dans la misère à la troisième génération.

« Je fus frappé de la sagesse de ce raisonnement, et je déplorai amèrement la folie de mon frère, qui portait un si rude coup à nos chères espérances. Je serrai les mains de cet excellent monsignor, et je le suppliai d'user de toute son influence sur mon frère pour l'amener à des idées plus raisonnables. — Vous pouvez m'y aider, me dit-il en souriant. — Et comment, s'il vous plaît? Est-ce au cadet à conseiller son aîné? — Oui, quand le cadet est l'aîné par la sagesse. — Et qui vous dit que je sois plus sage que mon frère? — J'en suis sûr, et je vous connais. Vous êtes assez désintéressé pour épouser une personne sans fortune, mais vous êtes trop gentilhomme et vous avez l'âme trop grande pour vous allier à une bourgeoise.

« J'avouai, en rougissant de l'éloge, qu'il avait dit la vérité. Il reprit vivement :

« — Je ne vous demande pas d'envoyer un sermon à votre frère, vous n'avez ni l'âge ni la tournure d'un prédicateur; mais qui vous empêcherait de lui écrire qu'on se raille de lui dans tous les salons de Rome, que les jeunes gens racontent en riant qu'il est enchaîné aux pieds d'une Omphale bourgeoise, qu'on tourne en ridicule sa constance et ses soupirs, qu'on assure qu'il n'ose pas quitter Venise, parce que sa maîtresse le lui a défendu, qu'il n'a pas le droit de sortir de la ville pour plus de vingt-quatre heures, et qu'il mourrait foudroyé d'un regard, s'il se hasardait à mettre le pied sur la terre ferme? Ajoutez, et c'est chose vraie, que de tous les adorateurs de sa maîtresse, il est le seul qu'elle traite aussi sévèrement. Arrangez tout cela comme il vous plaira; vous êtes homme d'esprit, et je n'ai rien à vous conseiller.

« J'écrivis en sa présence une longue lettre de quatre pages, assez bien tournée : je le dis sans vanité. Mon père me félicita chaudement, et mon oncle le colonel me dit en m'embrassant : — Je me souviendrai de ce que tu viens de faire, et quand tu auras besoin de mon appui ou de ma bourse, compte sur moi. Je lui répondis hardiment que bientôt peut-être j'aurais besoin de son appui. — Je te devine, répondit-il en souriant. Eh bien! je ne m'en dédis pas : compte sur moi!

« Deux jours après le départ de ma lettre, monsignor Rouquette

se mit en route pour Venise. Il vit mon frère, lui prêta de l'argent, l'invita à quelques parties : ce brave monsignor est un bon vivant dans la force du terme. Mon frère trouva tant de plaisir dans sa compagnie, qu'il consentit à le suivre dans un petit voyage à Trévise. Cette promenade devait durer quatre jours : elle se prolongea plus d'une semaine. Chemin faisant, mon frère reçut plusieurs lettres anonymes qui n'étaient pas à l'honneur de sa maîtresse. Un ami sincère, qu'il avait chargé de le tenir au courant des moindres événemens, lui apprit qu'elle allait beaucoup dans le monde, qu'elle était gaie et de belle humeur, mais qu'il ne la croyait coupable que d'un peu de légèreté. Monsignor Rouquette profita d'une boutade de mon frère pour l'emmener à Padoue. Les lettres anonymes les y suivirent. Mon frère écrivit à sa maîtresse, sous l'inspiration de monsignor, une lettre fort sèche où il lui reprochait sa conduite. Elle ne répondit pas, ou la réponse se perdit en chemin. Les deux voyageurs poussèrent jusqu'à Ferrare. Monsignor conduisit mon frère dans un café où il entendit par hasard une conversation qui roulait sur sa maîtresse : on l'accusait de traiter fort bien un colonel autrichien. Précisément ce colonel était la bête noire de mon frère, et peu s'en fallut qu'il ne repartît pour Venise, afin de le provoquer; mais monsignor lui fit entendre le langage de la religion, lui prêcha le pardon des injures, et le conduisit tout doucement de Ferrare à Bologne, de Bologne à Florence, de Florence à Rome, où nos conseils, notre amitié, les remontrances de mon père et les plaisanteries de mon oncle ont achevé ce grand ouvrage.

« Et cette pauvre Vénitienne? vas-tu dire, car je connais ton cœur. Cette pauvre Vénitienne épouse dans huit jours le colonel autrichien que mon frère avait en horreur. Avoue que monsignor Rouquette est un admirable homme : il assure d'un seul coup le bonheur de ma famille, le nôtre et celui d'un colonel autrichien!

« Mon frère a pris en grippe les beautés italiennes; il aspire à se marier en Angleterre; il rêve cils blancs et cheveux roux. Mes parens sont transportés de joie, et mon oncle le colonel m'a répété ce matin même qu'il n'avait rien à me refuser.

« Je patienterai encore un mois ou deux, pour ne point brusquer les choses et pour préparer mon père à ma demande, puis je prendrai mon courage, à deux mains, et j'irai lui dire : — Mon père, si vous m'aimez, souffrez que j'épouse Tolla!

« En attendant, j'ai invité Pippo et mon ami monsignor Rouquette à une promenade qui est irrévocablement fixée au 5 octobre. Nous serons à trois heures précises à la hauteur de la route Torlonia. Si mon étoile me permet d'y rencontrer la plus belle fille de Rome, il n'y aura pas sur la terre un homme plus heureux que ton fidèle

LELLO. »

Après cette lecture, Tolla et sa mère témoignèrent une satisfaction si complète, que ni le comte ni Toto n'osèrent la troubler par leurs réflexions. Tolla attendit le 5 octobre avec une impatience fébrile. Elle eut ces mouvemens vifs, ces traits, ces boutades, ces éclats de voix, ces fusées d'esprit, ces rires brillans et sonores qui sont comme les pétillemens du bonheur. Le grand jour arriva enfin. A dix heures du matin, sa mère la trouva devant une glace, en amazone, manchettes plates et col chevalière; elle essayait un adorable petit chapeau Louis XIII. Elle se mit à table sans dîner, comme les enfans à qui l'on a promis de les conduire au spectacle. Elle pressa la toilette de sa mère et s'impatienta contre Toto, qui n'était pas prêt à deux heures. On partit enfin. Lorsqu'on aperçut au loin le tourbillon de poussière qui enveloppait la voiture de Lello, elle craignit d'être étouffée par les palpitations de son cœur.

La voiture s'arrêta. Lello poussa un petit cri de surprise qui ne manquait pas de vraisemblance. Il descendit, suivi de Pippo et de monsignor Rouquette en habit de ville avec les bas violets. Pippo serra cordialement la main de Tolla, du comte et de Toto, puis il s'empara de la comtesse et ne la quitta plus. Monsignor Rouquette salua gracieusement tout le monde, et s'entretint avec le comte, qu'il avait rencontré quelquefois chez le cardinal-vicaire. Toto se rapprocha de sa mère et de Philippe Trasimeni, pour que Lello fût seul avec Tolla.

Tolla se demandait si elle aurait assez d'empire sur elle-même pour causer avec son amant sans lui sauter au cou. Comment pourrai-je, se disait-elle, entendre sa voix, essuyer ses regards, m'enivrer de ses paroles brûlantes, sans que mon visage, mon geste et tout mon être trahissent mon bonheur?

Elle tomba du haut de son attente lorsqu'elle vit devant elle un jeune homme poli, guindé, compassé, souriant comme une gravure de modes et froid comme un compliment. Il lui parla plus de dix minutes sans sortir des trivialités de salon. La pauvre fille ne pouvait en croire ses oreilles. Elle se demanda un instant si elle rêvait. Enfin elle interrompit brusquement les fadeurs dont elle était excédée; elle regarda son amant jusqu'au fond des yeux, et lui dit sans dissimuler sa colère :

— C'est là ce que tu as à me dire? Voilà les secrets de ton cœur que tu n'osais pas confier au papier et que tu gardais pour notre première entrevue! Tu m'as fait attendre six semaines pour me dire ces belles choses-là! Que crains-tu? qu'attends-tu? Quand oseras-tu m'aimer en face? Va! tu ne m'aimes point! Ton cœur est plus froid que le marbre. Je comprends maintenant pourquoi tu n'as pas voulu venir plus tôt : tu craignais l'instinct infaillible de l'amour vrai. Tu

savais qu'au premier mot de ta bouche je devinerais ta froideur, ma folie et ton indignité!

Elle salua Lello et ses amis, lâcha la bride à son cheval et se lança dans la route Torlonia. Ses parens prirent congé et la rejoignirent en un temps de galop. Manuel Coromila, confondu, atterré, remonta en voiture sans rien comprendre à cette brusque sortie. Il avait étudié pendant huit jours le compliment qu'il ferait à sa maîtresse. Il avait préparé un petit mélange de respect, de tendresse, de prudence, dont il ne doutait pas que Tolla ne fût charmée; mais il avait compté sans la passion.

En rentrant à la maison, Tolla courut à sa chambre et écrivit à Lello :

« Pardonne-moi; j'ai été cruelle : je ne savais ce que je disais. Tu m'aimes, j'en suis sûre, puisque je vis; mais ton abord froid et souriant m'a glacée : ton visage était comme un soleil d'hiver. J'aurais dû comprendre que tu avais tes raisons pour te montrer ainsi. Peut-être la présence de tes amis? Non, puisque c'est toi qui les avais amenés. N'importe, tu avais tes raisons. Je ne les connais pas; mais elles sont bonnes et je les approuve. Tu as ta manière d'aimer, et moi la mienne; ne cherchons pas quelle est la meilleure : aimons-nous. »

Manuel avait amené Pippo par timidité, pour ne pas se trouver seul, après un si long temps, devant la famille Feraldi; il avait amené monsignor Rouquette par poltronnerie. Son nouvel ami avait témoigné le désir d'être de la partie, et il n'avait pas osé lui dire non. La présence de ces deux témoins, dont l'un s'était imposé et dont il s'était imposé l'autre, le condamnait à dissimuler son amour sous des formules de simple politesse. Lello avait cette pudeur, plus commune chez les hommes que chez les femmes, qui n'admet pas un tiers dans les épanchemens de l'amour.

La contrariété qu'il éprouva de voir sa délicatesse si mal appréciée le rendit maussade jusqu'au soir. Il se coucha de bonne heure. Les tempéramens sanguins ont cela de particulier, que la colère les porte quelquefois au sommeil. Le lendemain, il se leva à neuf heures, et écrivit tout d'un trait la lettre suivante :

« Rome, 6 octobre 1837.

« Ma chère Tolla,

« Tu dois comprendre combien il m'a été doux de te revoir et pénible de te quitter; mais ce que tu ne saurais imaginer, c'est combien je suis resté abasourdi de toute cette entrevue. Tu voudras savoir pourquoi? Eh bien! je vais te le dire, dans l'espoir que tu profiteras de mes doux reproches pour te corriger à l'avenir.

« Il y avait tantôt deux mois que nous aspirions à cette bienheureuse rencontre. Elle avait toujours été contrariée : elle s'arrange enfin. Nous arrivons, nous nous voyons, et la première fois que tu ouvres la bouche, c'est pour me reprocher mon indifférence! Tu me dis que je ne suis pas capable d'aimer, que je suis de glace pour toi, au moment même où je souffrais, Dieu sait combien! d'être condamné à te parler avec cette froideur au milieu de tant d'yeux qui nous épiaient. J'enrageais comme un chien de te voir et de ne pouvoir te dire un mot de tant de choses que j'avais sur les lèvres. Tu doutes que je t'aime et tu me le dis en face, tandis que je perds la tête, tandis que tu es ma seule pensée; tandis que je crois t'aimer autant que tu m'aimes, sinon plus, il faut que je t'entende dire que je ne t'aime pas et que je suis de glace! Tu voudrais que je fisse l'amour comme un collégien, à grand renfort de soupirs et de grimaces; cet amour-là est bon pour les nigauds : n'espère pas le trouver en moi.

» J'aime, mais comme on doit aimer, en gardant mon amour au fond du cœur et en ne le laissant voir qu'à celle que j'aime. Quand tu me connaîtras bien, tu verras que tes soupçons étaient injustes, et tu ne voudras plus m'infliger de si pénibles reproches. J'en aurais aussi, moi, des soupçons, si je voulais; mais je connais ton cœur, je compte sur toi, je vis tranquille : pourquoi n'en fais-tu pas autant? Oui, ma chère Tolla, si tu m'aimes, comme j'en suis bien convaincu, ne m'accuse plus de froideur : tu me ferais de la peine.

« Liberté sainte, où es-tu? Pourquoi n'étais-tu pas au milieu de nous? J'aurais voulu, entre autres choses, t'interroger sur un certain alinéa d'une de tes lettres qui demande des éclaircissemens; mais que faire? c'était à chaque instant ou monsignor Rouquette ou Pippo qui tournait les yeux de notre côté.

« Tu m'as dit, et je l'ai encore sur le cœur, que je n'avais pas voulu venir plus tôt. Pourquoi accables-tu un opprimé?

« Je voudrais non-seulement aller à toi, mais rester auprès de toi, vivre avec toi, sans te quitter une minute; mais où veux-tu que je prenne du temps, lorsque je suis forcé d'être toute la journée à la maison auprès de mon père? Il est aveugle, Tolla, et tu dois comprendre combien mes soins lui sont nécessaires. Je n'ai à moi que l'après-midi. Disposes-en comme tu voudras, et si tu me fournis un moyen d'aller à Albano et de revenir en quatre heures, je suis prêt à en profiter.

« Hier je suis rentré un peu tard, mais ce pauvre papa ne m'a rien dit. Presse donc votre retour à Rome!

« Ma santé n'a pas souffert depuis hier. J'ai l'estomac barbouillé, mais cela se passera. Je voudrais bien engraisser un peu : je ne sais si j'y parviendrai.

« Depuis hier soir, je me suis frappé le front plus de quarante fois en me disant : J'avais encore ceci et cela à lui dire! Mais quand je songe aux témoins qui nous observaient, je reconnais que j'ai mieux fait de réserver tout cela pour ton retour.

« Tu me pardonneras cette longue semonce, car tu reconnaîtras que c'est mon cœur qui parle. Fasse le ciel que mes remontrances produisent l'effet que je désire, et que tu cesses d'aggraver par tes reproches la douleur que j'éprouve de vivre loin de toi! Ne doute jamais de l'amour, du tendre amour de ton très affectueux et fidèle

LELLO. »

Cette lettre passa, comme toutes les autres, sous les yeux de la famille de Tolla. Mme Feraldi fut d'avis de proposer une nouvelle entrevue. Toto pensa qu'il valait mieux retourner à Rome. — Je n'espère rien, dit-il, des entrevues qui auront pour témoin monsignor Rouquette, et quant à laisser Manuel aux mains de l'habile homme qui a si bien rompu le mariage de son frère, c'est une imprudence que je ne vous conseille pas. Avez-vous remarqué la figure de ce digne monsignor?

— Je ne l'ai pas regardé, dit Tolla.

— Il a une laideur agréable, dit la comtesse.

— Les lèvres minces, dit le comte.

— Et l'œil mauvais, ajouta Toto. Ou je me trompe fort, ou ce galant homme, cet ami intime du vieux colonel Coromila a commencé contre nous une petite campagne. Nous sommes en force pour nous défendre, mais à une condition : c'est que nous nous transporterons sans tarder sur le champ de bataille. Si l'on m'en croit, nous partirons demain. Le choléra n'est plus à craindre; l'automne tire à sa fin, nous faisons du feu : rien ne nous retient plus à Lariccia, et tout nous rappelle à Rome.

— Il a raison, dit le comte.

— Quel bonheur! dit Tolla. Je le verrai demain!

— Nous emmènerons Menico, dit la comtesse. J'ai appris que Tobie, le portier, s'enivrait et battait sa femme : Menico le remplacera.

— Tant mieux! s'écria Toto. C'est plus qu'un domestique, c'est un ami intelligent et dévoué.

— Et brave!

— Et vigoureux! Les espions des Coromila n'auront pas beau jeu avec lui.

— Et prudent! Jamais une querelle. Il a des bras à assommer un bœuf, et il n'a pas donné un coup de poing de sa vie.

— Te souviens-tu, Tolla, du jour où il avait volé pour toi les abricots du voisin Giuseppe? Le jardinier voulait le battre : il se

contenta de relever ses manches, et le jardinier l'envoya prudemment à tous les diables.

Cet éloge de Dominique fut interrompu comme par un coup de foudre.

On entendit dans la cour de la villa des cris si aigus, que tout le monde se leva en sursaut. Au même instant, Amarella pâle, les yeux hagards, et violemment émue pour la première fois de sa vie, vint annoncer que le cheval de Menico était rentré seul, au galop, la bride sur le cou. Menico était le meilleur cavalier de Lariccia : que son cheval l'eût désarçonné, on ne pouvait le croire. Aurait-il été victime d'un guet-apens? On ne lui connaissait point d'ennemis. Toto sortit en courant, suivi de tous les hommes de la maison et d'Amarella. Ils n'avaient pas fait vingt pas dans le village, qu'ils rencontrèrent un groupe de paysans qui rapportaient sur un brancard le corps de Dominique. Une balle lui avait traversé la tête d'une tempe à l'autre.

Le barbier accourut au bout de quelques minutes. C'était un petit homme jovial. Il déclara qu'il n'y avait rien à faire pour le blessé qu'une bonne bière en bois de sapin : il avait le cerveau traversé de part en part, et il serait froid dans une heure. — Pauvre Menico! ajouta-t-il d'un air guilleret, je voudrais pouvoir te guérir; mais que veux-tu? Je ne suis pas le bon Dieu!

Le corps fut déposé dans une des chambres du rez-de-chaussée. Toto et Tolla refusèrent de le quitter, et voulurent passer la nuit en prières avec le curé de la paroisse. Amarella disparut après la consultation du barbier.

Le frère et la sœur prièrent ardemment pour la vie de Dominique, ou du moins, puisque tout espoir était perdu, pour le salut de son âme. L'idée qu'il allait comparaître devant son juge sans avoir eu un moment de connaissance faisait frémir la bonne Tolla. — Si du moins, disait-elle, Dieu lui permettait de recevoir les secours de la religion et de détester ses fautes!

— Son pouls bat toujours, disait Toto, mais si faiblement qu'on le sent à peine. Pauvre Menico! c'était notre ami le plus ancien.

— Nous avons perdu le bon génie de la maison. Je m'attends à tout désormais. Lello ne m'aime plus!

A quatre heures du matin, le blessé n'avait pas repris ses sens; cependant son pouls battait encore. Tolla, pâle et les cheveux épars, agenouillée devant ce grabat, ressemblait à ces statues de la prière que le sculpteur a prosternées devant les tombeaux des rois. Son frère s'était assoupi; elle-même était plongée dans une sorte de torpeur. Elle n'entendit pas le bruit d'une voiture qui s'arrêtait devant la porte, et elle se leva brusquement sur ses pieds, croyant rêver,

lorsqu'elle vit entrer Amarella suivie du docteur Ely. Amarella avait fait six lieues en trois heures sur le cheval de Menico.

Le comte et la comtesse arrivèrent au bout de quelques minutes. En leur présence, le docteur reconnut l'entrée et la sortie de la balle, situées toutes deux à six centimètres au-dessus de la commissure externe des deux yeux; mais la balle, au lieu de traverser le cerveau, avait circonvenu les os en sous-parcourant la peau du crâne, et l'état du blessé, quoique grave, n'était point désespéré. Lorsque le pansement fut opéré et l'appareil placé, Menico revint à lui. Son premier regard fut pour Tolla, le second pour le curé.

— Aurai-je le temps de me confesser? demanda-t-il d'une voix éteinte.

— Oui, mon garçon, répondit le docteur; j'espère même que tu auras le temps de vivre.

Tous les assistans se retirèrent dans la chambre voisine. Au bout d'un quart d'heure, on les fit rentrer. Le prêtre s'en alla chercher le saint viatique à tout événement. Le blessé paraissait jouir de toutes ses facultés intellectuelles; seulement il était faible et abattu.

Le docteur s'arrêta un instant avec le comte à la porte de la chambre, et ils échangèrent à voix basse les paroles suivantes :

— Savez-vous, demanda le docteur, comment cela est arrivé?

— Non, cher docteur : on l'a trouvé sur la route d'Albano.

— Avait-il des ennemis?

— Nous ne lui en connaissons pas.

— Son père, ses frères, ne sont en guerre avec personne?

— Il est fils unique, et son père est mort il y a dix ans.

— S'il connaît son assassin, pensez-vous qu'il soit disposé à le nommer?

— J'en doute. Vous savez le peu de respect qu'ils ont tous pour la justice.

— Oui, ils aiment mieux se venger que se plaindre, et ils croiraient commettre une lâcheté en invoquant le secours des lois.

— Cependant je vais essayer de le faire parler. Il ne faut pas que ce crime reste impuni.

— Essayez. Il est très faible; il n'aura pas la force de mentir.

— D'ailleurs il vient de recevoir l'absolution : il n'osera pas commettre un péché.

Cette conversation ne fut entendue d'aucun de ceux qui entouraient Menico; mais il arrive souvent que les malades ont l'ouïe d'une sensibilité prodigieuse, et les yeux de Menico brillèrent d'un éclat singulier à ces paroles du docteur : « Ils aiment mieux se venger que se plaindre. »

— Docteur, observa le comte en approchant, ce n'est pas nous qui

ferons l'interrogatoire. La femme de chambre de ma fille ne nous a pas attendus pour le commencer.

Amarella disait à Menico : — Eh bien! mon pauvre garçon, tu as donc des ennemis?

— Tu vois bien que non, puisque tout le monde pleure autour de moi.

— Si je savais quel est le méchant qui t'a tiré un coup de fusil!

— On ne m'a pas tiré de coup de fusil. C'est moi qui suis tombé sur les cailloux.

— Mais comment serais-tu tombé sur les deux tempes en même temps?

— Cela n'est pas plus difficile que de dormir sur les deux oreilles.

— Mais, malheureux, tu avais une balle dans le corps!

— Est-ce que j'avais une balle dans le corps?

— Oui, tu avais une balle dans le corps.

Il répondit en riant doucement : — C'est que j'aurai bu après quelqu'un de malpropre.

— Nous ne saurons rien, dit le comte.

— Il a le cerveau aussi sain que vous et moi, ajouta le docteur. Maintenant je réponds de sa vie.

Amarella poussa un cri de joie.

— De quoi te mêles-tu? lui demanda naïvement Menico. Mademoiselle Tolla, je suis content de ne pas mourir avant votre mariage. Monsieur le comte, j'ai une grâce à vous demander. Quand je serai guéri, voudrez-vous permettre que j'aille vous servir à Rome?

— C'est une affaire arrangée depuis hier, dit Tolla.

— Certes, ajouta son père, je ne veux pas te laisser ici, exposé aux coups du brigand qui a voulu t'assassiner!

— Merci, monsieur le comte. Vous m'avez bien compris.

— Docteur, demanda Toto, ne pourriez-vous nous prêter quelqu'un de vos élèves qui achèverait ce que vous avez si heureusement commencé?

— C'est bien mon intention.

— Je tiendrai compagnie à ce jeune médecin et à mon bon Dominique jusqu'à ce que la guérison soit parfaite. Mon père, ma mère et ma sœur partent avec vous ce matin pour Rome.

VI.

Pour la première fois de sa vie, Tolla quitta la campagne sans regret. Elle se plaignit de la lenteur des chevaux : il lui tardait d'être à Rome. Du plus loin qu'elle aperçut le dôme de Saint-Pierre, elle

battit des mains par un mouvement de joie enfantine qui fit sourire le docteur.

Cependant, si elle avait été en état d'analyser ses sentimens et de se rendre compte de l'état de son cœur, elle aurait reconnu que son bonheur était plus mélangé et sa joie moins tranquille qu'à l'époque de son départ pour Lariccia. Au mois d'août, elle ne craignait que pour la vie de Lello, et cette crainte était tempérée par une confiance aveugle dans la bonté de Dieu : elle aurait cru calomnier la Providence en supposant que le fléau pût frapper son amant. Mais cette malheureuse entrevue, la contenance embarrassée de Lello, la présence de monsignor Rouquette, la dernière lettre qu'elle avait reçue, les observations que cette pièce singulière avait suggérées au comte et à Toto, enfin le coup mystérieux qui venait de frapper le plus humble et le plus dévoué de ses amis, toutes ces circonstance saccumulées jetaient dans son âme un trouble secret dont elle essayait en vain de se défendre. Elle devinait que ce qu'elle avait à craindre, ce n'était plus un de ces malheurs soudains qui viennent directement de la main de Dieu, mais plutôt quelqu'un de ces coups invisibles que dirige la haine ou l'ambition des hommes. Au demeurant, la perspective de piéges à déjouer, de résistances à vaincre, d'obstacles à surmonter, en un mot d'une guerre à soutenir, ne lui faisait pas peur. Elle avait appris dès l'enfance à franchir les barrières, et à ne craindre ni fatigue, ni danger. Cette éducation virile avait aguerri son esprit. — Nous verrons bien, se disait-elle, si un amour honnête ne sera pas assez fort, avec l'aide de Dieu, pour triompher de la haine et de l'intrigue.

En entrant à Rome, la comtesse reconnut monsignor Rouquette, qui descendait de voiture devant le musée de Saint-Jean-de-Latran. Elle le montra au docteur Ely.

— Monsignor Rouquette! dit le docteur.

— Le connaissez-vous?

— C'est un de mes malades; mais, comme il se porte mieux que moi, nous ne nous voyons pas souvent.

— Que dit-on de lui par la ville?

— On dit que c'est un galant homme et un homme d'esprit, qui pourra, si Dieu le veut, devenir plus tard un saint homme.

— Voilà tout ce qu'on dit?

— Tout, répondit prudemment le docteur.

— Alors, cher docteur, dites-moi ce qu'on en pense, car Rome est la ville du monde où ce qu'on pense ressemble le moins à ce qu'on dit.

— On pense que monsignor Rouquette n'est ni jeune ni vieux, ni beau ni laid, ni blond ni brun, ni grand ni petit, ni riche ni pau-

vre, ni prêtre ni laïque, ni honnête ni fripon, ni... Mais pourquoi me forcez-vous à me compromettre?

— Parlez, mon ami, dit vivement Tolla. Cet homme, que j'ai vu il y a trois jours pour la première fois, est venu se jeter au travers de mon bonheur, pour me servir ou pour me perdre. Apprenez-moi, si vous le connaissez, ce que je dois craindre ou espérer.

— Tout, mon cher petit ange, selon qu'il sera pour vous ou contre vous. Vous savez que j'ai la mauvaise habitude de juger les gens sur la physionomie : ce monsignor-là possède une des figures les plus significatives qu'il m'ait été donné d'observer; une vraie tête d'étude. Le front est haut et large, le crâne vaste, le cerveau développé, les yeux petits, ronds et enfoncés; les prunelles d'un bleu aigre et transparent, comme chez les bêtes fauves; les narines ouvertes, mobiles et palpitantes, signe infaillible de passions ardentes et de grands appétits; les lèvres fines, si toutefois il a des lèvres; des dents à tout mordre; un menton court, ramassé, trapu et profondément entaillé par une fossette; le front plissé, les pommettes couperosées et une large patte d'oie épanouie sur chaque tempe. Devinez à quoi je pense en voyant cette figure travaillée, tourmentée et crevassée par un feu intérieur? A la solfatare de Naples. Je flaire un volcan mal éteint, et, Dieu me pardonne! je crois voir la fumée sortir des rides de son front.

— Bravo, docteur! interrompit le comte. On dirait, à vous entendre, que son éminence le cardinal-vicaire a un secrétaire intime venu en droite ligne de l'enfer.

— Je ne sais pas s'il en vient, mais je vous réponds qu'il y va. M. Rouquette est un homme vigoureux de corps et d'esprit, qui, pour son malheur et pour celui des autres, est né dans une étable de village ou dans une mansarde de Paris avec des instincts de prince. Le monde n'a jamais manqué de ces hommes d'action que le sort jette sur le pavé, sans argent, sans naissance, et sans aucun autre instrument d'action que leur intelligence et leur volonté. Ils deviennent, selon les circonstances, illustres ou infâmes; ils font beaucoup de mal ou beaucoup de bien, mais ils ne meurent pas sans avoir fait quelque chose. Soit qu'ils détroussent les passans comme Cartouche, soit qu'ils dévalisent les peuples comme Law, soit qu'ils renversent les trônes comme Marat, soit qu'ils fondent des dynasties, ils ont entre eux une étroite parenté, et ils appartiennent tous à la grande famille des aventuriers. Rouquette est un des cadets de la famille. Au temps des petites guerres du moyen âge, il aurait commandé une troupe de routiers; pendant les luttes de Louis XIV, il aurait obtenu des lettres de marque et commandé un corsaire; au siècle suivant, il aurait inventé quelques mines du Missisipi ou tenu

les cartes dans quelque tripot; sous la république française, il eût été l'orateur de son carrefour et le président de sa section. En 1837, découragé de vivre dans un pays où la paix, la loi, la troupe de ligne et la gendarmerie ont fermé à jamais l'ère des aventures, il est venu à Rome : il aspire aux dignités ecclésiastiques, les seules qui soient accessibles à un homme d'esprit sans naissance et sans fortune. Il choisit dans le sacré collége les deux hommes qui ont le plus de chances d'arriver à la papauté : il se fait secrétaire du cardinal-vicaire, il s'insinue dans la confiance du cardinal Coromila. Sans renoncer aux douceurs de la vie laïque, il porte l'habit ecclésiastique, il obtient le titre de monsignor et le droit de porter les bas violets : prêt à entrer dans les ordres au premier évêché vacant, ou à jeter la soutane aux orties, dès qu'il trouvera une dot à épouser. Habile à tout, capable de tout, obéissant aux événemens jusqu'à ce qu'il puisse leur commander, commandant à ses passions jusqu'à ce qu'il soit assez riche pour leur obéir, il a déjà gagné assez de crédit pour que rien ne lui soit impossible, pas même le bien. Si quelque intérêt proche ou lointain le porte à assurer votre bonheur, comptez sur lui, vous serez heureuse; mais s'il s'avisait de parier que je mourrai dans l'année, ma foi ! je commencerais par faire mon testament. Tout cela entre nous ! ajouta le bon docteur en appuyant l'index sur ses lèvres. Mais ne me dira-t-on pas, à moi qui ai ouvert à cette belle enfant les portes de la vie, quel danger elle craint et quel bonheur elle espère?

La comtesse lui raconta en quelques mots l'histoire des amours de Tolla.

— Je ne vois pas apparaître monsignor Rouquette, dit le docteur.

— Maman a oublié de vous dire que la seule fois que Lello est venu nous voir à la campagne, monsignor Rouquette était avec lui.

— *Diamine!* dit le docteur. C'était son juron favori. *Diamine* est un blasphème anodin qui remplace *diavolo!* comme en français *jarnicoton* remplace *jarnidieu*. — C'est ce Rouquette qui a rompu le mariage de Coromila l'aîné avec une Vénitienne.

— Nous le savons.

— Dans quel intérêt a-t-il fait cela? Pour complaire au prince et au cardinal. Le chevalier ne compte pas. Or le prince et le cardinal s'en iront prochainement rejoindre leurs ancêtres : je ne leur donne pas six mois, et Rouquette est sur le point de perdre un de ses deux papes. Eh bien! mon petit ange, votre affaire ne me paraît pas mauvaise. Quand les deux vieux Coromila n'y seront plus, Rouquette n'aura plus aucune raison de contrarier votre mariage. Ayez seulement six mois de patience et de prudence, et recommandez au beau Lello d'étouffer son feu sans l'éteindre.

Les conseils du docteur furent scrupuleusement suivis. Lello n'avait pas besoin qu'on lui recommandât la prudence. Mme Feraldi se chargea du soin d'organiser le bonheur de ses deux enfans. Lello venait tous les soirs à l'*Ave Maria* passer une heure auprès de sa maîtresse; il courait ensuite dire le chapelet avec sa famille; il s'habillait et allait dans le monde, où il revoyait Tolla. Les jours où Tolla ne sortait pas, il savait, sans se faire remarquer, prélever une heure ou deux sur sa soirée pour causer avec elle.

Ils avaient adopté, dans le salon du palais Feraldi, une embrasure de fenêtre grande comme une de ces chambres que les architectes nous construisent à Paris; ils en avaient fait leur salon particulier, leur domaine inviolable, et comme le sanctuaire de leur amour. Assis en face l'un de l'autre, le coude appuyé sur la fenêtre, ils recommençaient tous les soirs l'éternelle conversation que le genre humain répète depuis tant de siècles sans la trouver monotone. Quelquefois, à bout de paroles, ils gardaient le silence, ce silence des amans qui est le plus doux des langages. Quelquefois, penchés l'un vers l'autre, la main dans la main et les larmes bien près des yeux, ils disaient et redisaient ensemble deux mots où se concentraient toutes leurs pensées et toutes leurs espérances :

— *Lello mio!*

— *Tolla mia!*

«Mon Lello! Ma Tolla! » Il est bien vrai que l'italien est par excellence la langue de l'amour. La voix se repose doucement sur la première syllabe de *mia*, et donne au mot ainsi prolongé toute la suavité d'une caresse.

Lello et Tolla se querellaient quelquefois et ne s'en aimaient que mieux. Ces querelles, toujours suivies du baiser de paix, sont l'assaisonnement du bonheur. Ils s'étaient promis l'un à l'autre que jamais, quels que fussent leurs griefs, ils ne se sépareraient le soir sans être réconciliés.

— Je ne veux pas, disait Tolla, que tu t'endormes sur une mauvaise parole.

— Enfant! répondait Lello, est-ce que je dormirais?

Tolla avait l'âme trop sincèrement pieuse pour ne pas songer au salut de son amant. D'ailleurs un instinct secret l'avertissait peut-être qu'il n'oublierait pas ses devoirs envers elle, tant qu'il se souviendrait de ses devoirs envers Dieu. En plaidant la cause du ciel, elle plaidait la sienne.

Lello n'avait jamais négligé ces obligations de piété extérieure que les lois de Rome rappellent et imposent au besoin à tous les sujets du pape, et que les jeunes gens les plus dissipés accomplissent sans marchander. Il faisait beaucoup plus, au moins en apparence, que la

religion la plus austère ne commande, et il usait des sacremens jusqu'à l'abus; mais Tolla eut fort à faire pour lui rendre les sentimens religieux qu'il professait et qu'il n'avait plus. Elle le tançait doucement, et le priait de mettre ses idées d'accord avec sa conduite. « Tu es, lui disait-elle, un mauvais chrétien d'une espèce singulière. Les autres pensent bien et agissent mal; toi, tu penses mal et tu agis bien. Je ne te dirai donc pas, comme mes confrères les prédicateurs : Conformez votre conduite à votre foi; mais plutôt tâchez de croire à ce que vous pratiquez. »

Comme l'impiété de Lello n'avait rien de systématique et qu'elle tenait moins du scepticisme que du libertinage, elle guérit. Tolla eut la joie de convertir son amant, de détruire l'effet des mauvaises compagnies, et de dissiper au souffle de l'amour les fumées dont il avait le cerveau obscurci. Les deux amans prièrent ensemble, et la prière devint le plus cher plaisir de Tolla. Lello voulut qu'ils eussent le même confesseur. « Il mettra, disait-il, un lien de plus entre nous; nos péchés mêmes seront ensemble. » Tolla accepta le confesseur de Lello.

Jamais le jeune Coromila n'avait été aussi amoureux : il jouissait de son bonheur provisoire sans songer au combat qu'il faudrait livrer pour le rendre définitif. Si parfois au milieu d'un doux entretien l'image de son père, de ses oncles, de ce formidable tribunal de famille, se présentait à son esprit, il fermait les yeux pour ne pas voir. Lorsque Toto revint à Rome, dans les premiers jours de décembre, avec Menico parfaitement guéri, il fut émerveillé de l'harmonie qui régnait entre les deux amans. Tolla s'était fait peindre en miniature pour se donner à Lello. Derrière l'ivoire du portrait, elle avait écrit de sa main : *Aspettando!* « en attendant! » De son côté, Manuel avait passé quarante ou cinquante heures dans l'atelier de M. Schnetz, qui lui avait peint un portrait magnifique, grand comme nature et plus beau. L'artiste avait merveilleusement interprété la beauté de Lello, et mis en relief tout ce qu'il y avait de romain dans sa physionomie. Les deux portraits furent terminés en même temps, quoique les deux amans ne se fussent pas entendus, et le jour où Lello apporta le sien à Tolla, croyant la surprendre, Tolla tira de sa poche sa miniature, encadrée dans un petit cercle d'or.

Quand ils se rencontraient dans le monde, il s'y conduisaient avec la plus grande réserve; ils dansaient rarement ensemble et ne se regardaient qu'à la dérobée. Dans les premiers jours qui suivirent le retour de Tolla, Manuel se trahit un peu malgré toute sa prudence. Il était d'une gaieté folle, et la joie lui sortait par les yeux : sa contenance fut remarquée, et Tolla le pria de veiller sur lui. Alors il s'observa si bien, il fut si froid, si sérieux et si guindé, que toute la ville

se demanda ce qu'il avait. Tolla revint à la charge et ne lui ménagea pas les leçons. Enfin, après quelques oscillations, il trouva son équilibre, et ne ressembla plus ni à une victime ni à un triomphateur.

M[me] Fratief et sa fille épiaient avec une persévérance toute féminine les moindres mouvemens de Lello. A leur grand regret, elles étaient réduites à le surveiller elles-mêmes. Elles avaient perdu leur digne espion, ce pauvre Cocomero. Il avait quitté la maison le 6 octobre, de lui-même, et sans qu'on pût savoir quelle mouche l'avait piqué. Nadine supposait qu'il était retourné à Naples : depuis quelque temps, il paraissait atteint d'une mélancolie qui ressemblait beaucoup au mal du pays. La générale inclinait à croire qu'il s'était enrôlé dans l'honorable corporation des sbires, où l'on ne manquerait pas d'apprécier ses talens. En attendant qu'il daignât donner de ses nouvelles, on l'avait remplacé à la maison par un grand lourdaud du Transtévère, et la générale le remplaçait de son mieux à la ville. Elle ne rencontrait jamais Lello dans le monde sans lui dire : « Attention ! j'ai l'œil sur vous ! » Lello, dûment averti, se surveillait sévèrement, et prenait la générale en horreur.

Elle s'avisa que Lello n'aimait peut-être Tolla que par amour-propre et à force d'entendre dire qu'elle était la plus jolie fille de Rome. « Nous sommes bien sottes, pensa-t-elle, de lui avoir laissé faire cette réputation-là ! » La première fois qu'elle rencontra Tolla, elle lui cria : « Eh ! mon Dieu ! ma toute belle, qu'avez-vous ? Vous êtes toute défaite ! » Le lendemain, dans une autre maison, elle dit à M[me] Feraldi : « Chère comtesse, pensez donc à la santé de Tolla; elle ne se ressemble plus depuis quelque temps ! » Elle allait répétant à qui voulait l'entendre : « Est-ce que la plus jolie fille de Rome est malade ? Elle se fane de jour en jour, et ses parens n'ont pas l'air de s'en douter. Savez-vous qui est son médecin ? » Cinq ou six mères de famille, qui avaient des filles à marier, furent frappées de la justesse des observations de la générale. Elles virent avec les yeux de la foi que Tolla avait les bras maigres et la figure fatiguée; elles le dirent sur les toits, et bientôt il ne fut bruit que du dépérissement de Tolla.

Tolla avait non-seulement cet éclat de santé que les femmes rapportent de la campagne au commencement de l'hiver, mais encore ce je ne sais quoi de radieux, de vivace et de bruyant que le bonheur ajoute à la beauté. Il aurait fallu que Lello fût aveugle pour la croire enlaidie. Il se contenta de sourire tranquillement le jour où il entendit quelques bonnes âmes chuchoter autour de lui :

— Regardez donc la Feraldi. Est-elle passée !

— Pauvre fille! Jaune comme un fruit dans une armoire.

— Les yeux battus.

— Les lèvres molles.

— Il lui reste sa physionomie.

— Oui; si on lui ôtait cela, elle serait presque laide.

Mlle Nadine, de son côté, avait dressé une batterie contre la mère de Tolla. Elle allait disant d'un petit air ingénu qui ne lui seyait pas mal : « Savez-vous que Tolla est bien heureuse d'avoir une mère comme la sienne? Cette Mme Feraldi a tant d'esprit que je l'admire. Ce n'est pas ma pauvre bonne mère qui saura jamais attirer un jeune homme à la maison, le flatter, le séduire, l'engager, le compromettre, et le conduire, les yeux bandés, jusqu'à la porte de l'église! Après tout, ma bonne mère, je t'aime comme tu es, avec ta naïveté sublime. Nous sommes des sauvages du Nord; mais mieux vaut la barbarie qu'une civilisation trop avancée. N'envions pas le savoir-faire des habiles, et gardons la blancheur de nos neiges natales. »

Nadine et sa mère, à force de fréquenter l'église des Saints-Apôtres, acquirent la certitude que Lello venait tous les soirs au palais Feraldi. La générale se chargea d'en répandre la nouvelle avec un commentaire de sa façon. « Que vous semble, disait-elle à toutes les femmes de sa connaissance, d'une mère qui protége de pareils rendez-vous? Quand le prince est entré, la grande porte se ferme, et le concierge, une espèce de brute, n'ouvrirait pas pour un million. Moi, si un jeune homme était admis à faire sa cour à mademoiselle ma fille, je laisserais ma porte ouverte à tout le monde. On ne se cache que pour mal faire. La petite est vraiment à plaindre; elle aime ce garçon; on l'enferme avec lui; le moyen qu'elle se défende? Cependant il est possible que cela tourne à bien. Si le prince s'avançait si loin, si loin, qu'il lui fût impossible de reculer! On ferait parler l'honneur, l'amour, la reconnaissance; ne pourrait-on même pas le contraindre? Toutes les fautes ne sont pas des maladresses, et il y a souvent plus d'habileté dans un quart d'heure d'oubli que dans dix années de vertu. »

Ces calomnies furent colportées bruyamment dans tous les salons de Rome. On les fit sonner très haut, dans l'espoir qu'elles arriveraient aux oreilles de la famille Coromila. Elles furent recueillies précieusement par trois personnes.

La première était Rouquette, qui s'en réjouit.

La seconde était le frère de Lello, qui s'en effraya.

La troisième était le colonel, qui s'en amusa.

Le pauvre cardinal n'eut pas le temps d'apprendre ce qu'on disait de son neveu. Il mourut comme un saint la veille de l'Épiphanie. Rouquette, devenu le commensal et le confident du colonel, remercia intérieurement les alliés inconnus qui secondaient si bien ses projets. Le vieux prince, relégué par ses infirmités au fond de son

palais, n'apprenait que les nouvelles qu'on jugeait à propos de laisser arriver jusqu'à lui. Son fils aîné voulait tout lui dire; il craignait que Lello ne fût véritablement livré aux mains d'une famille d'intrigans; mais Rouquette et le colonel le détournèrent de ce dessein.

— Qu'espérez-vous de l'intervention du prince? lui demanda Rouquette.

— Mon père lui défendra de retourner chez cette fille.

— Obéira-t-il?

— Oui. Mon père a beau être vieux, infirme, aveugle, plus semblable à un mort qu'à un vivant; sa volonté est inflexible, et Lello tremble encore devant lui. Il obéira.

— Soit; je suppose qu'il se montre plus soumis que vous ne l'avez été en pareille circonstance : le prince n'est malheureusement pas éternel. Si Lello consent à oublier pour quelque temps qu'il est majeur et maître de sa personne, il s'en ressouviendra à la mort de son père, et vous ne saurez plus par quel frein le retenir. Gardez-vous d'élever la volonté du prince entre lui et celle qu'il aime; le jour où la mort renverserait la barrière, votre prisonnier vous échapperait, et pour toujours.

— Il a raison, ajouta le colonel. D'ailleurs ton projet nous attirerait des scènes de famille, des larmes, des prières et un débordement de rhétorique dont je bâille à l'avance. Nous agirons quand il en sera temps; rien ne presse.

Mme Fratief, qui était pressée, dit un jour à la chanoinesse de Certeux : — Chère madame! on ne parle dans Rome que de l'esprit d'un de vos compatriotes, monsignor... monsignor... *Ach!* J'ai perdu son nom. Ce monsignor qui a empêché un prince Coromila de se mésallier à Venise...

— Monsignor Rouquette?

— Précisément. Monsignor de Rouquette. Vous qui recevez la fine fleur de la société romaine, dites-moi donc, chère madame, si monsignor de Rouquette a autant d'esprit qu'on veut bien lui en prêter?

— Vous n'avez jamais causé avec lui?

— Je n'ai jamais pu le joindre, et notez que j'en meurs d'envie.

— Si vous étiez assez aimable pour venir prendre le thé ce soir avec moi, je vous servirais monsignor Rouquette entre la première et la deuxième tasse.

— Ah! chère madame, vous êtes ma bonne étoile. Figurez-vous que Nadine et moi nous importunons le ciel depuis quinze jours pour qu'il nous envoie monsignor de Rouquette.

Nadine ajouta d'un petit ton dévot : — Ceci nous prouve, maman, que pour obtenir de Dieu ce qu'on désire, il faut recourir à l'intervention des saints.

Lorsque Rouquette fut en présence de la générale, il devina aux premiers mots un auxiliaire intéressé et compromettant. Il résolut de s'en amuser et de s'en servir.

Elle crut être fort habile en commençant par le féliciter de la cure merveilleuse qu'il avait faite sur le frère de Lello : de l'aîné au cadet, la transition serait aisée; mais Rouquette se défendit énergiquement contre les éloges qu'elle prétendait lui faire accepter. — Ce n'est pas moi, dit-il, qui ai guéri le fils aîné du prince Coromila; tout l'honneur de la cure appartient à Dieu et au bon naturel du malade. La famille Coromila ne périra point par les mésalliances.

— Ah! monsignor, vous me rassurez. On disait que le prince Lello était en grand danger.

— Je vous assure, madame, qu'il se porte le mieux du monde.

— L'air des jardins Feraldi est dangereux le soir, et les pauvres cœurs y prennent la fièvre.

— Dieu a fait l'homme plus robuste que la femme, et il arrive que l'un reste en santé, tandis que l'autre tombe malade.

— L'église a bien raison de défendre les jugemens téméraires. L'homme est si prompt à accuser son prochain! On parle quelquefois de sermens échangés, de promesses de mariage, d'anneaux passés au doigt, de portraits donnés et reçus, quand il n'y a peut-être rien de vrai que quelques baisers.

— Le monde est encore plus méchant que vous ne croyez, madame. On va souvent jusqu'à inventer des histoires de mariage secret.

— Vraiment!

— De promenade nocturne en tête à tête.

— A pied?

— Mieux, madame; en voiture.

— Je n'avais jamais entendu conter pareille chose!

— Avez-vous entendu parler d'un père et d'une mère complices d'un mariage clandestin et forcés de cacher la grossesse de leur fille?

— On dit cela?

— Souvent, madame, tant il y a de méchanceté en ce monde! Mais les hommes de bon sens laissent tomber ces calomnies.

— Je ne les laisserai pas à terre, pensa la générale.

— Elle les ramassera, se dit Rouquette.

La chanoinesse vint se mêler à la conversation. — Vous parliez mariage? demanda-t-elle à Rouquette.

— Hélas! madame, répondit-il, de quoi parlerait-on dans un pays où l'amour, et par conséquent le mariage, est le seul intérêt de la vie après le salut?

— On dit que votre compagnon de voyage épouse la fille d'un lord catholique?

— On l'espère. Si les négociations réussissent, le mariage se fera à Londres au mois de mai.

— Est-ce à Londres aussi, demanda en souriant la chanoinesse, que vous comptez marier Lello?

— Qui sait?... Certes, si j'étais à sa place, je chercherais une femme partout, excepté à Rome.

— Pourquoi? Vous pouvez parler hardiment : tous les Romains sont partis, et ce n'est ni la générale ni moi qui irons vous dénoncer.

— Oh! madame, je n'ai rien contre les Romains ni contre les Romaines; mais à mes yeux Rome est le pays du monde où les hommes mariés ont le moins d'avenir. A Paris, à Pétersbourg, à Londres, l'homme qui se marie épouse toute une armée de protecteurs, d'amis, de partisans, qui s'engagent par contrat à le faire parvenir. A Rome, il épouse une femme et rien de plus. Il y a tels mariages qui vous donnent en France la croix et une place de préfet, en Angleterre la députation, en Russie...

— En Russie, ajouta vivement la générale, une clé de chambellan, la noblesse de deuxième classe, des croix, des pensions, des places, la faveur, la fortune, et tout.

— Vous voyez bien, mesdames, que Rome est le patrimoine des célibataires, et que les hommes mariés doivent chercher fortune ailleurs.

— La France, dit la générale, est un pays sans avenir. Ces messieurs de 1830 ont tout mis sens dessus dessous, les lois et les pavés. Qu'est-ce qu'un député? Un homme qui n'a pas même d'uniforme! On parle des pairs de France : ont-ils seulement le droit de bâtonner leurs gens? L'aristocratie est tombée bien bas, depuis la suppression du droit d'aînesse.

— Le droit d'aînesse s'est conservé en Angleterre. L'Angleterre est encore bonne.

— Oui; mais combien trouvez-vous de familles catholiques dans la noblesse anglaise? On les compte, cher monsignor, on les compte. Vous avez eu le bonheur de découvrir un beau parti dans cette petite élite du royaume, raison de plus pour n'y en pas chercher un second.

— Reste donc la Russie. Par malheur, elle est schismatique.

— Schismatique, monsignor! La Russie n'est pas schismatique. Jamais on n'a dit que la Russie fût schismatique. Il y a des schismatiques en Russie, j'en conviens, mais beaucoup moins qu'on ne pense. Est-ce que toute la Pologne, sans aller plus loin, n'est pas catholique? L'empereur est le plus tolérant des hommes; il est le père de

tous ses sujets, sans distinction : on ne l'a jamais accusé de favoriser les schismatiques. Que mademoiselle ma fille arrive demain en Russie, soit avec sa mère, soit avec son mari, sera-t-elle moins bien reçue à la cour, parce qu'elle est catholique? Dites, madame la chanoinesse, si le marquis votre frère a dû se faire schismatique pour arriver aux premières dignités de l'empire?

— On m'a conté, reprit modestement Rouquette, qu'en Russie les filles ne recevaient que le quatorzième de l'héritage de leurs parens.

— Distinguons, cher monsignor. En effet, elles n'héritent que du quatorzième lorsqu'elles ont des frères; mais une fille unique, comme Nadine par exemple et tant d'autres héritières, ne partage le bien de ses parens avec personne.

— Au reste nous avons à Rome des jeunes gens assez riches pour prendre une fille sans dot.

— Bien, monsignor! Vous êtes un homme antique. Vous ne donnez pas, vous, dans le travers ridicule des hommes d'aujourd'hui! Je ne connais rien d'impatientant comme cette question : « Qu'a-t-elle! » Eh! mes chers messieurs, ma fille a ce qu'elle a : épousez-la pour elle, ou je la garde. Je vous dirai le lendemain du mariage si elle est sans un sou ou si elle a dix millions.

A ce chiffre de dix millions, Rouquette prit un air si respectueux que la générale se persuada qu'il était dupe. — Décidément, madame, dit-il en terminant, je crois que si je m'appelais Manuel Coromila, je choisirais ma femme en Russie. Par malheur je ne suis rien, qu'un homme de bon conseil.

— Il va travailler Lello! se dit la générale ivre d'espérance.

— Elle court perdre les Feraldi, pensa Rouquette en la voyant sortir.

Huit jours après, il n'était bruit que du mariage secret de Lello et de Tolla. On citait le jour, l'heure, la chapelle, le prêtre et les témoins. Ces détails d'une précision inquiétante émurent le frère de Manuel : il lui demanda s'ils étaient vrais, et ne voulut croire ses dénégations que lorsqu'elles furent confirmées par Rouquette.

Tolla n'ignora pas longtemps les calomnies que la Fratief avait mises en circulation. Un matin que M[me] Feraldi réunissait chez elle quelques jeunes filles de la société et quelques amis de Toto pour répéter ensemble une mazurka, les deux cousines de Tolla vinrent la féliciter de son mariage.

— Quel mariage? demanda-t-elle en rougissant jusqu'aux yeux.

— C'est bien mal à toi, Tolla, de n'en avoir rien dit à tes bonnes cousines!

— Ah! ah! ah! qu'elle est étonnante avec son air étonné!

— Nous n'aurions pas dû être les dernières à apprendre ton bonheur.

— Figure-toi que j'arrive dimanche dans une maison : la première chose qu'on me dit, c'est que tu es la femme de Lello. Moi, je me mets à rire et je trouve la plaisanterie assez neuve. Je sors, je rencontre Bettina Negri et sa mère à la porte d'une église; elles m'arrêtent pour me dire : « Eh bien! vous avez un nouveau cousin! — Bah! est-ce que ma tante Feraldi est accouchée? — Non, mais Tolla s'est mariée avec Lello. » Enfin hier maman reçoit la plus drôle de lettre du monde. On lui écrit de Forli : « Votre nièce est mariée, nous le savons; il n'est pas question d'autre chose dans la ville : contez-nous donc les détails de l'aventure! »

Tolla resta muette d'étonnement : après avoir pris tant de soin pour cacher son amour, elle se voyait la fable de la ville et de la province.

Toto vit d'un coup d'œil que tous les témoins de cette scène avaient déjà entendu parler de ce prétendu mariage, et qu'ils y croyaient. Il se hâta de répondre pour sa sœur : — On vous a trompées, mes chères cousines, et si l'on répète devant vous cette sotte invention de nos ennemis, vous pourrez répondre hautement que Tolla n'est pas mariée.

Tolla ajouta avec une indignation mal contenue : — Et qu'elle n'est pas fille à accepter la honte d'une semblable union, et qu'elle méprise un bonheur clandestin, et qu'elle ne voudrait pas d'un roi même à ce prix, et qu'elle ne s'avilira jamais au point d'accepter la main d'un homme qui craindrait de l'épouser à la lumière du soleil et à la face de tous!

Les deux cousines s'excusèrent à qui mieux mieux.

— Pardon, dit Philomène, je ne voulais pas te chagriner; mais comme tout le monde parle de ce mariage, je croyais... Pardon...

— Mais es-tu simple, dit Agate, de pleurer pour si peu de chose! Et quand cela serait vrai! Les mariages secrets sont aussi bons que les autres, du moment où le prêtre y a passé, et ils sont bien plus amusans!

Le soir, Lello vint avec Philippe. Ils trouvèrent Tolla tout en larmes, et elle leur raconta ce qu'elle avait appris.

— C'est une invention de la Fratief, dit Lello. Il y a huit jours que cela court la ville. Mon frère m'en a parlé.

— Et qu'as-tu répondu? demanda Tolla.

— J'ai répondu que la voix publique avait menti, et que je n'aurais pas fait un tel pas sans consulter mes parens.

— Tu ne lui as rien dit de nos engagemens? Il serait peut-être temps d'en instruire ta famille.

— Mon cher amour, mon père est plus mal que jamais depuis la mort du cardinal. Si par hasard on l'avait prévenu contre nos projets, la déclaration que j'ai à lui faire pourrait lui porter un coup terrible. Ne vaut-il pas mieux attendre que sa santé soit raffermie, si tant est qu'il puisse guérir?

— Attendons, dit Tolla. Je me boucherai les oreilles pour ne pas entendre les calomnies de nos ennemis.

— Faites mieux, ajouta Pippo. On vous accuse d'êtres mariés secrètement. A votre place, je voudrais donner raison à ces chers accusateurs. Voulez-vous que je vous trouve un prêtre? Je serai votre témoin avec quelque ami sûr et discret. Supposé que la chose transpire, personne n'y croira. La nouvelle est usée : elle date de huit jours. D'ailleurs est-ce qu'on croit jamais la vérité?

— Qu'en penses-tu, Tolla? demanda Manuel.

Tolla lui répondit d'une voix ferme et décidée : — Mon ami, hier peut-être j'aurais dit oui. Après la scène de ce matin, je me mépriserais moi-même, si j'étais capable d'accepter. Nous attendrons.

Manuel et Philippe restèrent au palais Feraldi jusqu'à minuit. Le lendemain, on racontait dans Rome que Tolla et Lello étaient sortis ensemble à la brune. Une personne digne de foi les avait reconnus dans les allées du Pincio, appuyés tendrement l'un sur l'autre. Un second témoin les avait rencontrés en carrosse à cent pas de la porte du Peuple; un troisième les avait surpris dans une petite voiture basse sur la route qui mène à l'église Saint-Paul; un quatrième les avait aperçus à cheval sur la route d'Albano. Un autre ne les avait pas vus, mais il avait fait parler le cocher qui les conduisait tous les soirs. Ces témoignages, qui auraient dû se détruire, se confirmaient l'un l'autre. On aimait mieux croire à l'ubiquité de Tolla qu'à son innocence. Une ligue redoutable se forma contre elle. Toutes les mères qui l'avaient enviée, toutes les filles qui l'avaient jalousée, tous les jeunes gens qui l'avaient désirée, s'enrégimentaient sous les ordres de la Fratief. Les amis qui pouvaient la défendre, comme la marquise, Pippo, le docteur Ely, étaient accablés par le nombre. La pauvre fille apprenait tous les jours quelque nouvelle calomnie : elle s'en consolait en la racontant à Lello, qui promettait de lui payer en bonheur tout ce qu'elle avait à souffrir.

Dans les derniers jours de janvier, les consolations de son amant lui manquèrent. Le vieux prince entrait dans son agonie, qui dura près de trois semaines. Lello, cloué au chevet de son père, trouvait à peine le temps d'écrire tous les jours un billet à Tolla. Elle n'avait plus personne à qui confier ses ennuis : pouvait-elle apprendre à sa mère toutes ces calomnies, où sa mère était plus maltraitée qu'elle-même?

Elle s'associait à la douleur de Lello, et quoiqu'elle n'eût jamais vu le prince Coromila, elle le pleurait comme un père. Elle ne songea pas un seul instant que la mort de ce vieillard assurait son mariage. Le prince mourut. Tolla fut trois ou quatre jours sans aller dans le monde : elle se sentait incapable de retenir ses larmes. Le monde murmura. Si on l'avait vue sourire et valser, on aurait poussé les hauts cris; on aurait dit qu'elle triomphait de la mort du prince.

Lello, toujours prudent, lui écrivit le lendemain des funérailles de son père : « J'apprends qu'hier soir on a remarqué ton absence au théâtre. Que cela te serve de leçon pour l'avenir. »

C'était Mme Fratief qui avait pris la peine de courir de loge en loge à la recherche de Tolla : « Avez-vous vu Tolla? — Non. — Comment n'est-elle pas ici? elle qui adore la musique de Bellini! J'avais quelque chose à lui dire. Je vais passer chez elle après le spectacle; mais j'y pense! je ne la trouverais pas. Elle a quelqu'un à consoler. »

On savait cependant que Lello passait la soirée en famille.

Pour excuser sa douleur, Tolla dit qu'elle était malade. Cela n'était qu'un demi-mensonge : la pauvre fille succombait à l'excès de ses ennuis. Ses ennemis la prirent au mot, et glosèrent sur sa maladie.

La jeune Nadine disait ingénument à toutes les filles de son âge : « Tâchez donc de savoir quelle est la maladie de Tolla. Ma mère la sait, mais elle ne veut pas me le dire. Il paraît que c'est une maladie que les jeunes filles n'ont jamais, dont on ne meurt pas, mais qui dure bien des mois. »

En apprenant cette nouvelle invention, Tolla guérit de colère : elle sentit ses forces doublées; tout son être s'exalta, toute son énergie se tendit. Elle retourna dans le monde, courut les théâtres, les bals, les soirées, dansa des nuits entières, fatigua ses valseurs, soupa à quatre heures du matin, but du vin de Champagne, oublia sa pelisse en sortant du bal, commit imprudence sur imprudence, et prouva une santé de fer.

Sa réputation n'y gagna rien. Les uns disaient : « C'est pour mieux cacher *son état*. — Mais, s'écriait la marquise Trasimeni, elle a une taille à prendre dans la main! Croyez-vous qu'elle puisse laisser *son état* à la maison? »

D'autres allaient chuchotant : Elle ne se ménage pas assez pour une fille qui relève de maladie. Un plaisant remarquait la coïncidence de la mort du prince et de la retraite momentanée de Tolla. « Les Coromila se conservent bien, disait-on. S'il en meurt un, vite il en naît un autre. Coromila est mort, vive Coromila! »

Mme Fratief, en voyant valser Tolla, disait charitablement à ses

voisines : « La malheureuse ! elle veut donc tuer deux personnes à la fois ! »

Cependant Lello s'était laissé conduire à la villa d'Albano, où ce qui restait de la famille se retira pendant quinze jours pour cacher sa douleur et pour l'oublier. On chassait, on faisait de grandes cavalcades et de longs repas. Rouquette organisa savamment cette vie oisive, décente et plantureuse. Lello eut le temps, non pas d'envier, mais d'entrevoir les douceurs de la vie de garçon. Cependant le voisinage de Lariccia, les souvenirs de l'été dernier, peut-être même l'oisiveté, la solitude et la bonne chère ravivèrent son amour pour Tolla. Un soir, en sortant de table, il lui écrivit : « Je te l'ai dit cent fois, mais je veux te l'écrire, parce que les écrits restent : je t'aimerai toujours, et je saurai mourir plutôt que d'oublier un ange tel que toi. Dieu voit mon cœur, et en sa présence je te jure une fidélité éternelle. »

— Comme il m'aime ! s'écria Tolla lorsqu'on lut cette lettre en famille.

— Voilà un écrit précieux, ajouta Toto. Ne le perds pas, ma fille. Si, après un pareil serment, il refusait de t'épouser, le pape l'y forcerait.

Les Coromila revinrent à Rome au commencement de mars, et Lello reprit sa place à la fenêtre du palais Feraldi. Après un mois d'un bonheur presque parfait, malgré le déchaînement de la haine et de la calomnie, il se montra triste et préoccupé.

— Qu'as-tu ? lui demanda Tolla en le regardant jusqu'au fond de l'âme.

— Rien. Des ennuis de famille.

— Tu as tout déclaré à tes parens ?

— Non.

— Ils t'ont parlé de moi ?

— Non.

— Quels ennuis peux-tu avoir ? Tu es majeur, libre, maître absolu de tes actions, riche…

— Moins que tu ne penses.

— Tant mieux ! Je voudrais que tu n'eusses rien ; je serais sûre d'habiter notre petit domaine de Capri. Te souviens-tu de Capri ? Voyons si tu as profité de mes leçons de géographie ! Capri est bornée au nord par l'amour, à l'est par la fidélité, à l'ouest par beaucoup d'enfans… Ton père t'a donc déshérité ?

— Peu s'en faut

— Quel bonheur !

— Il a laissé un fidéicommis à mon oncle.

— Le joli mot ! Il veut dire ?…

— Que par suite d'un ordre secret de mon père, dont le testament ne dit pas un mot, et dont l'exécution est confiée à mon oncle, mon frère aîné sera cinq fois plus riche que moi.

— Ainsi, mon pauvre ami, tu n'auras peut-être pas plus de deux millions?

— Peut-être.

— Alors, viens à Capri; je te promets pour cent millions de bonheur!

Lello mentait, et l'argent n'était pour rien dans sa tristesse. Son père n'avait fait ni fidéicommis, ni substitution; il avait légué au chevalier une terre magnifique qui devait naturellement se partager entre les deux frères après la mort de leur oncle.

La vraie cause du chagrin, de l'embarras ou du remords de Lello, la voici.

Le fils aîné du vieux Louis Coromila, devenu prince depuis la mort de son père, avait terminé les négociations relatives à son mariage; son départ était fixé au 30 avril. Il devait s'embarquer à Civita-Vecchia pour Marseille, traverser la France, séjourner à Paris, arriver à Londres pour les fêtes du couronnement de la reine Victoria, et revenir avec sa femme par la France, la Belgique, l'Allemagne et la Lombardie. Tous les jours on travaillait devant Lello à compléter, à préciser et à embellir ce séduisant itinéraire. Le chevalier et Rouquette ne s'occupaient pas d'autre chose, tandis que le jeune prince enrégimentait sa suite et commandait sa livrée. Toutes les tables de la maison étaient couvertes de grandes cartes routières; on voyait des guides étalés sur tous les meubles. A chaque repas, Rouquette s'étendait complaisamment sur la description des plaisirs de Paris. Le chevalier répliquait par le tableau des magnificences de la cour de Londres. Le prince, quoiqu'il dût se faire habiller à Paris, commanda à Rome son habit de cour, dont Lello rêva plus de trois nuits. Rouquette était du voyage; il eut aussi de longues conférences avec son tailleur. Ni le chevalier ni le prince ne firent aucune proposition à Lello; mais on démontrait devant lui que cette longue odyssée ne durerait pas beaucoup plus de deux mois. Le chevalier plaisantait légèrement sur l'esprit casanier, sur les animaux à coquille et sur les souriceaux qui n'osent sortir de leur trou. Le prince se promettait de savourer bien mieux les douceurs de la vie domestique après un temps de voyages et d'aventures.

Ces plaidoiries indirectes se prolongèrent jusqu'aux premiers jours d'avril. Peut-être la famille aurait-elle perdu son procès, si Tolla avait eu un grain de coquetterie; mais le bonheur de Lello était trop pur et trop égal pour qu'il s'effrayât d'une absence de deux mois.

Sur ces entrefaites, Morandi fit écrire à la comtesse qu'il avait vu sa fille à Lariccia vers le milieu du mois de septembre, qu'il l'avait trouvée plus belle que tous les portraits qu'on lui en avait faits, et que si Tolla n'avait refusé sa main que par crainte de quitter Rome, il était prêt à déserter Ancône pour la capitale.

Victor Feraldi voulait qu'on fît lire cette lettre à Lello; Tolla s'y opposa formellement. « Une semblable confidence, dit-elle, aurait l'air d'une menace. » Cependant la jalousie serait venue fort à point pour aiguillonner l'amour de Lello, et pour ramener son esprit, qui s'égarait à chaque instant vers la France et l'Angleterre.

Tolla s'en doutait si peu, qu'elle employait une partie de ses soirées à lui apprendre le français. Les progrès n'étaient pas rapides : le professeur et l'élève s'embrouillaient à qui mieux mieux dans la conjugaison du verbe *aimer*. Quelquefois, pour faire trêve à la grammaire, elle ouvrait un livre français, le lui mettait sous les yeux, et le contraignait doucement à épeler, à lire et à traduire. A la fin de la leçon, l'écolier reconnaissant embrassait son dictionnaire. Un soir, ils lurent ensemble la fable des *Deux Pigeons*. Quand Manuel eut achevé laborieusement le mot à mot, Tolla lui ôta le livre des mains et traduisit la fable entière en vers libres ou plutôt en prose cadencée; sa voix, sonore et brillante, avait je ne sais quoi de doux, de tendre et de profond. Lello regardait voler ses paroles harmonieuses; il croyait voir cette filleule des fées qui n'ouvrait jamais la bouche sans laisser tomber des perles et des émeraudes. Lorsque Tolla lui prit la main en traduisant ces beaux vers,

Amans, heureux amans, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines!
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau :
Tenez-vous lieu de tout; comptez pour rien le reste!

Il baissa la tête et fondit en larmes.

Le matin même, en sortant de la messe, son oncle lui avait dit :
— J'ai un remords.

— Vous, mon oncle!

— Oui. Je suis un mauvais parent. Ton frère va partir pour Londres, et je reste à Rome, au lieu de l'accompagner. Je sacrifie mes devoirs à mes habitudes.

— Votre conscience est trop scrupuleuse. Est-ce que mon frère a besoin qu'on le mène par la main? N'est-il pas assez grand pour se conduire lui-même?

— Oui, parbleu! S'il allait là-bas pour son plaisir, je resterais ici pour le mien, et je me contenterais de lui souhaiter un bon voyage;

mais il part pour se marier, et je rougis de penser que l'héritier de la plus grande maison d'Italie s'en ira à l'église sans un père, sans un oncle, sans un frère, et seul de sa famille, comme un enfant trouvé. Si j'avais seulement dix ans de moins, je ferais mes malles.

— Mais, mon cher oncle, vous vous portez bien, Dieu merci! et vous n'êtes aucunement cassé. D'ailleurs Londres n'est pas si loin, et l'on peut voyager à petites journées.

— Eh! crois-tu bonnement que ce soit le voyage qui m'épouvante? Non, non; je n'ai pas peur d'une ou deux traversées sur un bon bateau, et de quelques centaines de lieues en chaise de poste. La belle affaire pour un homme bâti comme moi! Ce qui me tuerait, mon ami, ce sont les plaisirs.

— Les plaisirs!

— Oui, les plaisirs. Tu es né à Rome, et tu n'as jamais quitté cette terre de bénédiction; tu ne peux donc pas te faire une idée de la vie dévorante qu'on mène à Londres et à Paris. Déjeuner en ville, dîner en ville, spectacle le soir, bal après le spectacle, rentrer chez soi rompu de fatigue et trouver sur sa table tout un volume d'invitations pour le lendemain; s'habiller trois fois par jour, s'exténuer en visites, se ruiner en complimens; attirer sur soi les regards de tout un peuple, être l'événement du jour, le favori de la mode, la curiosité de la saison; s'observer, se surveiller, poser enfin comme un acteur sur la scène ou un prédicateur en chaire : est-ce une vie pour un homme de mon âge, et ne vois-tu pas que je succomberais au bout d'un mois?

— Mais, mon oncle, un bon dîner ne vous fait pas peur; vous allez au théâtre tous les soirs; on ne donne pas un bal sans vous inviter, et vous ne vous en portez pas plus mal.

— Pauvre garçon! Est-ce qu'on dîne à Rome? On y prend de la nourriture. Tu ne soupçonneras jamais toutes les sorcelleries de ces cuisiniers français, leurs terribles friandises qui séduisent les yeux, captivent l'odorat et centuplent l'appétit; la gaieté diabolique qui pétille au milieu de ces repas, le fracas des bouchons qui sautent au plancher, le cliquetis des verres entassés pêle-mêle devant chaque assiette, l'éclat des cristaux, la lumière éblouissante des bougies, la variété désespérante des vins : c'est un enfer, te dis-je, et j'en reviendrais brûlé jusqu'aux os. Vive la bonne grosse cuisine italienne que nous mangeons sans bruit dans la vieille argenterie de nos pères! Vivent nos théâtres simples et tranquilles, où l'on ne va que pour entendre de la musique et pour causer dans l'ombre avec ses amis! Ce maudit opéra de Paris est une fournaise tumultueuse où les plus jolies femmes du monde vont étaler leurs épaules nues sous un lustre pire que le soleil. Et les bals, bonté divine! qu'ils

ressemblent peu à nos jolies petites soirées égayées par la contredanse, le whist et la limonade! Figure-toi un formidable pêle-mêle de luxe, d'élégance et de coquetterie, une musique insensée, des toilettes scandaleuses, une liberté inouie, des escaliers encombrés de fleurs, des buffets chargés de viandes, des soupers à ressusciter les morts et à tuer les vivans! C'est un spectacle à voir une fois; je l'ai vu, je n'en suis pas mort, mais on ne m'y reprendra plus! Cependant Dieu m'est témoin que je voudrais pouvoir accompagner ton frère.

Cette appétissante satire des plaisirs de Paris produisit tout l'effet qu'on en espérait : Manuel offrit de partir avec son frère. Le mot ne fut pas plus tôt lâché, que le colonel, sans lui laisser le temps de se reconnaître, courut avec lui annoncer la nouvelle à toute la maison. Le hasard ou la prévoyance de Rouquette fit qu'il y eut ce jour-là vingt personnes à dîner. Tout le monde but au prochain voyage des deux frères. Lello était venu au palais Feraldi pour apprendre à Tolla ce que toute la ville devait savoir le lendemain; mais la fable des deux pigeons lui coupa la parole, et il pleura en songeant qu'il s'était condamné à partir et qu'on lui avait fermé toute retraite.

Il se coucha mécontent de lui-même, incertain de ce qu'il dirait à Tolla et fort en peine de se justifier à ses propres yeux. A force de chercher, il s'avisa de prier M[me] Feraldi de tout conter à sa fille. Le coup sera moins rude, se dit-il, s'il ne vient pas de moi. Pour faire sa paix avec sa conscience, il se promit qu'une fois hors de Rome il trouverait le courage de demander le consentement de son oncle. Vingt fois il avait eu la bouche ouverte pour lui tout déclarer, et une sotte timidité l'avait toujours arrêté devant le nom de Tolla. C'est la présence de mon oncle qui me trouble, pensa-t-il; je serai plus hardi en face d'un encrier. Il s'endormit fort tard et rêva qu'il était un pigeon battu par l'orage. Il fut réveillé à neuf heures du matin par la visite de Rouquette.

— C'est vous? lui dit-il en se frottant les yeux. Je suis bien aise de vous voir. Connaissez-vous la fable des deux pigeons?

— Je la sais par cœur. C'est un délicieux roman de trois pages. La morale surtout en est admirable.

— Vous trouvez?

— Sans doute, et je vous recommande de la méditer. Cette fable prouve, mieux qu'un sermon, que deux frères ne doivent pas voyager l'un sans l'autre.

— Deux amans?

— Deux frères!

— J'avais entendu dire qu'il s'agissait de deux amans.

— Qui est-ce qui vous a fait cette plaisanterie? Il n'y a pas plus

d'amour dans la fable que dans la barrette du cardinal-vicaire. Écoutez plutôt :

L'autre lui dit : Qu'allez-vous faire?
Voulez-vous quitter *votre frère?*

Et plus loin :

... Hélas! dirai-je, il pleut :
Mon *frère* a-t-il tout ce qu'il veut,
Bon souper, bon gîte, et le reste?

Mon frère, entendez-vous? D'ailleurs qui est-ce qui dirait *et le reste,* sinon un frère? Et le frère répond :

Je reviendrai dans peu conter de point en point
Mes aventures à mon *frère*.

Croyez-vous, en bonne foi, que, s'il s'agissait de deux amans, les Français feraient apprendre ces vers aux petites filles? Au reste, La Fontaine connaît trop bien le cœur humain pour vouloir que deux amans demeurent cousus l'un à l'autre. Il sait que l'amour le mieux constitué ne résisterait pas à ce régime, et mourrait d'ennui au bout de quelques mois. L'absence, qui tue l'amitié et tous les sentimens tièdes, exalte les passions violentes. Quelle est la femme qui a donné au monde le plus éclatant exemple de fidélité? Pénélope, dont le mari a fait une absence de vingt ans. Lucrèce a repoussé l'amour de Sextus parce que son mari était au camp; elle l'aurait peut-être écouté, si elle avait eu Collatin sur ses talons. C'est en amitié que les absens ont tort : en amour, ils ont toujours raison. La petite fleur qui dit *plus je vous vois, plus je vous aime,* est un oracle en amitié; c'est une sotte en amour.

Fortifié par ces beaux raisonnemens, Manuel vint à trois heures au palais Feraldi. On venait de quitter la table. Le comte, la comtesse et Toto prenaient le café au salon. Tolla s'habillait pour faire des visites. Il promena sur ses auditeurs un sourire embarrassé.

— Je suis bien aise, dit-il, que Tolla ne soit pas ici. C'est à vous que je viens demander assistance.

— Et contre qui? dit le comte.

— Contre elle. Si vous ne venez pas à mon aide, elle m'arrachera les deux yeux tout au moins.

— Mon cher client, l'affaire n'est pas de ma compétence. Défendez vos yeux vous-même, si vous tenez à les garder.

— Si j'y tiens, c'est qu'ils me servent à voir Tolla.

— Voici bientôt un an qu'elle vous les arrache tous les jours, reprit la comtesse, et vous n'êtes pas seulement borgne.

Toto ajouta : — Avec tous les yeux qu'elle t'a arrachés, on aurait

de quoi paver la queue d'un paon. Voyons, confesse-toi : qu'as-tu fait?

— Rien encore; mais je médite une escapade.

— Renonce à ton escapade, et je réponds de tes yeux.

— Impossible, mon ami; j'ai donné ma parole. Il s'agit d'un voyage.

— A Albano?

— Plus loin; mais il est convenu que nous courrons la poste, et que notre absence ne durera pas longtemps.

— Huit jours?

— Davantage. Enfin, puisque j'ai commencé ce diable d'aveu, sachez que mon oncle, bien malgré moi, pour que mon frère ne soit pas seul à ce mariage, a voulu, ne pouvant pas quitter Rome, où il a ses habitudes, me faire partir pour Londres, et il m'a été impossible de refuser. Vous comprenez que si Tolla...

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Toto, le comte et la comtesse s'étaient dressés comme par ressort autour de lui.

— Vous êtes faible, Lello Coromila, dit sévèrement le comte.

— Lâche cœur! cria Toto.

— Elle en mourra! dit la comtesse.

— Écoutez-moi, reprit-il d'une voix émue. Je vous jure que j'aime Tolla, et que je l'épouserai. Maintenant écoutez-moi. Mon oncle et mon frère, qui sont toute ma famille, désirent absolument que je fasse ce voyage. Je souffre plus que vous ne sauriez croire à la seule pensée de quitter Rome; mais je voudrais concilier tous mes devoirs. Si je témoigne de la complaisance à mes parens, je puis compter qu'ils me paieront de retour. J'assiste au mariage de mon frère pour que bientôt il assiste au mien.

— Monsignor Rouquette n'est-il pas de la partie? demanda le comte. Il a obtenu du cardinal-vicaire un congé de trois mois.

— Cela vous prouve, répliqua vivement Manuel, que notre absence ne sera pas longue : trois mois au plus, peut-être deux.

— Combien de temps, demanda Toto, a duré son voyage à Venise?

— Je t'assure, mon ami, que l'on calomnie ce pauvre Rouquette. Depuis six mois que je l'étudie sans qu'il s'en doute, j'ai appris à lui rendre justice. Il m'aime, et il se rangera plutôt avec nous contre les miens qu'avec ma famille contre nous.

— Puisque vous avez foi en M. Rouquette, dit la comtesse avec amertume, asseyons-nous. Vous avez vu comme la nouvelle de ce départ nous a agréablement surpris : jugez par nous de l'effet qu'elle va produire sur Tolla.

— Chère comtesse, je souffrirai plus qu'elle. Aidez-moi à adoucir la violence du coup. Je sens que je n'ai plus de courage.

— Il doit t'en rester assez, dit Toto, car tu n'en dépenses guère au palais Coromila.

— Eh bien, oui! je suis faible, je suis lâche; j'ai peur de mon oncle, quoiqu'il soit le meilleur des hommes; j'ai peur de mon frère, j'ai peur de tout. Accable-moi, tu le peux, je te le permets, je ne me défendrai pas : il y a des momens où je me méprise moi-même! Mais que veux-tu? j'ai promis de partir, ma parole est donnée, la ville entière le sait. Hier, à dîner, devant moi, ils ont annoncé mon départ à plus de vingt personnes! Tout cela empêche-t-il que je n'aime ta sœur et que je ne l'épouse à mon retour? La sotte promesse que mon oncle m'a arrachée viole-t-elle les sermens que je vous ai faits?

Manuel s'arrêta brusquement; il avait entendu la voix de Tolla, qui descendait en chantant le grand escalier du palais.

La pauvre fille ouvrit la porte, courut à Lello, et s'arrêta tout interdite à la moitié du chemin. Elle vit son père horriblement pâle, sa mère agitée d'un tremblement nerveux, les yeux de son frère pleins de larmes, la figure de son amant bouleversée. Ils se taisaient tous et n'osaient ni se regarder ni la regarder. Son cœur se serra; elle se laissa tomber sur une chaise sans essayer de rompre ce morne silence. Trois longues minutes s'écoulèrent, durant lesquelles on n'entendit que les sanglots de Mme Feraldi. Enfin Tolla n'y tint plus.

— Qu'est-il arrivé? demanda-t-elle; ma mère, mon père, mon frère, Lello, qu'avez-vous? Parlez, je vous en prie. J'aurai du courage; répondez-moi. Maman, je t'en supplie. Ah! vous me ferez mourir! Par pitié dites-moi ce qui m'arrive!

— Pauvre enfant! répondit sa mère, tu le sauras trop tôt!

Elle ne demanda rien de plus; elle courut dans la chambre voisine et fondit en larmes sans savoir encore pourquoi. Ce premier moment passé, elle reprit possession d'elle-même et rentra résolument au salon.

— J'ai pleuré, dit-elle. Vous voyez que je suis calme. Maintenant je veux savoir ce que je suis condamnée à souffrir.

Au premier mot de départ, elle s'évanouit. Sa mère et Toto la portèrent dans sa chambre. Le comte la suivit, oubliant Manuel, qui s'enfuit tout éperdu. En passant devant la loge du concierge, il appela Menico, lui mit deux écus dans la main et le supplia de lui apporter des nouvelles de sa maîtresse. Il attendit deux heures dans une anxiété mortelle. Enfin Dominique parut : il était plus pâle qu'à l'ordinaire, mais il avait toujours son air calme et indolent.

— Parle vite! lui cria Manuel. Comment va-t-elle?

— Mieux, excellence. Elle a eu de grosses convulsions; maintenant elle dort : vous ne l'avez pas tuée tout à fait. Il ajouta, en posant les

deux écus sur la cheminée : Voici votre argent. Vous allez voyager, vous en aurez besoin. Madame vous fait dire que vous pouvez venir au palais demain soir.

Le lendemain, en entrant dans ce salon où il avait passé de si douces heures, Manuel fut saisi d'un frisson étrange. Personne ne se leva pour venir au-devant de lui. Tolla était trop faible pour courir comme autrefois à sa rencontre. Le comte et Toto s'étaient habillés comme pour une cérémonie. On avait enlevé tous les rideaux qui cachaient les vieux portraits de la famille, et Manuel pouvait compter autour de lui dix générations de Feraldi. Le comte lui montra de la main le fauteuil qui l'attendait, puis il commença d'une voix ferme et triste :

— Manuel Coromila, vous voyez que nous sommes ici en conseil de famille. J'ai convoqué mes ancêtres à cette réunion solennelle : je voudrais pouvoir convoquer aussi les vôtres. Vous allez quitter Rome pour longtemps, je dis longtemps, parce qu'il ne faut pas plus d'un mois pour changer le cœur d'un homme de votre âge. Ce départ, ce n'est pas vous qui l'avez voulu : il vous a été imposé par votre oncle et votre frère. Je sais pourquoi. L'ambition de vos parens ne veut pas que vous épousiez ma fille, et l'on compte sur les plaisirs de Paris et de Londres pour vous la faire oublier. Vous étiez libre de rester : vous avez consenti à partir. Vous étiez libre de déclarer ouvertement votre amour pour Vittoria, depuis tantôt deux mois que vous n'avez plus de père : vous vous êtes obstiné dans votre prudence et votre timidité. Je ne vous accuse pas. Je ne vous reproche ni les partis que vous nous avez fait rejeter, ni l'amour incurable que vous avez mis au cœur de ma fille, ni les calomnies que vos assiduités ont attirées sur nous, ni la scène d'hier et la douleur dont vous avez rempli ma maison; mais je pense que c'en est assez et que nous avons assez souffert. Je vois bien que vous n'aimez plus, ou que vous aimez moins, ou que vous n'aimez pas assez pour que l'amour vous donne du courage. Votre constance ne tient plus qu'à un fil, et sans toutes ces promesses et tous ces sermens qui vous sont échappés, la pauvre Tolla serait déjà oubliée. Eh bien! soyez heureux; rien ne vous retient plus : je vous rends votre parole.

EDMOND ABOUT.

(La troisième partie au prochain nº.)

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LVII.

AUGUSTE BRIZEUX.

Histoires poétiques, 1 vol. in-18, 1855.

M. Brizeux est à coup sûr une des physionomies les plus intéressantes du temps où nous vivons, et je n'aurai pas de peine à le démontrer, si toutefois le doute est permis à cet égard. M. Brizeux, en effet, ne relève d'aucune école. Il a conquis depuis vingt-trois ans la sympathie publique par le seul mérite de ses œuvres. Aussi n'a-t-il rien à craindre des caprices de la mode, ce qui est un rare privilége parmi les écrivains contemporains. Que les principes proclamés et pratiqués par l'école poétique de la restauration perdent faveur ou retrouvent la popularité qui les entourait autrefois, peu lui importe. Il ne vaut que par lui-même. L'apothéose du moyen âge et des rhythmes inventés à l'époque où la pensée se taisait, où le plaisir de l'oreille étonnée remplaçait l'émotion du cœur, n'a rien à démêler avec la durée de ses créations. Au milieu d'une génération qui s'est passionnée plus d'une fois si follement pour des théories puériles, pour des systèmes que le passé ne justifiait pas, que l'avenir ne

devait pas amnistier, il est demeuré solitaire et vrai. Il n'a consulté que son cœur, il n'a interrogé que ses souvenirs personnels, et son cœur lui a suggéré des pensées touchantes, dont toutes les femmes se sont émues, qui ont ravi tous les esprits éclairés. M. Brizeux, par un bonheur singulier, plaît aux âmes qui se contentent de sentir et n'ont pas bu à la source de la science, et charme en même temps les âmes studieuses à qui le présent ne suffit pas, et qui, pour échapper aux misères de la vie personnelle, éprouvent le besoin de se rejeter dans le passé.

Pour ceux qui connaissent l'histoire littéraire de notre temps, c'est là certainement une condition privilégiée. Nous avons vu depuis vingt ans bien des noms glorifiés et oubliés. M. Brizeux, qui publiait ses premiers vers en septembre 1831, garde encore aujourd'hui le rang conquis par le pieux amant de Marie. Pourquoi, sinon parce qu'il est toujours demeuré fidèle au culte de la vérité? En exprimant cette pensée, j'ai l'air de ressasser tout bonnement un lieu-commun, et pourtant, si l'on prend la peine de peser les mots, on verra que mon affirmation n'a rien de banal, car, je le dis avec tristesse, avec une sincère conviction, parmi tous les poètes d'aujourd'hui, j'en connais bien peu qui méritent un pareil éloge. Il s'en rencontre plus d'un sans doute qui, dans le maniement du langage, dans le choix des épithètes, des images et des rimes, a montré plus d'adresse et d'habileté; à l'exception de Lamartine et de Béranger, je n'en sais pas un qui offre à l'esprit une nourriture plus substantielle, qui suscite un plus grand nombre de pensées, qui résiste mieux à l'examen. On peut ne pas partager toutes les prédilections de M. Brizeux; la dissidence en pareil cas n'équivaut pas à l'hostilité. Quoi qu'on pense, on est obligé de s'incliner devant la sincérité de ses convictions. Qu'on le blâme ou qu'on l'approuve, bon gré mal gré, il faut accepter ses vers comme l'expression d'une pensée réelle. Or je le demande à tous ceux qui ont suivi jour par jour toutes les évolutions de notre littérature depuis trente ans, la liste des pensées réelles est-elle bien nombreuse? La réponse n'est pas difficile à prévoir, et je n'ai pas besoin de la formuler.

Il existe en effet deux genres de littérature profondément distincts, et à mesure que les livres se multiplient par les progrès mécaniques de l'imprimerie, l'intervalle qui les sépare s'agrandit de plus en plus. L'un relève du cœur, de l'intelligence, de la vie personnelle; c'est à ce genre qu'appartiennent les œuvres durables. Pour aborder ce genre, il est nécessaire d'avoir pensé par soi-même, d'avoir vu de ses yeux, ou mieux encore, d'avoir connu directement les angoisses des passions, les espérances décevantes et les regrets amers dont se compose la vie du cœur. Ce genre, je dois le dire sans crainte d'être dé-

menti, ne compte pas les adeptes par centaines. Le second relève des livres, des livres seuls, et n'a rien à démêler avec les doutes de la pensée, avec les souffrances du cœur. C'est un exercice purement mnémonique, une industrie qui se place sur la même ligne à peu près que la fabrication des indiennes imprimées ou des papiers peints, et que trop de gens, hélas! confondent avec la littérature. Ce dernier genre éblouit les esprits crédules, les cœurs inexpérimentés, pendant quelques semaines, parfois même pendant quelques années; mais l'illusion s'évanouit, et la foule lettrée ou illettrée reconnaît le néant de ce qu'elle avait adoré avec ferveur.

M. Brizeux a le bonheur d'appartenir au premier genre, que j'ai tâché de définir. Aussi n'a-t-il pas à craindre les retours de la fortune; il est et demeure aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt-trois ans, l'interprète fidèle et convaincu des émotions qu'il a ressenties, le chantre inspiré des joies domestiques, l'apôtre de la famille et des croyances traditionnelles. Les inconstances de l'opinion n'ont pas entamé sa renommée. Tous les cœurs qu'il a charmés par le récit de ses souffrances, tous les esprits qu'il a enchantés par la naïve harmonie de ses vers gardent le souvenir de ses premières élégies. Ils ont suivi d'un regard vigilant et assidu les métamorphoses de sa pensée, et s'ils n'ont pas approuvé tout ce qu'il a dit, s'ils ont blâmé plus d'une fois les caprices auxquels il s'est abandonné, ils sont forcés du moins d'avouer que dans ses aberrations mêmes il n'a jamais déserté d'une façon absolue la cause de la vérité. Ses méprises ont porté sur la forme qu'il donnait à sa pensée, mais non sur la substance de toute poésie, l'émotion et la méditation.

C'est pourquoi il me paraît utile d'étudier attentivement la route qu'il a parcourue depuis vingt-trois ans, car ce n'est pas un spectacle sans intérêt que celui d'une âme sincère exprimant d'abord ce qu'elle a senti dans une langue simple et harmonieuse, célébrant le coin de terre où elle s'est épanouie, puis se détournant du droit chemin, confondant la philosophie et la poésie, et revenant à ses premières inspirations par l'étude des mœurs locales : c'est le tableau que j'entreprends de dérouler.

Un des premiers devoirs de la critique est certainement de signaler à l'attention publique, à la sympathie de tous les esprits studieux les poètes qui comprennent la nécessité de sentir et de penser avant d'écrire. Elle ne doit pas se lasser de les désigner, de les traiter avec une prédilection marquée, dût-elle être accusée de tomber dans le lieu-commun. La plaie de notre littérature, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point la rareté des talens, mais l'absence trop générale de sincérité. Quoique le respect de la langue ne soit pas maintenu avec assez de sévérité, quoique la plupart des écrivains se conten-

tent trop facilement d'une demi-pureté et regardent la correction comme une condition secondaire, l'art de bien dire compte encore des adeptes nombreux; mais sentir et penser ne représentent pas dans notre littérature ce qu'ils devraient représenter. Le bien dire suffit au plus grand nombre des ambitions, et cette méprise des écrivains est trop souvent encouragée par la frivolité des lecteurs. Les mémoires fidèles savent ce que vaut mon affirmation. Ce n'est pas de ma part une plainte de rhéteur, c'est l'expression franche d'une douleur commune à tous les esprits de bonne foi, habitués à penser par eux-mêmes, à ne consulter personne pour savoir s'ils doivent se réjouir ou s'attrister. L'art d'assembler et d'ordonner les mots, d'aligner des rimes et d'assortir des images a fait chez nous depuis quelques années des progrès si éclatans, qu'il n'a pas eu de peine à envahir le domaine de l'intelligence. Et qu'on ne vienne pas me dire que je crée des fantômes pour me donner le plaisir de les combattre: l'histoire littéraire de notre pays est là pour constater l'envahissement dont je parle. D'ailleurs ceux qui ne limitent pas leur attention à la forme littéraire de l'intelligence savent très bien que le mal ne s'arrête pas là. Les arts qu'on s'obstine à nommer arts d'imitation, par une étrange confusion du but et des moyens, n'ont pas su se défendre contre la puérilité qui attriste à bon droit tous les amis de la poésie. Dans la peinture et dans la statuaire, nous voyons se reproduire la prédominance du métier, le dédain de la pensée. Nous voyons des hommes habiles s'en tenir à l'habileté, consacrer toute l'énergie de leurs facultés à l'imitation servile de ce qu'ils voient, et traiter l'idéal avec un mépris superbe. Pourvu que leur ébauchoir ou leur pinceau copie fidèlement la forme d'une figure ou d'un bahut, ils se déclarent satisfaits, et attendent pleins de confiance les applaudissemens, qui ne leur manqueront pas. C'est dire assez clairement qu'ils ne sont pas seuls coupables. Ils se trompent résolûment, car je ne leur fais pas l'injure de croire qu'ils ignorent le but et les devoirs de leur profession; mais leur erreur est pleinement amnistiée par l'indulgence et souvent même par la sympathie de la foule. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils persistent dans la voie fausse et mensongère où ils sont entrés.

Dans la musique même, dont le but et les moyens ne sont pas aussi clairement définis que ceux de la peinture et de la statuaire, mais qui, grâce à Dieu, n'a jamais été rangée parmi les arts d'imitation, il se passe quelque chose d'analogue. Au lieu de trouver d'abord un sentiment à exprimer, ceux qui disposent de la voix humaine et des instrumens se préoccupent avec une prédilection fâcheuse des effets qui peuvent étonner l'oreille. Ne leur parlez pas de l'émotion, de l'attendrissement, de la terreur, qui tenaient la

première place dans les travaux de leurs devanciers. Ils accueillent par un sourire dédaigneux ces importuns souvenirs. Grétry, qui charmait la génération précédente; Haydn, dont les touchantes mélodies ravissaient d'aise les vieillards qui nous ont tenus sur leurs genoux, sont à leurs yeux de pauvres esprits. C'est à peine si ces artistes consommés, ces symphonistes érudits veulent bien faire grâce à Mozart, car ils reprochent à sa musique de chambre un peu de maigreur. Je n'ai pas à expliquer les motifs de leur sévérité envers Grétry, Haydn et Mozart. Ces maîtres illustres sentaient et pensaient avant de prendre la plume; c'est là une faiblesse, un travers qu'on ne saurait leur pardonner. Aujourd'hui la musique repose sur de plus solides fondemens que l'émotion et la pensée. Pourvu qu'on sache exposer avec le secours des instrumens à cordes un thème vieux ou nouveau, peu importe, et le moduler sur le cor, sur la trompette, on est sûr d'obtenir de nombreux applaudissemens. Les hommes de goût et de bon sens font la moue en écoutant ces pauvretés; mais que peut leur mauvaise humeur contre les battemens de mains? La musique aujourd'hui ne s'adresse qu'aux oreilles, comme la peinture et la statuaire ne s'adressent qu'aux yeux. Je n'ai pas besoin d'indiquer les exceptions; elles sont assez rares pour qu'on n'ait pas grand' peine à se les rappeler.

Ou je m'abuse étrangement, ou M. Brizeux partage toutes mes répugnances à l'égard des peintres, des statuaires et des musiciens qui négligent l'émotion et ne cherchent qu'à étonner. Les vers qu'il a écrits depuis vingt-trois ans révèlent avant tout une nature sincère. Il ne parle pas pour le plaisir de parler; il se tait quand il n'a rien à dire. Il laisse à d'autres le soin puéril d'enchâsser dans des strophes étincelantes des simulacres de pensées; il se contente de raconter simplement ce qu'il a senti. Dans le domaine de la poésie, il n'a jamais confondu le but et les moyens. Il ne décrit pas pour décrire, il décrit pour donner à ses personnages plus de vie et de relief. Il se préoccupe du paysage, mais dans une juste mesure, et n'oublie jamais l'homme pour le cadre où il a résolu de le placer. Il met l'attendrissement au-dessus de l'étonnement, et pour ma part je lui en sais bon gré. Que d'autres lui reprochent de pousser parfois la simplicité jusqu'à l'ingénuité enfantine : lors même qu'il abuserait de la simplicité, et ce n'est pas mon avis, je lui pardonnerais de grand cœur, car je suis las des images qui n'expriment aucune pensée, comme je suis las des draperies qui ne révèlent pas la forme du corps.

Lorsque parut le poème de *Marie*, il fut accueilli par l'étonnement et la joie. Tous les hommes de goût s'empressèrent à l'envi de louer les rares qualités qui distinguent ce recueil. C'est tour à tour en

effet la fraîcheur et la grâce de l'idylle, ou bien la tristesse et la gravité de l'élégie. Les éloges n'ont pas manqué à M. Brizeux. Son nom est devenu célèbre parmi les amis de la poésie. Il me semble pourtant qu'on n'a pas assez insisté sur le caractère particulier du thème développé par lui. Marie, la jeune fille qu'il aime et qu'il chante, dont il raconte avec un soin fervent les moindres actions, ne peut être confondue dans la foule des femmes célébrées par les poètes. Aimée, adorée par un esprit qui sait parler la langue divine, elle ne lira jamais les vers écrits pour elle, les vers qu'elle a inspirés. Le point capital sur lequel les admirateurs de M. Brizeux ont négligé d'appeler l'attention, — car il faut bien dire pourquoi Marie ne lira jamais les vers consacrés à sa louange, — c'est qu'elle est née, c'est qu'elle a grandi, c'est qu'elle vivra dans l'ignorance : elle ne sait pas lire, et ne connaît pas même par l'oreille la langue de son adorateur. Que les gens du monde sourient tout à leur aise, que les oisifs et les beaux esprits, délices des salons, prodiguent la raillerie à cet amour étrange, pour ma part je ne m'en étonnerai pas. Je conçois sans peine qu'il ne rencontre pas de nombreux adeptes, qu'il ne fasse pas école : il est dans la nature humaine d'aimer pour être aimé. L'affection la plus vive, lorsqu'elle n'est pas récompensée par une affection pareille, ne tarde pas à se lasser. C'est là ce que j'appellerai la condition vulgaire. Cependant, pour ceux qui ont pris la peine d'étudier les maladies du cœur dans leurs formes les plus secrètes, il existe une autre sorte d'amour qui semble se nourrir de lui-même et se passer de récompense. Que ce soit une folie, je le veux bien; que les disciples de Pétrarque, épris d'une passion sans espérance, ou abusés par une espérance qui ne doit jamais se réaliser, prennent rang parmi les faibles d'esprit, et ne soient aux yeux des hommes vivant de la vie ordinaire que de simples enfans, ce n'est pas moi qui chercherai à le nier. Je reconnais volontiers qu'il est plus sage d'aimer pour être aimé, que les passions sans espérance, qu'aucun signe, aucune parole ne vient encourager, sont des plaies dangereuses contre lesquelles on doit se tenir en garde; mais je suis bien obligé d'avouer que ces maladies, confondues par la foule avec la folie, se rencontrent parfois chez des âmes d'élite. Si c'est là une preuve de folie, si tous ceux qui aiment sans espoir d'être aimés sont vraiment privés de raison à l'heure où ils parlent de leur amour, confessons pourtant que cette folie amoureuse n'enlève rien à l'énergie, à l'élévation de leurs facultés. Pour eux, aimer n'est pas seulement un désir qui appelle le bonheur; c'est une ferveur qui trouve en elle-même sa propre joie.

Les amans de cette sorte, qui reconnaissent pour chef l'amant de Laure de Noves, sont de la famille des mystiques. Ils adorent la

créature humaine, comme les mystiques adorent Dieu. L'amour est pour eux tout à la fois une aspiration et une nourriture. A ne considérer que l'organisation humaine et la soif impérieuse des sens, ces amans singuliers sont dignes de compassion, car ils se consument dans une ardeur qu'aucune source vive ne vient apaiser; mais si l'on sort du domaine des sens pour entrer dans le domaine de la pensée, on s'aperçoit bientôt qu'ils ne sont pas à plaindre autant qu'on le croit. Ils soupirent, dites-vous, pour une idole sourde, ils brûlent un encens assidu devant une divinité muette; mais s'ils n'ont pas la récompense de leur affection, si leurs désirs demeurent inaccomplis, si leurs espérances, tantôt vives, tantôt défaillantes, ne doivent jamais se réaliser, ils ne connaissent pas la déception, ils ne sont pas condamnés à pleurer, comme une promesse mensongère, la femme qu'ils tiennent entre leurs bras, à rougir comme d'une honte de l'affection qu'ils ont prodiguée. Les mortes ne sont pas seulement celles qui quittent la terre; il faut aussi ranger parmi les mortes celles que nous avons entourées d'amour, que nous avons admirées comme des perles sans tache, que nous avons révérées comme des âmes candides et pures, et qui, après s'être livrées à nos caresses, se révèlent à nous dans toutes leurs misères. Nous pensions avoir recueilli la récompense de notre affection, et voilà que nous sommes forcés de pleurer sur notre bonheur. La possession, que nos désirs appelaient jour et nuit, que nous implorions par nos prières, n'est plus pour nous qu'un sujet d'épouvante; car si la tendresse d'une femme aimée est la plus grande joie que l'homme puisse rêver sur la terre, il n'y a pas de tristesse plus profonde, plus amère, plus poignante que l'accomplissement d'un désir dont la vanité frappe nos yeux. L'ivresse des sens une fois épuisée, quand nous trouvons l'égoïsme le plus grossier dans le cœur où nous espérions trouver le dévouement et l'abnégation, nous regrettons trop tard l'accomplissement de nos désirs. Les amans mystiques n'ont pas à redouter de pareils mécomptes. Ceux qui aiment sans espoir de récompense, qui aiment pour aimer, sont à l'abri de ces cruelles déceptions. Il ne faut donc pas les plaindre, il ne faut pas leur prodiguer la compassion comme à de pauvres fous. Ils méritent peut-être le nom de sages, puisqu'ils naviguent loin des écueils, puisqu'ils marchent loin des orages et trouvent dans l'adoration même un salaire qui suffit à leurs désirs. C'est à eux peut-être qu'il appartiendrait de nous prendre en pitié. Je suis donc loin de considérer le poème de *Marie* comme la révélation d'une passion puérile. Si les sonnets de Pétrarque pour Laure de Noves m'inspirent une profonde admiration, un respect sincère, les élégies écrites par M. Brizeux pour chanter une femme qui ne sait pas lire n'excitent pas chez moi une sympathie moins vive.

Ce qui caractérise particulièrement le poème de *Marie*, c'est l'extrême simplicité. Il est impossible en effet d'imaginer une suite d'élégies où l'art semble tenir moins de place. C'est l'histoire ingénue d'un amour né au village, et dont le souvenir frais et vermeil accompagne le poète parmi les bruits de la grande ville. Ce qui donne à ce récit une physionomie toute nouvelle, c'est qu'il n'offre pas l'ombre d'une péripétie. Tout se prépare, tout s'accomplit sans lutte, sans combat. L'amant de Marie, résigné d'avance, nous le croyons du moins, à ne jamais posséder la femme qu'il aime, assiste sans amertume, presque sans regret, aux différens épisodes de cette destinée qui semblait d'abord liée à la sienne. Les esprits frivoles, et le nombre en est grand, accuseront son cœur de faiblesse, de tiédeur, de défaillance : reproche facile à prononcer, que la réflexion ne justifie pas. Il ne faut pas une grande clairvoyance pour apercevoir sous la sérénité mélodieuse du poète la tristesse d'une espérance évanouie. Il avait rêvé le bonheur, le repos et l'orgueil de la possession près de la jeune villageoise. Ce n'est pas sans un déchirement intérieur, sans une profonde mélancolie, qu'il voit son rêve réduit en cendres, et les cendres même dispersées par le vent; mais il a reçu de Dieu une mission laborieuse qui le console : il trouvera dans sa douleur le thème de chants émouvans qui éterniseront le nom de Marie. Pourquoi n'essaie-t-il pas de ressaisir la femme qui va lui échapper? Pourquoi ne tente-t-il pas de lutter contre le jeune fermier dont Marie va devenir la compagne? Pourquoi n'offre-t-il pas à Marie son nom et son appui? Pourquoi ne prend-il pas courageusement la responsabilité de toute sa destinée? Je pose toutes ces questions sans prétendre les résoudre. La pénétration la plus puissante viendrait échouer contre ces problèmes délicats. Il y a là un mystère que je ne me charge pas de sonder. Je n'ai à m'occuper que du côté poétique de cette histoire, et je suis heureux de pouvoir le louer sans réserve : conception, développement, expression, tout dans ce poème ingénu porte l'empreinte de la vérité. Les hommes qui vivent dans les villes, au milieu des enivremens de la civilisation, auront peine à comprendre cette passion tout à la fois si ardente et si contenue, si pleine d'espérances et d'extases, et pourtant si prompte à la résignation. Pour estimer la valeur d'une telle passion, la vie ordinaire ne suffit pas. Les heureux de ce monde, ceux qui obtiennent l'approbation générale, qui excitent l'envie, que les parens bien avisés proposent à leurs enfans comme un légitime sujet d'émulation, ne peuvent manquer d'accueillir par un sourire dédaigneux et ironique cette affection qui se nourrit de souvenirs et qui renonce à la possession. A ne considérer que le train ordinaire des choses, je suis obligé de leur donner raison. Je me permettrai cependant de leur

soumettre une objection : ceux qui s'éveillent dans la richesse, qui respirent librement dans l'oisiveté, qui n'ont aucune lutte à soutenir, sont-ils des juges bien compétens dans les questions qui se rattachent au développement des passions? Je crois pouvoir en douter.

Si le loisir en effet favorise les affections passagères qu'on est convenu de désigner sous le nom de distractions, on ne peut nier qu'il ne contrarie ou plutôt qu'il n'abolisse les affections durables et profondes. Parmi ceux qui n'ont jamais connu la nécessité du travail, qui n'ont jamais nourri la femme préférée du fruit de leurs veilles, il y en a bien peu qui aient aimé, qui puissent aimer sérieusement. C'est pourquoi je récuse leur témoignage, lorsqu'il s'agit d'estimer la vérité morale et la beauté poétique de *Marie*. Le travail quotidien, le travail sans cesse renaissant, qui soumet l'homme à de si dures épreuves, à de si fréquentes défaillances, donne à toutes ses facultés une délicatesse, une énergie, que les oisifs ignoreront toujours. Pour comprendre la vérité du poème de *Marie*, il faut absolument se placer dans la condition du poète. Sans la pauvreté, sans les cruelles privations qu'elle impose, auxquelles on se résigne sans peine quand on peut ne songer qu'à soi-même, il est impossible de pénétrer ou même d'entrevoir le mot de cette énigme douloureuse. Abandonner sans combat une femme préférée, faite de candeur et de pureté, digne à toute heure de dévouement et d'abnégation, serait tout simplement une lâcheté que le poète le plus habile ne saurait réhabiliter; mais renoncer au bonheur rêvé en vue même de la femme aimée, chercher et trouver dans le sacrifice absolu du bonheur personnel une manière nouvelle de témoigner son affection, voilà ce que comprendront sans effort les âmes délicates éprouvées par le travail et la pauvreté, ce que les oisifs ne comprendront jamais. Or, sans vouloir affirmer que je possède la solution vraie, je pense qu'on peut expliquer ainsi le poème de *Marie*. L'amant de la jeune villageoise ne peut lui apporter en dot que la pauvreté et l'espérance d'une gloire lointaine. Elle ne connaît que la langue de l'Armorique et ne conçoit pas le bonheur sans l'ombre et le murmure des bois, sans le soleil des champs, sans l'écume de la mer et la solitude des grèves. L'emmener dans la grande ville sans pouvoir lui offrir en dédommagement une vie exempte de soucis, serait-ce vraiment l'aimer? Le poète ne le croit pas, et tous les juges désintéressés se rangeront à son avis. C'est là, si je ne m'abuse, le sens vrai du poème de *Marie*. Si l'amant de la jeune villageoise, qui a mis en elle toute sa joie et ne connaît pas de femme plus digne d'amour, n'essaie pas de la retenir et la laisse entre les bras d'un jeune fermier sans rien tenter pour défendre son trésor, c'est qu'il espère la voir plus heureuse à l'ombre du courtil. Ne l'accusez pas de faiblesse, de

pusillanimité; son renoncement est une nouvelle preuve d'affection dont Marie lui tiendra compte, et qu'elle enferme dans son cœur comme un souvenir précieux. Pour lui, le bonheur n'est pas dans la possession, mais dans l'image vivante et fidèle des premières années, des études et des jeux partagés, des oiseaux dénichés, des baisers cueillis à la dérobée sur le cou frais et brun de la jeune fille. Qu'elle soit heureuse aux bras du jeune fermier, pourvu qu'elle soit heureuse!

Le livre de *la Fleur d'or*, qui s'appelait d'abord *les Ternaires*, et dont M. Brizeux a très heureusement changé le baptême, puisqu'un très petit nombre d'initiés avaient réussi à pénétrer le sens de ce titre mystérieux, nous montre le talent de l'auteur sous un aspect nouveau. Dans le domaine de l'intelligence pure, c'est un progrès que personne ne peut contester; dans le domaine de la poésie, le progrès est-il aussi évident? Les esprits les plus bienveillans ont le droit d'en douter. A l'émotion naïve qui remplissait le poème de *Marie*, M. Brizeux a voulu substituer la science, la philosophie, l'analyse des symboles. C'est là une tentative dont je n'entends pas nier l'utilité comme gymnastique intellectuelle, mais qui n'arrivera jamais à séduire la foule. Quant aux âmes d'élite, qui aiment à pénétrer le sens intime des choses, à se rendre compte de leurs impressions, pour qui la vie tout entière, la vie de chaque jour, n'est qu'une leçon permanente, un livre toujours ouvert, dont toutes les pages méritent d'être méditées, elles préfèrent à bon droit la philosophie qui s'annonce franchement sous le nom qui lui appartient et n'appelle pas à son secours l'attrait de la poésie. Sans vouloir interdire aux poètes l'enseignement, je pense qu'ils doivent le voiler. Lorsqu'ils entreprennent l'enseignement explicite, ils s'exposent à une dangereuse comparaison : les philosophes les dominent de toute la netteté de leur langage. Que l'analyse des passions, la connaissance complète de nos facultés servent de guides et de conseils aux poètes, rien de mieux, rien de plus sage, je l'ai dit maintes fois et je ne me lasserai pas de le redire; mais ce n'est pas une raison pour combler d'un trait de plume l'intervalle qui sépare la philosophie de la poésie : le livre de *la Fleur d'or* est là pour démontrer tous les périls d'une telle tentative. Il y a dans ce recueil plus d'une page émouvante; l'auteur, malgré sa résolution de philosopher, ne pouvait se dépouiller complétement de sa nature primitive : il faut pourtant reconnaître que ces pages sont en trop petit nombre. L'émotion, dont la poésie ne peut se passer, tient trop peu de place dans ce livre, d'ailleurs si digne d'estime et d'étude; c'est plutôt une suite de réflexions qu'un recueil vraiment poétique. Le lecteur a beau reconnaître que l'auteur a presque toujours raison, qu'il exprime dans

une langue harmonieuse des pensées que l'expérience justifie : il se prend à regretter les émotions qui donnent au poème de *Marie* tant d'attrait et de vie. La vérité, lors même qu'elle lui apparaît dans toute son évidence, ne suffit pas à le contenter, car cette vérité, malgré la mélodie des vers, l'instruit presque toujours sans le charmer.

Cependant je ne voudrais pas laisser croire que ces remarques s'appliquent avec une rigueur absolue à l'ensemble de *la Fleur d'or*. Pour atténuer la sévérité de mon jugement, ou plutôt pour lui restituer son vrai sens, il me suffira de nommer *Jacques le Maçon* et *le Vieux Collège*, et ces pièces ne sont pas les seules que je pourrais citer. *Jacques le Maçon* nous présente l'idéal du dévouement et de l'abnégation, et M. Brizeux a su tirer de cette mort héroïque un parti excellent. Il n'y a dans ce récit ni pompe ni artifice; tout est dit simplement, et toutes les paroles portent coup. Cet ouvrier jeune et vigoureux, qui voit le danger, qui pourrait sauver sa vie, et qui la sacrifie sans hésiter pour ne pas livrer au dénuement une veuve et des orphelins, a trouvé dans M. Brizeux un poète digne de le comprendre et de le chanter. Les âmes les plus engourdies ne peuvent se défendre d'un frisson d'épouvante, ni retenir un cri d'admiration en voyant ce héros, dont l'histoire ne sait pas le vrai nom, s'élancer au-devant de la mort pour assurer le pain d'une pauvre famille. *Le Vieux Collège* réalise sous une forme heureuse, et sans trop d'effort, l'alliance de la philosophie et de la poésie. Dans cette pièce, pleine à la fois d'onction et de sévérité, les faits et les pensées s'enchaînent si naturellement, que le lecteur n'a pas le temps d'apercevoir la leçon cachée sous le récit. La leçon est dans le récit même. Ce vieux collège de Flandre où le poète a passé ses premières années au milieu des jeux et de l'étude, habité maintenant par des vieillards fiévreux qui viennent s'asseoir sur ses bancs de pierre et réchauffer leurs membres tremblans aux rayons du soleil, parle assez haut pour que le poète n'ait pas besoin d'intervenir en son nom. Quelques traits lui suffisent pour mettre le lecteur au diapason de sa pensée. Les naïves espérances du premier âge, les épreuves de l'âge mûr, les souffrances de la vie à son déclin, se présentent aux esprits les plus frivoles, et lorsque le poète prend la peine de formuler la leçon contenue dans ce rapprochement douloureux, il trouve sa besogne à moitié faite. Il y a dans ce récit une page que je n'oublierai jamais, et qui exprime admirablement la souffrance résignée. Un vieillard perclus, cloué sur son grabat par la paralysie, regarde avec un œil plein d'espérance une vieille gravure enfumée, un martyr dont les plaies sont arrosées par le sang du Christ. Il se console en contemplant cette rosée miraculeuse, et oublie pour un instant que ses membres sont condamnés à l'immobilité. Toutes les paroles dont

se compose cette page sont empreintes d'une effrayante réalité, et pour que rien ne manque à l'austérité de la leçon, la chambre où gît le vieillard perclus est la chambre même où le poète enfant a connu l'espérance et la joie, les douceurs de l'étude et la paix du sommeil.

Tous les esprits attentifs qui aiment à suivre les métamorphoses de l'intelligence noteront d'un doigt diligent la pièce adressée à une femme que le poète n'a pas nommée, mais dont le souvenir est demeuré gravé dans son cœur, qu'il a aimée d'un amour profond et sincère, dont il a respiré l'haleine, mais qui lui échappe après quelques jours d'un bonheur enivré. Nous sommes bien loin de *Marie*, bien loin des naïfs épanchemens qui nous ont enchantés. La peinture de ce bonheur fugitif, si cruellement payé par une subite solitude, n'est pourtant pas moins vraie que le premier tableau qui a révélé le nom de M. Brizeux à la foule étonnée. Au milieu des bruits de la grande ville comme à l'ombre du courtil, je retrouve une âme sincère qui avoue ses fautes comme ses souffrances.

Toutes les pièces inspirées par l'Italie se recommandent par une exquise délicatesse ou par une grandeur pleine de simplicité. Toutefois je m'explique très bien pourquoi ces pièces, malgré le mérite éminent qu'elles possèdent, n'ont pas excité la même sympathie que le poème de *Marie*. Elles s'adressent en effet à ceux qui connaissent l'Italie, qui l'ont étudiée avec un soin amoureux, plutôt qu'à la foule. C'est un *memento* plein de charme pour ceux qui ont visité la terre où l'oranger fleurit; ce n'est pas une révélation pour ceux qui n'ont pas foulé cette terre bien-aimée. Et puis, s'il faut dire toute ma pensée, M. Brizeux, en nous parlant de Naples et de Rome, de Florence et de Pise, n'a pas compris tous les dangers de l'extrême concision. Il se fie trop à la pénétration de ses lecteurs: c'est là sans doute une politesse dont nous devons lui savoir gré; mais il n'a pas le droit de s'étonner qu'elle n'ait pas été généralement comprise. Il se plaît à enfermer un grand nombre de pensées dans un petit nombre de mots. C'est à merveille, et je l'en remercie, l'exemple est excellent. Je suis forcé pourtant d'avouer qu'il abuse parfois de la concision. A proprement parler, les souvenirs italiens de M. Brizeux ne sont guère intelligibles que pour ceux qui peuvent les rapprocher de leurs souvenirs personnels. C'est dans ces limites que j'entends restreindre la portée de mes reproches. Malgré la haute estime que m'inspire *la Fleur d'or*, je comprends sans peine qu'elle n'ait pas réuni de nombreux suffrages, car elle ne peut guère émouvoir que les artistes et les lettrés. Il faut avoir vécu dans le commerce familier de Dante et de Pétrarque pour sentir tout ce qu'il y a d'exquis et de vrai dans ces charmans souvenirs. M. Brizeux, tout entier aux émotions qu'il éprouve, écrit d'abord pour lui-même et pour ses amis,

qui connaissent le train ordinaire de ses pensées. Quant au public, il ne paraît guère s'en soucier. Tant mieux pour ceux qui ont admiré de leurs yeux les portes du Baptistère, qui ont vu et revu cent fois les merveilleux bas-reliefs de Ghiberti; tant pis pour ceux qui sont condamnés à les révérer sur parole. A la bonne heure! mais je pense que le poète, pour ne pas manquer à sa mission, ne doit jamais oublier la foule. Toutes les fois qu'il l'oublie, il ne tarde pas à comprendre le danger de sa méprise. La foule, dont il n'a tenu aucun compte, s'éloigne de lui, parce qu'elle ne réussit pas à pénétrer le sens de ses paroles. M. Brizeux, en se plaçant dans cette condition, s'était-il résigné d'avance aux conséquences de sa résolution? Je n'oserais l'affirmer. Peut-être croyait-il que le pieux amant de Marie était protégé contre l'indifférence. Aujourd'hui, je l'espère, il sent qu'il s'est trompé. A quelque forme de l'art qu'on ait résolu de s'attacher, il faut toujours faire deux parts de son intelligence : une première part pour la foule, qui, en raison de ses facultés, juge l'œuvre accomplie sans tenir compte des procédés; une seconde part pour les initiés, pour les hommes du métier, qui tiennent compte du procédé, qui se contentent d'une indication et devinent les sous-entendus. C'est là, si je ne m'abuse, la raison de la froideur avec laquelle ont été accueillis *les Ternaires;* cette froideur n'accuse pas un affaiblissement dans le talent du poète, mais tout simplement une méprise dans l'emploi du talent.

Il y a pourtant dans *les Ternaires,* qui s'appellent aujourd'hui *la Fleur d'or,* quelques pages qui échappent au reproche d'extrême concision, et qui excitent des sympathies aussi nombreuses que le poème de *Marie.* Pourquoi ces pages sont-elles si rares? Quand le poète, en parcourant les flancs du Pausilippe, salue avec bonheur les fleurs de sa chère Bretagne, il retrouve sans effort des accens pathétiques. Tous les cœurs amoureux du foyer saluent avec empressement ce souvenir de la terre natale. J'aime à croire que M. Brizeux, parvenu aujourd'hui à la maturité, sentira désormais la nécessité de ne pas négliger l'émotion. C'est à l'émotion qu'il a dû ses premiers succès, sa première popularité; c'est à l'émotion qu'il doit songer pour la conserver pure et pleine.

La science et l'art, dont je ne veux pas médire, ne remplaceront jamais l'émotion dans le domaine de la poésie. Les allusions les plus délicates, les pensées les plus vraies, les symboles les plus ingénieux, n'auront jamais sur la foule la même autorité, la même puissance que les sentimens naïfs, la peinture des passions ou du bonheur domestique. M. Brizeux connaît trop bien les joies du foyer pour ne pas apprécier mieux que nous toute l'importance de l'émotion dans le domaine poétique. Il comprend à demi-mot la valeur et

la portée de nos reproches. Puisqu'il a voulu s'abreuver aux sources de la science et de la philosophie, puisque, malgré ses instincts poétiques, il n'a pu se dérober à la puissance dévorante de l'analyse, qu'il savoure dans la solitude les fruits amers de la vie, mais qu'il n'essaie plus de les offrir à la foule dans toute leur âpreté; car la foule, pareille aux enfans, n'accepte les breuvages les plus salutaires que lorsque les bords de la coupe sont enduits de miel.

Le poème des *Bretons*, publié il y a dix ans, a marqué la place de M. Brizeux parmi les écrivains les plus éminens de notre temps. Ce n'est pas que je préfère ce poème aux douze élégies inspirées par Marie, je pense même que les amis les plus fervens de l'auteur éprouveraient le même embarras que moi, s'il leur fallait se prononcer sur cette question délicate; mais il est impossible de ne pas admirer le mélange de grâce et de grandeur qui caractérise cet ouvrage, longtemps médité, conçu et composé à loisir, exécuté avec un soin scrupuleux, dont chaque page témoigne d'un respect profond pour le public, c'est-à-dire d'un vrai sentiment de la dignité littéraire. Ceux qui livrent à la foule oisive et distraite des pensées inachevées, des projets à peine ébauchés, qui, au lieu de peindre et de modeler ce qu'ils ont rêvé, se contentent de l'indiquer à la manière des décorateurs, n'ont pas le droit de se plaindre quand leurs œuvres, après quelques semaines d'une popularité bruyante, viennent à tomber dans l'oubli. Comme ils ont méconnu le respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, il est tout naturel que le public les traite avec dédain. Quoi de plus juste en effet? L'écrivain qui se joue de la foule ne mérite-t-il pas que la foule se joue de lui? Grâce à Dieu, M. Brizeux n'appartient pas à cette classe frivole, à cette famille d'esprits égarés qui gaspillent sans vergogne les plus précieuses facultés. Il prend au sérieux tout ce qu'il dit, et n'entend pas en décliner la responsabilité. Cependant, après avoir achevé la lecture de ce livre substantiel, dont chaque ligne renferme une pensée ou un sentiment, quelque sympathie qu'on éprouve pour l'auteur, on est amené malgré soi à se poser une question : — est-ce bien là vraiment un poème? N'est-ce pas plutôt une suite de tableaux dont chacun pris en lui-même se recommande par des qualités excellentes, mais qui ne sont pas réunis entre eux par un lien assez étroit? Avant de résoudre cette question, ou mieux encore, pour la résoudre plus sûrement, je demande la permission d'en poser une autre qui doit en préparer la solution : M. Brizeux a-t-il voulu faire un poème?

Il y a dans la conquête des Gaules, racontée par Jules César, un épisode admirable que le grand capitaine a retracé en termes vraiment épiques, la lutte des Bretons contre la puissance romaine. Avec une simplicité particulière aux hommes de guerre, la future victime

de Brutus rend pleine justice à ses ennemis. Il rencontre le sublime sans le chercher, et s'élève jusqu'à la plus haute poésie tout en croyant ne transcrire que ses souvenirs personnels. Sans effort, à son insu, je le crois du moins, il est tout à la fois l'Achille et l'Homère de son iliade. Ce n'est pas que Jules César fût étranger aux artifices de la parole: tous les écrivains de l'antiquité qui se sont occupés de lui sont unanimes à déclarer qu'il avait étudié avec un soin assidu les secrets les plus savans de l'éloquence; mais il est permis de croire que le sentiment des grandes choses accomplies par son épée, je dis grandes et non pas justes, dominait en lui l'ambition littéraire. J'aime donc à penser qu'en racontant la conquête des Gaules il songeait à la gloire de son armée bien plus qu'aux applaudissemens des beaux-esprits de Rome. Je prends pour vraie, pour fidèle, pour littérale, la relation de sa campagne contre les Bretons, et je me demande si M. Brizeux n'eût pas trouvé dans le journal militaire de Jules César l'étoffe d'une admirable épopée. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de répondre. Tous ceux qui ont étudié les souvenirs du grand capitaine savent à quoi s'en tenir sur les matériaux que le guerrier offrait au poète. Il est vrai qu'une épopée où le bon droit ne triomphe pas, où la justice est terrassée par la force, blesse toutes les âmes délicates; mais cette blessure n'est pas de celles qui refusent de se fermer, car l'avenir appartient au bon droit, et le triomphe de la force n'est jamais qu'un triomphe éphémère : M. Brizeux ne l'ignore pas. Il sait, comme tous les bons esprits, que tôt ou tard le règne de la justice arrive. L'histoire tout entière est là pour démontrer que le châtiment ne manque jamais à ceux qui voient dans le succès la consécration de leur volonté, sans tenir compte des peuples écrasés. La parole de Lucain sur Caton est empreinte d'une éternelle vérité, pour peu qu'on sache l'interpréter. Quand la cause victorieuse semble plaire aux dieux et que la cause vaincue plaît à Caton, tôt ou tard l'histoire donne raison à la cause vaincue. Je crois donc que la campagne de Jules César contre les Bretons, malgré la tristesse du dénoûment, offrait au poète un sujet vraiment épique. M. Brizeux n'est sans doute pas du même avis, puisqu'il n'a pas cherché dans cet épisode la matière de son poème.

Après Jules César, il se présente une autre source poétique pour ceux qui veulent célébrer la grandeur des origines armoricaines, source familière à tous les érudits, la grande histoire de dom Lobineau. Ce recueil ne se recommande ni par l'habile distribution des faits, ni par l'élégance du style, et si je lui donne le nom de recueil, c'est qu'en effet c'est plutôt un amas de matériaux qu'un véritable édifice. Mais quelle prodigieuse variété de documens, quel trésor de légendes, quelle richesse de traditions, depuis les récits hagiogra-

phiques jusqu'aux envahissemens de territoire qui éclairent la nature et le mélange des races! Pour un œil clairvoyant, pour une âme vraiment poétique, l'histoire de dom Lobineau est une mine dont les filons peuvent contenter l'avidité de plusieurs générations. Et pourtant M. Brizeux n'a rien demandé à dom Lobineau. Jules César lui offrait l'épopée purement militaire; dom Lobineau lui offrait l'épopée tout à la fois militaire et merveilleuse. Il a négligé avec le même dédain ces deux sources fécondes. Je n'essaierai pas de déterminer les motifs qui l'ont décidé. Il est probable qu'il apprécie aussi bien que moi les matériaux dont il n'a pas voulu faire usage. Peut-être s'est-il défié de l'esprit de son temps, peut-être a-t-il préféré par instinct le tableau des mœurs bretonnes au récit d'une grande action, à la peinture épique de son pays.

Cependant, tout en abandonnant le terrain épique, il pouvait composer sur la Bretagne un vrai poème. La vie privée de la race armoricaine lui fournissait tous les élémens d'une conception fortement nouée, pleine de péripéties et d'angoisses; il a dédaigné ce troisième parti, comme les deux premiers que je viens d'indiquer. Son livre est plutôt un roman qu'un poème, et je n'ai pas besoin de le démontrer; chacun le comprendra sans le secours de mes argumens. Les amours de Loïc et d'Anna, racontées par M. Brizeux, malgré la fraîcheur et la variété des épisodes, ne sont pas un poème dans le sens rigoureux du mot. Pourquoi? C'est que les épisodes se succèdent sans jamais s'engendrer. Or la poésie, prise dans son acception la plus élevée, ne saurait se passer du caractère de nécessité. Dès que le caprice prend la place de la volonté préconçue, dès que les épisodes peuvent être déplacés impunément, sans préjudice pour l'auteur ou pour le lecteur, le livre le plus beau, le récit le plus attendrissant ne mérite pas le nom de poème. Les larmes répandues n'imposent pas silence à la sévérité de la raison. Le livre une fois fermé, nous avons le droit de nous demander si toutes les parties de la pensée qui nous a émus et charmés sont disposées dans un ordre nécessaire, et, selon la nature de la réponse, nous absolvons ou nous condamnons l'œuvre la plus exquise dans ses détails.

Or c'est là ce qui arrive à M. Brizeux. Le livre qu'il appelle poème est rempli de scènes charmantes et parfois de scènes terribles, dont le souvenir demeure gravé dans toutes les mémoires; mais, il faut bien le dire, il manque à toutes ces scènes l'unité dominatrice que tous les grands maîtres ont recommandée comme la condition suprême de toute poésie, depuis le précepteur d'Alexandre jusqu'à l'ami de Mécène et des Pisons. *Clarisse* et *Manon Lescaut* sont là pour démontrer que leur prescription n'a rien d'exorbitant. Toutefois je pense qu'on peut, sans oublier les lois du goût, se montrer plus

indulgent pour le roman que pour le poème, car le premier de ces deux genres est soumis à des obligations moins impérieuses que le second. A mon avis, *les Bretons* sont donc un roman.

Quelle que soit d'ailleurs la rigueur de mes objections, il reste encore beaucoup à louer dans ce livre. Il renferme en effet deux épisodes qui suffiraient seuls à fonder la renommée d'un poète; ai-je besoin de les nommer? Tous ceux qui ont lu *les Bretons* ne les ont-ils pas nommés avant moi? *Les Lutteurs* et *les Conscrits* sont des morceaux dont chaque ligne révèle la main d'un artiste consommé. Exactitude de l'observation, sincérité des sentimens, élévation des pensées, enchaînement des pensées entre elles, rapidité du récit, originalité des traits destinés à caractériser la vie des personnages, rien n'y manque. *Les Conscrits* traduisent, sous une forme élégante, les regrets et les larmes de toutes les mères qui voyaient leurs enfans dévorés par la guerre. La foi traditionnelle qui réunit les paysans bretons sur les dalles de l'église séculaire prête aux *Conscrits* un accent pénétrant que l'art le plus ingénieux ne saurait dépasser. Amour du foyer domestique, révolte intérieure contre la volonté souveraine qui arrache le laboureur à sa charrue, sentiment confus du dévouement patriotique, résignation éplorée, obéissance à la voix du pasteur évangélique, M. Brizeux n'a rien négligé pour peindre au complet cette scène attendrissante. Quant aux *Lutteurs*, je ne crains pas de le dire, ils peuvent se comparer, pour la grandeur et la simplicité, aux morceaux les plus purs de la poésie antique. C'est là sans doute un éloge dangereux, difficile à justifier. Pourtant je ne redoute pas la contradiction. La force physique, célébrée dans cette langue austère et sonore, s'élève jusqu'à la beauté de la statuaire. M. Brizeux, en louant les lutteurs de sa chère Bretagne, s'est souvenu à propos des poèmes homériques sans jamais les copier : heureux privilége des âmes naïves qui observent avec une attention vigilante toutes les scènes de la vie rustique, les agrandissent et les fécondent par la méditation, et nous charment en racontant leurs souvenirs! Ces hommes jeunes et vigoureux, qui s'étreignent d'un bras puissant, m'intéressent autant que les plus grandes batailles. S'il ne s'agit pas de la destinée des nations, il s'agit d'un amant glorieux ou humilié, d'une femme fière de sa victoire ou honteuse de sa défaite; et pour les hommes qui pèsent les grands événemens comme Juvénal pesait les cendres d'Annibal, le regard enivré d'une jeune fille, le front radieux d'un lutteur triomphant, ne valent-ils pas les fanfares d'une armée victorieuse, les couronnes tressées pour les généraux couverts de sang et de poussière? C'est au cœur des femmes qu'il appartient de répondre, et leur réponse trouvera dans tous les cœurs un écho unanime.

Primel et Nola marquent dans la vie de M. Brizeux un retour

réfléchi vers les sentimens qui ont dicté le poème de *Marie*. C'est à coup sûr un poème plein de fraîcheur et de grâce. Il ne faut pourtant pas laisser croire à l'auteur de ce touchant récit que *Primel et Nola* puissent se comparer à *Marie*. Je ne sais pas si M. Brizeux connaît familièrement la langue de George Crabbe. Ce qui demeure certain pour moi, c'est qu'il s'est rencontré avec lui dans *Primel et Nola*. Comme dans le *Borough* de George Crabbe, nous trouvons la peinture réelle de la vie rustique, un récit qui rappelle en plusieurs parties l'école flamande ou hollandaise. Ce n'est pas que je veuille établir une comparaison littérale entre M. Brizeux et George Crabbe. Je reconnais volontiers que l'idéal tient plus de place chez le poète français que chez le poète anglais. Cependant il est impossible de nier l'analogie que je viens d'indiquer. Ce que je voudrais établir, ce que j'espère démontrer, c'est que *Primel et Nola* demeurent au-dessous de *Marie*, et produiront sans doute la même impression sur les générations futures, parce que l'argent joue un trop grand rôle dans le premier de ces récits. L'idéal dont j'ai parlé tout à l'heure n'est pas dans la substance même du récit, mais dans les ornemens dont le poète a jugé à propos de l'embellir. A quoi se réduit en effet le thème développé par M. Brizeux, si nous le dépouillons de toutes ses broderies lyriques? Un journalier amoureux d'une veuve belle, jeune et riche, aimé d'elle et sûr de la posséder, ne consent à l'épouser qu'après avoir gagné par son travail ses habits de noce. Ce thème, ainsi ramené à ses termes élémentaires, offre sans doute l'étoffe d'un poème intéressant : ce n'est pas moi qui songerai à le contester; je ne puis pourtant retenir un aveu que l'évidence m'impose. Le premier mariage de Nola diminue singulièrement le prestige qui s'attache à sa beauté, et j'ajouterai que sa richesse ne fait pas un moindre tort au courage et au dévouement de Primel. Reportons-nous vers les traditions bibliques. Nous voyons dans les livres de Moïse des laboureurs amoureux d'une fille jeune et belle donner sept ans de leur vie pour obtenir la possession de sa jeunesse et de sa beauté; mais dans un pareil marché, si toutefois un tel dévouement mérite ce nom vulgaire, l'intérêt pris dans le sens primitif du mot ne joue aucun rôle. La passion domine seule en souveraine. Sept ans sont donnés par l'amant pour la jeunesse et la beauté de la jeune fille. Ni champs ni vignes à recueillir en héritage, et d'ailleurs, la jeune fille apportât-elle en dot des vignes et des champs, nous ne pourrions oublier les sueurs prodiguées par son amant pour féconder le patrimoine de sa fiancée.

Dans *Primel et Nola*, nous ne voyons rien de pareil. Nola ou Guen-Nola a livré sa jeunesse à un vieillard qu'elle n'aimait pas, qu'elle ne pouvait aimer, pour assurer le repos et le bien-être de sa vieille mère. C'est là sans doute une résolution très digne de respect; mais

il faut bien avouer qu'une jeune fille jetée dans le lit d'un vieillard a perdu son caractère poétique. Je sais tout ce qu'on peut dire pour l'excuser, pour la glorifier, je comprends tout ce qu'il y a de grandeur dans son abnégation; qu'on me permette pourtant d'affirmer qu'une jeune fille ainsi sacrifiée n'a plus pour le lecteur le même charme qu'une vierge dont la beauté n'a pas été cueillie. Je ne veux pas contester le mérite du dévouement. Toutefois je ne crois pas insulter la morale en disant que Ruth sortant du lit de Booz n'est plus pour les jeunes moissonneurs ce qu'elle était avant de réchauffer les flancs glacés du vieillard. Ce que je dis de Nola, je puis le dire avec une égale justesse de Primel gagnant ses habits de noce à la sueur de son front. La fierté qui lui inspire ce projet mérite à coup sûr notre estime; j'aimerais mieux qu'il mît sa fierté au service d'une meilleure cause, et qu'il gagnât par son travail une femme qui ne lui apporterait en dot que la beauté. On me dira qu'il aime Nola et qu'il se sait aimé. C'est à merveille, et je comprends que l'espérance d'un si digne salaire double sa force et son courage. Je ne puis cependant me défendre d'un sentiment de dédain en songeant qu'il fait une bonne affaire, car Guen-Nola est riche, et sa richesse ne lui vient pas de sa famille. Cette nouvelle Ruth a recueilli l'héritage de Booz. Que le monde s'accommode de ces marchés, qu'il les vante et les applaudisse comme une preuve de sagacité, que les familles s'en arrangent et s'en félicitent, peu m'importe : je me place au point de vue poétique, et je dis, sans crainte d'être démenti, que la donnée choisie par M. Brizeux blesse les sentimens les plus délicats de l'âme humaine. Une femme jeune et belle qui a dormi dans le lit d'un vieillard, un jeune laboureur qui recueille la richesse acquise à ce prix, ne seront jamais des thèmes poétiques dans l'acception la plus élevée. Le poète pourra prodiguer le talent, il ne réussira jamais à changer la nature de ses deux personnages. M. Brizeux n'a rien négligé pour ennoblir la donnée qu'il avait choisie; il n'a pourtant pas réussi à franchir les obstacles semés sur sa route. Nola aux bras de Primel demeure ce qu'elle était au début : elle avait perdu son prestige en épousant le vieux jardinier, elle ne le retrouve pas en livrant sa beauté à son jeune amant.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul reproche que mérite ce poème si recommandable, si digne d'éloge à tant d'égards. Les chansons de Primel pèchent trop souvent par un excès de subtilité. On se demande à bon droit comment un laboureur qui gagne ses habits de noce à la sueur de son front peut appeler au secours de sa tendresse tous les artifices de la poésie lyrique, toutes les ruses de l'art le plus consommé. Tous ceux qui ont lu les chants bretons publiés par M. de La Villemarqué comprendront l'équité de cette objection.

L'art suprême consiste à déguiser l'artifice, et M. Brizeux l'a plus d'une fois oublié. Les chansons de Primel seraient beaucoup mieux placées dans la bouche d'un lettré que dans la bouche d'un laboureur. Cependant *Primel et Nola*, malgré ces taches que je dois signaler, ont réuni de nombreux suffrages.

M. Brizeux vient de résumer dans sa *Poétique nouvelle* l'histoire de son intelligence. Ce dernier ouvrage, considéré sous le rapport purement didactique, laisse à désirer : il manque de méthode et ne justifie pas le titre que l'auteur lui a donné; mais il renferme de grandes beautés poétiques. C'est un traité écrit par un homme du métier, par un homme expert dans les matières qu'il essaie d'enseigner. C'est là une condition privilégiée sur laquelle je ne devrais pas avoir besoin d'insister, et qui cependant mérite une attention spéciale. Trop souvent en effet les professeurs de poétique sont demeurés étrangers à la pratique de la poésie; M. Brizeux, qui, depuis vingt-trois ans, nous a révélé, sous une forme harmonieuse et pure, les moindres sentimens de son âme, était admirablement placé pour nous expliquer les secrets de l'art qui a fondé sa renommée. Aussi trouvons-nous dans la *Poétique nouvelle* plus d'une page qu'un poète seul devait écrire, et nous reconnaissons avec joie que dans ces pages souveraines l'expression s'est toujours maintenue à la hauteur de la pensée. Toutefois la portée même de son talent, l'autorité légitime dont il est revêtu, nous imposent le devoir de lui signaler les omissions qu'il a commises, les erreurs auxquelles il s'est laissé entraîner. Si j'ai bien compris le plan de son poème, et je l'ai relu plusieurs fois afin de me prémunir contre toute méprise, il a voulu nous montrer l'intelligence dominée d'abord par le sentiment de la nature et traduisant son émotion par l'idylle, puis envahie par le dépit satirique en présence des vices de la cité, plus tard enfin emportée par l'épopée en présence des merveilles de Rome. Ce plan, s'il l'eût suivi fidèlement, ne manquerait pas de justesse, quoiqu'il soit incomplet; mais M. Brizeux est digne de la vérité, les ménagemens ne conviennent pas à son talent, et je croirais manquer à la déférence qu'il mérite en lui déguisant une partie de ma pensée. Je crois qu'il n'a pas suivi fidèlement le plan primitif qu'il avait conçu. L'idylle, qui sert de début à son poème, au lieu d'être inspirée par le spectacle de la nature, est plutôt inspirée par les mystères de la religion. Il y a donc ici double emploi; il fallait choisir entre la nature et la religion. Si la nature seule, comme je le crois fermement, est capable d'inspirer aux âmes poétiques des idylles naïves, à quoi bon appeler au secours de la nature les mystères de la religion? A quoi bon mettre en scène une mourante pleine de foi, et dont la mort fait envie au prêtre agenouillé près de son chevet? A quoi bon prendre pour date le ven-

dredi saint et rappeler le souvenir du grand dimanche? Vous déclarez donc la nature impuissante à développer le génie poétique, puisque vous appelez à votre secours l'émotion religieuse. Votre pensée primitive était juste, et je l'approuve en tout point; mais vous ne l'avez pas réalisée dans toute sa pureté.

Dans le second chant de sa *Poétique*, M. Brizeux nous montre la satire éveillée par les vices de la cité. A coup sûr, l'intention est excellente, mais il faut bien avouer que, malgré l'intervention de Molière, l'auteur n'a pas fait tout ce qu'il voulait faire. Les vices ne tiennent pas assez de place dans ce tableau satirique de la grande ville, et puis la satire n'est pas la seule forme poétique dont la cité puisse revendiquer l'origine : la comédie, la tragédie et le drame ont la même source que la satire, et nous aurions aimé à voir ces trois formes nouvelles s'épanouir, comme la forme satirique, en présence des vices de la cité. La comédie vit de ridicule, la tragédie et le drame vivent de passion. M. Brizeux s'est contenté d'effleurer ces trois formes poétiques sans se donner la peine d'en expliquer les secrets, et je crois qu'il a eu tort. Quoiqu'il n'ait jamais abordé directement ni la comédie, ni la tragédie, ni le drame, par cela seul qu'il est doué de facultés poétiques, il pouvait sur ces trois points nous donner d'utiles enseignemens. Il connaît la vie des villes, et n'ignore pas ce qu'elles contiennent de passions combattues, exaltées parfois jusqu'au crime par la résistance, ou poussées au suicide par le désespoir. Puisqu'il a sondé les plaies sociales, pourquoi donc nous les a-t-il voilées? Pour demeurer fidèle à son plan, il devait, après nous avoir montré l'idylle s'épanouissant en face de la nature, nous montrer la comédie, la tragédie et le drame soumis à l'empire du ridicule et de la passion, comme la satire à l'empire du vice.

Le troisième chant de la *Poétique nouvelle*, qui a le malheur de porter un titre païen, est à coup sûr le meilleur des trois. Toutes les pages consacrées à Saint-Pierre, au Vatican, sont pleines de grandeur et de vérité. Pour ceux qui ont visité l'Italie, c'est un souvenir fidèle et vivant; pour ceux qui l'ignorent, c'est une révélation. Ici pourtant, comme dans les deux premiers chants, je pense que l'auteur n'a pas réalisé complétement son plan primitif. Il voulait nous montrer dans Rome la source féconde et toujours renouvelée du sentiment épique; il s'est laissé entraîner par le plaisir de raconter ce qu'il avait vu, et quoiqu'il nous dise ses voyages avec un art exquis, le charme des épisodes le détourne trop souvent du but. Ce qui manque à ce troisième chant, si admirable d'ailleurs, c'est le sentiment historique, envisagé dans son acception la plus générale, c'est-à-dire le sentiment épique, car l'histoire et l'épopée se confondent dans les murs de Rome. Les ruines qui racontent les désastres du passé commentent le chant des poètes. Depuis les murailles de Béli-

saire jusqu'au cirque de Vespasien, depuis le théâtre de Marcellus jusqu'à l'arc de Constantin, il n'y a pas une pierre dans Rome qui n'ait une valeur épique. M. Brizeux oublie l'éloquence des ruines pour nous expliquer les merveilles des arts. Il médite sous la coupole de Saint-Pierre, dans les salles du Vatican immortalisées par le pinceau de Raphaël, sous la voûte de la chapelle Sixtine; il invoque tour à tour la philosophie, la théologie, la poésie, — et l'histoire, c'est-à-dire l'épopée, pâlit, puis s'évanouit devant les splendeurs de ses visions.

C'est pourquoi la *Poétique nouvelle*, malgré les morceaux excellens qu'elle renferme et que je me plais à louer, ne peut être envisagée comme un poème didactique. La pensée de l'auteur, souvent revêtue d'une forme exquise, parfois un peu elliptique, ne peut être considérée comme un véritable enseignement. Je regretterais pourtant que M. Brizeux n'eût pas tenté cette voie nouvelle. Si ses leçons n'ont pas toute la netteté que nous pourrions souhaiter, elles nous retracent fidèlement la vie intellectuelle de l'auteur, et sous ce rapport elles méritent d'être consultées comme un document précieux.

Nous savons maintenant ce que vaut, ce que signifie l'auteur de *Marie;* nous avons étudié avec un soin scrupuleux tous les développemens, toutes les transformations de sa pensée; il nous est facile de marquer sa place dans l'histoire littéraire de notre pays. Toujours vrai, toujours sincère, il n'a rien à redouter de la controverse. Les systèmes peuvent succéder aux systèmes sans entamer la valeur de son nom. Il s'est parfois laissé aller dans le domaine purement technique à des caprices que le goût ne saurait approuver; il a méconnu les lois rigoureuses de son art en supprimant la césure du vers décasyllabique. Dès que ce vers en effet ne se décompose plus en deux hémistiches inégaux, le premier tétrasyllabique, le second hexasyllabique, il n'y a plus de rhythme, et la prose vaut mieux cent fois que ce vers bâtard; mais il serait puéril d'insister sur ce point, car la foule, qui répète le nom des poètes, qui les admire et les aime, ne s'inquiète guère des hémistiches tétrasyllabiques ou hexasyllabiques, et je ne saurais blâmer son indifférence à cet égard. Elle ne cherche que l'émotion, et les questions techniques ne sont pas de son ressort. La césure n'intéresse que les hommes du métier. L'objection que je viens de présenter, non pas en mon nom seulement, mais au nom de tous les écrivains qui possèdent le sentiment musical, n'est donc pas de nature à déprécier la valeur poétique de M. Brizeux. L'hérésie que je combats n'alarme à coup sûr qu'un très petit nombre de consciences. Le vers décasyllabique, avec ou sans césure, ne soulèvera jamais de tempêtes.

Ce qui me paraît mériter une attention toute spéciale, c'est le caractère intime du talent que j'ai tenté d'analyser. Dans un temps où

es doctrines les plus étranges et parfois les plus extravagantes se disputaient la popularité, M. Brizeux a conquis et garde encore une place éminente par la seule puissance de la simplicité. En nous racontant l'histoire de son âme, il a trouvé moyen de se concilier la sympathie de toutes les âmes délicates. Pour comprendre et pour admirer ses œuvres, il n'est pas nécessaire d'avoir pâli sur les monumens du génie antique et du génie moderne. Si l'auteur de *Marie* n'ignore aucun des secrets de l'art, il relève avant tout de la nature, du sentiment religieux, du sentiment moral, et ces trois sources fécondes n'ont rien à craindre des caprices de la mode. Aussi je nourris la ferme espérance que dans dix ans M. Brizeux sera, pour la génération qui grandit sous nos yeux, ce qu'il est pour nous. Que les esprits cultivés abandonnent le moyen âge et se retournent vers l'antiquité, ou qu'ils cherchent en eux-mêmes la substance de toute poésie, l'auteur de *Marie* ne perdra pas la place qu'il occupe dans notre histoire littéraire. Sa renommée, si modeste en apparence, me paraît reposer sur de solides fondemens. Les doctrines tantôt victorieuses, tantôt vaincues, qui ont occupé les salons et les académies depuis trente ans, pourront s'effacer de notre mémoire sans que l'auteur de *Marie* ait à redouter l'oubli. Il a chanté l'amour avec trop de sincérité pour que les femmes consentent jamais à déserter sa cause. Les sympathies conquises par une profession de foi littéraire trahissent parfois ceux qui les invoquent; les sympathies conquises par l'émotion sont heureusement plus fidèles.

Une question reste à poser : M. Brizeux a-t-il réalisé toutes les espérances éveillées par son premier livre? A-t-il accompli en vingt-trois ans toutes les promesses contenues dans le poème de *Marie?* Ceux qui comptent les œuvres au lieu de les peser trouveront peut-être que sa vie n'est pas remplie. Quant à moi, je ne loue pas seulement l'élévation, mais bien aussi la sobriété de ses travaux. Il n'a pas tenu à parler souvent, mais à bien parler, et surtout à ne parler qu'à son heure. Aussi chacune de ses élégies est demeurée gravée dans toutes les âmes tendres. Sa vie est bien remplie, puisqu'il n'a jamais parlé sans être écouté. Il n'a pas à redouter le reproche de stérilité, puisque toutes ses pensées, recueillies par des esprits attentifs, ont germé comme une semence déposée dans un sol généreux. Parmi les poètes de notre temps, il y en a bien peu dont les œuvres excitent plus activement la méditation. Il indique en quelques traits le sentiment qu'il éprouve, sans jamais épuiser la source d'émotions qui vient de jaillir sous sa volonté. Pour les esprits ignorans, c'est un signe de faiblesse; pour les esprits éclairés, c'est le signe de la vraie puissance.

GUSTAVE PLANCHE.

DES INTÉRÊTS
DU NORD SCANDINAVE
DANS LA GUERRE D'ORIENT.

I.

RAPPORTS DE LA SUÈDE ET DE LA RUSSIE DEPUIS LA MORT DE CHARLES XII.

Les états scandinaves sont restés jusqu'à ce jour simples spectateurs du débat qui agite l'Europe. Quelle est la raison de cette attitude? Quels sont les vrais intérêts de ces pays dans la crise orientale? C'est une question que nous voudrions essayer de résoudre en interrogeant à la fois l'histoire et la situation présente des états scandinaves. Pour bien comprendre cette situation, il faut considérer les périls qui menacent le Danemark et la Suède, placés entre la Russie et l'Angleterre. Si d'une part l'on se rappelle la conquête des provinces suédoises de la Baltique et de la Finlande, de l'autre les bombardemens de Copenhague en 1801 et 1807, on ne se sent pas disposé à reprocher aux états du nord de l'Europe l'attitude qu'ils ont prise pendant la première année de la guerre d'Orient; on est tenté plutôt, à ce qu'il semble, de trouver une certaine hardiesse dans la proclamation toute spontanée de leur entière neutralité. La Russie demandait que la Baltique fût fermée aux navires alliés; elle aurait voulu tout au moins que ces navires ne trouvassent point d'asile dans les ports suédois ou danois : la déclaration de neutralité, telle qu'elle a été proclamée, n'a pas été moins qu'un

refus d'accepter de pareils engagemens. La Russie a pu voir que, de ce côté-là, elle ne pouvait compter que sur quelques sympathies individuelles, impuissantes en présence d'une opinion publique ardente et convaincue. On a dit que les gouvernemens du Nord, peu de temps après avoir proclamé leur neutralité, avaient voulu en élargir la base, afin d'en augmenter les forces, par l'annexion des autres états résolus à suivre la même ligne de conduite; mais ces gouvernemens ont dû s'apercevoir bientôt de l'inutilité d'une telle entreprise. Si la guerre était destinée à se prolonger, il devenait évident que l'Europe tout entière était saisie de la querelle, et chacun des états qui la composent se trouvait mis en demeure de se décider ouvertement pour l'une des puissances belligérantes. Nul ne pense en effet, soit dans le Nord, soit en Russie ou chez nous, qu'en l'absence d'une paix prochaine, la neutralité de la Suède et du Danemark puisse durer. Indubitablement alors, la Baltique deviendra le théâtre d'une nouvelle campagne maritime, bien autrement importante que celle de l'été dernier.

Forte des garanties et des subsides que le puissant doit au faible dont le concours lui est utile pour une œuvre profitable à tous, la Suède se verra peut-être appelée à seconder, comme elle peut aisément le faire, par une armée auxiliaire de cinquante mille hommes, une descente en Finlande. Elle pourra le faire hardiment, car il s'agira bien évidemment alors, si les négociations diplomatiques n'amènent un prochain résultat, d'une guerre européenne contre la Russie, et non plus seulement de la cause de la France et de l'Angleterre. Elle devra s'y prêter avec de hautes espérances, car il ne tiendra plus qu'à elle de se préparer ou simplement d'accepter tout un avenir de sécurité ou même de grandeur. Trop pauvre et encore enveloppée dans les langes de ses institutions surannées, la Suède n'attend, pour donner tout leur essor à ses richesses naturelles et à son esprit public, que d'heureuses circonstances, comme serait l'affaiblissement de la domination exclusive que la Russie prétend exercer sur la Baltique et dans tout le Nord, comme seraient surtout un rapprochement politique et moral, des rapports en tout plus intimes avec l'Allemagne et l'Occident. Le contact ou le seul voisinage de la Russie est plus dangereux qu'on ne le saurait dire; il est comme l'ombre d'un arbre immense dont l'épais feuillage arrête la lumière. La Suède ne manque pas d'hommes éminens; mais il est bien visible que ses plus utiles citoyens sont ceux qui ont appris à connaître l'Europe occidentale, soit par de fréquens voyages, soit par d'actives correspondances. Des sympathies nombreuses font souhaiter aux nations septentrionales cet accord avec la France et l'Angleterre, et les circonstances, il faut le dire, paraissent toutes s'y incliner. La Suède,

qu'elle le déclare ouvertement ou s'en défende, s'applaudit certainement de n'avoir plus à redouter, à une quinzaine de lieues de ses côtes, les canons russes de Bomarsund; elle comprend bien d'une part qu'elle nous doit quelque reconnaissance, de l'autre que la campagne, même sans son utile secours, n'a pas été sans résultats.

Le Danemark de son côté, grâce au rétablissement du bon accord entre la nation et le roi, a rejeté enfin une partie des liens dans lesquels la diplomatie orientale avait su l'engager. Le changement tout récent du ministère danois n'est rien moins qu'un grand pas que le cabinet de Copenhague a tenté vers nous en s'affranchissant de l'influence prussienne. Le parti national a triomphé après une lutte de plus de deux années, calme, digne, qu'aucun excès n'a flétrie, et ce parti, qui comprend la nation presque entière, est celui qui hâte de tous ses vœux une franche et complète alliance avec la France et l'Angleterre, parce que de l'Orient, pense-t-il, ne peut venir qu'une influence de despotisme et de ténèbres, tandis que l'alliance occidentale ne peut être que bonne conseillère, favorable à la justice, aux lumières, à tous les droits les plus précieux de l'humanité.

Malheureusement ni le Danemark ni la Suède ne manquent d'hommes timides redoutant, malgré toutes les promesses qui doivent les rassurer, la colère d'un trop puissant voisin, ou bien d'esprits impatiens que les retards mécontentent et inquiètent. Il est curieux de suivre les efforts de la presse suédoise, par exemple, pour pénétrer les desseins du cabinet de Stockholm. Ce cabinet a plus d'une fois déjà couvert d'un secret inattendu ses dispositions extérieures, et le peuple suédois n'a connu, au commencement de l'année dernière, sa neutralité, déjà publiée au dehors, que par les feuilles danoises, qui, en publiant la déclaration de leur gouvernement, ont fait connaître que celle du cabinet suédois avait été conçue d'un commun accord et dans des termes identiques. Tout récemment, à l'occasion d'un crédit demandé aux quatre chambres par le roi de Suède en vue de la neutralité armée, une longue discussion s'est engagée, qui a amené de singuliers épisodes et de précieuses confidences. Comme l'opposition, dans l'espoir d'obliger le gouvernement à convoquer au printemps une diète extraordinaire, menaçait de faire rejeter la proposition soumise aux chambres, le roi manda auprès de lui le vice-président de l'ordre des bourgeois, M. Brinck. Il voulait apprendre directement quels griefs pouvaient arrêter la bourgeoisie; il était prêt à donner lui-même toutes les informations, tous les éclaircissemens qu'on demanderait. M. Brinck ne dissimula pas que l'ordre de la bourgeoisie se sentait peu disposé à donner un vote qui pourrait passer pour un témoignage de confiance envers un ministère dont l'éloignement avait été demandé par deux des quatre

ordres. Le ministre des finances en particulier, M. le baron Palmstjerna, le même qui venait de présenter la proposition, était en grande suspicion, non pas seulement à cause de son antipathie bien connue contre plusieurs réformes libérales adoptées récemment malgré lui, mais parce qu'on craignait que ses relations de famille avec la Russie ne pussent exercer sur ses dispositions une fâcheuse influence. M. Brinck déclara ensuite que l'exposé de motifs n'avait appuyé d'aucune raison sérieuse la demande du crédit, et qu'on soupçonnait enfin qu'un accord parfait n'existait pas sur le fond de la question entre les ministres norvégiens et les ministres suédois. Cette obscurité touchant l'un et l'autre point faisait craindre que l'emploi des fonds demandés ne fût livré à l'aventure; la chambre considérait donc qu'il était de son devoir de ne pas se montrer favorable à un ministère qui n'était pas selon ses vœux, et de ne pas voter le crédit sans connaissance de cause. On assure que le roi, après avoir écouté ce libre langage, répondit à peu près en ce sens : — Le ministère avait pu commettre quelques erreurs; le baron Palmstjerna pouvait penser à sa guise touchant la politique extérieure, qui ne dépendait pas, après tout, de sa décision; l'opinion publique avait exagéré la différence de vues entre les cabinets suédois et norvégien; on avait dû observer dans l'exposé de motifs la plus attentive discrétion, afin de n'inquiéter aucun des cabinets de l'Europe; mais les fonds votés seraient consacrés tout au moins à compléter et à perfectionner le matériel de la flotte et de l'armée. — Pour ce qui était du reste, le roi se flattait de l'espérance que « l'attitude qu'il ferait tenir à la Suède au milieu des complications prochaines serait trouvée entièrement conforme aux intérêts et aux sympathies de la nation. » Tel fut le récit fait par M. Brinck le 5 novembre 1854, dans une salle de la bourse, en présence de ses collègues de la bourgeoisie, et qui décida le vote en faveur du crédit demandé.

Un mois environ après ce curieux épisode, à l'époque même de la clôture de la diète, qui est, comme on sait, triennale, on lisait dans un journal quelques détails sur une communication faite par le roi au comité secret de la diète, communication où sa majesté déclarait que, « forcée de renoncer à la politique de neutralité, elle s'engagerait *contre*, jamais *pour* la Russie (1). » Nous savons bien ce qu'il

(1) Le *Söndagsblad*, fort répandu parmi les classes inférieures, démagogique naguère, mais qui depuis quelque temps insérait au contraire des articles dont le ton et l'allure semblaient trahir des inspirations sinon officielles, tout au moins officieuses. Voici du reste le passage textuel : « Mercredi dernier, 29 novembre, le comité secret de la diète, avant d'être dissous par le roi, a reçu de lui une communication fort importante; sa majesté a dit, assure-on, que, satisfaite de la neutralité conservée jusqu'à présent par la Suède dans le débat des grandes nations, elle ne croyait pourtant pas que cette situation

faut accorder de confiance à certaine presse en général, et en particulier aux petites gazettes du Nord. Nous avons vu le journal le plus éhonté de Stockholm, *la Voix du Peuple*, publier pendant l'été dernier, un à un, tous les articles d'un prétendu traité conclu entre la France et la Suède en vue d'une conquête de la Finlande; nous l'avons vu fabriquer des noms propres, comme il invente des traités, comme il imagine de fausses accusations. Cependant nous étions en droit de prétendre, à le voir abuser ainsi la foule par la fausse espérance d'une prochaine guerre contre les Russes, que la foule voulait être flattée de cette façon et par de pareilles espérances. Eh bien! la question est de savoir ce qu'il faut conclure ici, en tenant compte de toutes les circonstances, des détails publiés par la presse suédoise. La première des deux communications que nous venons de signaler a paru d'abord, il est vrai, dans un pamphlet mensuel dépourvu de tout crédit officiel; mais elle a été répétée avec éloges, avec admiration, par des journaux dévoués au gouvernement, et on ne l'a pas démentie. La seconde paraît évidemment inadmissible; autant valait-il en effet que le roi Oscar, par un singulier démenti de sa prudence passée, publiât une déclaration de guerre à la Russie, et cela justement à l'entrée de l'hiver, au moment où les flottes alliées se retiraient, laissant libre carrière au ressentiment des Russes. Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre communication sont devenues pour la Suède un sujet de discussions très vives, la Suède elle-même ne sachant pas ce qu'il en fallait croire, et cherchant à pénétrer le secret de ses prochaines destinées. Les uns, trop ardens, ne voulaient faire aucun fond sur des paroles suivant eux vagues, incertaines, et n'engageant à rien; les autres s'effrayaient de tout ce qui pouvait en apparence porter atteinte à une neutralité absolue, obstinée. Un certain nombre, il faut le dire, secrètement charmés d'avoir vu ruiner par nos mains la forteresse de Bomarsund, qui menaçait de devenir une autre Cronstadt, souhaitaient qu'on laissât faire les puissances alliées, qu'on trouvât un biais pour ne pas intervenir dans leur débat, et acceptaient l'espérance

fût durable. Elle avait donc, dans le cas où la paix ne serait pas bientôt conclue, pris irrévocablement son parti, celui de se déclarer pour les puissances occidentales, parti le plus conforme sans doute aux intérêts de la nation, et le seul d'accord avec les souvenirs, avec l'honneur de sa majesté. Il était probable qu'une diète extraordinaire serait convoquée dès le commencement de la prochaine année; mais les députés du pays devaient être assurés à l'avance que ni le roi ni son ministère ne viendraient y exprimer aucune sympathie russe. Forcée de renoncer à la politique de neutralité, sa majesté s'engagerait *contre*, jamais *pour* la Russie; les députés des quatre ordres pouvaient transmettre cette ferme assurance à leurs commettans, et l'opposer au langage des hommes qui avaient tenté de rendre suspecte la politique du gouvernement, bien que les circonstances n'en eussent pas jusqu'alors permis d'autre. »

du profit, en déclinant, il faut le dire, l'honneur avec les dangers.

Sortons des incertitudes. Pour qui veut jeter un regard sur l'histoire des relations modernes du nord scandinave avec la Russie, la participation de la Suède à la cause des puissances occidentales ne saurait être douteuse. La nation suédoise a subi du côté de l'orient des injures qu'elle ne peut pas avoir oubliées, et la dynastie de Bernadotte, française d'origine, aujourd'hui française et suédoise à la fois d'esprit et de cœur, ne brisera pas elle-même, contre la volonté des peuples qui l'ont adoptée, les liens qui la rattachent à sa première patrie. Les relations intellectuelles et morales rapprochent intimement la Suède de l'Angleterre et de la France; elles sont nulles entre la Suède et la Russie. Les nations scandinaves tiennent d'ailleurs pour redoutable à tous égards le voisinage de la Russie. Jalouses des avantages que réclament l'intelligence et la liberté, elles se tournent naturellement vers l'occident de l'Europe, source naturelle et toujours vive de la civilisation et du génie moderne. Jusqu'à ce que la France et l'Angleterre soient effacées de la carte, il ne sera donné à aucune force humaine d'arrêter le courant qui entraîne vers nous ces peuples, qui cherchent la lumière et invoquent le feu sacré avec des esprits et des cœurs dignes de le recevoir; ils savent bien que la Russie ne serait capable, par l'influence des relations sociales, que d'en éteindre chez eux les plus précieuses étincelles. Peut-être est-il plus à propos que jamais de montrer, par l'incontestable témoignage de l'histoire, que l'ambition russe a été pour la Suède non-seulement un perpétuel danger, mais une cause jusqu'à présent inévitable d'affaiblissement et de ruine, et que si ce noble pays, au caractère héroïque, dépouillé principalement par la Russie de sa grandeur passée, semble entravé aujourd'hui dans le développement de ses institutions, c'est l'exemple absolutiste de sa puissante voisine qu'il en doit accuser. Le libéralisme sage et prudent des institutions est la loi inévitable de l'avenir, et, quoi qu'en disent les esprits timorés, le seul salut des nations modernes; il doit être en ce moment le lien commun qui réunira les peuples contre une ambition redoutable dont le moment est venu d'arrêter les progrès.

I.

Saint-Simon raconte dans ses mémoires que le tsar de Russie Pierre Ier, étant en Hollande à apprendre la construction des vaisseaux, « trouva sourdement mauvais que l'Angleterre ne s'était pas assez pressée de lui envoyer une ambassade dans ce proche voisinage... Enfin l'ambassade arriva; il différa de lui donner audience,

puis donna le jour et l'heure, mais à bord d'un gros vaisseau hollandais qu'il devait aller examiner. Il y avait deux ambassadeurs qui trouvèrent le lieu sauvage, mais il fallut bien y passer. Ce fut bien pis quand ils furent arrivés à bord : le czar leur fit dire qu'il était à la hune, et que c'était là où il les verrait. Les ambassadeurs, qui n'avaient pas le pied assez marin pour hasarder les échelles de corde, s'excusèrent d'y monter; le czar insista, et les ambassadeurs, fort troublés d'une proposition si étrange et si opiniâtre..., à la fin, à quelques réponses brusques aux derniers messages, sentirent bien qu'il fallait sauter ce fâcheux bâton, et ils montèrent. Dans ce terrain si serré et si fort au milieu des airs, le czar les reçut avec la même majesté que s'il eût été sur son trône; il écouta la harangue, répondit obligeamment pour le roi et la nation, puis se moqua de la peur qui était peinte sur le visage des ambassadeurs, et leur fit sentir en riant que c'était la punition d'être arrivés auprès de lui trop tard. » Voilà comment, dès le commencement de son règne, ce prince, qui allait « mêler à l'avenir dans les affaires de l'Europe une cour qui n'en avait jamais été une et une nation méprisée et entièrement ignorée pour sa barbarie..., suivant sa pointe, se faisait tout rendre, mais à sa mode et à sa façon. »

A cette pointe, qui cherchait un ennemi, la Suède fit la faute de se présenter d'elle-même la première. L'histoire des progrès de la Russie sur les côtes de la Baltique et de sa domination dans le Nord et sur cette mer commence sous le règne de l'imprudent Charles XII, atteint son plus haut période lors de la conquête de la Finlande, et s'achèvera, c'est l'espérance de toute l'Europe, par la guerre actuelle, destinée à devenir le nœud du XIXe siècle.

Charles XII a suscité le redoutable empire de la Russie; cet éternel reproche restera sur sa mémoire, et les Suédois eux-mêmes, admirateurs un peu passionnés de ses vertus de héros, n'ont jamais revendiqué pour lui le renom de politique habile. Un de leurs poètes l'a représenté obsédé jusqu'à son dernier jour par la conscience de sa faute. « Pendant que je regardais flotter sur les murs de Fredrikshall le drapeau de la Suède, lui fait-il dire, j'aperçois tout à coup un point noir apparaître dans les cieux; il s'élargit et s'augmente en s'abaissant vers moi; il approche. Je distingue bientôt deux ailes, puis, à la double flamme de ses yeux, je reconnais l'oiseau ravisseur : c'était un aigle. Son vol trace dans les airs de larges cercles. Je le suivais avidement du regard. Tout à coup il s'abat hardiment, son vol atteint déjà l'extrémité du drapeau qui flotte. Mon sang bouillonne à cette vue; je saisis une arme, je vise et je fais feu. L'aigle balance, un cri de joie va sortir de ma poitrine...

O désespoir ! l'aigle déploie de nouveau ses ailes et s'élève dans les airs. Malédiction sur moi ! Il a, de ses serres avides, saisi le drapeau de la Suède; il en a arraché un lambeau que je vois, dans sa serre, se débattre au vent, jusqu'à ce que le fier oiseau disparaisse au milieu des nuages. »

En effet, Charles XII laissa la Suède mutilée. A son avénement, elle était encore toute-puissante dans la Baltique; elle avait éloigné de ses côtes la Pologne rivale qui devait bientôt périr; les entreprises hardies de Charles X Gustave avaient reconquis les provinces méridionales de la presqu'île scandinave et réduit le Danemark au simple rôle de gardien du Sund; la Prusse était encore au berceau, et les provinces de la Baltique méridionale, ainsi que la Finlande, étaient possessions suédoises. La défaite de Pultava ne laissa presque rien subsister de cette grandeur. Pressée de mettre un terme aux désastres de la guerre, la Suède conclut la paix en 1721, après avoir réformé sa constitution intérieure. Le traité de paix cédait à la Russie la Livonie, l'Ingrie, l'Esthonie et la Carélie; la réforme de la constitution substituait une dangereuse oligarchie à une royauté souveraine et livrait le pouvoir aux intrigues d'une noblesse égoïste, non contenue par l'ascendant des classes moyennes, dont l'avénement à la vie politique ne devait être dans le Nord qu'un des résultats de la révolution de 1789. Non contente d'acquérir ainsi une place entre les puissances riveraines de la Baltique et un premier boulevard en avant de sa capitale, la Russie, éclairée par sa convoitise, avait nettement compris que l'anarchie qui devait bientôt résulter des changemens survenus dans le gouvernement de la Suède lui offrirait une favorable ouverture pour pénétrer, à l'aide de la corruption et de l'intrigue, dans les affaires intérieures de ce pays. Elle associa à ses projets la puissance nouvelle, mais déjà ambitieuse, de la Prusse, dont le mouvement de retraite de la Pologne et de la Suède allait si rapidement fonder la grandeur, et dont la Russie pouvait récompenser le concours aux dépens des possessions suédoises en Allemagne, tandis qu'elle-même s'agrandirait sur les bords de la Baltique orientale. Unies par leurs intérêts communs, les deux puissances imposèrent à la Suède leur garantie en faveur de la constitution de 1720, et remplacèrent, pour arriver à l'exécution de leurs desseins contre un voisin dont elles voulaient se partager les dépouilles, la guerre ouverte par les plus ténébreuses et les plus perfides menées.

La Russie se chargea la première de procurer un facile essor aux germes de discorde contenus dans la constitution de 1720; les dissensions entre les *bonnets* et les *chapeaux*, pendant l'époque dite *de la liberté* (*frihetstiden*), qu'on appellerait plus justement l'*époque*

des partis, furent principalement son ouvrage (1); elle les attisa en y jetant son or, et la guerre de 1741, qui fut le résultat immédiat de ces intrigues, lui valut déjà la conquête de la Finlande orientale. Ce facile succès, encourageant la Russie, allécha la Prusse; et comme leur traité défensif de 1764, qui garantissait secrètement la constitution de Pologne, était devenu le principe du partage subséquent de ce royaume, de même ces deux puissances, en renouvelant ce traité à Pétersbourg le 12 octobre 1769, ne purent contenir l'expression, déjà formulée précédemment, de leurs espérances. Elles renouvelèrent aussi un article secret, qui, non publié jusqu'à présent dans nos recueils de traités, mérite d'être restitué à l'histoire comme rappelant un curieux épisode dans le tableau des relations entre la Suède et les puissances orientales. Une copie de ce document diplomatique, annexée à une lettre autographe de Frédéric II, du 11 septembre 1772, et envoyée à sa sœur, la reine douairière Louise-Ulrique, mère de Gustave III, se trouve aux archives des affaires étrangères de Stockholm (2); en voici le texte :

« *Article secret troisième du traité entre la Prusse et la Russie, conclu à Saint-Pétersbourg le* 12 *octobre* 1769.

« Les hautes parties contractantes s'étant déjà concertées par un des articles secrets du traité de l'alliance signé le 31 mars de l'année 1764 sur la nécessité de maintenir la forme du gouvernement, confirmé par les quatre états du royaume de Suède, et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté, sa majesté le roi de Prusse et sa majesté l'impératrice confirment de la manière la plus solennelle par le présent article tous les engagemens

(1) Ces deux factions divisèrent non pas seulement la diète, mais les salons et les villes. L'origine des deux noms est peu certaine. Suivant les uns, comme on avait reproché au comte Arvid Horn son crédit auprès de la reine Ulrique-Éléonore, devant laquelle il pouvait, assurait-on, se présenter en gardant le *chapeau* sur la tête, ses partisans, pour rappeler son importance personnelle, se désignèrent par le nom de *chapeaux*, et leurs adversaires prirent, par opposition, celui de *bonnets*. Suivant une autre explication, le roi Frédéric Ier ayant, dans un moment de mauvaise humeur, flétri du nom de *bonnets de nuit* ceux qui s'étaient montrés inhabiles à sauvegarder ses droits, leurs antagonistes avaient appliqué ce nom à tout le parti de la cour et s'étaient arrogé la dénomination contraire. Ces dissensions avaient commencé dès 1720; ce ne fut toutefois que pendant la diète de 1738 que les influences étrangères s'y firent visiblement sentir. Les *chapeaux* furent alors le parti *français* et les *bonnets* le parti *russe*, l'un ou l'autre alternativement flatteur du peuple ou complice de l'aristocratie et de la cour. Un parti intermédiaire voulut, à la fin du règne d'Adolphe-Frédéric, 1751-1771, ramener les deux factions extrêmes dans les voies de la modération; il se décora du nom équivoque de *bonnets de chasse*, mais n'acquit jamais de véritable importance. La révolution opérée par Gustave III mit seule un terme à tant de désordres.

(2) Cette pièce importante n'a encore été imprimée qu'à quarante exemplaires, dans un *Recueil de documens* publié en Suède en 1847 par M. le baron Manderstroem.

qu'elles ont contractés alors, et s'engagent de nouveau à donner à leurs ministres résidens à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la susdite constitution du royaume de Suède et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait point pour atteindre le but désiré, et que, malgré tous les efforts des deux parties contractantes, il arrivât que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme du gouvernement de 1720 dans les articles fondamentaux, en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les états et de nommer aux charges sans le consentement du sénat, leurs majestés sont convenues que l'un et l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède, et celui du renversement total de la présente forme du gouvernement, seront regardés comme le *casus fœderis*. Et sa majesté le roi de Prusse s'engage, dans les deux cas sus-mentionnés et lorsqu'elle en sera requise par sa majesté l'impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps considérable de ses troupes dans ce duché. Ce présent article secret aura la même force et vigueur que s'il était inséré mot pour mot dans le traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui et sera ratifié en même temps.

« En foi de quoi il en a été fait deux exemplaires semblables, que nous, les ministres plénipotentiaires de sa majesté l'impératrice de toutes les Russies, autorisés à cet effet, avons signés et scellés du cachet de nos armes.

« Fait à Saint-Pétersbourg le 12 octobre 1769.

« VICTOR-FRÉDÉRIC, comte de Solms. G.-N. PANIN. Prince A. GALITZIN. »

Dans le même dossier qui contient ce précieux document, on trouve à la suite la minute autographe d'une pièce écrite par le comte Scheffer, ministre et ami de Gustave III, et réfutant avec calme et dignité, mais avec une dialectique puissante, les prétentions inadmissibles de la Russie et de la Prusse. Il est incontestable que la convention secrète de ces deux puissances présageait à la Suède le même sort qu'elles avaient réservé à la Pologne. Il est clair que dans la pensée de Frédéric et de Catherine, l'anarchie de la Suède devait amener un premier partage, en vue duquel la Poméranie et la Finlande étaient déjà destinées aux deux hautes parties contractantes; Catherine aurait ensuite exercé sur la Suède le même protectorat que sur la Pologne, en attendant le second partage, dans lequel, au besoin, on aurait admis un troisième complice.

L'énergie de Gustave III déjoua cet odieux complot. Éclairé de bonne heure par la haine profonde que sa mère lui avait inspirée contre une oligarchie rivale de la royauté, Gustave, dès l'âge de vingt ans, sans connaître les plans arrêtés par les ennemis de la Suède, avait pénétré l'avenir et aperçu les malheurs et la honte que

ces ennemis préparaient à son pays et à son règne. Il avait résolu de déjouer leurs complots; il a exécuté sa résolution autant qu'il était en lui; s'il n'a pas réparé toute la faute de Charles XII, devenue déjà peut-être irréparable, il a du moins préservé la Suède du premier péril que cette faute lui avait attiré.

Ce fut l'alliance française qui lui procura seule les moyens d'accomplir l'œuvre qu'il méditait. Il était naturel que la France, dont la vraie politique a toujours été de relever les faibles pour contenir les ambitieux, offrît de bonne heure son amitié à ces nations du Nord que la nature a placées dans un isolement dangereux entre des empires destinés à une grande puissance politique. Contre les envahissemens de Charles-Quint, Gustave Vasa fut l'allié fidèle de François Ier; contre Ferdinand II, héritier de son double despotisme religieux et politique, Gustave-Adolphe fut le glorieux instrument du cardinal de Richelieu. Richelieu, suivant le beau langage de Voiture, « fut chercher jusque sous le pôle ce héros qui sembloit estre destiné à mettre le fer à ce grand arbre de la maison d'Autriche et à l'abattre; il fut l'esprit meslé à ce foudre, qui a remply l'Allemagne de feu et d'éclairs, et dont le bruit a esté entendu par tout le monde. » Pour ne parler que des relations politiques, sous Louis XIV encore, alors même que l'odeur des lis commençait à se faire sentir trop fort en Europe, les Suédois étaient avec nous; on les appelait les *Gascons du Nord* ou bien nos *janissaires*. Et n'était-ce pas leur plus beau temps? L'expérience n'a-t-elle pas prouvé qu'une étroite alliance avec l'Europe occidentale est profitable à ces peuples? N'est-il pas permis de croire qu'en 1808 et 1812 des fautes ont été commises de part et d'autre, dont l'ennemi commun a seul profité, puisque, grâce à ces fautes, il a pris la Finlande, objet de tous ses vœux, et repoussé facilement la plus formidable des invasions?

Bien qu'il eût été déjà question, pendant une diète suédoise, en 1769, de certains changemens favorables à l'autorité royale humiliée par la constitution de 1720, bien qu'il fût visible que Gustave était déterminé à ne pas retarder longtemps l'exécution de ses projets, ce fut la cour de France qui se chargea d'encourager et de diriger l'entreprise. Dès l'année 1770, deux ans avant la révolution, le duc de Choiseul engagea Gustave III à venir se concerter avec le cabinet de Versailles sur les moyens de rétablir en Suède la souveraineté royale et de mettre un terme aux espérances et aux intrigues de la Russie. Tel fut l'objet de son premier voyage en France. En descendant les escaliers du palais, après avoir pris congé du roi son père, il dit au comte Bjelke, qui l'accompagnait vers sa voiture : « Je ne veux plus rentrer dans ce palais tant que durera ce gouvernement de femmes. » On sait quel brillant accueil firent au jeune

prince le vieux roi Louis XV, tout Versailles, et surtout les gens de lettres. Aux fêtes de la cour et des salons Gustave mêla secrètement les conférences politiques, et bien que la nouvelle de la mort d'Adolphe-Frédéric, son père, qui vint le surprendre le 1er mars 1771 pendant qu'il assistait à une représentation de l'Opéra, ne lui eût pas permis de rester à Paris plus d'un mois, — les audiences qu'il avait eues du roi Louis XV et ses entrevues avec le duc d'Aiguillon, successeur désigné de M. de Choiseul, avaient suffi néanmoins pour lui donner la ferme assurance qu'il serait vigoureusement soutenu par la cour de France. On lui avait remis une première avance sur les subsides que le cabinet de Versailles s'apprêtait à renouveler bien des fois pendant le nouveau règne; une armée était prête à marcher vers l'Allemagne ou à s'embarquer pour la Suède, si la Prusse et la Russie faisaient quelque démonstration hostile, et l'Espagne, qui recherchait alors notre appui à cause de ses différends avec l'Angleterre au sujet de la possession des Malouines, s'était jointe à nous pour favoriser et protéger la révolution royaliste en Suède. Toute une année s'écoula, pendant laquelle Gustave III attendit l'occasion propice. On comprend quelle fut à Versailles l'impatience du roi et de la cour en attendant l'heureuse nouvelle, et quelle fut leur joie quand le jeune baron de Liewen, envoyé en courrier, vint en onze jours de Stockholm remettre à Louis XV la lettre autographe de Gustave III, annonçant l'heureux succès de la journée du 21 août 1772, les factions détruites, l'oligarchie domptée, l'autorité royale rétablie. L'allié de la France allait disposer désormais d'une force réelle, par laquelle on espérait contenir ses ambitieux voisins.

Il fallait seulement savoir comment le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, après s'être portés garans de la constitution de 1720, recevraient la nouvelle de la révolution. Allaient-ils essayer de ressaisir par les armes les espérances qui, fondées sur la ruse, venaient de s'écrouler tout à coup, ou bien leur inaction deviendrait-elle un aveu de leur désappointement et de leur défaite? C'est ici qu'il est curieux d'invoquer encore les témoignages irrécusables que contiennent les archives suédoises. Ce même dossier que M. le baron Manderström a eu l'heureuse idée de faire connaître, et auquel il aurait pu donner une plus grande publicité, comprend des lettres entièrement autographes de Frédéric II et de Catherine, qui nous révèlent avec quel dépit les deux souverains apprirent leur déception. Frédéric II surtout dissimule bien mal le ressentiment que lui cause la révolution, et l'on voit aisément, sous ses protestations fausses de désintéressement et de zèle, la rage de son ambition trompée. Voici la lettre par laquelle il répond au message de Gustave III après la journée du 21 août. Il y a quelque chose de caractéristique dans la

brusquerie avec laquelle il se place dès les premiers mots en plein sujet, ainsi que dans les efforts qu'on le voit faire pour reprendre à la fin son sang-froid et pour rajuster ses paroles sous le voile d'un parfait dévouement.

« Ce 1er septembre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Je vois par la lettre de votre majesté le succès qu'elle a eu dans le changement de la forme du gouvernement suédois; mais croit-elle que cet événement se borne à la réussite d'une révolution dans l'intérieur de son royaume?... Que votre majesté se souvienne de ce que j'ai eu la satisfaction de lui dire lorsqu'à Berlin j'ai joui de sa présence; je crains bien que les suites de cette affaire n'entrainent votre majesté dans une situation pire que celle qu'elle vient de quitter, et que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui peut arriver à la Suède. Vous savez, sire, que j'ai des engagemens avec la Russie; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous venez de faire; l'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à votre majesté que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagemens; elle me met le poignard au cœur en me jetant dans un embarras cruel, duquel je ne vois aucune issue pour sortir. J'ai écrit de même à la reine sa mère; je lui expose les choses dans la plus grande vérité; mais la chose est faite, et la difficulté consiste à y trouver un remède. Je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai parvenir à rajuster ce qui s'est passé, ne pensant qu'aux véritables intérêts de votre majesté et ne souhaitant que de pouvoir lui donner des marques de la haute estime et de l'attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère, de votre majesté, le bon frère et fidèle oncle,

« FRÉDÉRIC. »

Dix jours ne suffisent pas pour imposer au grand Frédéric un peu plus de modération; une seconde lettre, adressée par lui le 11 septembre à la reine douairière Louise-Ulrique, mère de Gustave III, ne montre de sa part ni plus de calme ni plus de bonne foi. Son apparent dédain pour la conquête de la Poméranie, qu'il affiche dans cette seconde lettre, trahit quel violent désir il avait réellement d'enlever cette province à la Suède, et les imputations de ses dernières lignes sont d'ailleurs aussi gratuites qu'odieuses.

« Ma très chère sœur, écrivait Frédéric, je suis bien fâché que vous distinguiez si mal vos amis de vos ennemis..... Si votre bonheur était solide, je serais le premier à vous en féliciter; mais les choses en sont bien éloignées : je vous envoie ici la copie de l'article de notre garantie tel qu'il a été signé à Saint-Pétersbourg, et j'y ajoute même que, si je ne peux trouver des expédiens pour calmer les esprits, je remplirai mes traités, parce que ce sont des engagemens de nation à nation et où la personne n'entre pour rien. Voilà ce qui me met de mauvaise humeur de voir que par l'action la plus témé-

raire et la plus étourdie, vos fils me forcent de m'armer contre eux. Ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie, qui certainement ne pourrait exciter au plus que la cupidité d'un cadet de famille; mais le bien de cet état exige nécessairement que je reste lié avec la Russie, et je serais justement blâmé par la postérité, si mon penchant personnel l'emportait sur le bien du peuple auquel je dois tous mes soins. Je vous dis, ma chère sœur, les choses telles qu'elles sont, et je ne pronostique que des infortunes; car, si cela en vient à une guerre comme je l'appréhende beaucoup, qui vous répondra qu'une partie de votre armée suédoise ne passera pas du côté des Russes, et qui vous garantira, que cette nation, dégradée comme elle l'est, ne leur livre pas son roi? Enfin il y a cent malheurs de ce genre à prévoir qui me font frémir pour vous, tandis que je ne vois aucune puissance en état de vous assister et de vous secourir. Veuille le ciel que je me trompe et que vous soyez heureuse! Soyez persuadée que personne ne s'en réjouira plus cordialement que moi, qui serai jusqu'au dernier soupir, avec autant de considération que de tendresse, ma très chère sœur, votre fidèle frère et serviteur,

« FRÉDÉRIC. »

« ..... Ne vous fiez pas sur vos Suédois, ajoutait-il dans une autre lettre (du 21 septembre); je sais qu'on murmure dans l'obscurité, qu'il y a nombre de mécontens, et qu'à la première levée de boucliers d'une puissance voisine, tous les malheurs que je vous ai prédits vous accableraient..... Ménagez la Russie, je vous le conseille en frère; ménagez-la plus que jamais, car quoi que vous disent les Français, le sort du roi de Suède est actuellement entre les mains de l'impératrice de Russie, et une vengeance différée n'est pas éteinte... »

Et, pour que Gustave ne méconnût pas le sens de ces menaces, un peu voilé encore dans ses propres lettres, Frédéric semble avoir chargé le prince Henri, son frère, de revêtir d'expressions plus énergiques et plus crues ses sentimens secrets. Les lettres du prince sont aussi conservées dans le dossier de Stockholm, en copie, il est vrai, mais sans que l'authenticité en puisse paraître douteuse. Elles complètent les témoignages que nous venons de citer et contiennent, il est permis de le croire, la vraie pensée de la Prusse, avec des aveux sur l'importance de la révolution de 1772 qu'il convient de recueillir pour apprécier sainement la politique intéressée de la Russie et de son alliée :

« ..... Il s'agit de bien discuter l'intérêt de tant de puissances, dit le prince. Tout comme il y en a qui sont attachées à la Suède et qui sans doute auront été à favoriser la révolution pour en tirer l'avantage en temps et lieu, tout ainsi il y en a d'autres qui, par leur situation, sont obligées à prévenir les desseins d'une puissance qui pourrait se servir de la Suède contre leurs intérêts. Je suis convaincu en mon particulier des sentimens du roi votre fils, je suis assuré qu'il n'a aucun dessein formé contre aucune puissance; mais avec le gouvernement d'à présent, la Suède deviendra, si

elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Jugez, ma chère sœur, avec équité, et dites ensuite si c'est caprice de la part du voisin formidable si, pour éviter qu'une puissance qui tout à l'heure ne pouvait lui nuire ne se remette en état d'être comptée encore dans la balance politique, il cherche à la prévenir. C'est l'état de la question, c'est sur cet objet que le roi votre fils aura à négocier... Il aura sujet de bien mûrement peser ses résolutions avant de les prendre, car il sera ensuite seul responsable des événemens; on ne peut agir plus cordialement qu'en prévenant sur de pareils objets; cela ne se fait qu'entre parens; dans d'autres occasions, on saisit la fortune quand elle se présente, et on ne refuse pas d'en profiter. Tout dépend des lettres qu'on recevra du Nord..... »

On voit que la Prusse ne méditait rien moins que de réduire la Suède, même par les armes, à ne plus compter pour rien dans la balance politique de l'Europe. Le prince Henri ne lui épargne pas les funestes présages :

« ..... La Russie n'est pas la seule qui trouve son intérêt blessé par la nouvelle forme de gouvernement en Suède, ajoute-t-il (1). Les Anglais en sont plus fâchés encore. Jugez, ma chère sœur, quelle sera la position du roi de Suède, si ce feu vient à s'embraser. Ne vous flattez pas des Turcs, dont la diversion pouvait être utile à la Suède contre la Russie : je suis convaincu et certain qu'ils feront leur paix; mais, si même cela n'arrivait pas, je vous assure que cela n'influerait pas sur les affaires de Suède..... Si on n'avait pas à faire à des parens, on aurait un moyen sûr, en irritant les esprits, de s'emparer d'un domaine qui arrondirait nos états. On est bien éloigné de cette pensée, et si l'honneur exigeait une pareille extrémité, je suis sûr qu'on montrerait le plus grand désintéressement; au moins c'est ma façon de penser, et j'espère qu'on l'adoptera... »

Il n'est pas possible d'indiquer plus clairement que la Prusse et la Russie ne se sont pas encore désistées de leur traité secret, et que la Poméranie, ce coin de terre, pour n'être en apparence que le digne objet des vœux d'un cadet de famille, serait réellement, au gré du roi de Prusse, une acquisition qu'il ne dédaignerait pas. Gustave répondit très dignement à de telles menaces :

« Monsieur mon oncle, écrit-il au prince de Prusse en janvier 1773, je ne puis assez vous dire combien je suis touché de la franchise avec laquelle votre altesse royale veut bien me parler. C'est la preuve la plus convaincante qu'elle pouvait me donner de son amitié et de l'intérêt qu'elle prend à mon bonheur. Mais, mon cher oncle, dites-moi donc, au nom de Dieu, ce que j'ai fait pour m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis si infailliblement menacé. N'ai-je pas manifesté de la manière la plus évidente mes vues pacifiques? Mon désir de cultiver l'amitié de tous mes voisins, de respecter les traités, de me concilier leur affection, ne leur est-il pas assez

(1) Lettre du mois de décembre 1772.

connu pour qu'il soit impossible qu'il leur en reste aujourd'hui le moindre doute? Quels peuvent donc être leurs griefs contre moi, et que me demandent-ils? S'il est question du changement qui s'est fait dans la forme du gouvernement de mon royaume, vous êtes trop juste, mon cher oncle, pour ne pas sentir que c'est une affaire qui ne peut être traitée avec les puissances étrangères. Elle a été faite et ratifiée par la nation suédoise; cette nation y trouve aujourd'hui son bonheur... Quel droit les puissances étrangères peuvent-elles donc avoir de me chercher querelle pour avoir rendu heureux mes sujets?... Vous m'avouerez bien, mon cher oncle, que si c'est là une cause de guerre, il n'y a plus de justice dans le monde... Que gagnerais-je par des traités et des garanties avec des puissances qui ne connaîtraient d'autres droits que leurs volontés, et qui ne consulteraient que leurs forces pour les exécuter? Avec de tels voisins, il faudrait nécessairement succomber un jour, et alors il vaudrait autant en courir les risques d'abord que d'en venir là après avoir subi l'humiliation de me laisser prescrire des lois sur la forme de l'administration de mon royaume... Mais je ne puis me mettre dans l'esprit qu'on m'attaquera au mépris de tous les principes de droit et de justice, et qu'on attaquât en même temps le droit de tous les souverains et de toutes les nations indépendantes. Je présume mieux de mes voisins, et surtout de celui qui, par les liens du sang, toujours si précieux pour lui, a tant de motifs de me soutenir contre les autres en cas qu'ils puissent concevoir des plans d'une iniquité si manifeste (1)... »

Ces dernières paroles faisaient une allusion directe à l'incroyable théorie que le prince de Prusse avait exposée à Gustave III dans une de ses lettres précédentes; ce document se trouve aussi parmi les papiers de Stockholm, et nous ne devons pas l'omettre, parce qu'il jette une lumière précieuse sur les doctrines politiques de la Prusse au XVIII[e] siècle :

« ..... Vous connaissez, sire, vos intérêts et ceux des puissances qui vous environnent, en un mot le système politique de toute l'Europe. De là il est aisé de conclure qu'il n'arrive aucun changement dans un état qui n'intéresse tous les autres; il en est qui croient en profiter, tout comme d'autres s'en trouvent très lésés; c'est sur cette combinaison que sont fondées ensuite les mesures que prennent tous ces corps politiques, soit pour leur sûreté, soit pour le renversement d'un système qui leur est nuisible. Comme les souverains n'ont pas de tribunal où leur cause se plaide, ils ont le droit de se rendre justice eux-mêmes. Si plusieurs souverains sont d'accord, si les traités les unissent, la justice qu'ils se rendent devient aisée, et dans ce cas l'accommodement est l'unique chemin qui reste à la partie la plus faible. Voilà comme j'envisage l'Europe (2)... »

Cela est clair; l'intérêt particulier substitué dans la société euro-

(1) Minute de la main du ministre comte Scheffer, avec des corrections de la main du roi, conservée aux archives du département des affaires étrangères, à Stockholm.

(2) Lettre du 7 février 1772.

pénenne à l'intérêt général, la loi du plus fort mise à la place du droit politique et du droit des nations, la coalition des plus puissans contre les plus faibles, voilà quels principes la Prusse reconnaissait et professait ouvertement pendant la période même qui fonda sa grandeur: c'étaient justement ceux qui allaient dicter le premier partage de la Pologne, et qui menaçaient déja les pays du Nord d'un sort pareil à celui de ce malheureux peuple.

L'impératrice de Russie n'avait pas vu avec moins de ressentiment que Frédéric II ses projets déçus par la révolution de 1772, et elle avait cherché, de concert avec lui, comment elle pourrait profiter de la faiblesse du nouveau gouvernement avant qu'il se fût affermi. Cependant, à cette même époque, son extrême ambition l'avait engagée dans plusieurs entreprises qu'elle devait conduire à une heureuse issue avant de pouvoir diriger son attention vers la Suède. Le premier partage de la Pologne venait d'être décidé seulement le 5 août 1772; la guerre contre les Turcs lui donnait en même temps de sérieuses inquiétudes; à l'intérieur enfin, la révolte de Pugatchef menaçait de gagner jusqu'au centre de l'empire, et la peste, qui avait étendu ses ravages jusque dans Moscou, dont cent mille habitans avaient péri, répandait dans toute la Russie une inquiétude peu favorable à l'exécution de nouveaux desseins. D'ailleurs le cabinet de Saint-Pétersbourg connaissait la résolution hautement annoncée par la France de secourir la Suède envers et contre tous. Il savait que des armemens considérables avaient été faits à Brest et à Toulon, qu'une escadre française était prête à pénétrer dans la Baltique, et que des troupes de débarquement étaient déjà réunies en Flandre pour partir aux premiers ordres. La seule crainte qui arrêtât encore le cabinet de Versailles, c'était que l'Angleterre ne témoignât, à l'occasion de ces armemens, un mécontentement qui pût entraîner une rupture. Encore, malgré le désir extrême du roi d'éviter la guerre avec les Anglais, le duc d'Aiguillon se persuadait-il aisément qu'une attitude ferme et résolue de la France n'entraînerait pas une conséquence si fâcheuse. Le cabinet de Londres, de son côté, paraissait se rapprocher sensiblement de celui de Versailles et se disposer à laisser la France agir comme elle l'entendrait dans les intérêts du nord de l'Europe. En présence de tant de difficultés, Catherine ne pouvait pas songer à une guerre ouverte contre la Suède et sa puissante alliée; elle dut se résigner à voir se relever la puissance qu'elle avait ébranlée et cru renverser, et le roi de Prusse, qui n'était fort de ce côté que par son alliance avec la Russie, fut bien obligé d'accepter pour son compte la même résignation. Il satisfit du moins son dépit par la lettre suivante, que nous empruntons à la même source que les précédentes, et qui est tout aussi peu connue et plus curieuse

encore. Furieux de ne pouvoir démembrer la Suède et prendre la Poméranie, et comme éclairé sur l'avenir par sa colère même, Frédéric II prédit vingt ans à l'avance une mort violente au jeune Gustave III pour le punir d'avoir trompé son ambition.

« 23 janvier 1773.

« Monsieur mon frère,

« ..... Je ne doute pas que votre majesté ait de bons alliés, mais je les trouve très éloignés de la Suède, et par conséquent peu en état de l'assister. Elle me dit qu'elle est satisfaite des témoignages d'amitié que lui ont donnés ses voisins; je me garderai bien de la troubler dans l'heureuse sécurité dont elle jouit, et, bien loin de me plaire à prophétiser des infortunes, j'aimerais mieux annoncer des prospérités. Cependant je déclare à votre majesté comme à tout son royaume que je ne me suis jamais cru prophète, ni voyant, ni inspiré; je ne sais que calculer l'avenir sur de certaines données qui peuvent quelquefois tromper par la vicissitude des événemens, et qui souvent répondent au pronostic qu'on en a porté. Je pourrais me servir de la réponse de ce devin qui avait pronostiqué des malheurs qui menaçaient César, ce grand homme, aux ides de mars. César lui dit en le rencontrant : — Eh bien ! ces ides de mars sont venues. — Le devin lui répondit : — Elles ne sont pas encore passées. — Votre majesté sait le reste; mais le cas n'est pas exactement pareil. La catastrophe de César n'est point à craindre pour votre majesté, et, si les présages de l'avenir lui font de la peine, je puis, comme un autre, couvrir de fleurs les précipices pour les cacher à ses yeux. Elle peut toutefois compter que s'il y a quelqu'un qui souhaite la soustraire aux hasards des événemens, c'est moi, et que si les choses tournent autrement, ce ne sera pas ma faute, étant avec toute la considération et toute l'amitié possible, monsieur mon frère, de votre majesté, le bon frère et oncle,

« FRÉDÉRIC. »

N'est-ce pas là une vraie malédiction en style de cour et de diplomatie?

L'appui de la France sauva la Suède des représailles de la Prusse et de la Russie; il fit plus encore : les subsides continuels que Gustave III reçut par l'intercession toute dévouée du duc d'Aiguillon, et par celle du comte de Vergennes au commencement du règne de Louis XVI, mirent le jeune roi en état de quitter la défensive et de se rendre à son tour redoutable à ses dangereux voisins. On le vit, en même temps qu'il réparait ses finances, augmenter l'armée suédoise et fortifier cette flotte des côtes ou *petite flotte* (*lilla flotta*), dont les chaloupes canonnières pénètrent facilement au milieu des innombrables écueils des bords de la Baltique, et qui est devenue le meilleur rempart de la Suède. Exalté par son succès même, Gustave voulut ajouter à l'ascendant nouveau de sa puissance les ressources de son esprit et de ses avantages personnels, dans lesquels il avait une

grande confiance; il résolut d'aller trouver lui-même l'impératrice, afin de dissiper les périls, si l'avenir en recélait encore, en marchant à leur rencontre. La cour de France se montra contraire à ce voyage : c'était à ses yeux une imprudence qui pouvait compromettre Gustave, l'attacher peut-être au char de l'adroite et orgueilleuse Catherine, ou le faire tomber dans quelque engagement périlleux. Gustave n'admit pas ces craintes; il compta que ses grâces toutes françaises et son intelligence déliée séduiraient et envelopperaient l'impératrice. C'était une illusion : Catherine et Gustave III étaient tous les deux trop fiers pour que la confiance pût facilement s'élever entre eux. L'un et l'autre avaient la vanité de vouloir jouer le premier rôle dans la carrière où ils devaient se rencontrer : Catherine voulait être la seconde Sémiramis du Nord en effaçant la première; Gustave III prétendait rendre à la Suède tout l'éclat dont les Vasa l'avaient autrefois couverte. Les premières entrevues, froides et réservées, prouvèrent qu'entre l'habile et rusée Catherine et le jeune Gustave III la lutte n'était pas égale. Gustave ne voulut pas, pour atteindre jusqu'à l'impératrice, s'abaisser à flatter les faiblesses de la femme, sur laquelle Frédéric II, au contraire, avait exercé par ses flatteries un si grand ascendant, et Catherine se trouva d'ailleurs assez fine politique pour pénétrer les prétentions du roi de Suède, qu'elle traita avec dédain.

Gustave III put s'apercevoir, au retour de ce malencontreux voyage, que le cabinet de Versailles lui avait seul donné de bons avis, et que la double ligue de la Russie avec la noblesse de Stockholm et avec la Prusse, entièrement intacte encore, préparait à la Suède de nouveaux sujets d'alarmes. Catherine était, à la vérité, fort occupée des affaires de Turquie et de Pologne : aussi ne déclarait-elle pas à Gustave une guerre ouverte; mais elle ne voulait pas négliger pour cela de creuser des abîmes sous son trône, après l'avoir endormi par de fausses promesses. Les papiers de Gustave III, qu'on a conservés à la bibliothèque d'Upsal, et qui renferment tant de lettres confidentielles, tant de documens curieux et tout à fait inédits, témoignent que Gustave supportait impatiemment la situation que lui avait faite la Russie. On trouve dans sa correspondance une lettre dans laquelle le comte de Provence (Louis XVIII) se fait naïvement l'écho des plaintes que Gustave III avait sans doute plus d'une fois exprimées. « On m'avait dit, il y a quelque temps, une nouvelle qui m'avait fait grand plaisir pour vous, mon cher ami, et dont par conséquent j'ai appris la fausseté avec un véritable chagrin : on disait que l'impératrice de Russie avait eu une attaque d'apoplexie. Si cela était, je vous assure que je serais délivré d'un furieux poids, car je crains toujours qu'elle ne vous tombe sur le

corps (1)... » Plus tard, Gustave lui-même écrit à Louis XVI, en parlant de l'ambassadeur russe à Stockholm : « La réputation qui a précédé ici M. de Markof l'a perdu dans l'esprit du public, et surtout dans celui des femmes. Elles sont aussi indépendantes ici qu'à Paris, et tout mon pouvoir ne s'étend pas à les obliger à faire des politesses à M. de Markof. *Cela servira du moins à apprendre aux ministres de Russie que les manières asiatiques ne leur réussissent pas partout...* »

Les premiers résultats des perfides menées de la Russie furent la formation d'une opposition formidable en Suède, grâce à la corruption d'une grande partie de la chambre des nobles, et un plan de révolte ourdi en Finlande. De ces deux stratagèmes, l'un devait causer plus tard la mort violente de Gustave III, l'autre était destiné à préparer sur de nouvelles bases le démembrement dont ce roi avait une fois déjà détourné le péril.

La conquête de la Finlande, tel était l'objet des vœux ardens de la Russie. Plus d'une fois déjà cette puissance avait dressé avec la Prusse des plans de toute sorte en vue de ce projet favori, ébauché seulement après le traité de 1743. L'essai de démembrement de la Suède ayant échoué, grâce à la révolution de 1772 et à l'intervention de la France, Frédéric II avait songé à proposer aux cabinets de l'Europe un remaniement du Nord, attribuant la Poméranie à la Prusse, la Norvége à la Suède et la Finlande à la Russie. Il est curieux de voir avec quelle sévérité le comte de Creutz, alors ministre de Suède à Paris, fort habile et fort dévoué à son pays, juge dans sa correspondance diplomatique une telle combinaison, rêvée alors par un ennemi déclaré de la Suède, accomplie de nos jours (singulière vicissitude de l'histoire!) avec l'assentiment et par la volonté même de la France. Frédéric n'avait fait que traduire, pour ce qui concernait la Russie, le vœu le plus cher de Catherine, tandis que celle-ci ne négligeait rien pour arriver à son but. Comptant moins sur l'habileté de la diplomatie que sur la vénalité des consciences, l'impératrice avait commencé dès lors à ourdir ces trames dorées où tombèrent, à leur honte et pour le malheur de la Suède, plusieurs de ses généraux, hommes de talent et de courage, tels que Sprengtporten, Ehrenström, Palmfeldt, et d'autres encore.

Le baron George-Magnus Sprengtporten, chef de la brigade de Savolax en Finlande, était richement doué de la nature; esprit délié, actif et plein de ressources, mais sceptique sur l'emploi des moyens, il était capable du crime comme de la vertu. Il avait trouvé dans son cœur un égal écho pour les plus généreuses d'entre les idées de la révolution française et pour les exagérations ou les erreurs qui s'y

(1) Lettre du 29 mars 1777.

étaient mêlées. Amour de la liberté, indépendance des peuples, haine du despotisme, ces mots magiques retentirent sous la tente solitaire de l'officier finlandais; son esprit s'échauffa peu à peu au spectacle de cette mystérieuse et sévère nature du Nord, et il rêva de rendre l'indépendance à la Finlande en la séparant de la Suède. C'était, sans parler de la bizarrerie d'un tel projet, une triple faute : une ingratitude envers la Suède, que la Finlande aimait et à qui elle était redevable de toute sa civilisation moderne; une témérité compromettant la prospérité intérieure et les institutions de la Finlande; une imprudence impardonnable enfin en présence des prétentions et des espérances de la Russie. Cependant la raison disparaissait derrière les illusions du jeune républicain. Il venait de faire un voyage en France, il avait admiré Franklin; il voulait devenir le Franklin et le Washington de la Finlande. Il commença par briser l'épée qui faisait de lui, homme libre, le serviteur d'un roi. Il réunit quelques amis jeunes et ardens, que séduisit l'étrange écho de la France du XVIIIe siècle parmi les lacs et les forêts de la Finlande, aux portes mêmes de la Russie. Ils formèrent un club où les Finlandais étonnés les entendirent développer les doctrines de Rousseau et disserter sur les devoirs des rois et les droits des peuples (mai 1780). C'est là que Sprengtporten exposa ses idées sur l'indépendance qu'il fallait rendre à la Finlande. Il les appuya par une foule de petites publications contenant des satires et aussi des calomnies contre la Suède, contre son gouvernement et son roi, et il attendit que le mécontentement fût assez général pour appeler les Finlandais à une révolte ouverte. Si elle réussissait, on offrirait la couronne, par une singulière inconséquence, à un duc de la famille royale de Suède. Voilà quel était le projet incohérent du baron Sprengtporten. L'occasion parut favorable à la Russie, qui jugea que l'auteur insensé d'un tel complot ne serait pas difficile à séduire et deviendrait un instrument docile. Elle lui fit offrir sous main des secours; le soulèvement projeté pourrait s'appuyer sur le concours d'une armée russe, qui s'approcherait à cette occasion de la frontière et la franchirait au besoin. Sprengtporten accepta, autre inconséquence indigne d'un si chaleureux ami de la civilisation et de la liberté, et qui trahissait en lui beaucoup d'inexpérience politique, ou bien un penchant vers la Russie plus fort que son prétendu dévouement pour l'indépendance de la Finlande, et surtout inconciliable avec les idées qu'il croyait servir. La Russie n'attendait pas le succès immédiat; elle n'avait voulu que préparer à l'avance la réunion de la Finlande à ses vastes possessions. Après qu'un échec inévitable eut réduit Sprengtporten à se réfugier à Saint-Pétersbourg, on l'y combla de faveurs, en retour desquelles il engagea son dévouement. On le vit accepter finalement, avec beaucoup

d'autres récompenses, le titre et les fonctions de gouverneur général de la Finlande aussitôt après la conquête de 1808.

Ce traître, il faut l'appeler de ce nom, n'était pas le seul, avons-nous dit, que les intrigues de la Russie eussent corrompu dans les rangs de la noblesse suédoise. Le ministre russe Markof achetait publiquement les consciences à Stockholm parmi les membres de la diète, et l'assemblée de 1786 en particulier manifesta contre le gouvernement de Gustave III une opposition trop audacieuse et trop sûre d'elle-même pour que le roi n'aperçût pas clairement, derrière les résistances de cette noblesse, les excitations et les sourdes menées de son éternelle ennemie. Non-seulement on détournait de ses devoirs envers la patrie et le roi toute une partie de la représentation nationale, mais on répandait encore dans la capitale et dans les provinces un mécontentement qui, pour être factice, n'en était pas moins redoutable. Avec des calomnies contre Gustave et la famille royale, on faisait circuler des bruits favorables au parti russe; on affirmait que, sans l'appui compatissant de la Russie, la Finlande aurait été ravagée pendant la saison précédente par une horrible famine, et la diète reçut des campagnes plusieurs mémoires contre la prétendue incapacité du gouvernement et de l'administration publique. Gustave III se voyait entouré d'ennemis dans la diète et dans sa cour, et il avait appris à craindre de tous côtés la trahison. On a conservé la harangue qu'il prononça à son retour dans la diète, le 3 février 1789, pour dénoncer devant la Suède tout entière la perfidie dont il avait été victime, et se concilier l'assistance énergique du reste de la nation contre une noblesse ennemie. On y sent, dans toute son amertume, le ressentiment profond qu'il exhale en présence même de ceux qui ont trahi tous leurs devoirs envers leur patrie et lui-même; mais ce ressentiment est contenu par la nécessité d'expliquer et presque de justifier sa conduite aux yeux des trois ordres inférieurs qu'il veut appeler à lui. « Il y a longtemps qu'il a été conçu, dit-il, ce projet de revendiquer l'indépendance de la Finlande pour la réunir à la couronne de Russie... Catherine II a voulu achever l'œuvre préparée par Pierre le Grand et commencée par l'impératrice Élisabeth. C'est dans cette vue, ne le comprenez-vous pas? qu'elle a jeté la division entre vous et moi. Avec la conquête de la Finlande, elle veut l'asservissement de la Suède; en même temps elle équipe une flotte pour la Méditerranée; elle aspire à ruiner la Turquie, à étendre son empire déjà trop vaste, à régner du pôle nord aux rivages de la Mer-Noire, à dicter des lois à l'Europe tout entière. Les instrumens qu'elle a choisis dans ces derniers temps pour accomplir son cher projet, ne les connaissez-vous pas? Je ne puis sans une profonde émotion nommer parmi les hommes qu'elle a séduits

le colonel baron Sprengtporten. Un plan déposé par lui au commencement de l'année 1786 entre les mains du ministre russe à La Haye dévoilait déjà toute sa trahison. D'accord avec la Russie, cet officier a osé revenir en Suède, il a osé venir s'asseoir sur ces bancs pendant la dernière diète, afin de semer ici la division. Il est maintenant à la cour de l'impératrice Catherine, où son honneur va briller d'un éclat d'un nouveau genre. Il n'épargne en ce moment même aucune secrète menée pour détourner les fidèles Finlandais de cette affection qui leur a mis si souvent les armes à la main pour notre défense commune... Le jour était déjà fixé pour la révolte. On devait mettre le feu à tous nos magasins, afin de livrer la Finlande sans défense à Catherine. L'honneur du nom suédois, le soin de notre indépendance, le salut de la Finlande, l'espoir de l'Europe entière exigeaient que le roi de Suède se montrât enfin. Je me préparais à envoyer promptement dans la Baltique une flotte capable d'imposer à l'impératrice. Je voulais montrer à la Finlande que l'appui de nos armes ne lui manquerait pas contre les menaces d'un voisin perfide; je voulais prouver qu'il était temps encore de ramener sous le sceptre suédois ces provinces de la Baltique que naguère encore il gouvernait, et qui seules nous garantissaient la possession de la Finlande... Mon désir de conserver la paix m'a trop longtemps arrêté. »

Gustave s'accusait en apparence, mais en réalité il se faisait ainsi l'accusateur de cette noblesse factieuse devant laquelle il avait dû venir expliquer la nécessité d'une guerre devenue inévitable. Ce n'est pas tout : après avoir vaincu les résistances intérieures, il s'était vu en présence d'une armée que la trahison paralysait. « Dès le commencement des hostilités, dit-il, une belle occasion s'offrit à nous. Pas de munitions dans Viborg, pas plus de trois mille Russes dans Frederikshamn, pas de garnison dans Nyslott, à peine cinq mille ennemis entre la frontière suédoise et Saint-Pétersbourg ! J'affirme que si tout le monde avait fait son devoir, nous reprenions nos anciennes frontières de ce côté; mais il faut ici baisser un voile;... le cœur me bat trop fort quand je pense à la conduite de ces officiers suédois envers leur roi et leur patrie... Quelques-uns d'entre eux sont déjà emprisonnés, les autres ont échappé par la fuite à la juste vengeance de nos lois; mais ils ont laissé derrière eux les tristes résultats de leurs intrigues. Le ministre russe Rasumofski est resté dans Stockholm quatorze jours encore après mon départ pour la Finlande; ces quatorze jours n'ont pas été perdus pour ses secrètes menées, non plus que le voyage qu'il a fait à travers nos provinces en quittant la capitale. Nous sommes menacés au dehors par un redoutable voisin, au dedans nous sommes divisés; voilà dans quelles circonstances je

vous ai réunis, afin que nous puissions aviser, malgré tant d'obstacles, à sauver l'honneur et à sauvegarder le sol même de la patrie. » L'appui des trois ordres, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans, rassurait seul Gustave III. Grâce à leur confiance, il crut pouvoir réparer dans la campagne de 1790 l'échec que la trahison lui avait fait subir pendant l'année précédente; il s'approcha jusqu'à quatre lieues de Saint-Pétersbourg, où les chances de la guerre et un concours de circonstances funestes l'arrêtèrent encore, et le réduisirent à conclure la paix avec la Russie.

Catherine échappait ainsi, par sa politique astucieuse et corruptrice, aux conséquences d'une lutte qui semblait devoir lui être à la fin dangereuse; elle ne se contenta pas de ce bonheur immérité, s'il est vrai, comme plusieurs témoignages semblent l'affirmer, que de l'hôtel du ministre russe à Stockholm partirent les excitations nouvelles qui aboutirent finalement au meurtre de Gustave III. S'il faut en croire une singulière tradition, la famille royale de France, alors exilée, et que Gustave projetait de ramener dans Versailles en domptant la révolution, faillit détourner le coup dont il mourut. Le comte de Provence, dit-on, entrant dans une chambre à Coblentz, aperçut un portrait du roi de Suède percé au cœur d'un coup de couteau; saisi d'étonnement par ce funeste présage, il envoya à son fidèle allié un avertissement qui arriva trop tard.

II.

La mort de Gustave III laissait la Suède dans un état bien favorable, il faut le dire, aux projets de ses ennemis : son fils, Gustave IV Adolphe, n'avait que treize ans; il arrivait au trône sous la régence de son oncle, le duc de Sudermanie; le feu roi s'était de plus déclaré l'ennemi de la France révolutionnaire. La Russie ne manqua pas d'encourager cette diversion dangereuse pour la Suède; elle demanda qu'un corps de huit mille Suédois fût envoyé en Allemagne pour se joindre aux armées russe et prussienne qui marchaient sur le Rhin. Néanmoins les véritables intérêts de la Suède étaient évidemment en désaccord avec la passion subite qui avait entraîné Gustave III dans les rangs de nos ennemis. Le régent et le conseiller Reuterholm, qui gouvernait sous son nom, résolurent de ne pas rompre avec la seule puissance sur laquelle ils pussent compter pour les préserver contre la Russie. En vain le fier et hautain comte Stackelberg, bien connu déjà par son despotisme en Pologne, fut-il envoyé à Stockholm en qualité de ministre de Russie; en vain le général Armfelt, séduit par les intrigues de ce diplomate, se fit-il le chef d'un nouveau parti russe qui entoura le régent, et prétendit appeler une escadre russe

contre le jacobinisme suédois. Le régent opposa ruse contre ruse, déjoua par sa police secrète les sourdes menées de Stackelberg, consulta Verninac de Saint-Maur, représentant de la république française à Stockholm, l'intéressa à sa cause, et chargea d'une mission toute secrète à Paris, en vue d'obtenir de nouveaux subsides, le baron de Staël-Holstein, ancien ambassadeur de Gustave III auprès de la cour de Versailles et connu par ses opinions libérales. La Russie ne se tint pas si tôt pour battue. Le comte Stackelberg essaya d'exciter une révolution, tout au moins des désordres populaires, dans Stockholm; il soudoya des clubs où se répandirent les plus infâmes calomnies contre le régent, et qui parvinrent même à organiser, dans la journée du 7 janvier 1793, une petite émeute d'apparence toute républicaine. On devait ainsi voir plus d'une fois, dans le cours de la période agitée qui venait de s'ouvrir, la politique russe emprunter tous les masques pour préparer ses intrigues.

Inquiète de voir tous ses complots déjoués, Catherine II s'arrêta finalement à un projet plus habile que tous les autres, et dont la conception trahit, avec l'insatiable ambition de l'impératrice, les artifices de la femme. Elle résolut de faire épouser au jeune fils de Gustave III sa petite-fille Alexandra, et de s'emparer par ce moyen et du gouvernement de la Suède et de son roi. La grande-duchesse, jeune, belle et vertueuse, fut sacrifiée aux calculs de la politique; on l'éleva dans l'espérance d'être reine de Suède un jour; l'impératrice lui vanta les qualités du jeune prince, tandis que ses émissaires essayaient en même temps de séduire Gustave IV. Toutefois le régent ne laissa pas de pénétrer ce dessein, et, redoutant les suites funestes que pourrait entraîner pour son pays une telle alliance, il résolut d'abord de s'y opposer. C'est dans cette vue que, sans tenir compte des ouvertures faites par l'impératrice, il fit presser les fiançailles de son royal pupille, lorsqu'il fut âgé de dix-sept ans, avec une princesse de Mecklembourg. Le 1er novembre 1795, on célébra à cette occasion en Allemagne et dans les principales villes de Suède des fêtes publiques dont le retentissement ne manqua pas d'exciter le dépit et la colère de Catherine. Quand le baron de Schwerin fut envoyé de Stockholm à Saint-Pétersbourg pour notifier, suivant l'usage, au cabinet russe l'alliance contractée par son souverain, Catherine II fit savoir immédiatement au gouvernement suédois que son ambassadeur ne serait pas reçu à la cour impériale. Le malheureux baron était déjà à quelques lieues au-delà de Viborg, à peu de distance de Saint-Pétersbourg. S'il reculait, il engageait trop peut-être son gouvernement; s'il avançait, il redoutait le courroux impétueux de l'impératrice. Il eut recours à un expédient : il ordonna à son cocher de laisser verser sa calèche; puis, sous prétexte qu'il était blessé,

il se fit transporter à Viborg et se mit au lit, où ses gens lui bandèrent et lui frottèrent le pied tout le jour. La nuit, moins résolu que Charles XII, qui, lors de sa feinte maladie à Bender, garda le lit pendant dix mois, le baron de Schwerin se levait, et, sous un déguisement, prenait un peu d'exercice en se promenant dans les quartiers les plus éloignés du centre de la ville. Quant à la conduite que devait tenir le gouvernement suédois, le régent fut d'avis qu'il ne fallait pas tirer le canon pour si peu, et qu'on devait répondre à l'impératrice « comme un jeune homme répond à une vieille coquette, par le dédain. » On se contenta en effet de déclarer qu'on observerait envers la Russie les mêmes rapports qu'elle-même venait d'établir, et que d'ailleurs cette puissance n'avait rien à voir dans les alliances que le roi de Suède jugerait utile de conclure dans l'intérêt de son peuple ou en vue de son bonheur personnel.

Cependant Catherine II, partout ailleurs victorieuse, n'acceptait pas avec résignation pour ses dernières années cet échec humiliant. Ne voulant pas renoncer à l'exécution d'un projet qu'elle avait si longtemps caressé, elle reprit ses intrigues. L'argent, les menaces ou les promesses parurent la faire triompher encore une fois, mais ne firent en réalité que lui préparer le plus amer affront. Sur ses instances, une renonciation fut négociée par la cour de Suède avec celle de Mecklembourg malgré la douleur de la princesse Louise-Charlotte, car le jeune roi était aimé déjà de ses deux fiancées; toutes deux avaient même appris le suédois en témoignage de leur complet dévouement. On publia en Suède que Gustave ne devait pas être marié avant sa majorité, et bientôt, au grand étonnement de toute la cour, le régent consentit à ce que son pupille fît le voyage de Saint-Pétersbourg, suivant la demande de l'impératrice. Il voulait sans doute montrer par là que le prince était après tout libre dans son choix et dans sa conduite. Gustave et le régent trouvèrent auprès de la rusée Catherine l'accueil en apparence le plus cordial; à peine toucha-t-elle quelques mots du mariage. « Si, comme on le disait, ces deux enfans s'aimaient déjà, on aviserait aux moyens de faire leur bonheur. » En secret, elle comptait bien que ni le roi ni le régent ne résisteraient aux charmes de la jeune princesse et aux séductions qu'elle s'apprêtait à multiplier autour d'eux.

Gustave, accompagné de son oncle et d'une suite nombreuse, était arrivé à Saint-Pétersbourg au milieu d'août 1796. Il descendit chez M. de Stedingk, son ambassadeur. Dès la première visite entre les deux souverains, qui se fit à l'Ermitage, l'impératrice exprima son admiration pour le prince et déclara qu'elle en était elle-même presque amoureuse. L'entrevue entre les deux fiancés, l'un de dix-huit et l'autre de quatorze ans, fut plus intéressante encore. Ils étaient

depuis longtemps sans aucun doute disposés à s'aimer, et, sous l'embarras naïf de leur contenance, on crut deviner que tous deux se trouvaient dignes de leurs mutuels sentimens. Les fêtes les plus brillantes que l'impératrice ou les riches seigneurs de sa cour purent imaginer furent prodiguées en faveur des hôtes dont la présence rajeunissait la vieille Catherine; mais le luxe barbare de la Russie était-il bien fait pour séduire un fils de Gustave III? Catherine prétendait modeler sa cour sur celle de Versailles et de Trianon, et lorsqu'il y avait, suivant le style officiel, *grand Ermitage*, elle faisait représenter des pièces françaises où les principaux seigneurs moscovites remplissaient les premiers rôles. Tous ces efforts pour introduire à sa cour une politesse dont elle était jalouse n'avaient réussi qu'à accumuler autour d'elle une magnificence grossière. Cette souveraine, qui élevait à force de millions des palais de marbre à ses insolens favoris, conviait inutilement dans ses châteaux l'élégance et le goût. Ces priviléges d'une civilisation délicate se trouvaient incompatibles avec le stupide orgueil de courtisans pareils à ce Potemkin qui ornait ses bibliothèques de billets de banque reliés en manière de volumes.

Cependant l'impératrice ne perdait pas de temps. Gustave paraissait charmé par la jeune grande-duchesse; quant au régent, à voir son peu d'efforts pour éloigner son pupille d'une cour corruptrice et d'une alliance qu'il redoutait naguère, on eût pu le croire gagné. Bientôt l'impératrice parla tout haut de l'exécution de son projet. Elle s'adressait au roi et à sa petite-fille comme à deux fiancés, et les fit même un jour se donner en sa présence un premier baiser. Le seul article qui semblât présenter quelques difficultés pour la conclusion de cette alliance était celui de la religion. Catherine, qui craignait d'offenser son clergé et de blesser la fierté nationale, insista peu sur ce sujet, soit qu'elle fût persuadée que le roi de Suède et le régent n'y feraient pas une grande attention, soit dans l'espoir de gouverner plus sûrement encore la Suède par les popes et chapelains de l'église grecque qui accompagneraient la grande-duchesse à Stockholm. Le roi d'ailleurs avait donné à entendre que, pour respecter lui-même les scrupules religieux de la nation russe, il n'exigerait pas de la princesse une abjuration formelle. Des deux côtés, on s'abstint de montrer d'avance trop d'opiniâtreté sur ce sujet. Gustave y apportait de la réserve, Catherine de la ruse. On laissa aux deux ministres Zoubof et Markof le soin de disposer le contrat le plus promptement possible. L'ambassadeur de Suède fut chargé, avant la rédaction définitive, d'adresser officiellement la demande. Le jour et l'heure des fiançailles furent aussitôt fixés, et le 10 septembre 1796 Catherine crut toucher enfin au triomphe qui lui avait échappé si long-

temps; mais ce jour fut au contraire pour la fière impératrice un jour d'humiliation qui creusa son tombeau.

Toute la cour avait reçu l'ordre de s'assembler en grande cérémonie dans la salle du trône pour assister aux fiançailles royales. Dès sept heures du soir, la famille de la grande-duchesse, la grande-duchesse elle-même en brillante parure, toutes les dames et les cavaliers et les principaux officiers de l'empire étaient déjà réunis. L'impératrice, radieuse, entra dans la salle avec un éclatant cortége. Quand elle eut pris place, tous les regards se tournèrent vers la grande porte pour voir entrer le roi de Suède et sa suite; mais, après que quelques instans se furent écoulés dans un profond silence, comme le roi de Suède ne paraissait pas, des signes d'étonnement, puis d'impatience parurent sur le visage des chambellans qui entouraient l'impératrice; l'inquiétude devint bientôt générale. Le roi était-il tombé subitement malade? Quelle cause imprévue pouvait l'arrêter quand la souveraine était déja assise sur son trône devant toute la cour assemblée, quand sa fiancée l'attendait? Plusieurs entrées et sorties du prince Zoubof, l'émotion qui commençait à se peindre sur le visage de l'impératrice et dans les regards déjà voilés de larmes de la grande-duchesse, excitaient la curiosité. Le roi si impatiemment attendu ne paraissait point.

Voici ce qui s'était passé. Il était convenu que le roi se rendrait au château à sept heures du soir. Le même jour et seulement une heure avant le rendez-vous, le ministre Markof vint apporter au roi le contrat de mariage à signer. Gustave parut étonné de la manière dont on y avait rédigé l'article de la religion; il déclara que, s'il n'empêchait pas la jeune reine de professer en particulier son culte, il ne pouvait cependant lui accorder ni une chapelle ni un clergé dans son palais; il voulait au contraire que dans toutes les cérémonies publiques et extérieures elle fît profession de la religion luthérienne. Inutilement on représenta à Gustave quel affront son refus allait infliger à l'impératrice et quelle douleur à sa jeune fiancée; en vain ceux des courtisans qui paraissaient avoir le plus de crédit vinrent-ils l'exhorter à consentir à une concession dont il ferait ensuite, disaient-ils, bon marché. Le jeune roi, montrant dès-lors cette obstination qui plus tard le perdit, répondit sèchement qu'il ne signerait pas, et finit, pour échapper à toutes les obsessions, par se retirer seul dans sa chambre, où il s'enferma à double tour. Quant au régent, on l'avait vu entretenir le prince un instant à part, il avait même paru le presser de céder; mais on ne sait réellement pas bien quelle fut sa conduite dans cette circonstance. Il était dix heures du soir, et Catherine et la cour attendaient encore. Il fallut bien leur annoncer la terrible nouvelle. Zoubof entra dans la salle avec un

visage pâle et défait, et dit à l'impératrice quelques mots bas à l'oreille. Catherine se leva tout à coup, voulut parler, mais s'évanouit. Quelque temps après, elle put se retirer, et l'on congédia la cour sous le prétexte que Gustave s'était senti tout à coup indisposé. Quand la vérité fut connue, il n'y eut pas assez d'étonnement pour l'audace de ce petit roi de Suède ni assez de colère contre son insolence. La seule Alexandra montra une douleur sincère, fondit en larmes et fut pendant plusieurs jours accablée de chagrin.

Catherine ne fit plus que languir après l'injure publique qu'elle avait reçue. On la vit rechercher la solitude et s'enfermer quelquefois presque seule dans son palais de Tauride. Son hydropisie augmentait chaque jour. En vain ses flatteurs faisaient-ils transformer à grands frais leurs escaliers en rampes douces et tapissées, afin qu'elle vînt assister à leurs fêtes; en vain le pirate Lambro-Cazzioni, qui avait été son bouffon, voulait-il être son médecin et allait-il lui-même chercher de l'eau de mer pour lui faire prendre chaque jour des bains de pied froids et salés : ces flatteries impuissantes ne prévalurent pas contre le sentiment de son humiliation. La contrainte qu'elle s'imposa pour dissimuler son mal l'accrut encore; quelques revers des Français en Allemagne lui apportèrent seuls un peu de consolation. Le 5 novembre de cette même année, après deux mois de souffrance, elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie; on la trouva étendue sans connaissance dans un corridor voisin de son alcôve; elle vécut trente-sept heures dans une sorte de léthargie; enfin, vers le soir, après un râle horrible, elle poussa tout à coup un grand cri, qui répandit l'effroi dans le palais, puis expira. La tsarine avait payé de sa vie ses funestes intrigues, et le jeune Gustave IV avait vengé, sans le vouloir, son père et sa patrie. Catherine II était morte de dépit pour avoir deux fois échoué dans ses entreprises sur la Suède; mais l'ambition insatiable qui l'avait rendue la plus redoutable ennemie de cette nation était un héritage qu'elle avait reçu de Pierre le Grand et qu'elle avait transmis à son successeur. Aussi la lutte acharnée qui s'était engagée entre la Suède et la Russie depuis le temps de Charles XII n'était-elle pas terminée; la conquête de la Finlande en fut le dernier et le plus triste épisode.

III.

La Russie n'avait pas cessé de convoiter la Finlande, dont la possession lui était si nécessaire pour couvrir sa capitale, pour lui procurer des matelots et pour dominer sur la Baltique. La rivalité de Napoléon et de l'Angleterre lui procura l'occasion qu'elle épiait depuis Pierre le Grand. Les deux empereurs s'étaient alors unis par

une amitié que semblait cimenter l'admiration, feinte ou réelle, d'Alexandre pour le héros de la France, et c'était l'époque où un singulier entraînement faisait écrire à Napoléon, dans une lettre à son récent allié, que « les relations géographiques de la Russie et de la France... étaient aussi favorables que leurs relations de commerce, que, même en état de guerre, ces deux puissances ne sauraient où se rencontrer pour se battre,... et que, pour chercher des raisons d'animosité entre les deux nations, il faudrait avoir recours aux choses les plus abstraites et les plus imaginaires (1). »

Ce n'était guère que par la Russie que Napoléon pouvait forcer la Suède à se détacher de l'Angleterre. Il répondit donc au bombardement de Copenhague, son alliée, en suscitant la conquête de la Finlande par les Russes. Il importe de remarquer combien il fallait peu d'efforts à la Suède pour défendre cette province, si l'inconcevable imprévoyance du roi Gustave IV Adolphe n'avait mis obstacle à toute sérieuse résistance. Le gouvernement suédois n'ignorait pas les dispositions du traité conclu à Tilsitt; l'ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg, le baron Stedingk, avait d'ailleurs, depuis six mois, transmis de nombreux avertissemens qui ne devaient pas être négligés. Le 7 décembre 1807, il écrivait que l'attaque des Russes aurait lieu sur trois points différens; sa dépêche du 23 janvier 1808 affirmait que vingt mille Russes étaient armés et équipés pour marcher en Finlande, et qu'ils comptaient s'emparer de Svéaborg et de Svartholm au printemps. « La Russie veut la guerre avec la Suède, ajoutait-il; elle a toujours ambitionné la conquête de la Finlande, qui mettra la Suède hors de rang. La Finlande perdue, la Suède cesse d'être un état indépendant, et l'on ne pourra plus dormir tranquillement à Stockholm. La Norvége même ne présentera qu'un faible dédommagement, si l'on compare l'affection d'un peuple qui nous est uni depuis un temps immémorial avec celle d'un pays soumis par les armes. Sire, le danger est imminent... il faut mettre en action toutes les ressources imaginables... » Mais Gustave, ébloui sans doute par les caresses que le tsar son beau-frère lui avait prodiguées jusqu'alors, ne pouvait croire à une attaque violatrice de tous les traités conclus entre les deux nations, et il rappelait que le 2 février (trois semaines avant l'invasion) le comte Roumianzof, ministre des affaires étrangères de Russie, avait solennellement affirmé que son maître ne songeait à aucune hostilité contre la Suède, et que la parole de l'empereur en devait être un gage assuré. Le baron Stedingk avait lui-même reçu cette parole de la bouche d'Alexandre.

(1) Lettre citée par M. Crusenstolpe dans l'un de ses pamphlets mensuels (février 1854).

On laissa donc les troupes de Finlande disséminées dans leurs cantonnemens de paix, et la ligne frontière gardée seulement par une faible chaîne de postes isolés.

Cependant les Russes accumulaient depuis longtemps des troupes à peu de distance de la frontière suédoise; tout à coup, profitant de la sécurité de l'ennemi, ils envahirent la Finlande suédoise en franchissant le Kymene-elv (8-20 février 1808) sur trois points. Ils n'avaient pas plus de seize mille hommes, mais la surprise causée par leur subite et facile invasion, des apparences adroitement ménagées, une grande activité de marches et d'armemens ostensibles dans le pays voisin du nouveau théâtre de la guerre, avaient déjà répandu en leur faveur l'opinion d'une grande force numérique. Le général russe, comte Buxhovden, ayant envoyé demander le libre passage à Aborfors, le parlementaire avait essuyé quelques coups de fusil, et la guerre s'était ainsi ouverte sans aucune déclaration de la part des assaillans. Deux proclamations avaient été seulement publiées, dont l'audace avait étonné la Suède. La première déclarait sans préambule que « le tsar avait pris la résolution de réunir la Finlande au reste de l'empire sous son gouvernement paternel, et qu'il convoquait les représentans du pays à Abo, afin de les faire délibérer sur les premières mesures que pouvait réclamer le nouvel état de choses. » La seconde affirmait que c'était pour le bonheur des Finlandais qu'on envahissait leur territoire; elle les engageait à rester paisibles, promettait le maintien d'une discipline sévère, le paiement exact de toutes les fournitures destinées à l'armée et le respect des institutions et des croyances religieuses. A l'ironie on ajoutait l'injure, en publiant, comme le fit le général Buxhovden, un tarif de récompenses à ceux des soldats finlandais qui voudraient trahir leur patrie et livrer leurs armes : deux roubles pour chaque fusil, un rouble pour chaque sabre, dix roubles pour un cheval !

Cette odieuse invitation fut reçue avec mépris et ne servit qu'à animer la résistance nationale. Tout paysan prit les armes, tout buisson et tout rocher, dans ce pays de surprises, cacha un défenseur; le nom de Russe y était détesté; en Russie même, rien de moins populaire alors que l'alliance avec Napoléon, et que cette invasion de la Finlande, réputée fort périlleuse; l'ennemi d'ailleurs n'était pas nombreux; sans parler de renforts, les contingens réunis dans la Finlande atteignaient au chiffre des assaillans. Il était donc possible, il semblait même facile, si l'on secondait le mouvement national, de défendre et de conserver la Finlande. Malheureusement l'étrange instruction que l'on reçut du roi recommandait qu'on ne fortifiât que les deux principales forteresses : Svéaborg, en avant d'Helsingfors, et Svartholm, qui, défendant l'accès de la petite ville de Lovisa, ne

pouvait arrêter longtemps l'ennemi. L'armée avait en même temps reçu l'ordre d'opérer sa retraite vers la côte occidentale dans le meilleur ordre possible, sans tenter une lutte qui semblait impossible en hiver, au moins jusqu'à ce que la glace du golfe de Botnie fût assez forte pour laisser passer les munitions et les approvisionnemens de la Suède. Les officiers suédois durent se retirer pas à pas, en se contentant de faire respecter leur retraite.

Entrés en Finlande le 8 février, les Russes étaient maîtres d'Helsingfors le 20 et de Tavastehus le 25. Les forteresses mêmes ne résistèrent pas : Svartholm se rendit le 5 mars, après cinq ou six jours de canonnade, et peut-être faute de provisions; Svéaborg céda après un blocus de deux mois. Ce dernier échec était surtout décisif contre la cause des Suédois en Finlande, car Svéaborg était la clé de cette province, comme elle était le chef-d'œuvre de leurs ingénieurs. Cette forteresse est assise, comme on sait, sur cinq écueils qui ferment au sud-ouest l'entrée du port d'Helsingfors. De formidables ouvrages en granit surmontaient dès cette époque ces roches massives et en faisaient déjà une place du premier ordre. Le maréchal Ehrensvärd l'avait fondée, et son tombeau s'élevait dans l'île de Wargön; les ingénieurs suédois Chapman et Tunberg en avaient construit les docks et les bassins spacieux. Svéaborg avait coûté des sommes immenses à la Suède, et c'était l'œuvre de plus d'un demi-siècle. Le comte amiral Cronstedt, chargé de la défendre, avait une garnison de sept mille six cents hommes, cinquante-huit pièces de canon en bronze, mille neuf cent soixante-quinze en fer, trois cent quarante mille projectiles, un magasin considérable de vivres. L'armée assiégeante fut souvent moins nombreuse que la garnison; elle dut amener à grand'peine, à travers un pays soumis de la veille, sa grosse artillerie, qu'elle assit difficilement sur des rocs sans terre ni gazon et couverts de neige, et qui n'excéda jamais le nombre de quarante-six bouches à feu. En dix jours, elle lança quinze cent soixante-cinq projectiles auxquels la forteresse répondit par deux mille quatre cent soixante-dix-sept coups. Il semblait qu'on pût compter à Stockholm sur une résistance énergique. Il n'en fut rien, et la mauvaise direction de la défense, préoccupée à l'excès de repousser les fausses attaques, trop alarmée aussi de quelques lacunes dans la liaison des ouvrages, laissa comprendre aux officiers russes (1) que l'amiral Cronstedt, accoutumé à voir en marin, considérait Svéaborg comme un vaisseau que les glaces allaient exposer à l'abordage. La citadelle, en certains endroits inachevée, disposée entièrement

(1) C'est ce que rapporte dans ses mémoires le général Suchtelen, chef des travaux du génie dans l'armée assaillante.

d'ailleurs pour une défense maritime, lui paraissait, il l'a depuis déclaré lui-même, perdre pendant l'hiver, où elle devient de toutes parts accessible, une grande partie de sa force. L'étendue des ouvrages à garder, fort considérable comparativement au chiffre de la garnison, le manque d'officiers et d'artilleurs, l'épuisement de cette garnison occupée sans cesse à briser la glace devant les parties les plus faibles, le manque de magasins abrités et de casemates logeables, l'espoir enfin de recevoir de Suède un secours important, voilà quelles raisons déterminèrent l'amiral à conclure, après un seul mois de blocus, une convention avec l'ennemi.

Le secours attendu ne vint pas, et le 26 avril 1808 le pavillon impérial fut arboré sur les murs de la place. La Suède apprit avec indignation la conduite du comte de Cronstedt; le mot de trahison fut plus d'une fois prononcé. Ce triste épisode est encore aujourd'hui pour elle, en même temps qu'un amer souvenir, une question controversée. Le général Suchtelen, ennemi généreux, se borne dans ses mémoires à honorer la conduite de l'amiral, jusque-là parfaitement respecté, et il le plaint d'avoir été, par son destin, exposé à supporter sans être secouru un fardeau qui sans aucun doute excédait ses forces. Faut-il ajouter foi à ce qu'on a rapporté de deux stratagèmes employés par le *magnanime* Alexandre à cette occasion? Suivant l'historien russe Danilefsky, on aurait confié à Sprengtporten 50,000 ducats et 150,000 roubles argent pour faciliter, comme on disait, les négociations. L'amiral Cronstedt s'étant montré une première fois incorruptible, la place de Svéaborg paraissant d'ailleurs imprenable, les Russes n'auraient réussi qu'en faisant parvenir à Cronstedt de fausses gazettes qui annonçaient l'arrivée de soixante mille Français en Scanie et la déchéance du roi. Quoi qu'il en soit des moyens employés par l'ennemi, les fautes s'accumulaient du côté des Suédois et faisaient prévoir une défaite non-seulement irrévocable et entière, mais encore ignominieuse. Le Danemark, faisant cause commune avec la Russie, avait de son côté déclaré la guerre, et s'il n'osait pas envahir les provinces méridionales de la Suède, il cherchait à les soulever à l'aide de nombreuses proclamations que des ballons y laissaient tomber à la dérobée. En même temps, pour combattre cette diversion, le gouvernement suédois ne songeait qu'à la conquête de la Norvége, au lieu de consacrer le meilleur de son énergie et de ses forces à la résistance contre les Russes. Aidés par de telles circonstances, les Russes avaient traversé presque sans obstacle toute la Finlande et s'étaient déjà même postés dans les îles d'Aland; le gouvernement de Stockholm s'était évidemment abandonné lui-même. Ainsi délaissés, les officiers de Finlande ne voulurent pas accepter une si honteuse issue, et ils résolurent de soutenir

au moins l'honneur de l'armée suédoise. Quelques-uns d'entre eux firent appel aux volontaires finlandais et tinrent la campagne en véritables partisans. Les Russes opposèrent à ces courageux patriotes quelques hommes d'activité et de résolution, comme ce Davydof, que sa valeur fit surnommer plus tard, en 1812, le *Réveil-Matin* de l'armée française; mais leurs mouvemens furent gênés et quelquefois même leurs armées mises en péril par ces attaques imprévues et sans cesse renouvelées.

Cette poignée de braves, Suédois et Finlandais, réunis par l'affection pour une patrie commune, a seule répandu quelque gloire sur les tristes souvenirs de 1808 et 1809, et cette gloire a trouvé un généreux écho dans les poésies de Runeberg. Sa muse populaire a gravé en traits impérissables dans la mémoire des Finlandais et des Suédois les figures de ces hommes énergiques et dévoués, dont le seul vœu était d'atténuer par leur sacrifice volontaire la honte qu'un gouvernement sans cœur appelait sur leur pays. On a pu lire ici même le portrait que Runeberg a tracé de l'héroïque Döbeln (1); mais les Suédois répètent encore celui de l'intrépide Otto von Fieandt, qui, la cravache à la main, commandait pendant seize heures au feu son bataillon de douze cents braves, dormait trois heures et recommençait sans mot dire, puis celui du délicat et courageux Sandels, qui donnait à ses plaisirs toutes les heures que lui laissait la guerre, et qui s'arrachait de sa table pour aller se poster inébranlable au milieu du champ de bataille, immobile entre les balles, tête, cœur et rempart de son armée. Ces récits de Runeberg, petits poèmes issus, comme la bravoure de ses héros, du sentiment patriotique, sont l'épopée nationale de la Finlande moderne, comme le *Kalevala* est celle de l'ancienne et primitive Finlande.

Il ne s'agissait plus, nous l'avons dit, que d'éviter toute la honte d'une défaite entière et incontestée, et non de songer à conserver la Finlande. En vain Sandels fit-il aux Russes, en se retirant, de sanglans adieux; en vain Döbeln cherchait-il, avec son habileté ordinaire, à défendre les îles Aland : un rude hiver favorisa les entreprises de l'ennemi, qui envahit même la péninsule scandinave et menaça Stockholm. La journée du 13 mars 1809, qui renversa le roi Gustave IV, parut être le châtiment et l'aveu tout à la fois des fautes commises par le gouvernement suédois. Pendant la période d'anarchie intérieure qui mit le comble à la misère de la Suède, depuis la journée du 13 mars jusqu'à la proclamation définitive de Charles XIII (6 juin de la même année), la Suède s'épuisa en vains efforts pour obtenir de l'empereur des Français son pardon et la

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1854.

promesse d'une intervention auprès du tsar. Elle envoya, pendant ce court espace, jusqu'à cinq députations avec des suppliques pressantes. Elle croyait que le renversement de Gustave IV changerait les dispositions de l'empereur Napoléon à son égard : dans son espoir, elle accueillait avec de publiques démonstrations de joie la nouvelle des victoires remportées par nos armes sur l'Autriche; mais il n'était plus temps de réparer tout le mal qu'avaient causé l'obstination et l'aveuglement du roi déchu.

« Je ne puis rien faire pour le moment en faveur de la Suède (dit Napoléon à l'un de ces envoyés suédois, le comte Robert Rosen, qu'il reçut à Donauwert le 18 avril 1809, un mois après la révolution). Je suis obligé de traiter la Russie avec beaucoup de précaution à cause des dangers qui m'entourent. Emporté dans une guerre sérieuse contre l'Espagne, je commence une lutte incertaine contre l'Autriche, qui m'a pris au dépourvu. Il y a quatre-vingt mille Russes postés sur la frontière de Gallicie. Les traités de Tilsitt et d'Erfurth me lient à l'empereur Alexandre, et m'obligent aux plus grands égards envers lui, comme envers un ami et un allié... Votre dernier roi m'a fait beaucoup de mal. Son opposition a été pour moi comme un déficit de cent mille hommes dans mon armée. J'ai été forcé d'avoir trente mille hommes sur mes derrières, tandis que les Russes auraient été obligés de faire avancer cinquante mille hommes contre vous!... Pour peu que votre roi eût eu quelque génie militaire, il aurait pu me faire beaucoup de mal... Avant Tilsitt, j'ai tout fait pour le gagner; j'étais à genoux devant votre roi pour l'engager par mes offres à relever la Suède, à en faire de nouveau une grande puissance. Je combattais contre les ennemis héréditaires de la Suède, contre la gigantesque puissance qui vous menace de si près; je me battais pour le rétablissement, pour l'intégrité de la Pologne, et la Suède s'est déclarée contre moi!... Dans quel moment!... Unis, nous aurions changé la face du monde; mais maintenant quelle différence! »

Napoléon ajouta :

« Je ne puis que vous donner amicalement aujourd'hui trois conseils : faites la paix avec la Russie aussi promptement que vous le pourrez, — que votre gouvernement soit d'accord avec la diète qui va s'assembler, — et donnez la couronne au duc-régent, laissez-lui le soin de choisir l'héritier du trône. Il faut que ce soit un homme qui, par ses qualités, convienne à une nation courageuse. Je ne connais pas de prince allemand que je puisse vous recommander; cherchez celui qui, sous tous les rapports, puisse être digne de votre choix. Si vous montrez un grand caractère dans le même moment où vous vous êtes délivrés de la servitude sous un roi qui était fou, la Russie y regardera certainement à deux fois avant de vous attaquer (1). »

(1) Traduit du suédois. Voyez les curieux mémoires, publiés tout récemment en Suède, du colonel B. von Schinkel, par les soins de M. C. W. Bergman, t. I-V; Stockholm, 1852-54.

Le comte Rosen devait, selon ses instructions secrètes, essayer d'obtenir les bons offices de Napoléon auprès du tsar en promettant l'élection du duc d'Oldenbourg, beau-frère du tsar, comme prince héréditaire; le gouvernement suédois s'était flatté que, grâce à cette concession, bien dangereuse en elle-même pour l'avenir, il pourrait obtenir la restitution de la Finlande. Napoléon n'en tint cependant nul compte dans ses entretiens avec le comte Rosen. Il ne s'agissait plus en réalité de savoir si la Suède recouvrerait la Finlande, ou si la réunion de la Norvége, comme elle le demandait au moins, lui deviendrait une compensation suffisante : il fallait décider si la Suède avait encore à vivre, et si l'anarchie intérieure n'allait pas favoriser l'ambition de la Russie au moment où la France était peu disposée à l'arrêter. « On est bien inquiet chez vous, dit Napoléon au major suédois Arfvedsson, qui lui fut envoyé à Vienne vers le même temps. L'état d'anarchie perpétuelle dans lequel vous vous trouvez est une conséquence des haines réciproques de vos chefs militaires et de leur ambition. Prenez garde à une rechute ! Cette confusion ne profiterait qu'à vos ennemis... Je ne veux pas votre perte... Je souhaite que vous rétablissiez l'ordre chez vous, et que vous vous donniez un gouvernement régulier avec lequel je puisse m'entendre. Assurez le duc-régent de mon amitié. J'estime son caractère personnel et ses principes politiques; mais a-t-il les mains assez libres pour rétablir vos affaires? »

L'empereur ne s'était pas avancé davantage dans la lettre qu'il avait écrite au duc-régent aussitôt après la révolution (1), et dans une lettre datée de Donauwerth (2), il lui disait : « L'empereur Alexandre est magnanime et grand. Que votre altesse royale se tourne vers lui ! » Il n'en est pas moins vrai (les lettres du ministre russe Romanzof, en partie publiées dans les mémoires suédois que nous avons cités, l'attestent) que la Russie ne songeait en ce moment même qu'à profiter de l'anarchie suédoise pour la perpétuer en faisant rétablir cette même constitution de 1720, renversée naguère par Gustave III; une lettre de Romanzof au comte Schwerin, du 21 avril 1809, en témoigne formellement. La Suède dut se trouver satisfaite de pouvoir librement élire son nouveau roi Charles XIII, de pouvoir lui confier le libre choix de son successeur, et de se donner enfin la constitution qui la régit encore aujourd'hui; mais elle ne recouvra pas les possessions qu'elle avait perdues, et ne parvint pas alors à se faire donner en compensation la Norvége.

La paix de Frederikshamn, signée le 17 septembre de la même

(1) Paris, 12 avril 1809.
(2) 18 avril.

année, abandonna à la Russie la Finlande tout entière et même les îles; le golfe de Botnie et le petit fleuve Tornéå devinrent les frontières communes de la Suède et de la Russie; les canons russes furent à une vingtaine de lieues de Stockholm.

Comme le fait accompli trouve facilement d'ordinaire de complaisans interprètes, et par suite des admirateurs, il n'a pas manqué d'écrivains pour soutenir que la conquête de la Finlande par les Russes avait été fort légitime, parce que cette province leur était nécessaire et complétait pour eux une frontière naturelle, que d'ailleurs la Finlande s'était donnée elle-même à la Russie par un traité séparé lors de la diète de Borgå en 1812, après qu'elle avait vu l'impuissance et le peu d'ardeur du gouvernement suédois à la défendre; qu'enfin l'empereur Alexandre avait généreusement promis le maintien de la constitution et de la religion nationales, promesse renouvelée solennellement par son successeur. Il y a ici beaucoup d'illusion ou de paradoxe. A la vérité, il est très loisible, en certains cas, à un chef d'état de professer une politique d'agrandissement, et une telle politique peut quelquefois être l'expression d'une expansion irrésistible ou même simplement une manifestation défensive et par conséquent légitime. Qu'une nation parvenue à un degré de centralisation fort avancée, comme la France au XVIIe siècle par exemple, attire dans le sein de son harmonique unité les provinces placées à l'extrémité de sa sphère et en-deçà des limites que la nature semble lui avoir assignées, les efforts qu'elle tentera pour délier ou pour trancher les attaches qui retiennent encore ces provinces loin d'elle ne troubleront pas l'ordre général et ne seront point justement blâmés. Qu'une race dispersée tente de réunir ses tronçons épars, qu'une nation devenue évidemment supérieure par sa civilisation, par sa culture intellectuelle, domine par un ascendant irrésistible un peuple voisin trop ignorant encore ou bien tombé dans la décadence, l'histoire ne condamnera pas ces progrès légitimes, et elle adoptera pour ces cas la théorie, souvent trop vague et dangereuse, des frontières naturelles. Mais si la politique d'agrandissement dégénère en une vaine et ambitieuse convoitise, si elle n'est plus que la manifestation de cette force aveugle qui pousse les peuples peu civilisés à répandre dans les invasions et la guerre l'activité qu'ils ne savent pas consacrer à de plus nobles desseins, si elle est remplacée en un mot par l'esprit de conquête, qu'accompagne la violence et qui est frappé de stérilité, elle devient alors un fléau qu'il appartient à la sagesse des temps modernes de prévenir ou de combattre. Or ces derniers caractères sont bien ceux des conquêtes que la Russie a faites. Élevez aussi haut que vous voudrez l'intelligence, la magnanimité, la politesse si vantées des deux der-

niers empereurs : il n'en deviendra que plus évident, à juger d'après les actes extérieurs de leur gouvernement, que ces maîtres si forts et si absolus en apparence sont emportés par l'esprit de barbarie et de conquête qui s'agite dans les populations placées au-dessous d'eux, loin de pouvoir les dominer ni leur imposer une civilisation qu'eux-mêmes connaissent et envient. Personne n'ignore que l'empereur Nicolas a tenté d'abolir le honteux servage qui prolonge la corruption de la Russie, et que la noblesse, dont les priviléges étaient ainsi menacés, l'a réduit à effacer son premier ukase par une ordonnance déclarant qu'on avait *mal compris sa pensée!*

La conquête russe ne saurait apporter nulle part aucun bienfait, tant que la Russie n'aura pas su, par un long travail intérieur, terminer l'œuvre de son éducation morale. La conquête russe est donc tout au moins stérile pour les vaincus et pour elle-même. Vainement elle a persécuté par le fer et par le feu, et au mépris de tous les droits les plus sacrés, le luthéranisme dans les provinces de la Baltique, le catholicisme en Pologne : la Pologne n'est devenue moscovite ni de cœur ni d'esprit, et la Livonie ou la Courlande n'ont rien apporté de nouveau qu'à cette Russie extérieure et apparente qui n'a rien de commun avec la vraie Russie. Indépendamment des dangers dont l'équilibre européen serait menacé par le rétablissement d'un empire grec sous la domination russe, la Turquie et la Grèce, soumises à cette domination, n'en seraient que plus éloignées de pouvoir entrer dans le concert européen. Quant à la Finlande, la dernière grande conquête de la Russie, aucun intérêt légitime n'autorisait les tsars à s'emparer de cette province, que pas un lien commun ne rattachait à leur empire, puisque sa population n'a pas une goutte de sang slave dans les veines, qu'elle est presque toute suédoise et luthérienne; de plus, les traités et leur parole solennellement jurée obligeaient les tsars à respecter cette province, et ils ont tout violé. Cependant il est certain, on doit le reconnaître, que son territoire, pouvant servir de boulevard à leur capitale, et son littoral étendu, précieuse pépinière de marins, étaient parfaitement à leur convenance. Pierre le Grand l'entendait bien ainsi, lorsque, dans cette curieuse pièce qu'on a intitulée son *testament,* et qui, loin d'être un écrit apocryphe, est extraite de l'édition russe de ses œuvres complètes en douze volumes, il prescrivait à ses successeurs d'affaiblir autant qu'ils le pourraient la Suède. La conquête de la Finlande devait achever le plan hardi qu'avait ébauché la fondation de Saint-Pétersbourg. Oui, après cette fondation, qui pouvait paraître une menace et un défi, le golfe de Botnie et la mer des Aland devenaient pour la Russie des frontières naturelles. Une fois qu'elles ont été acquises, la Russie a élevé cette prétention, que les ports septentrionaux de la Norvége, qui ne gèlent

jamais, lui étaient indispensables pour ses nombreux pêcheurs, et le tsar ne laisse pas omettre aujourd'hui, parmi ses innombrables titres, celui d'*héritier* de ce royaume. Gottland lui serait utile sans doute au même titre que les Aland, pour offrir à sa marine des points de relâche dans la Baltique. Enfin nul n'affirmera sans doute que l'intervention de la Russie, suivie de la Prusse, son complaisant organe, dans les affaires du Danemark, n'ait caché de sa part aucune vue ambitieuse sur ce petit royaume, qu'elle a pendant un moment pensé asservir. La Russie a toujours été de la sorte en affichant des espérances nouvelles qu'elle essayait bientôt d'imposer comme des droits. Ivan IV, ce barbare, ne se faisait-il pas appeler déjà *empereur de Germanie, frère de César-Auguste*, et ne pensait-il pas être une « étoile choisie de Dieu pour illuminer le monde entier? » Les traités de 1721 et de 1743, qui donnaient à la Russie les provinces du sud-est de la Baltique et la Finlande orientale, suffisaient assurément pour protéger la capitale de l'empire.

Quel avantage la domination russe a-t-elle d'ailleurs apporté à la Finlande? Malgré tout ce qu'on peut dire de la diète de Borgă, il n'est pas vrai que les vaincus aient pu élever ou faire admettre aucune sérieuse réclamation, puisque, soumis déjà depuis trois années (1809-1812), ils avaient été désarmés sous peine de mort, et forcés de prêter à leur nouveau maître un serment d'obéissance. On avait déclaré leur pays réuni *pour toujours* à l'empire russe, et c'est après cela seulement que l'empereur a promis en son nom, et au nom de ses successeurs, le respect des institutions politiques et religieuses de la Finlande. Évidemment la diète n'était pas libre et ne pouvait avoir aucune réelle influence. Comment, cette fois encore, les promesses impériales ont été remplies, on le sait de reste : les diètes prescrites par la constitution suédoise, qui régissait la Finlande, ne furent plus convoquées; les ukases se substituèrent à la loi et courbèrent le pays sous l'absolutisme; une aveugle censure vint étouffer les germes de développement intellectuel et moral que la civilisation suédoise y avait déposés. Enfin, pour tout dire, la Finlande ne subit-elle pas aujourd'hui même aussi bien que la Russie un de ces fléaux, une de ces terreurs domestiques qu'inflige le despotisme, et qui marquent bien tout son mépris des hommes, je veux dire la violation habituelle et permanente du secret des lettres, ou tout au moins (pour ne rien écrire qu'on ne puisse prouver) la croyance générale et profonde à cette trahison, à cette insulte de chaque jour? Les affections de famille qui unissaient si profondément la Suède et la Finlande n'ont-elles pas été par là et ne sont-elles pas encore aujourd'hui douloureusement outragées? La Finlande est devenue plus riche par le commerce, on peut le reconnaître; mais elle s'est trouvée séparée,

sous le rapport intellectuel et moral, de la société européenne. C'était un membre du corps scandinave que cette province toute suédoise; c'était, suivant la belle expression de Tegner, le bouclier que les Russes ont arraché tout sanglant du cœur de la Suède.

La politique de 1812 n'a pas exercé une réaction puissante contre le ressentiment national. Gustave IV s'était proposé de réparer la perte de la Finlande par la conquête de la Norvége. Bernadotte résolut d'exécuter ce dessein; il rêva l'union de toute la péninsule scandinave sous un même sceptre; il espéra que l'influence scandinave gagnerait en unité territoriale et politique ce qu'elle avait dû perdre en étendue. La Suède ne pouvait que le remercier de cette ambition, lui qui n'était pas coupable de l'échec qu'elle avait subi. Le secours de la Russie, ou du moins son assentiment, lui parut nécessaire pour rendre la réunion possible et durable; il sut le mériter, l'entrevue d'Abo entre les deux monarques se termina par ces paroles du tsar : « J'admire en tout votre conduite; moi et mes successeurs nous vous en tiendrons compte, soyez-en convaincu. » On sait à quel prix le tsar avait fait acheter son concours; mais la Norvége, indépendante avant et après la réunion, était-elle une vraie compensation pour la Suède? Gustave IV ne l'avait pas pensé; il voulait y ajouter le duché de Mecklembourg ou quelque autre possession. D'ailleurs ce que la Suède se trouvait acquérir était perdu pour le Danemark; l'union scandinave était donc vraiment mutilée, et l'Europe tout entière avait perdu encore un des boulevards qui la séparaient de la Russie.

L'histoire d'un siècle et demi nous a montré la Russie toujours attentive à préparer le démembrement de la Suède et toujours occupée à l'exécution de ses desseins contre ce royaume. Nous avons vu Gustave III sauver son pays de l'occupation prussienne et russe par la révolution de 1772, Gustave IV échapper d'abord par sa bonne étoile aux piéges que Catherine II lui avait tendus, mais la Finlande succomber enfin à la suite d'une attaque violente, qui, favorisée par les complications de la politique générale à cette époque, parvint finalement à accomplir un projet russe datant du règne même de Pierre le Grand, et dont le traité qui, après la mort de Charles XII, sacrifiait les provinces baltiques avait commencé déjà l'exécution. On concevra facilement que des hostilités si constantes, terminées par de tels revers, aient laissé dans le cœur des Suédois un souvenir amer contre la Russie. La dynastie que Bernadotte a placée sur le trône de Suède s'est profondément identifiée avec le peuple qu'elle était appelée à régir, cela est incontestable; mais on a dit qu'il serait possible, par les mêmes raisons que nous avons indiquées, qu'elle ne ressentît pas aussi vivement que le reste des

Suédois l'amertume et l'humiliation de leurs regrets. Disons plutôt qu'un roi qui, grâce à de grandes et rares qualités, en présence d'une constitution et d'une représentation défectueuses, s'est naturellement acquis, comme l'a fait le fils de Charles-Jean, une grande influence personnelle, effrayé par la responsabilité même qui lui incombe, se trouve moins prompt à disposer de la nation pour de périlleuses entreprises que ne le serait sans doute la nation elle-même, si elle était directement consultée. Il est pour nous certain que la Suède est animée, pour de longues années encore, d'un ressentiment implacable contre la Russie, et que par conséquent le gouvernement suédois ne pourra pas se déclarer dans la guerre actuelle contre les puissances occidentales. Cela semble incontestable pour qui a lu l'histoire, et l'est réellement pour qui connaît un peu l'état des esprits dans le Nord. Le Danemark et la Norvége, malgré quelques apparences contraires, se trouvent dans des dispositions absolument semblables. Il paraît d'ailleurs impossible que le gouvernement suédois, de toutes parts pressé par le sentiment public, qui rencontre un écho sympathique dans de nobles cœurs jusque sur les marches du trône, conserve longtemps une neutralité qui, indéfiniment prolongée, pourrait sembler une connivence. L'opinion publique en Suède se montre d'autant plus impérieuse et plus forte, qu'elle ne se fonde pas seulement sur une vieille inimitié, mais encore sur la conviction profonde que la domination russe, jusqu'à ce qu'une transformation féconde vienne changer le génie de cet empire, est contraire aux vrais intérêts de la civilisation. La solution que l'étude de l'histoire nous a suggérée, nous la pouvons demander aussi à l'examen détaillé des intérêts matériels ou moraux de la Suède et de tout le Nord. La diète qui vient de terminer récemment ses travaux à Stockholm a réalisé d'utiles réformes; mais il est un certain nombre de mesures libérales dont elle n'a pu conquérir ou dont elle a poursuivi faiblement elle-même l'accomplissement. Ce ne sera pas un travail inutile de rechercher pourquoi les unes ont réussi, pourquoi les autres ont échoué. Cet examen pourra nous révéler des influences qui ne sont pas étrangères à l'inimitié générale de l'Europe contre la Russie, et que la guerre actuelle est appelée à détruire.

A. Geffroy.

OPTIQUE MINÉRALOGIQUE

DU DIAMANT ET DES PIERRES PRÉCIEUSES.

Le diamant, appelé par les Grecs et les Latins *adamas*, indomptable, à cause de sa dureté et de sa non-frangibilité, a appelé l'attention des amateurs de pierres précieuses dès la plus haute antiquité. — Quant à la dureté, dit Lucrèce, les diamans sont en première ligne, et ils ne redoutent point le choc du marteau.

. . . Adamantina saxa
Primâ acie constant, ictus contemnere sueta.

La seconde de ces deux particularités est bien plus contestable que la première, et malgré toutes les assertions fabuleuses des auteurs anciens, le diamant, qui raie tous les corps et n'est rayé par aucun, est susceptible de *clivage*, c'est-à-dire qu'en dirigeant le tranchant d'une lame d'acier dans le sens des lames naturelles de la pierre, on la fait éclater et on la divise sans beaucoup de difficulté. Lorsque les rudes Helvétiens s'emparèrent des trésors que contenait la tente de Charles le Téméraire, plus somptueuse que celle des rois, ils partagèrent avec la hache quelques-uns des diamans de ce prince, au grand détriment de la valeur de ces pierres, qui, dans leur intégrité, avaient un prix infiniment supérieur à celui des morceaux qu'ils se distribuaient.

Si l'on ouvre les compilations de la renaissance, on y trouve une masse d'érudition indigeste sur les gemmes. Malgré l'incertitude des noms appliqués à plusieurs pierres précieuses, on lit toujours Pline, compilateur lui-même d'ouvrages plus anciens qui sont perdus, mais surtout écrivain de premier ordre, qui osa composer l'*histoire de la nature,* comme on avait, avant lui, composé celle de divers peuples. Ce mot *histoire naturelle* est devenu depuis longtemps d'un usage si familier, que cette idée d'écrire l'histoire des êtres qui composent le monde, minéraux, végétaux et animaux, a tout à fait perdu pour nous son originalité. Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, que la science, dans ses progrès continus, est devenue de plus en plus modeste, car chez les Grecs le mot nature, *physis*, avait pour signification la génération ou l'origine des êtres. Le même mot chez les Romains se rapportait à la naissance des êtres sans remonter à leur principe. Enfin, chez nous, le mot *nature* s'applique à l'ensemble des êtres de toute sorte qui constituent, occupent ou peuplent le monde physique, indépendamment de la cause ou des moyens qui les y ont placés. Là, comme partout ailleurs, la science, pour devenir positive et faire des progrès réels, a quitté les ambitieuses spéculations métaphysiques pour les sages observations de la nature, et la théorie pour les faits.

Il ne serait pas sans intérêt de suivre l'histoire des gemmes à travers celle de l'humanité, depuis l'éphod d'Aaron jusqu'à la croix pastorale de Mgr l'archevêque de Paris; depuis les offrandes de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de diamans, de topazes, de sardoines, d'améthystes, d'escarboucles, de pierres d'aimant, faites dans les temples de Jupiter et des autres divinités païennes, jusqu'aux richesses de même nature qui, avant le XVIe siècle, s'étaient accumulées dans ce qu'on appelait le trésor des basiliques chrétiennes. On conserve encore à Rome une émeraude du Pérou, envoyée en hommage au pape après la conquête de ce pays. On doit cependant remarquer que ces précieux dépôts, provenant de la piété des fidèles, n'ont pas toujours été fidèlement respectés. Lorsque la réformation de Luther et de Calvin dans les pays allemands, et plus tard la révolution française dans les pays restés catholiques, transmirent aux autorités civiles la possession de ces richesses votives, on a pu constater que bien des substitutions frauduleuses avaient été opérées, et que le strass avait bien souvent remplacé la gemme primitive.

La fameuse exposition de Londres en 1851 s'enorgueillissait d'un grand diamant, le *Koh-i-noor* (*montagne de lumière*), enlevé aux *maha-radjas* de l'Inde et envoyé à la reine Victoria. Cette pierre, aussi mal taillée que mal éclairée, ne produisait aucun effet. La taille du *Koh-i-noor* a occupé les derniers loisirs du grand Wellington;

quant à son antiquité, on a prétendu que ce diamant avait été porté par Karna, roi d'Anga, *trois mille et un ans* avant notre ère. Notez ce chiffre précis, 3001 ans ! A cela je n'ai rien à objecter; je me porte même garant de cette curieuse assertion, car qui me démentira dans ce témoignage?

On en peut dire autant de toutes les propriétés merveilleuses des pierres gemmes que l'antiquité et le moyen âge ont admises sans hésiter, comme ils admettaient les influences des planètes, des comètes et des aspects célestes. Pour toutes les cures de maladies nerveuses et morales où l'imagination peut avoir une grande influence, les gemmes étaient certes un remède souverain. En disant à un malade qu'une émeraude placée sous le chevet de son lit devait le guérir de l'hypocondrie, éloigner le cauchemar, calmer les palpitations du cœur, égayer l'imagination, apporter la réussite dans les entreprises, dissiper les peines de l'âme, on était sûr du succès par la croyance seule du malade à l'efficacité du remède. L'espérance de la cure dans ces affections est la cure elle-même, et dans toutes les nombreuses circonstances où le moral a de l'influence sur le physique, la cause imaginaire devait produire un effet très réel. Enfin cette éternelle déception de l'esprit humain, qui n'enregistre que les guérisons et qui ne met pas en ligne de compte tous les cas où les moyens curatifs ont manqué le but, contribuait à maintenir la croyance aux vertus occultes des pierres précieuses. Il n'y a pas un demi-siècle que l'on envoyait encore emprunter dans les familles riches des pierres montées en anneaux pour les appliquer sur les parties malades. Quand le bijou devait être introduit dans la bouche pour cause de mal de dents, de mal de gorge ou de mal d'oreille, on avait soin de le retenir par une ficelle assez forte pour éviter qu'il ne fût avalé par le malade.

Il est inutile de dire qu'aujourd'hui, si l'on demande ce que sont devenues toutes ces croyances incontestables pour nos pères, on répondra qu'elles sont allées avec les influences lunaires, si puissantes au temps de Louis XIV, prendre place dans le magasin immense des erreurs de l'esprit humain : vieille friperie qui n'est pas encore tellement usée, que de temps en temps on n'en retire quelque chapeau ou table tournante, quelque miracle ridicule, ou même telle autre chose actuelle que le lecteur voudra bien nommer. Ce qu'il y a de curieux, c'est de voir, sous l'étendard du scepticisme, plus d'un écrivain qui, suivant le conseil de Voltaire,

> Crie à l'impie, à l'athée, au déiste,
> Au géomètre!

anathème que ne lancent plus depuis longtemps les *auteurs disant la messe!*

Pour trouver quelque chose de plus poétique que ces misères, il faut lire dans Lucain la description du festin donné à César par les souverains d'Égypte, Cléopâtre et son frère. La reine pliait sous le faix de ses ornemens. Le vin était bu dans de grandes coupes creusées dans des pierres gemmes :

Gemmæque capaces
Excepere merum.

Rien n'y manque, pas même le vin mousseux chanté par Pindare. César est ébloui de cette magnificence; il a honte d'avoir fait la guerre à un *pauvre,* à un *indigent* comme Pompée ! C'est sans doute pour se relever de cette humiliation que le même capitaine se procura peu de temps après, dans les dépouilles de Juba, roi de Mauritanie, des tables de bois de citronnier incrustées de pierreries, et estimées *dans les prix* de un à deux millions de francs.

Les pierres précieuses ont donc été de tout temps en grande estime, et le seront sans doute tout autant dans les siècles à venir. Lorsqu'aux somptuosités des cours de l'Orient et des citoyens romains enrichis des dépouilles du monde on compare notre luxe moderne, nous avons l'infériorité sur bien des points, excepté pour les diamans. Si dans une des brillantes réunions actuelles des Tuileries on apprécie la valeur des diamans, même en défalquant les parures en strass, on trouve que notre richesse française, quoique plus disséminée, ne le cède en rien à la richesse romaine tant vantée, pas plus que le vin mousseux de Champagne servi aux invités ne le cède aux crus antiques, grecs et romains, qui offraient la même particularité.

L'étude des pierreries, qui peut paraître frivole lorsqu'on ne voit en elles que des objets d'ornement, se relève lorsqu'on les considère du côté de l'importante question du commerce et sous le point de vue de l'optique et de la minéralogie, deux des sciences auxquelles notre époque a fait faire le plus de progrès. Le sévère Haüy, le créateur de la minéralogie cristallographique française, n'a pas dédaigné de composer un livre sur les pierres précieuses, où, fort de toutes les notions de la physique, de la chimie, de la mécanique et de l'optique, il ne laisse aucune place à l'indécision sur les caractères d'une pierre taillée quelconque. Il n'est guère d'ouvrages qui contiennent si peu d'erreurs que ce traité d'Haüy. L'auteur indique dans sa préface qu'il a eu recours aux lumières pratiques de M. Achard, lapidaire et minéralogiste, qui lui a fait connaître toutes les dénominations en usage. « Je dois, dit-il, un témoignage de reconnaissance à M. Achard, l'un des joailliers de cette ville les plus éclairés sur tout ce qui se rapporte aux objets de son commerce. » J'en puis dire autant de

M. Achard fils, que j'ai connu lorsque je me livrais aux études d'optique qui m'ont ouvert les portes de l'Institut, et qui m'avait été indiqué par M. Haüy lui-même. Ce joaillier expert, qui est maintenant à la tête d'une de nos premières maisons de Paris, joint à l'expérience et à la probité de son père une pratique que la science, aidée des notions théoriques, ne trouve jamais en défaut. Je n'aurais même pas écrit avec assurance ces pages sur le diamant et les pierres précieuses, si je n'eusse pu compter sur la collaboration consultative de M. Achard.

Qu'est-ce que le diamant? C'est ce qu'il y a de plus précieux et de plus cher au monde. Qu'est-ce que le charbon? C'est la matière usuelle la plus commune et une de celles que l'on trouve en dépôts immenses dans les entrailles de la terre, en même temps que les plantes, les arbres de toute espèce en contiennent une inconcevable quantité. L'argent peut à peine payer le diamant, car si l'on imagine un diamant pur du poids d'une pièce de 25 francs, il pèsera environ 125 carats et vaudra au minimum 4 millions de francs, tandis qu'un poids pareil de charbon n'aura, même avec les pièces de cuivre les plus petites, aucune valeur assignable. Et cependant le diamant et le charbon sont identiques : le diamant n'est que du charbon cristallisé.

Lorsqu'une substance quelconque tenue en fusion dans de l'eau ou tout autre liquide vient à se déposer tranquillement, il en résulte un produit auquel on était loin de s'attendre. Ce n'est point un corps compacte comme une pierre, un caillou, un morceau de pavé ou de moellon tiré d'une carrière et n'offrant aucune forme déterminée. Si le corps fondu dans l'eau est du sel ordinaire, du salpêtre, du sucre, de l'alun, le dépôt laissé par l'eau en s'évaporant affectera des formes régulières et telles que l'art les aurait produites avec le secours de la géométrie. Le sel offrira des figures carrées en tout sens, et ses grains seront ce que la géométrie appelle des *cubes*. Telle serait la forme d'un livre qui, coupé carrément, aurait autant de hauteur que de largeur, et autant d'épaisseur que de largeur ou de hauteur. Telle est encore la figure connue d'un dé à jouer, que les Grecs appelaient techniquement un *cube*, et même chez eux le mot *cuber* désignait l'action de jouer aux dés. Si c'est du salpêtre, on obtiendra des tiges ou baguettes allongées ayant quatre côtés plats, et terminées par deux bouts sans pointes. Le sucre prendra la forme connue sous le nom de *sucre candi*, et qui se rapporte à un cube écrasé dans lequel les faces sont posées obliquement l'une sur l'autre. Enfin l'alun offrira en tout sens une double pointe carrée, comme si, prenant une petite règle carrée, on lui faisait à l'un des bouts une pointe formée de quatre biseaux aboutissant à un même point. Cette

pointe porte le nom de *pyramide*, par assimilation à la forme géométrique de pyramide carrée qu'offrent les pyramides d'Égypte. Cette même pointe ou pyramide porte dans les arts le nom de *pointe de diamant*, car c'est précisément sous cette forme que la nature nous offre le charbon cristallisé ou diamant. Après que les chimistes eurent découvert que le diamant n'était que du charbon disposé sous forme régulière, on espéra pouvoir répéter dans le laboratoire les opérations de la nature, et faire du diamant avec du charbon; mais jusqu'ici la nature a gardé son secret. Elle triomphe dans l'art de se cacher, comme le dit Lucain de la source du Nil :

Sed vincit adhuc natura latendi.

On appelle *cristaux* ces produits géométriques réguliers de la nature. Ils sont à faces lisses et polies, avec des arêtes droites et bien dressées; ils offrent des plans parfaits, tels que l'acier tranchant ou la roue du lapidaire aurait pu les produire. De plus, ils sont transparens comme l'eau pure, le verre ou le cristal de nos verreries. Leur couleur, quand ils ne sont pas blancs, ne nuit pas à leur limpidité; le rouge du rubis, le bleu du saphir, le jaune de la topaze, le vert de l'émeraude, le violet de l'améthyste, le rose du spinelle, le cramoisi du grenat, n'empêchent pas qu'on voie au travers, et le diamant lui-même, quand il est coloré comme le diamant bleu de M. Hope, unique dans sa beauté, est aussi limpide et aussi pur que s'il eût été sans couleur. La chimie nous offre plusieurs centaines de cristaux de diverses formes variant avec la nature de la substance qui les compose, et que la minéralogie ne nous présente point. En revanche, la nature a produit dans le cours des âges, et sous l'influence d'actions à peine encore soupçonnées, des cristaux que l'art n'a pu jusqu'à ce jour imiter. Tel est expressément le diamant, telle est aussi l'émeraude, tels sont plusieurs autres minéraux, non compris parmi les gemmes. Ce sont ces formes géométriques que le célèbre Haüy étudia pendant un grand nombre d'années avant et depuis le commencement de ce siècle, et dont il créa une science nouvelle, l'un des titres de gloire de l'esprit humain. Bacon disait : « Plusieurs se succéderont, et la science s'augmentera; » *multi pertransibunt, et augebitur scientia*. Espérons qu'un esprit lucide et profond aura l'art d'exposer clairement et complétement ces titres de noblesse de la pensée humaine, en rendant justice à tous les inventeurs. Telle était l'intention exprimée par Napoléon quand il demanda le fameux rapport sur les prix décennaux, dont l'idée sera probablement reprise. Pythagore et Platon avaient sans aucun doute la notion des formes cristallographiques, lorsque dans leurs écoles ils énonçaient ce bel

axiome, que la nature se livre à des opérations géométriques dans les profondeurs de la terre, et que Dieu *géométrise sans cesse*,

Ἀεί Θεὸς γεωμέτρει.

Les anciens alchimistes étaient d'avis que la pierre philosophale devait être faite avec la matière la plus vile possible. Nos ancêtres, plus au fait que nous des rêveries relatives au grand œuvre, riaient aux éclats lorsqu'à la comédie italienne Arlequin alchimiste veut, d'après cette théorie, mettre le vieux Cassandre, adepte nouveau, dans un creuset de grandeur d'homme. Ces plaisanteries seraient aujourd'hui inintelligibles; mais la nature, dans la production des pierres précieuses, semble avoir suivi l'idée des alchimistes en produisant les gemmes les plus belles avec les substances les plus communes. Elle prend un peu de charbon noir, sale et pulvérulent; elle en fait un diamant transparent, d'une dureté et d'un éclat sans pair, et d'un prix au-dessus de toute comparaison. Elle prend un peu de la glaise que le potier de terre et le faiseur de briques façonnent en ouvrages grossiers, puis, la colorant avec un peu de fer, elle produit un rubis, un saphir ou une topaze orientale. Un peu de caillou cristallisé avec quelques légers mélanges accessoires lui donne la topaze proprement dite, l'émeraude et l'améthyste. Plusieurs de ces dernières gemmes ont été reproduites par Ébelmen dans les fourneaux de Sèvres, comme sans doute la nature les avait élaborées dans ses vastes usines volcaniques par une de ces opérations mystérieuses qui ont valu au Vésuve le titre de *fabricant de cristaux*. Tout le monde connaît l'apostrophe chagrine de Jean-Jacques Rousseau, qui reprochait au chimiste Rouelle de détruire la farine en l'analysant, et qui lui demandait de faire de la farine avec les ingrédiens chimiques qu'il y trouvait, plutôt que de détruire de la farine déjà toute produite. Qu'aurait-il dit s'il eût vu les chimistes faire avec un diamant un peu de charbon, comme ils eussent fait avec une petite branche de bois ou un petit morceau de sucre, sans pouvoir avec du charbon faire un diamant de prix?

Les contrées les plus favorisées sembleraient donc être celles qui contiennent des mines de diamant ou de charbon cristallisé. Il n'en est rien. Les mines de Golconde et de Visapour dans l'Inde, du Brésil en Amérique, de l'Oural et de Bornéo, ne valent pas un de ces dépôts de charbon de terre dont la nature, un peu avare pour la France et encore plus pour la vaste Russie, a doté si libéralement la petite Belgique, l'Angleterre au territoire si restreint, et l'immense étendue des États-Unis, auxquels, suivant l'expression grecque, *il ne manque rien*. Là, le charbon de terre est si commun et d'une

exploitation si facile, qu'on trouve de l'avantage à l'embarquer sur l'Ohio pour le transporter à la Nouvelle-Orléans, à près de deux mille kilomètres, plutôt que d'abattre les bois voisins de cette ville, qui sont aussi abondans que peu élevés en valeur. Pour fixer les idées, nous dirons que la riche Angleterre ne reçoit en pierreries (diamans et gemmes) qu'environ pour 12 ou 13 millions de francs chaque année, tandis qu'elle tire de ses mines de charbon de terre, tant en combustible vendu en nature qu'en combustible employé à produire du fer, la somme énorme de 500 millions de francs par an. Quelle mine précieuse que ce charbon, que ce diamant non cristallisé !

On trouve ordinairement le diamant empâté dans une sorte de ciment naturel rougeâtre, assez analogue à nos briques de terre glaise ferrugineuse. Quelquefois on brise la roche qui contient ce ciment; d'autres fois on recueille le sable du fond des torrens ou bien la terre qui a reçu les détritus des roches diamantifères, et au moyen de lavages successifs on exclut les pierres et le sable le plus grossier pour trier ensuite à la main ce qui reste de la quantité primitive soumise au lavage. Les diamans sont toujours voilés d'une espèce de dépoli qui semble attester l'action chimique de la formation cristalline. Presque tous les autres cristaux, et notamment le caillou cristallisé ou *cristal de roche*, ont un aspect infiniment plus brillant. Que M. Achard vous montre une sébile de diamans bruts, tout raboteux et tout ternes : vous ne concevrez de l'estime pour le contenu que quand il vous dira combien de fois 20,000 francs il y a dans cette assiette de bois ou de carton; mais que, vous ouvrant des paquets de papier blanc remplis de diamans travaillés, il fasse briller à vos yeux leurs mille étincellemens et leurs feux d'arc-en-ciel, vous ne reconnaîtrez plus vos petits cailloux ternes de tout à l'heure. Si Socrate, qui considérait l'homme non instruit comme un bloc de marbre dont l'art devait ensuite tirer une belle statue, avait eu sous les yeux la transformation du diamant brut au moyen de la taille, il eût certainement adopté cette comparaison de préférence. Cependant la différence de prix entre le diamant non taillé et le diamant taillé est nulle, car si d'une part un diamant brut perd la moitié de son poids par la taille, il double de prix par cette opération, sans compter que la poudre qui résulte de ce qu'on lui enlève a encore dans les arts une valeur considérable, et qu'on l'emploie à polir plusieurs gemmes et le diamant lui-même.

Les anciens ne paraissent pas avoir soupçonné que le diamant pût être taillé; ils ne connaissaient que le diamant à pointes naturelles, ayant huit faces triangulaires et formant en tout sens une double pyramide. C'est un artiste de Bruges, nommé Louis de Ber-

quen, qui, vers le milieu du XVᵉ siècle, eut l'idée de le tailler en usant d'abord deux diamans l'un contre l'autre. En effet, si après avoir monté deux diamans naturels sur deux tiges ou manches en bois, on les frotte pointe contre pointe, on émousse peu à peu celles-ci, et on fait naître en place une face artificielle non polie. Le diamant, dans cette opération, fait entendre un bruit sec et aigre, comme on doit l'attendre d'une matière si dure, qui s'égrène péniblement. Cette face faite, il faut la polir; pour cela, on a une plaque ronde d'acier ou de fonte qui tourne rapidement comme une meule posée à plat. Il va sans dire que, si on appuyait le diamant sur cette espèce de meule, on mettrait plus d'un siècle à en polir une face. Tout ce qu'on obtiendrait, ce serait un sillon profond, une entaille circulaire que le diamant creuserait dans le fer ou l'acier. Pour user et polir la face posée sur la meule, Berquen eut l'heureuse idée de saupoudrer de poussière de diamant mouillée d'huile la surface de la meule sur laquelle le diamant était posé; alors l'effet désiré se produisit. La face obtenue par égrènement devint régulière et plane, puis ensuite elle prit un poli parfait : on fut donc maître de donner à un diamant toutes les facettes désirées. Des essais successifs indiquèrent la forme la plus avantageuse à choisir, et voici les deux tailles principales auxquelles on s'arrêta.

La première est celle qui porte le nom de *taille en brillant*. Il faut, pour cette taille, avoir un diamant à pointes, ou le ramener à cette forme par un travail préliminaire. Ensuite on abat un peu plus de la moitié de la hauteur de la pointe ou pyramide carrée qui est au-dessus, on abat environ un demi-quart de la hauteur de la pyramide d'en dessous, — et alors la lumière, entrant par la grande face que l'on a faite en dessus, allant frapper le fond formé par la petite face, revient en avant, puis, traversant les faces de côté, éprouve l'action connue sous le nom d'*effet prismatique*. On sait en quoi consiste cet effet : la lumière blanche se décompose dans les sept couleurs de l'arc-en-ciel, savoir le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet, et ces couleurs, venant à l'œil, lui montrent le rayon rejaillissant teint des plus vives couleurs : c'est ce qu'on appelle les *feux* du diamant. Pour que cet effet se produise, il ne faut pas que la lumière éclairante soit trop volumineuse, car il y aurait recouvrement des diverses couleurs et reproduction du blanc. Il ne faut pas non plus que les facettes du diamant soient trop larges, car alors l'œil recevrait toutes les couleurs à la fois, ce qui reproduirait encore du blanc. Les gros diamans taillés à larges facettes, comme *le Régent*, qui appartient à la couronne de France, et le *Koh-i-noor*, qui appartient à celle d'Angleterre, sont taillés à facettes beaucoup trop grandes et trop peu nombreuses. Il aurait fallu remplacer la grande

face d'en dessus, qu'on appelle la *table*, par une série de facettes plus petites taillées en échelons ou en retraite, comme on le fait pour les pierres de couleur. Je n'hésite point à prononcer que le diamant anglais, réduit par la taille à 102 carats 3/4 (1), a été taillé suivant le système désavantageux des facettes peu nombreuses, lequel convient aux pierres de médiocre dimension.

Voici au reste le procédé infaillible par lequel j'étudie l'effet d'un diamant : je perce un carton blanc d'un trou un peu plus grand que la grosseur du diamant à essayer, puis, faisant passer un rayon de soleil au travers de ce trou, j'oppose à ce rayon la pierre à essayer en la mettant à une certaine distance du trou derrière le carton, mais de manière à ce qu'elle reçoive en plein le rayon solaire sur la face antérieure, où est la table. Aussitôt on voit le reflet de la table se marquer sur le carton par une figure blanche semblable à la table elle-même. Tout à l'entour sont de petites bandes irisées des couleurs primitives de la lumière, dont les principales sont le rouge, le jaune, le vert, le blanc et le violet. Alors, si les couleurs sont bien séparées dans ces petites bandes irisées, si le nombre de ces petites bandes est considérable, si elles sont espacées bien également autour du reflet blanc de la table, le diamant est bien taillé. Chacune de ces bandes donne un des feux du diamant, et l'on peut ainsi les compter. On pourra donc désormais exprimer pour un diamant le nombre, la qualité et la symétrie de ses feux, et étudier ultérieurement la taille la plus convenable à lui donner. C'est une étude qu'aucun physicien n'a encore tentée, et que j'ai toujours moi-même ajournée, étant (comme dit Homère) « pressé par un autre travail. »

Ἐπεὶ πόνος ἄλλος ἐπεῖγε.

Le procédé expérimental que je viens de décrire servira à vérifier l'effet attendu. En l'absence du soleil, une lampe électrique de Duboscq permettra de compter les feux de la pierre et d'en étudier la disposition.

La seconde espèce de taille, que l'on appelle, je ne sais pourquoi, *taille en rose*, consiste à laisser au diamant une large face plane en dessous et à recouvrir le dessus de plusieurs facettes pour obtenir par le reflet sur la face d'en dessous des feux semblables à ceux du brillant. On emploie cette taille pour des pierres de forme plate qu'on aurait trop diminuées de poids en les ramenant à la forme de brillant. C'est ainsi qu'était le diamant indien d'Angleterre, quand il a été présenté à la reine. En le taillant en brillant, on l'a réduit de 186 carats anglais à 103 environ. Je n'ai pas besoin de dire qu'au

(1) Le carat anglais est de 205,4 milligrammes, et le carat français de 205,5 milligr.

moyen de mon procédé on vérifiera l'effet de la taille en rose ainsi qu'on vérifie celui de la taille en brillant. Comme pour la taille en brillant, évitez les trop grandes facettes pour les diamans trop gros.

On n'est pas bien d'accord sur l'identité du diamant qui porte le nom de Sancy, l'un des capitaines de Henri IV. Tous les diamans auxquels on a donné ce nom pesaient de 55 à 70 carats; mais tous étaient taillés en poire aplatie presque ronde ayant la forme dite de *pendeloque*, et facetés en dessus et en dessous, avec une très petite table en dessus. Évidemment les rayons, entrant par les diverses facettes du dessus, vont se refléter sur les facettes du dessous et reviennent, en s'irisant, repasser par les diverses facettes du dessus. Plusieurs strass taillés ainsi m'ont donné d'admirables effets, et je crois que c'est d'après ce modèle qu'on aurait dû tailler, sans grande perte de poids, et le diamant royal d'Angleterre, et le beau diamant brut désigné sous le nom d'*Etoile du sud*, qui a été récemment présenté par M. Dufrénoy à l'Académie des Sciences. Cette taille, que je hasarderai d'appeler *taille Sancy*, mérite autant d'être étudiée que la *taille en brillant* et la *taille en rose*. M. Achard se propose de l'essayer d'abord pour le faux (le strass) et ensuite pour le diamant.

L'industrie de la taille du diamant est complétement nulle en France. Il n'existe aujourd'hui à Paris qu'un seul diamantaire, arrivé récemment de Hollande. Tout se taille à Amsterdam. Cependant les Français semblent être nés pour tout ce qui exige de la dextérité et du goût. C'est ainsi que la fabrication des glaces et des meubles ornés d'incrustations n'a pu nous être enlevée ni par les Anglais, qui, faisant très bien, produisent à un trop haut prix, ni par les Allemands, qui travaillent à bas prix, mais sans élégance. Il nous manquerait, dit-on, les matières premières, et il nous faudrait des traités avec le Brésil, qui produit aujourd'hui presque tout le *brut* arrivant sur les marchés d'Europe, et avec les grandes Indes, qui n'ont guère de princes indépendans de l'Angleterre. Cependant on voit chez M. Halphen des diamans à pleines sébiles, dont la taille pourrait occuper plusieurs ouvriers français. Ne pourrait-on donner à ces ouvriers quelques subventions en logement ou en outils qui leur permissent de travailler à prix convenable pour les importateurs de diamans? Cette idée était déjà celle de M. Achard, qui en a étudié la réalisation. Le travail exquis du strass à Paris est garant de ce que feraient les ouvriers français en fait de taille dure. En attendant, j'apprends que le pauvre Gallais, le dernier diamantaire français, est mort de faim, comme tous ceux qui l'ont précédé à Paris.

Si un seul point lumineux multiplié par les facettes du diamant produit plusieurs feux colorés, il est évident qu'avec plusieurs points lumineux on obtiendra des feux bien plus nombreux et plus agréa-

bles à l'œil. C'est ainsi que l'illumination aux bougies ou aux petits becs de gaz à nu est infiniment plus favorable à l'éclat des diamans que l'illumination par des lampes ou becs de gaz entourés de gros globes de verre dépoli. Il y a quelques années, c'était la mode (qui peut-être subsiste encore) pour les dames parées qui assistaient à l'Opéra d'aller pendant l'entr'acte prendre des glaces dans les salons de Tortoni. La pièce d'entrée, sans doute pour éviter l'effet du vent, était éclairée par des lampes à globe; la seconde l'était par un lustre à bougies. Or, en suivant de l'œil la marche d'une dame couverte de diamans et passant d'une pièce à l'autre, il se faisait à l'entrée de la pièce illuminée par des bougies une radiation telle que l'œil le plus distrait en eût été frappé, et l'on a pu entendre plus d'une fois une exclamation d'étonnement à la vue d'un effet si inattendu. Ajoutons que, dans les soirées de contrat où l'on expose l'écrin de la fiancée à la curiosité du public, on met souvent deux grosses lampes pour éclairer la table sur laquelle est posé cet écrin. C'est une maladresse. Faites apporter deux candélabres de quatre ou cinq bougies chacun, et vous changerez comme par magie l'effet des diamans, dont l'ensemble fera tout de suite ce qu'on appelle *parterre* ou *corbeille de fleurs*.

Lorsque j'ai été invité à voir des collections d'amateur qui renfermaient un beau diamant princier (au-dessus de 10 carats), je me suis donné souvent le plaisir de lui faire produire tous ses feux en allumant devant une glace posée sur une cheminée de marbre huit ou seize bougies. Le reflet de la glace doublait le nombre des bougies; alors, en tournant le dos à la glace et tenant le diamant à la hauteur de la tête, en face de l'œil, on obtenait, en le secouant haut et bas et le faisant miroiter, des effets ravissans et tout à fait inconnus au propriétaire. Si ce bel effet eût été connu du prince Potemkin, qui jouissait en sybarite de la société de ses beaux diamans, avec lesquels, dit-on, il se délassait des ennuis de la grandeur, je ne doute pas qu'il n'eût encore obtenu plus de plaisir de sa contemplation favorite. Je ne pense pas apprendre quelque chose aux dames qui tiennent à faire briller leurs riches parures en leur conseillant de donner la préférence aux salles illuminées par des lustres à bougies. Dans les vastes appartemens des Tuileries, rien n'est plus facile à remarquer que le désavantage des diamans dans celles des salles qui sont illuminées par des globes dépolis. La marche, la danse et tous les mouvemens du corps, quelque légers qu'ils soient, sont aussi très favorables au jeu des feux de cette belle et précieuse gemme.

On a remarqué que le prix des diamans est resté à peu près invariable depuis plusieurs siècles. Le diamant parfait pesant un carat

(205 milligrammes 1/2) se paie environ 200 fr.; s'il pèse le double, on double deux fois ce prix, ce qui fait d'abord 400 fr., puis, doublant encore, 800 fr. Un diamant de 10 carats vaudrait dix fois 200 fr. ou 2,000 fr., puis, décuplant toujours, on aurait 20,000 fr.; ce serait plus qu'un beau solitaire. Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de parler de la mise en œuvre des diamans et de la manière de les monter, ce qui est à proprement parler de la joaillerie ou de la bijouterie, nous dirons que récemment on a obtenu d'admirables effets, et avec une grande économie de prix, en substituant à une pierre très grosse et très chère une pierre de dimensions moindres entourée de huit brillans d'un carat. En supposant au milieu une pierre de 4 carats, dite *milieu de collier*, valant 3,200 fr., et 8 carats à l'entour valant 1,600 fr., on aura pour 4,800 francs un effet égal à la pierre unique de 10 carats, dont la valeur est de 20,000 à 25,000 francs.

Les mines de l'Inde, à Golconde, à Raolconde, à Visapour, ont été longtemps en possession d'approvisionner de diamans le marché du monde entier. Plus tard, le Brésil apporta ses produits, presque toujours marqués d'une légère teinte jaunâtre, qui contrastait avec le blanc parfait des diamans indiens. C'est aujourd'hui le Brésil qui envoie en Europe par l'Angleterre tous les diamans qui, après avoir été portés à la taille à Amsterdam, reviennent à Londres et à Paris, pour être montés et mis dans le commerce. Bornéo fournit aussi quelques centaines de carats. M. de Humboldt avait conjecturé, d'après la nature géologique des monts Oural, qu'il devait s'y trouver des diamans, et l'expérience a justifié la théorie. Il ne paraît pas cependant que ces gisemens soient exploités comme mines productives. L'Algérie avait été signalée comme donnant quelques diamans, et l'on en avait vu quelques-uns entre les mains d'amateurs de minéralogie à Paris; ces envois, provenant de gisemens vrais ou supposés, n'ont point eu de suite. On peut en dire autant jusqu'ici de l'Australie et de la Californie. En général, la quantité des diamans en circulation paraît augmenter dans la même proportion que la population humaine qui est appelée à les posséder, ce qui rend leur prix à peu près constant. Une panique due à la découverte de nouveaux gisemens au Brésil avait, vers 1845, fait baisser momentanément la valeur de cette gemme; mais l'équilibre s'est promptement rétabli, et aujourd'hui à Londres, comme à Paris, le carat a repris sa valeur de 200 fr. environ.

Le nombre des pierres qui surpassent en poids 100 carats est excessivement restreint. On estime que sur dix mille diamans il ne s'en trouve qu'un pesant 10 carats, et par suite méritant le nom de diamant princier. La Russie, la France, la Toscane, l'Angleterre,

ont des diamans d'une grosseur au-dessus de 100 carats. Le premier pour la beauté est de beaucoup *le Régent,* ainsi nommé parce que c'est au régent qu'on en doit l'acquisition. Tous ces diamans viennent de l'Inde. *L'Etoile du sud,* dont nous avons déjà parlé, et dont le *brut* a été montré le 3 janvier dernier à l'Académie des Sciences, est venue du Brésil, et sort de l'une des mines nouvelles qui avaient momentanément fait baisser le prix du diamant. Elle a été trouvée en juillet 1853 et pèse 254 carats 1/2. Ce diamant m'a paru parfaitement limpide et exempt de la teinte reprochée anciennement aux diamans du Brésil. La taille en brillant le réduira à moitié, et le mettra à peu près au poids du *Régent,* qui est de 136 carats 1/2. La taille en forme du *Sancy* lui aurait laissé, je pense, les trois quarts de son poids et lui aurait donné beaucoup plus de feux. Quand j'ai voulu en parler à M. Halphen, *l'Etoile du sud* était déjà partie pour Amsterdam. Elle figurera à l'exposition universelle de Paris cette année. On estime qu'elle pèsera environ 127 carats. Ce sera le cinquième des diamans *souverains* que la nature aura cédés à l'activité intéressée de l'homme. Tout indique sérieusement que le nombre de ces beaux minéraux est très restreint. Si l'on n'en trouve pas plus, c'est qu'il n'y en a guère, ce qui rappelle le mot de Tacite sur les perles d'Angleterre, savoir que la nature manque plutôt à ces produits que l'avidité aux hommes.

Bornéo n'a point encore envoyé de diamant considérable en grosseur. Il est vrai que les impénétrables forêts de cette belle île équatoriale n'en permettent guère le parcours. Le dernier numéro des publications de la société de géographie de Londres indique environ 2,000 carats pour le produit annuel des mines de Bornéo, qui n'ont encore donné qu'un diamant de 36 carats. Le monopole du gouvernement hollandais est indiqué comme peu avantageux (*profitless*) à cette puissance, et sans doute, comme au Brésil, la contrebande soustrait une portion considérable des produits. En vérité, si les Hollandais, comme les Américains des États-Unis, *envahissaient* leur propre territoire, ils décupleraient facilement leur population; mais cette question nous mènerait trop loin : elle n'est pas cependant étrangère à notre sujet, car la valeur d'un produit naturel dépend de ce qu'on appelle si justement aujourd'hui *le marché,* c'est-à-dire du nombre et de la richesse des acheteurs. C'est ce qu'a très bien établi M. de Humboldt dans l'appréciation des métaux précieux. Ainsi les États-Unis auront à la fin de ce siècle cent millions de citoyens, non pas de ces malheureux qu'une industrie surexcitée entasse dans les usines de Londres, de Manchester, de Liverpool, de Birmingham, et dont l'existence est liée à celle de l'industrie elle-même, mais bien de riches conquérans d'un sol fertile et généreux, qui, appelés par

le travail aux jouissances nobles de la vie, entreront en partage des richesses commerciales de l'humanité, et feront hausser la valeur des objets de luxe.

Le rang qu'occupe un diamant souverain ne doit que secondairement être fixé d'après son poids. S'il n'est pas d'une belle eau, parfaitement pur, incolore et limpide, il ne peut prétendre au premier titre. De même, si sa taille est imparfaite et ses feux peu éclatans, il aura besoin d'être retaillé pour être parfait, et il devra perdre de son poids dans cette opération. *Le Régent* et le *Koh-i-noor* sont égaux en beauté; mais *le Régent*, de 136 carats, l'emporte de beaucoup en poids sur son rival, qui, d'après une note manuscrite de M. Tennant, a été réduit de 186 carats 1/16 à 102 carats 1/2 1/4 1/16. Le diamant de Toscane est d'une mauvaise couleur jaune citrin. Le gros diamant de Russie est à peu près informe. On le compare à un œuf de pigeon coupé en deux, avec des facettes sur tout son contour. Ce n'est donc qu'une pierre dégrossie, une espèce de lourde rose infiniment trop épaisse. Si le *Koh-i-noor* et *l'Etoile du sud* eussent été taillés dans la forme du *Sancy*, il est probable qu'ils eussent, avec des feux et une qualité pareils à ceux du *Régent*, conservé un poids supérieur. *L'Etoile du sud*, d'une forme avantageuse et d'une très belle eau, pesait, au moment où je la pris, à l'Institut, des mains de M. Dufrénoy, 254 carats 1/2! On pense la réduire à 127 carats environ. Quel dommage! Qu'on me permette encore de revenir sur la taille en forme de *Sancy*, et de faire observer que cette taille, qui laisse toujours la facilité d'arriver ensuite à la taille en brillant, se prêterait merveilleusement à des essais préliminaires, et qu'il serait prudent, pour des valeurs si considérables, de ne sacrifier qu'à la dernière extrémité l'immense quantité de substance qu'enlève la taille ordinaire dans des pierres qui ont la forme du diamant indien ou du diamant du Brésil. J'ai vu le modèle de la forme que doit prendre par la taille ce dernier diamant à Amsterdam. Ce sera, comme le *Koh-i-noor* dans sa forme actuelle, une *pierre d'étendue*, c'est-à-dire trop peu épaisse pour sa largeur vue de face. En comparant le diamant anglais avec le modèle de 100 carats donné par Jeffries, on trouve que son étendue de face est à peu près le *double* de ce qu'elle devrait être pour un diamant taillé régulièrement.

Ce sera une chose curieuse que de suivre le sort futur de *l'Etoile du sud*. Après avoir brillé à l'exposition française, quel nom prendra ce diamant souverain? S'appellera-t-il Albert ou François-Joseph? Les fiers Américains, estimateurs de toute valeur commerciale, ambitionneront-ils la possession d'une des rares productions du globe? — Comment avez-vous pu mettre un prix si exorbitant à cette belle perle? disait Philippe II à un simple marchand arrivant de l'Orient.

— Sire, je pensais qu'il y avait au monde un roi d'Espagne pour me l'acheter!

Nous avons jusqu'ici fait une bien petite part à la science, et pourtant les pierres précieuses, — et en général tous les cristaux, par leurs formes géométriques, par leurs propriétés mécaniques, par leur nature chimique, par leur poids, leur couleur, leur action sur la lumière, leur électricité, — nous offrent un développement immense d'applications de la physique des plus délicates et des plus savantes. Un cristal s'offre sous une forme régulière; Haüy le conçoit comme un assemblage de petites parties de forme semblable entre elles et disposées d'une certaine manière, à peu près comme on peut supposer un massif ou une pyramide composée de briques d'une certaine forme déterminée assemblées régulièrement. Avec ces petits élémens, il forme le cristal géométriquement; il examine si l'on ne pourrait point les arranger autrement, ce qui donnerait, pour la même substance, un cristal d'une autre structure. La nature lui répond qu'elle a réalisé d'avance sa spéculation théorique, et lui montre un cristal de cette nouvelle forme. Si le calcul et la géométrie trouvent dix, trente, cent figures géométriques possibles avec la forme primitive des briques ou élémens primitifs, la chimie et la minéralogie fournissent des cristaux de la forme prévue mathématiquement. Enfin les formes déclarées impossibles par l'analyse ne se rencontrent jamais dans la nature ni dans les produits du laboratoire. M. Tennant me fournit l'exemple utile que voici : un *gentleman*, en Californie, voit une pierre à six pans avec deux pointes en pyramide aussi sexangulaire. Cette pierre est brillante, blanche et d'un vif éclat; ce ne pouvait être un diamant, puisque celui-ci n'admet que des pointes à quatre pans et non à six. Cette pierre raie le verre. Ne doutant pas que ce puisse être autre chose qu'un beau diamant, le *gentleman* en offre 200 livres sterl. (5,000 francs). Heureusement que le propriétaire de la pierre, tout aussi ignorant et tout aussi honnête que l'acheteur, refuse un si bas prix! Plus tard, le même échantillon, qui était du cristal de roche, fut consigné dans une collection minéralogique au prix de 2 ou 3 francs.

La dureté est encore un caractère mécanique qui distingue les pierres fines, et qui peut être étudié dans les cristaux, ainsi que ses variations, suivant les divers sens où l'on veut entamer la pierre. Dans la taille du *Koh-i-noor*, il y eut des facettes qui demandèrent un jour de travail, tandis que communément on les produisait en trois heures : encore fallait-il augmenter la vitesse de rotation de la roue qui portait la poudre de diamant. Dans un essai fait il y a quelques années aux frais de l'Institut, un diamant noir de Bornéo, dont on voulait éprouver la dureté, fut remis au diamantaire Gal-

lais. Il y usa une roue d'acier et une grande quantité de poudre de diamant ordinaire sans pouvoir l'entamer le moins du monde. La pierre n'y perdit aucune de ses aspérités, quoique chargée d'un poids considérable et chauffée à blanc par le frottement, qui faisait jaillir des étincelles de la roue d'acier, laquelle fut mise hors de service. Il eût fallu, pour cette substance si intraitable, de la poudre d'autres diamans noirs, égrénés l'un contre l'autre. Cette *égrisée* de diamans noirs sera sans doute quelque jour employée avec avantage pour la taille des diamans ordinaires.

Tout le monde a vu un vitrier, armé d'une petite pointe de diamant, tracer sur le verre un imperceptible sillon qui en fend la croûte et qui permet ensuite de le diviser par éclatement. On pense que les anciens, en gravant sur des pierres très dures, telles que le rubis et le saphir, se sont servis de pointes de diamant comme de burin, et le fini de quelques parties rentrantes des camées et des intailles antiques autorise cette présomption. Voilà encore un art perdu pour la France! Qui le fera renaître? Depuis les derniers encouragemens donnés à la gravure sur pierre dure par l'impératrice Joséphine et par Napoléon, tout nous est venu de l'Italie, et il n'y a pas un seul monument glyptique des règnes qui ont suivi l'empire.

Le diamant est plus lourd que le cristal de roche et plus léger que le saphir blanc. Il est à peu près du même poids que la topaze blanche du Brésil appelée *goutte d'eau*. Il est souvent confondu avec ces trois pierres, blanches comme lui. Voyons comment le poids l'en fera distinguer. C'est ici précisément le problème de la couronne proposé par le roi Hiéron de Syracuse au savant Archimède, son parent. Suspectant la fidélité de l'orfévre Démétrius, qui avait été chargé de faire une couronne votive de douze livres en or pour une offrande à Jupiter, le roi Hiéron désira que, sans endommager le travail précieux de l'artiste, on vérifiât si tout l'or fourni avait été employé. Après bien des réflexions, Archimède pensa que plus les corps étaient compactes, moins ils déplaçaient d'eau, et moins ils avaient de tendance à flotter; en d'autres termes, ils devaient perdre dans l'eau une moindre partie de leur poids. Or Archimède trouva que, pour faire l'équivalent de la perte de poids de la couronne pesant douze livres, il fallait peser dans l'eau onze livres d'argent et une livre d'or. Il fut donc constaté que Démétrius, plus habile qu'honnête, avait substitué onze livres d'argent à pareil poids d'or. On ne dit pas s'il fut mis au bagne de Syracuse.

Maintenant on sait qu'en attachant par un fil très fin, au-dessous d'une balance délicate, un diamant véritable, et en équilibrant la balance, on trouve ensuite le diamant moins pesant des deux septièmes de son poids au moment où on le plonge dans un verre d'eau placé

sous cette balance. Il faut donc alors remettre des poids du côté du diamant immergé pour rappeler l'équilibre. Ainsi un diamant qui pèserait 21 centigrammes perdrait dans l'eau environ 6 centigrammes. Un saphir blanc du même poids ne perdrait qu'un quart de son poids dans l'eau, c'est-à-dire environ 5 centigrammes. Un morceau de cristal de roche dans le même cas perdrait 8 centigrammes. Ainsi, dès que la perte dans l'eau pour un cristal quelconque s'éloigne des deux septièmes du poids de la pierre, on peut assurer que ce n'est pas un diamant. Nous verrons tout à l'heure comment le diamant se distingue de la topaze blanche, qui, comme lui, perd dans l'eau les deux septièmes de son poids.

Les opérations chimiques étant en général trop difficiles à faire et occasionnant la destruction de la substance que l'on y soumet, nous ne dirons rien de ces procédés, et nous indiquerons un caractère optique fort délicat, qui trace tout de suite une ligne de démarcation entre le diamant et toutes les gemmes sans couleur. Il s'agit de la *double réfraction*. Ce mot signifie qu'en regardant au travers d'une pierre transparente un objet délié, comme la pointe d'une aiguille ou un petit trou percé dans une carte, on voit quelquefois l'objet double, comme si on eût tenu à la main deux aiguilles au lieu d'une, ou bien que l'on eût percé deux petits trous à côté l'un de l'autre. Or c'est ce que l'on observe avec toutes les gemmes blanches ou incolores, et jamais avec le diamant. Ce caractère exclut donc immédiatement du rang des diamans toute pierre qui double ainsi les objets. Comme il est besoin d'un peu de dextérité et d'exercice pour bien montrer cette curieuse propriété, on pourra fixer la pierre et l'aiguille sur un léger support avec de la cire à modeler, et montrer commodément l'effet aux intéressés. M. Haüy a souvent eu à donner des consultations de ce genre, et il a été aussi appelé quelquefois comme expert judiciaire dans des cas de vente frauduleuse. La topaze blanche du Brésil ou goutte d'eau double les objets, et sa double réfraction la fait reconnaître tout de suite pour un diamant faux. J'ai toujours conservé un pénible souvenir de la visite d'un Anglais de distinction amené chez moi par un cicérone des plus brillans hôtels de Paris. Ce voyageur avait dans un petit écrin une magnifique goutte d'eau, qui eût été un diamant d'un immense prix. Il me fut facile, d'après la taille de la pierre, d'y reconnaître le doublement de l'aiguille vue au travers; mais je ne pus le faire observer au propriétaire de la pierre avant d'avoir fixé l'aiguille et la topaze sur une petite règle de bois avec de la cire verte, tant ses mains tremblaient convulsivement. Au moment où il aperçut l'aiguille doublée, sa vue se troubla complétement, car je lui avais d'avance expliqué la portée de ce caractère optique que le diamant ne possède jamais. Le cicérone, qui

déjà avait très bien vu la double image en tenant la pierre à la main, s'extasiait avec un sang-froid cruel sur la netteté de vision et la parfaite certitude de la duplicature annoncée. Après être resté assis quelque temps dans un état d'insensibilité maladive, le *gentleman* prit congé tout à coup de moi, sans doute parce qu'il se trouvait mal. Quelques minutes plus tard, le cicérone m'apporta sa carte et ses excuses de son brusque départ, en disant que celui qu'il m'avait amené se trouvait un peu remis de son émotion. Je n'ai jamais su quel intérêt si grand j'avais compromis en déterminant la nature de sa pierre. On voit dans l'ouvrage de Mawe que le saphir blanc et la topaze blanche ont un prix plus élevé à cause de l'intention quelque peu frauduleuse (*somewhat fraudulent*) de les faire passer pour des diamans. Mawe aurait pu y ajouter le zircon blanc, qui ressemble bien mieux au diamant, mais qui est encore plus lourd que le saphir. Faire passer un saphir blanc ou un zircon que l'on porte en bague pour un vrai diamant, c'est une vanité peu sincère; mais le vendre pour un vrai diamant, c'est un vol.

J'appelle un chat un chat, *ce vendeur* un fripon.

Et, malheureusement pour ces honnêtes vendeurs, les tribunaux sont de mon avis.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le zircon blanc a, comme la topaze et le saphir, la double réfraction qui manque au diamant, et même cette pierre la possède à un très haut degré. Ce caractère d'exclusion a de plus ceci de très avantageux, qu'il s'observe sans démonter la pierre, sans aucun appareil compliqué. Il ne s'agit que d'un peu d'exercice pour apprendre à voir. C'est payer bien peu une certitude bien importante.

Les diamans sont susceptibles d'être colorés de diverses manières, quoiqu'ils soient le plus ordinairement incolores. Une teinte légère en diminue beaucoup le prix : tel est le cas du diamant de Toscane et un peu du gros diamant russe; mais, quand les couleurs sont vives et riches, ils sont très recherchés comme pierres curieuses. Le marquis de Drée en possédait plusieurs de ce genre, et notamment un diamant d'un très beau rose. Les pierres qui ont cet avantage spécial sont assez bien nommées *pierres d'affection*, et réellement leurs propriétaires éprouvent pour elles un sentiment qui ne peut guère admettre d'autre nom. Il y avait dans les diamans de la couronne de France un diamant bleu triangulaire de plus de 60 carats, qui était signalé comme de la teinte saphir la plus exquise et la plus pure. Ce diamant a disparu au moment du vol des diamans de la couronne, parmi lesquels *le Régent* seul a pu être recouvré, sans doute

à cause de la difficulté de le vendre secrètement. On cite, comme un fait remarquable dans les singularités de l'esprit humain, que l'auteur de ce vol jouissait au *bagne* parmi ses confrères d'une considération proportionnée à l'importance du vol qui l'y avait conduit. Où la considération va-t-elle se *nicher!*

Mais la merveille des diamans colorés, c'est le diamant bleu de M. Hope, dont la figure a été gravée dans le livre de l'exposition de Londres. Mawe qualifie cette pierre de *superlativement belle*. Elle pèse 44 carats 1/4, et, suivant M. Tennant, unit la belle couleur du saphir aux feux prismatiques et à l'éclat du diamant. Tous ceux qui, dans nos brillantes assemblées de nuit, ont étudié le jeu et l'effet des pierres précieuses ont dû remarquer que le saphir, si beau dans le jour et sous les rayons du soleil, devient, ainsi que le grenat, terne et sans éclat à la lumière des lampes, des bougies et du gaz. Il serait curieux d'observer si le même effet se produit avec le diamant bleu de M. Hope, dont je n'hésite pas à placer la valeur à côté de celle des diamans souverains, qu'il surpasse, sinon en poids, du moins en rareté. Ce serait trop peu d'appeler, avec les amateurs, ce diamant une *pierre d'affection;* il faudrait aller avec lui à la tendresse, à la passion même! J'ai vu, il y a fort longtemps, chez M. Bapst un diamant désigné sous le nom de *diamant noir*. Il avait la teinte bistrée du jus de tabac, et ne se recommandait guère que par la singularité. Il avait été retenu par Louis XVIII pour la couronne au prix de 24,000 fr.; mais il n'avait pas été livré. Ces diamans sont toujours taillés très minces, car à quoi servirait l'épaisseur à une pierre qui n'est pas transparente? Du reste, l'éclat superficiel en était fort vif. Si ce diamant était devenu pour un amateur une pierre d'affection, on conviendra qu'il ne faut pas disputer des goûts. Il est curieux de voir Pline employer le même mot à l'occasion de Nonius, possesseur d'une belle opale, qui aima mieux quitter Rome comme proscrit que de céder à Antoine sa pierre d'affection. « C'est une étonnante férocité de la part d'Antoine, dit Pline, que de proscrire un citoyen à cause d'une gemme; mais l'entêtement de Nonius n'est pas moins prodigieux, car plutôt que de s'en dessaisir il *affectionnait* sa proscription (*proscriptionem suam amantis*). » En lisant du reste les interminables listes des propriétés merveilleuses des gemmes dans les compilateurs qui ont précédé le XVIIe siècle, on s'expliquera le prix que certaines personnes pouvaient autrefois attacher à la possession d'une pierre. Parmi les curiosités que les princes indiens, grands amateurs de diamans, recherchent avec soin, j'ai vu un petit diamant naturel, à pointes vives et à surfaces brillantes, enchâssé dans le ciment rouge qui enveloppe ordinairement les diamans dans la mine. Ce ciment, de la grosseur d'une petite noisette, portait à son

milieu le petit diamant enchâssé. C'était en même temps un curieux échantillon minéralogique.

Mawe établit par plusieurs exemples que de toutes les valeurs la moins variable est le diamant. Il cite diverses crises dans la quantité des diamans que reçoit l'Angleterre, crises qui, quant au prix, ont été assez légères ou peu durables. On a eu deux exemples de paniques plus graves depuis 1840. Le premier, ce fut à l'époque de la découverte des nouvelles mines du Brésil, vers 1843 et 1844; le second fut en France la secousse financière amenée naturellement par la république de 1848. Le prix des diamans suivit alors exactement le cours de la rente, haussant et baissant dans la même proportion. Ce prix est maintenant au-dessus de 200 francs le carat, prix indiqué par Jeffries, car il atteint 250 francs environ. M. de Castelnau, dans son voyage à travers l'Amérique du Sud, semble indiquer, comme cause de l'abaissement du prix des diamans à cette époque, un moindre goût de la société pour des parures frivoles. Si pour voir déprécier le diamant il faut attendre que le goût du luxe, l'ostentation, les rivalités jalouses et envieuses, le désir de briller, la cupidité même, aient disparu des âmes, le riche commerce des diamans à Paris et à Londres peut être rassuré pour bien des siècles.

Sans recourir aux *Mille et Une Nuits* et aux légendes du moyen âge, où l'on voit les gnomes et les griffons, gardiens jaloux des trésors de la terre, forcés par la puissance de la *cabale* d'en faire part aux mortels privilégiés, il est évident qu'une valeur considérable attachée à une petite quantité de substance matérielle doit occasionner de singulières péripéties. Je ne sais sur quel fondement Mawe dit que Sieyès, ambassadeur à Berlin, obtint une alliance offensive et défensive en faisant briller aux yeux du roi de Prusse les feux du *Régent*, dont il laissait espérer la cession. Plusieurs fois les pierreries des souverains et des républiques ont été engagées et mises en dépôt comme garanties de sommes prêtées ou de dépenses faites. Ces transactions n'offrent qu'un médiocre intérêt. On aime mieux voir un pauvre jardinier de Golconde trouver dans la terre de son jardin un beau diamant qui lui donne l'aisance, à lui et à sa famille, et qui ouvre à toute la contrée une source de richesses. On aime mieux voir une pauvre négresse découvrir *l'Etoile du sud* en juillet 1853, en lavant les sables de la mine brésilienne de Bagagen. Les anciens avaient préposé leur Hercule à la découverte des trésors. Peut-être avaient-ils voulu dire que la force active et la patience infatigable nous conduisent à de vrais trésors. Quoi qu'il en soit, jamais chez eux la découverte d'une gemme ne

fut mise au rang des trouvailles dues à la faveur d'Hercule; *dives amico Hercule.*

Une anecdote de fidélité honorable s'attache au *Sancy*, rapporté de Constantinople dans une ambassade par un seigneur de ce nom et payé 600,000 livres. Pendant les nombreuses années où Henri IV, après la mort de son prédécesseur, fut plutôt prétendant au trône de France que roi en réalité, plusieurs des seigneurs de son parti vinrent à son secours par des services pécuniaires, et entre autres le baron de Sancy. Le diamant de ce nom fut remis à un domestique, qui, avec d'autres valeurs, fut dépêché vers Henri IV. Au milieu de la confusion et du brigandage qui désolait alors la France, ce messager fut attaqué et assassiné. Son maître fut longtemps sans savoir ce qu'il était devenu. Enfin, à force de recherches, on apprit qu'il avait péri dans une commune rurale, et que par les soins du curé il avait été enterré dans le cimetière de la localité. Des témoignages de condoléance furent adressés au baron de Sancy sur la perte du diamant confié à son domestique. « Détrompez-vous, messieurs, leur dit-il; dès que je sais où est le corps de mon homme, mon diamant est sauvé. » En effet, on retrouva dans le corps du fidèle domestique le diamant qu'il avait avalé pour le mettre en sûreté.

Je puis citer un autre fait qui m'est personnel. Un jeune commerçant en objets de curiosité, que j'avais prié de faire retailler pour moi un assez beau diamant à Amsterdam, y fit ce qu'on appelle de mauvaises affaires, et revint à Paris dans un tel état de détresse, que durant les derniers jours de son voyage, au retour, il fut obligé de manger des fruits sauvages et de coucher en plein air. J'allai le voir quelques jours après, et le trouvai dans un logis parfaitement dénué de tout meuble, couchant à terre sur un peu de paille, avec quelques débris de vieilles tapisseries pour couvertures. L'entrevue eut lieu debout, faute de siéges. Après une assez longue conversation, il réclama le prix que lui avait coûté l'amélioration de mon diamant, et me le rendit le plus simplement du monde. Au reste, la fortune lui a souri depuis cette triste époque, et je désire y voir une récompense providentielle de sa probité et de sa délicatesse.

Avant de passer à la question de la possibilité de faire artificiellement du diamant, je dirai que ces beaux produits de la nature sont sujets à être fort dépréciés par des corps étrangers, par une cristallisation imparfaite, enfin par tout ce qui peut nuire à la limpidité de la pierre. On doit admettre que des diamans choisis par un connaisseur auront une valeur double de celle des pierres imparfaitement taillées ou remplies de défauts intérieurs. Il importe donc beaucoup à ceux qui veulent acheter de ces parures si chères

de s'adresser à des lapidaires ou à des joailliers habiles et incapables de tromper ceux qui leur accordent leur confiance.

On a presque recherché avec autant d'activité l'art de faire du diamant que celui de faire de l'or. La question n'est pas la même en principe; car faire du diamant, c'est seulement faire cristalliser le carbone ou charbon, comme on fait cristalliser tant d'autres substances, tandis que les alchimistes prétendaient changer la nature même des corps et faire de l'or de toutes pièces. Dès que la chimie moderne eut brûlé le diamant et que les produits de la combustion se trouvèrent les mêmes que ceux de la combustion du carbone, on dut espérer qu'en choisissant des composés convenables de charbon, qui abandonneraient lentement et dans un grand calme le charbon qu'ils contiennent, celui-ci se déposerait en formes régulières et cristallines. C'est ainsi que le sel ordinaire, le sucre, l'alun, se déposent au fond de l'eau qui les contient, quand celle-ci s'évapore lentement et sans trouble. A ce point de vue, il existe une substance curieuse qui donnait de grandes espérances. On ne se figure pas en général qu'en unissant ensemble du charbon et du soufre, il en résulte un liquide incolore tout à fait semblable à de l'eau et ne contenant expressément que du charbon et du soufre. Si donc par un procédé quelconque on eût pu retirer lentement le soufre en tout ou en partie, on pouvait s'attendre à voir le charbon se déposer à l'état cristallin. Cet espoir a été déçu. Bien d'autres tentatives n'ont pas eu un plus heureux succès, en sorte qu'aujourd'hui la question, pour beaucoup de personnes, paraît désespérée. Un de nos confrères de l'Institut, M. Despretz, n'en a pas jugé ainsi. Au moyen de la pile de Volta, il a obtenu, sur des fils de platine, de légers dépôts cristallins qui semblent, par leur forme et leur dureté, être de vrais diamans embryonnaires. Ces cristaux, — disons mieux, cette poussière de diamant a poli les pierres dures, comme le fait la poudre ordinaire de diamant appelée *égrisée*. La question scientifique est donc à peu près résolue; mais l'actif académicien n'en est pas resté là : il a organisé, on peut dire par centaines, des appareils propres à faire précipiter et cristalliser le charbon sous l'influence électrique, agent qu'il est habitué dans ses recherches à faire obéir et fonctionner à son gré. Tout porte donc à croire que le résultat de travaux si persévérans et si consciencieux sera la cristallisation du charbon ou la fabrication du diamant.

Quand bien même ce résultat ne serait pas utile au commerce, il le serait beaucoup à la science, que cette substance semble défier. De plus la nature ne nous offre nulle part le diamant en place : il est toujours dans des terrains de transport, ce qui ne nous donne aucune

lumière sur sa formation en cristaux dans le principe. Une chose qui semble confirmer les vues de M. Despretz, c'est qu'au Brésil, à côté des diamans, on trouve la curieuse substance, aussi dure que le diamant, que les Portugais appellent *carbonado*. Le commerce de Paris appelle tout simplement cette substance du *carbone*. Voici ce qu'en dit M. Tennant à l'occasion des mines du Brésil : « On y trouve une quantité considérable d'une substance noire, d'une pesanteur spécifique semblable à celle du diamant, mais lamellaire, ou plutôt composée d'une suite de plaques lamellaires, mais en général brisée en fragmens séparés. Cette substance est trop imparfaitement cristallisée pour être taillée, quoiqu'elle possède par places l'éclat du diamant, et on peut la réduire en poudre pour polir les autres pierres. Ceux qui l'ont découverte l'ont nommée *carbonade* à cause de son apparence analogue à celle du charbon. » Ne serait-ce point là le produit naturel obtenu artificiellement par M. Despretz, indépendamment des parties cristallisées de ses produits chimiques, lesquelles sont sans doute de vrais diamans très petits? Tout le siècle de Louis XIV a cru à la possibilité de faire croître en grosseur des diamans naturels déposés dans certains liquides, comme on fait croître des cristaux de sel dans une solution de cette même substance. M. Despretz a sans doute pensé à cette influence bien connue qu'exerce un cristal déjà formé pour appeler autour de lui et faire déposer régulièrement des particules analogues aux siennes. Voilà le passé, le présent et l'avenir de la science en ce point. Attendons.

Il y a déjà plusieurs années que des annonces prématurées, relatives à une production de diamant prétendue facile, mirent en émoi tout le commerce de Paris. Le baron Thénard, notre célèbre chimiste, rassura par un examen expérimental les marchands et les familles alarmés sur les valeurs considérables ayant pour base cette reine de toutes les gemmes. Depuis cette époque, la richesse de la France s'est beaucoup accrue et s'accroît chaque jour. Les diamans, plus encore en France qu'en Angleterre, représentent un immense capital. Suivant la remarque de M. Achard, il n'est aucune valeur mobilière qui, étant revendue, éprouve une aussi faible perte, une aussi petite dépréciation, en même temps que le marché est toujours ouvert pour ces valeurs. C'est presque une monnaie courante. Il est donc agréable d'avoir à déclarer que, dans l'état actuel de la physique et de la chimie, rien n'autorise à craindre que les diamans artificiels viennent faire concurrence aux produits de la nature. D'ailleurs, si j'en juge par ce que je puis avoir entendu dire, ce serait vouloir rassurer des gens qui n'ont aucunement peur. Tout le monde sait l'histoire des pièces d'or de M. Sage, dont la matière avait été ex-

traite des cendres des végétaux brûlés. C'était un beau résultat scientifique, mais peu lucratif, puisque chaque pièce de 20 francs lui revenait à 125 francs de frais d'extraction. A voir les résultats obtenus, il se passera bien des années encore avant qu'un diamant d'un carat sorte d'un laboratoire.

Encore un mot sur une question intimement liée à celle du haut prix justement attaché au diamant à cause de la beauté et de la rareté de cette parure : je veux dire la question du luxe considérée au point de vue des agrémens de la vie élégante, *the high life.* Quand un pays laborieux, actif, intelligent, comme la France, l'Angleterre ou l'Union américaine, a conquis les élémens des jouissances délicates de la civilisation, ne serait-il pas absurde de vouloir le priver de ces biens qui n'ont rien de contraire à ce que j'appellerai son hygiène politique? Les premiers de ce peuple, les *possédans,* laisseront-ils de côté leurs avantages pour aller disputer aux moins favorisés par la fortune ce que ceux-ci consomment dans une sphère inférieure? Les manufactures perfectionnées qui tissent à grands frais les vêtemens du riche font économiquement le vêtement du pauvre, et dans les contrées sans industrie manufacturière, où les premiers d'entre le peuple sont grossièrement habillés, la classe inférieure ne porte que des haillons. Il y a une solidarité forcée dans toute société humaine. L'intelligence et le travail, la pensée et l'action, la tête et la main, tout est coordonné, et, suivant la belle idée de Fontenelle, après avoir bien raisonné sur toute chose, on arrive toujours à ce résultat, que ce qui est a une raison d'être, et qu'on serait fort embarrassé non-seulement de faire mieux, mais encore de faire autrement. Un prélat rigoriste, trouvant un jour de jeûne Charlemagne assis, longtemps avant le soir, à une table abondamment servie, blâma et son repas peu frugal et l'heure à laquelle il le prenait. « Ne voyez-vous point, lui dit le sage empereur, que si je ne mangeais pas à cette heure, les derniers de mes gens n'arriveraient à prendre leur repas qu'au milieu de la nuit, et que si ma table était moins bien servie, il ne resterait rien pour eux? »

BABINET, de l'Institut.

LES

CHEMINS DE FER

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

II.

SECONDE PÉRIODE.

LES CHEMINS DE FER SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET.

C'est seulement en France que la seconde période de l'histoire des chemins de fer, — la période des discussions et des études, — se présente sous des traits assez profondément tranchés pour former une époque tout à fait distincte entre la période des origines et celle des exploitations. Partout ailleurs, elle se confond plus ou moins avec l'une ou l'autre de ces deux phases. En Angleterre, par exemple, on discute et on étudie, mais en même temps on agit; on exécute les *railways* de Stockton à Darlington et de Liverpool à Manchester. Quelques années s'écoulent à peine, que déjà les entreprises se multiplient de tous côtés. En Belgique, en Allemagne, les recherches préliminaires, les débats publics se prolongent beaucoup moins que dans notre pays, et cèdent plus rapidement la place à de vivantes réalités. Quant aux États-Unis d'Amérique, sans aucun préambule, ils se lancent dans la carrière pour ainsi dire à pleine vapeur.

En France, au contraire, la question des chemins de fer a eu besoin d'un très long terme pour mûrir. Nous avons vu notre pays marquer un moment sa place à côté de l'Angleterre durant la période originelle (1); cet esprit d'initiative ne se révéla malheureusement que par quelques essais isolés. Dès

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1855.

que la question des chemins de fer passa du domaine des expériences particulières dans celui des intérêts publics, dès qu'elle fut soumise à l'épreuve de la discussion parlementaire, une sorte d'indécision s'empara des esprits, indécision profitable à l'étude du problème, mais peu favorable à la prompte solution qu'il eût réclamée. Le gouvernement, de son côté, s'attachait trop longtemps à éclairer l'arène avant de s'y engager. Tantôt certains partis-pris et des méfiances opiniâtres sur l'avenir des voies ferrées, tantôt les alarmes conçues par des intérêts puissans et les prétentions rivales des localités, venaient se jeter en travers du mouvement. On s'avançait et on revenait sur ses pas; on visait à un système général, et on l'abandonnait quand on l'avait choisi. Au milieu de ces hésitations et de ces retours, au milieu d'expériences utiles et de déceptions cruelles, il s'opéra cependant un travail d'élaboration considérable. Les études topographiques furent entreprises sur la plus large échelle et conduites avec une remarquable habileté. Le jour se fit peu à peu sur toutes les faces du problème, et l'esprit public finit par s'ouvrir à l'intelligence d'une question d'abord mal posée et mal comprise.

Cette longue et laborieuse initiation forme l'intérêt réel et le caractère singulier de l'histoire des chemins de fer à l'époque et sur le théâtre où nous nous plaçons pour l'étudier, c'est-à-dire en France, sous le gouvernement de juillet. Il y a là un vivant ensemble qui peut fournir autant d'enseignemens solides que de curieux aspects. Si on n'avait pas examiné d'ailleurs les évolutions diverses qu'a parcourues la question des chemins de fer, telle que les chambres, l'administration et le pays eurent à la débattre de 1830 à 1848, il serait impossible d'apprécier l'impulsion donnée à ces entreprises soit en France soit dans le reste de l'Europe durant la période des grandes exploitations, et les changemens que peut réclamer dans le régime adopté chez nous l'intérêt de l'avenir.

I. — LA QUESTION DES CHEMINS DE FER EN 1837 ET EN 1838.

Au moment où le gouvernement de juillet commença à s'occuper des chemins de fer, il trouvait le champ libre de tout engagement systématique. Les lignes concédées sous la restauration avaient été attribuées, il est vrai, à des compagnies et sans aucune coopération de l'état; mais ce n'était là qu'un simple fait qui n'avait point été donné pour une règle, et qui ne gênait en rien les décisions du pouvoir nouveau. La restauration avait pris la question telle qu'elle s'était présentée, naissante, toute locale, enveloppée de ténèbres. Ce ne fut que deux ou trois ans après la révolution de juillet, quand les expériences accomplies en Angleterre et en Amérique eurent retenti dans le monde entier, qu'il devint nécessaire de s'interroger sur les applications plus générales dont ce nouveau moyen de communication pourrait être susceptible. Alors surgirent en foule des questions naguère imprévues, dont l'une domina bientôt chez nous toutes les autres; on se demanda par qui les chemins de fer seraient établis. Serait-ce par l'état? Serait-ce par l'industrie privée? Envisagée dans toutes ses généralités, la question se reproduisit par trois fois, en 1837, en 1838, en 1842, dans le champ-clos des débats parlementaires. Quoique roulant sur un même sujet, quoiqu'il s'agît toujours des

moyens de doter la France de ces créations nouvelles dont l'établissement était la grande tâche du XIXe siècle, chacune de ces discussions mémorables a eu son caractère particulier. A chaque époque, un point distinct forme le principal objet des délibérations.

En 1837, il s'agit de savoir à quelles lignes on doit donner la préférence. En 1838, la lutte éclate directement entre le système de l'exécution par l'état et le système des compagnies. En 1842, l'intérêt s'attache aux débats relatifs à ce qu'on appelait le *système* des *tronçons* par opposition à celui d'une *ligne unique*.

Quand la question se posa pour la première fois en 1837, quand les systèmes commencèrent à s'afficher avec des prétentions d'universalité, la France, il convient de le rappeler, n'avait ajouté que de très courts rameaux aux trois lignes ferrées entreprises sous la restauration. Peu connues du public et consacrées au service de grandes exploitations industrielles, cinq lignes seulement avaient été ouvertes : c'étaient les lignes d'Épinac au canal de Bourgogne, des carrières de Long-Rocher au canal de Loing, d'Abscon à Denain, de Saint-Waast à Denain, de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches, tête du canal de l'Ourcq. Six autres chemins avaient été autorisés : ceux de Montpellier à Cette, de Montrond à Montbrison, d'Alais à Beaucaire, et ceux de Paris à Saint-Germain et à Versailles (rive droite et rive gauche); mais ces chemins n'étaient pas encore exploités. En présence des travaux entrepris dès cette époque au-delà de nos frontières, on commençait à sentir combien il importait de se mettre plus résolument à l'œuvre. L'opinion publique, éveillée par le récit des merveilles dues aux chemins de fer, se préoccupait des retards qu'éprouvait l'expansion de ces voies nouvelles. Le pouvoir était alors entre les mains du ministère du 15 avril, de ce cabinet qui fut en butte à tant d'orages parlementaires, qui ne demandait pas mieux que de s'associer aux élans de l'opinion, et, en écartant les questions politiques, d'appeler l'attention sur les questions d'affaires. Quoique présidé par un homme éminent, qui dépassa, dans les luttes de tribune, les espérances mêmes de ses amis, ce ministère était assez mal placé pour conduire à bon port, à travers mille écueils, les questions d'intérêt matériel. Sous un régime comme celui de 1830, on ne pouvait pas dire : Laissons la politique et occupons-nous d'affaires. Il aurait fallu pour cela supposer dans les partis une abnégation qui est encore plus rare en eux que chez les individus. Les esprits dans le parlement, ou au moins dans une notable partie du parlement, étaient d'ailleurs peu disposés à s'associer aux intentions ministérielles, au moment où le ministre des travaux publics, M. Martin (du Nord), vint, le 8 mai 1837, présenter à la chambre des députés six projets de loi relatifs à l'établissement de six chemins de fer. Il s'agissait des chemins de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Mulhouse à Thann, de Lyon à Marseille, de Paris à la frontière de Belgique, et du chemin de fer d'Alais à Beaucaire, déjà autorisé en 1833, mais repris dans de nouvelles conditions. Avec le cadre étroit de nos lignes ferrées, ces propositions étaient par elles-mêmes un fait très considérable; elles devenaient plus graves encore comme essai de la politique du cabinet en matière d'affaires.

A ces premiers pas dans une arène soudainement élargie, quel système

avait adopté le gouvernement? Revendiquait-il pour l'état l'établissement des lignes ferrées comme celui des routes ordinaires? Ou bien, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'à ce jour, en abandonnait-il l'exécution à l'industrie privée? La méthode suivie en Angleterre et en Amérique venait à l'appui du premier système; la Belgique avait au contraire choisi le second pour l'exécution de son réseau. Le ministère du 15 avril se prononçait pour les compagnies, — sous diverses formes, il est vrai, avec ou sans subvention du trésor, par des concessions directes ou par des adjudications, mais sans hésiter sur le fond du système. On avait pris le terme de quatre-vingt-dix-neuf ans pour maximum de la durée des concessions; on s'était réservé la faculté de réviser les tarifs à l'expiration des trente premières années, et ensuite après chaque période de quinze ans. La faculté de rachat avait aussi été stipulée au profit de l'état. Le plus important de tous les chemins proposés, celui dont le gouvernement avait l'exécution le plus à cœur, c'était le chemin du Nord. En nous rapprochant de l'Angleterre comme de la Belgique, ce chemin était destiné à servir de trait d'union entre les trois capitales de l'Europe occidentale, Paris, Londres et Bruxelles. Des considérations empruntées à l'ordre politique et stratégique, comme à l'ordre commercial et industriel, militaient hautement en sa faveur. On disait chez les amis du gouvernement qu'il était une expression fidèle de sa politique au dedans comme au dehors. D'après le projet, le chemin était concédé à un entrepreneur anglais, M. John Cockerill, qui le prenait à sa charge, moyennant divers avantages secondaires et une subvention égale au quart de la dépense totale, sans que cette subvention pût dépasser 20 millions de francs.

Quoique le ministère se fût abstenu de procéder par voie d'exposition de principes, quoiqu'il n'eût point groupé ses chemins dans un seul acte, la présentation simultanée des projets, l'analogie des idées qui leur servaient de base, ne permettaient guère de les envisager isolément les uns des autres. La plupart des questions qu'on pouvait appeler des questions de principes se trouvaient d'ailleurs engagées dans le débat par les termes même de ces projets. En vain, justifiant les tracés adoptés, discutant les prétentions des divers intérêts entendus dans les enquêtes préliminaires, le ministre avait évité d'articuler aucune intention systématique et d'aborder les généralités; en vain l'initiative semblait-elle se restreindre, comme pour offrir moins de prise à l'attaque : la question d'ensemble, la question générale revenait impérieusement d'elle-même. Pourquoi donc, si l'on tenait à resserrer le débat dans le cercle de chaque ligne, avait-on apporté les six projets à la fois? C'était là une erreur de tactique que le ministre des travaux publics sembla prendre à tâche d'aggraver encore. Au milieu de l'examen de ces premiers projets, il vint inopinément proposer des lignes sur Le Hâvre et sur Dieppe, et en outre du chemin de Paris à Orléans, un autre de Paris à Tours par Versailles et par Chartres, enfin deux lignes fort secondaires sans doute, qui ne pouvaient soulever des difficultés bien sérieuses, mais qui n'en contribuaient pas moins à grossir la question pendante, les lignes de Bordeaux à La Teste, et d'Épinac au canal du Centre. C'était trop d'affaires à la fois, même pour une politique qui s'intitulait une politique d'affaires.

Cette pluie de projets inattendus produisit sur la chambre un effet singu-

lier : elle refroidit l'enthousiasme qui se prononçait naguère en faveur des chemins de fer. On était tout prêt à renvoyer à l'année suivante et la discussion générale et les discussions relatives à des chemins soulevant quelques objections. Si jamais un débat général avait été utile cependant, c'était à un moment où personne ne semblait fixé sur les bases fondamentales de l'œuvre. Le gouvernement, pour sa part, ne paraissait pas avoir de vues arrêtées, comme ne le prouvaient que trop ces projets introduits confusément, et dont M. le comte Jaubert disait avec justesse, quoique sous une forme un peu triviale, qu'on *semblait les jeter à la tête de la chambre*. Dans le sein du pays, l'absence d'idées nettes était encore bien plus évidente. Un examen approfondi de la question pouvait éclaircir plus d'un doute, rectifier plus d'une fausse appréciation, ou dissiper plus d'une crainte chimérique. Il n'en fallut pas moins un déploiement inusité de tactique parlementaire pour provoquer au sein des chambres la discussion sérieuse que la question réclamait.

Comme il était facile de le prévoir, dès que le débat s'ouvrit, on ne vit plus telle ou telle ligne isolément, on vit le classement général des lignes destinées à former le réseau national; on demanda où le gouvernement voulait en venir avec tous ces projets et quelles étaient ses vues d'ensemble. M. Martin (du Nord) n'était point préparé à suivre les orateurs sur ce terrain. Aussi, lorsqu'un membre de l'assemblée qui avait de l'autorité devant ses collègues dans les questions de finances, M. Benoît Fould, signala avec une amertume profonde, quoique contenue, l'insuffisance des études faites et l'incertitude trop visible du gouvernement sur les relations d'une ligne à l'autre, M. Martin (du Nord) ne put-il dissimuler son mécontentement ni sa déconvenue. Le côté faible des projets ministériels était dévoilé; mais le tort de M. Fould, le tort de l'opposition, c'était d'appliquer à toutes les grandes lignes une critique qui, pour être juste, n'aurait dû en atteindre que quelques-unes. Quand le ministre adjurait la chambre de voter au moins la ligne de la Belgique, autour de laquelle se groupaient des intérêts si sérieux, en sus des petits chemins concédés sans subvention, sa demande aurait dû échapper aux critiques dirigées contre la masse des projets primitifs. Il n'en fut pas ainsi malheureusement, et l'intérêt de la lutte se concentra bientôt sur le chemin belge. On pouvait rejeter telle ou telle autre ligne ou même toutes les autres lignes à la fois sans être positivement contre le cabinet, mais on prenait place parmi ses adversaires dès qu'on repoussait le chemin de la Belgique. Plus cette préférence du gouvernement éclatait, appuyée d'ailleurs sur d'excellens motifs, et plus les opposans redoublaient d'efforts pour faire échouer sa proposition favorite. Les moyens les plus divers étaient mis en œuvre. Sur quelques bancs, on condamnait le chemin à cause du parcours adopté, et on lui reprochait de prendre par Amiens au lieu de se diriger par Saint-Quentin. Dans d'autres parties de la chambre, on attaquait le plan ministériel d'une autre façon : on réclamait la priorité pour une ligne différente. On s'en prenait encore au système de la concession directe avec subvention employé à l'égard de M. Cockerill. La subvention de l'état, disait-on, impliquait de plein droit la voie de l'adjudication. Erreur manifeste qui provenait de la jalousie du pouvoir délibérant envers le pouvoir exécutif!

Poser ici une règle absolue, c'était se lier d'avance les bras en face de nécessités essentiellement variables. L'une et l'autre méthode, la concession directe et l'adjudication, ont leurs avantages et leurs inconvéniens, et le choix entre les deux doit dépendre des circonstances. L'adjudication n'est souvent qu'une trompeuse mise en scène, où manque toute concurrence sérieuse (1). Dans la concession directe, on sait avec qui l'on traite, et alors seulement on peut compter sur la persévérance des efforts, apprécier l'étendue des garanties morales. La forme employée à l'égard de M. Cockerill n'était donc pas une raison suffisante pour rejeter le chemin belge. On ne le pouvait pas davantage en prétendant, comme on le fit, qu'au lieu d'une subvention, il aurait mieux valu accorder l'aide de l'état sous la forme de la garantie d'un minimum d'intérêt. La garantie d'un chiffre d'intérêt possède sans doute une sorte de puissance magique; elle donne aux actionnaires sérieux une sécurité plus réelle, et permet de venir en aide à un plus grand nombre d'entreprises. Souvent même elle revient à un simple appui moral donné à des opérations naissantes. Certes c'est un malheur qu'on n'ait pu décider l'administration, sous le gouvernement de juillet, à recourir à ce mode fécond qui aurait singulièrement favorisé l'essor des entreprises sans rien coûter ou presque rien au trésor public; c'est un malheur qu'on n'en ait vu alors qu'une seule application, et encore une application introduite à titre d'essai par la chambre élective. Cependant le système de la prestation directe peut dans certains cas former un stimulant plus actif, parce que l'aide prêtée est plus immédiatement sentie, et qu'elle diminue la somme de capitaux à demander aux bourses particulières. Ceux qui, en 1837, s'élevaient contre la subvention fixe en disant qu'elle favorisait l'agiotage n'avaient pas pénétré bien avant dans l'examen des causes propres à surexciter l'humeur du monde financier. L'agiotage est un mal inhérent à tout grand mouvement d'affaires; il existera aussi longtemps qu'il y aura des gens peu honnêtes prêts à profiter d'une heure d'engouement pour attribuer à certains titres une valeur exagérée, et des gens simples, mais avides de gain, pour se laisser allécher par l'appât d'un gros bénéfice. L'agiotage dépend moins du régime de telle ou telle entreprise que de la disposition des esprits à un moment donné. On l'a vu sévir aussi violemment dans des opérations entièrement privées que dans celles où intervenait l'état. Que résulta-t-il en dernière analyse de cette passe d'armes de 1837 sur la prestation directe et la garantie d'intérêts, passe d'armes dans laquelle la cause de la garantie fut brillamment défendue par M. Berryer, tandis que M. Duchâtel apporta l'autorité de ses travaux en matière d'économie politique et de son expérience administrative en aide à la subvention directe? Ce qu'il en résulta, c'est évidemment que si, à un point de vue général, il ne fallait renoncer ni à l'un ni à l'autre

(1) On sait à quoi s'en tenir aujourd'hui à ce sujet depuis qu'on a vu de nombreuses compagnies s'entendre secrètement à la veille du jour fixé, et anéantir ainsi tout l'effet de la mesure. L'idée de ces fusions sur une grande échelle effectuée en 1845 lors de l'adjudication du chemin de Lyon appartient, assure-t-on, à l'ancien chef de l'école saint-simonienne, M. Enfantin, qui a eu dans sa vie plus d'une conception originale, mais qui n'en a guère eu dont le succès ait été aussi complet. Dès qu'il eut jeté la planche, tout le monde voulut y passer. L'adjudication dès lors ne fut plus qu'un vain mot.

mode, au point de vue restreint de la question actuelle, la subvention ne pouvait pas être sérieusement regardée comme entachant de nullité la convention passée avec les concessionnaires du Nord.

Malgré la prise qu'elles offraient à des objections de détail, les critiques dirigées de tant de côtés contre le chemin de la Belgique avaient pourtant un résultat général des plus fâcheux pour le gouvernement. Elles permettaient d'englober plus de monde sous le drapeau de la résistance. Tel que le tracé n'inquiétait pas était ramené sous l'étendard de l'opposition par sa répugnance au mode de la concession directe; tel autre y était conduit par son goût pour l'adjudication ou pour le minimum de la garantie d'intérêt. Le débat aboutissait toujours à cette conclusion, que les études faites n'étaient pas suffisantes, et que les projets n'étaient pas en état d'être utilement examinés. Ainsi motivée, la proposition d'un ajournement devenait offensante pour l'administration : elle l'accusait d'imprévoyance et de précipitation. Le directeur général des ponts et chaussées, M. Legrand, crut la réputation du corps si distingué dont il était pour ainsi dire la personnification — intéressée dans le débat. C'était à tort : les critiques ne s'adressaient pas aux études faites par les ingénieurs des ponts et chaussées, mais à l'usage hâtif et confus que le ministère faisait de ces études.

M. Legrand a exercé une influence prépondérante sur la destinée des chemins de fer durant la monarchie de 1830. Aussi ne suffit-il point de mentionner en passant sa participation aux débats de 1837, en qualité de commissaire du roi : il faut caractériser le système dont il fut l'âme. Partisan déclaré et inflexible de l'exécution par l'état, il avait eu soin d'ailleurs de faire ses réserves pour son idée systématique en disant que, s'il acceptait les compagnies, c'est qu'il ne croyait pas possible de demander au trésor les fonds nécessaires pour l'exécution des voies nouvelles. M. Legrand n'avait pas deviné dès l'abord le succès réservé aux lignes ferrées; il avait eu des doutes sur la possibilité de les introduire dans notre pays. Quand des faits patens eurent triomphé de ces doutes, il n'en resta pas moins hostile à l'exécution par l'industrie privée, et il usa de toute l'influence que lui donnaient et sa position officielle et ses connaissances spéciales pour faire écarter cette combinaison. Fort tenace dans son opinion qu'il avait conçue avec une entière bonne foi, il l'a gardée jusqu'à la fin de sa vie. On a dit qu'en faisant présenter par le ministre des travaux publics, dont il dominait souvent l'initiative, de si nombreux projets de loi en 1837, il avait eu la pensée d'étouffer le système des compagnies sous la pression d'un poids effrayant. Pour notre part, nous n'ajoutons pas foi à cette supposition, et nous avons pour preuve de la sincérité du directeur général des ponts et chaussées la vigueur même avec laquelle il défendit les lignes proposées. Qu'il dût néanmoins se consoler promptement de l'échec essuyé, nous le croyons aisément, puisque cet échec pouvait faciliter l'avénement de son propre système. C'eût été une erreur de croire que le corps des ponts et chaussées était intéressé au triomphe des idées de son chef suprême. Quel que fût le mode adopté, il n'y avait de chemins de fer possibles en France qu'avec le concours des ingénieurs de l'état. L'essentiel pour eux, c'était donc seulement que les chemins fussent entrepris.

On peut se demander si, en définitive, M. Legrand, qu'on reverra souvent en scène, a nui à la cause des chemins de fer, ou bien s'il l'a servie. Les longs ajournemens qu'éprouva cette question en France ont été plus d'une fois, à coup sûr, la conséquence de son parti pris, soutenu par l'espérance que la chambre élective finirait, de guerre lasse, par accéder à son idée. Supposez un directeur général des ponts et chaussées aussi éclairé que lui, connaissant aussi bien dans ses nombreux replis la topographie de la France au point de vue des travaux publics, et qui eût été en même temps favorable à l'intervention de l'industrie privée : l'œuvre aurait assurément marché plus vite. En revanche, M. Legrand a rendu des services qui suffisent pour lui valoir une place honorable dans l'histoire de nos chemins de fer. On lui doit sur diverses questions d'innombrables études faites ou provoquées par lui; on lui doit une action de tous les jours, de toutes les heures, pour éclairer le côté technique du problème. De plus, il a eu la haute main dans l'arrangement méthodique des grandes artères du réseau national, dans cet arrangement qui forme, malgré quelques erreurs de détail, un tout si complet et si harmonieux.

La majorité de la chambre était loin, quand elle refusa d'accueillir les propositions de 1837, de songer, comme on affecta ensuite de le croire, à proclamer sa préférence pour le système du directeur général des ponts et chaussées. Elle n'avait considéré que les projets dont elle était saisie, soit dans leur état intrinsèque, soit dans la relation qui devait exister entre eux et les autres chemins destinés à sillonner le territoire de la France. Lorsque M. Dufaure vint, à la fin du débat, mettre en doute que la chambre, avec les documens produits, pût se former une opinion raisonnée sur l'ensemble de l'œuvre, il indiquait du doigt une cause d'hésitation planant au-dessus de toute l'assemblée. Assurément il était incontestable que les projets du ministère avaient été présentés au hasard, comme à la débandade; ce n'était pas un motif pour rendre un verdict négatif aussi radical que celui qui fut rendu pour ajourner en masse toutes les lignes. Quand autour de nous d'autres états de la famille européenne s'avançaient à pas rapides dans la carrière, il était triste de nous voir fermer une longue discussion par une déclaration d'impuissance.

A la suite de ce vote, il ne restait plus au ministère qu'à prendre ses mesures pour renouveler le débat dans de meilleures conditions à la session suivante. Une commission spéciale fut chargée d'examiner toutes les questions relatives aux voies ferrées, et, par l'autorité de ses études et de ses jugemens, de préparer des points d'appui pour les discussions ultérieures (1). Il fallait d'abord se fixer sur le mode d'exécution et savoir si on persévérerait à concéder les grandes lignes à l'industrie privée, ou si désormais on les réserverait à l'état. Dès la première séance, on put juger de l'ascendant que les opinions de M. Legrand exerçaient sur une commission qui en réalité était son œuvre : le système de l'exécution par l'état fut admis presque à

(1) Parmi les membres de cette commission figuraient MM. le comte d'Argout, Dufaure, Dumon, baron de Fréville, Gréterin, Legrand, Mathieu de la Redorte, Odier, Passy (Hippolyte), Réal (Félix), de Rémusat (Charles). MM. Dufaure et Dumon ne prirent aucune part aux travaux de la commission.

l'unanimité. Dans le cours des neuf séances suivantes, qui furent toutes présidées par le ministre lui-même, les plans préparés sous la direction de M. Legrand sortirent à peu près intacts des délibérations de la commission. M. Legrand doit être regardé comme le véritable auteur du projet si vaste, si homogène, mais si inflexible, qui fut présenté à la chambre des députés dès les premiers temps de la session de 1838.

Cette fois il n'était plus possible de reprocher au ministre des travaux public d'avoir manqué de vues d'ensemble. Au lieu de chemins épars sans rapport les uns avec les autres, le projet embrassait la France tout entière. Attribuant à l'état l'exécution de toutes les grandes lignes, il ne laissait aux compagnies que les chemins d'embranchement ou ceux d'une importance secondaire. Les lignes classées étaient celles de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe; à la frontière de Belgique par Lille et par Valenciennes avec embranchement sur Abbeville, Boulogne, Calais et Dunkerque; à la frontière d'Allemagne par Nancy et Strasbourg avec embranchement sur Metz; à Lyon et Marseille avec embranchement sur Grenoble; à Nantes et à la frontière maritime de l'ouest par Orléans et Tours; à la frontière d'Espagne par Orléans, Tours, Bordeaux et Bayonne; à Toulouse par Orléans et Bourges; enfin les deux lignes de Bordeaux à Marseille par Toulouse, avec embranchement sur Tarbes et sur Perpignan, et de Marseille à la frontière de l'est par Lyon, Besançon et Bâle. Ce réseau offrait un développement d'environ 1,400 kilomètres; mais l'exécution n'en devait être que partiellement entreprise. Si on avait déterminé avec tant de précision le parcours de chemins indéfiniment ajournés, c'était visiblement parce qu'on avait tenu à donner au moins des espérances là où les effets devaient le plus longtemps se faire attendre. Il y avait pourtant un écueil dans une telle méthode. Le projet allait prêter le flanc à cette objection, qu'en réservant à l'état un si énorme faisceau, on lançait le trésor dans des entreprises écrasantes. La première impression était produite quand le ministre se restreignit ensuite à moins d'un tiers du réseau et d'un tiers de la dépense. Après les mécomptes si considérables qui avaient signalé à une autre époque l'exécution des canaux, les esprits étaient d'ailleurs très sceptiques à l'endroit des devis officiels. Les évaluations du ministère, qui ne portaient la dépense totale qu'à un milliard, étaient en effet démesurément au-dessous des exigences véritables.

Les quatre lignes de Paris en Belgique, de Paris à Rouen (1), de Paris à Bordeaux et de Lyon à Marseille étaient les seules qu'on dût commencer tout de suite; encore sur les deux derniers chemins ne devait-on attaquer d'abord que les sections de Paris à Orléans et de Marseille à Avignon. Si la ligne de Paris au Rhin avait trouvé place dans ce premier classement, les choix du ministère eussent été à l'abri de toute attaque sérieuse.

Ce système si absolu de l'exécution par l'état, dont le ministère du 15 avril saisissait la chambre, ne se trouvait-il pas en contradiction avec celui que le même cabinet avait présenté l'année précédente? Ses adversaires ne se

(1) Le tracé proposé alors pour le chemin de Rouen n'est pas celui qu'on a exécuté depuis en passant par la vallée de la Seine; il suivait *les plateaux* et passait par Saint-Denis, Pontoise et Gisors.

faisaient pas faute de le soutenir, mais la contradiction n'était qu'apparente. De même que la chambre ne s'était pas prononcée en 1837 contre le mode des compagnies, de même le ministère n'avait point entendu contracter avec ce système une union indissoluble. M. Martin (du Nord) avait nettement exprimé que si le mode de l'exécution par l'état lui avait paru avoir chance de réussir devant l'assemblée, il n'aurait pas hésité à le proposer : pourquoi croyait-il aujourd'hui la chambre disposée à voter des crédits qu'elle eût refusés en 1837? — Voilà tout ce qu'en bonne conscience on pouvait lui demander. — Il n'y avait donc pas là une de ces situations fausses comme il s'en rencontre trop souvent dans nos annales parlementaires, et qui gênent la liberté de l'esprit en abaissant l'autorité de la parole. Cependant venir, devant une assemblée dont la moitié au moins était ouvertement hostile, trancher d'un seul coup un problème aussi controversé, c'était peut-être téméraire. N'aurait-il pas mieux valu, quand on proposait l'exécution immédiate de quatre lignes classées au premier rang, laisser au moins à l'avenir le soin de décider comment seraient exécutées les autres? La méthode à suivre devait dépendre en effet des circonstances au milieu desquelles on se mettrait à l'œuvre. Dans une société aussi complexe que la société française, les opinions absolues ne gagnent rien à se placer en évidence, surtout sans nécessité.

Ainsi formulé avec une précision rigoureuse, le système de M. Legrand ne resta pas longtemps maître du terrain. La chambre avait accueilli l'exposé des motifs avec une froideur marquée, qui se manifesta à peu près sur tous les bancs, et qui devait promptement amener le ministère à des tentatives de conciliation. Le gouvernement alla même jusqu'à renier cet exposé, en le faisant qualifier de pièce accessoire. C'était pourtant à cette pièce ainsi caractérisée que l'opposition allait s'attacher avec une ténacité croissante. L'intention hostile de la majorité s'était décelée dans le choix de la commission chargée d'examiner la loi, et qui, tout en comprenant ce qu'on pouvait appeler l'élite des divers partis, empruntait à l'opposition ses noms les plus saillans, tels que ceux de MM. Odilon Barrot, Thiers, Billault, Arago, de Rémusat, Berryer, Duvergier de Hauranne, etc. M. Arago fut nommé rapporteur, et les raisons qui avaient engagé la commission à prendre sur les bancs les plus extrêmes de la gauche l'organe chargé d'exprimer sa pensée n'étaient pas difficiles à découvrir. N'ayant rien à ménager du côté de la monarchie et jouissant, sous le rapport scientifique, d'une incomparable autorité, M. Arago était merveilleusement placé pour accomplir une mission qui n'avait d'ailleurs rien d'offensant pour son caractère politique. Une opposition systématique faisait le fond de son rapport, mais elle était couverte par une sorte de cours de technologie appliqué aux voies ferrées et par les plus curieux détails sur l'état actuel de l'art. M. Arago n'était pas heureux toutefois dans ses conjectures sur l'avenir des chemins de fer, et il reléguait dans la région des rêves certaines espérances qu'il a vu lui-même dépassées par la réalité. La partie la meilleure de son travail est celle où, en face de l'accaparement de toutes les grandes lignes pour le compte de l'état, il défendait la cause de l'association. Mais pourquoi, lui qui savait mieux que personne comment les sciences grandissent, comment la pratique des sciences se per-

fectionne, pourquoi exprimait-il cette idée que, dût le gouvernement rester chargé de l'exécution des grandes lignes, le classement proposé ne pouvait être adopté, parce qu'il ne permettait pas de profiter des découvertes, des perfectionnemens ultérieurs? Les chemins de fer attendront probablement, tant qu'ils existeront, des améliorations. Où en serions-nous si nous avions voulu posséder le dernier mot de la science avant de l'appliquer sur une grande échelle? On avait reproché au gouvernement de pencher trop d'un côté, et voilà que, par une inconséquence trop fréquente dans l'histoire des partis politiques, on se jetait complètement de l'autre. A une solution étroite et absolue on opposait une autre solution non moins absolue et non moins étroite.

Le débat entre les deux systèmes ne pouvait être du reste plus nettement posé qu'il ne l'était. Durant tout le cours de cette mémorable discussion, où la plupart des orateurs mirent tant de soin à cacher le mobile politique qui agitait le fond des âmes, la question de l'exécution par l'état et de l'exécution par les compagnies occupa seule toute la scène. Après avoir réduit autant qu'il l'avait fait le concours de l'industrie privée dans son exposé des motifs, M. Martin (du Nord) dut se trouver un peu gêné pour proposer une transaction. Il déclara pourtant que l'état ne revendiquait pas d'une manière également inflexible les quatre lignes pour lesquelles des crédits avaient été demandés. Le chef du ministère, M. le comte Molé, détermina en des termes plus clairs sur quel terrain la conciliation pouvait s'opérer. On n'a point oublié avec quel bonheur d'expression M. le comte Molé, en se déclarant prêt à accepter le concours des associations privées, rappela qu'il avait regretté de ne pas avoir eu un pareil concours au début de sa carrière, à une *époque de glorieuse, d'immortelle mémoire*, alors qu'il avait dans les mains la direction des travaux publics, de ces *grands ouvrages qui s'exécutaient depuis Rome jusqu'à Hambourg*. Il acceptait effectivement ce concours, au moins pour les chemins d'Orléans et de Rouen, et ne réclamait pour l'état que l'exécution de la ligne de la Belgique, dont l'urgence était incontestable, et de celle d'Avignon, où le terrain présentait des difficultés extrêmes. Comme il ne restait plus rien dès lors de la raideur de l'exposé des motifs, un accord devenait facile. Deux ans après ce débat, en 1840, sous le ministère du 1er mars, le ministre des travaux publics, M. le comte Jaubert, présentant quelques projets de loi relatifs à différens chemins de fer, disait qu'en 1838 on était unanimement d'avis que ni l'état ni l'industrie particulière ne pouvaient s'emparer exclusivement des voies ferrées. C'était rappeler un fait vrai; mais c'était aussi avouer implicitement que des considérations étrangères au sujet même avaient seules empêché de s'établir l'entente proposée par le ministère du 15 avril. La majorité de 1838 fut implacable. Vainement le ministre des finances, M. Lacave-Laplagne, essayait de rassurer la chambre sur les ressources du trésor; on ne voulait pas être rassuré. Vainement M. de Lamartine, qui défendait l'idée de l'exécution par l'état, sans s'attacher pourtant au projet ministériel, cherchait au contraire à effrayer l'assemblée sur les dangers de l'agiotage et sur le despotisme des compagnies; on ne voulait pas avoir peur.

Aujourd'hui que des expériences répétées ont singulièrement éclairé la

question des chemins de fer, il n'est pas difficile de reconnaître qu'une solution exclusive, soit dans un sens, soit dans un autre, était également erronée. Dans l'état de la France, de ses idées, de ses habitudes, avec les institutions spéciales qu'elle possède en matière de travaux publics, avec l'inexpérience de l'esprit d'association, c'était un rêve que de repousser absolument l'intervention de l'état. Dans toutes les grandes affaires, la France a coutume de voir agir son gouvernement, c'est-à-dire de compter sur l'appui de cette unité morale qui sert à concentrer les forces éparses du pays. Est-ce un mal? Ici, comme en tout, l'excès est possible, et certes cette disposition de l'opinion publique serait extrêmement funeste, si elle allait jusqu'à étouffer l'initiative individuelle. Contenue dans de sages limites, il peut au contraire en résulter et il en résulte effectivement de grands biens. Dans tous les cas, il y avait là un fait, un fait palpable, dont il était nécessaire de tenir compte. Seulement la masse des dépenses à effectuer ne permettait pas non plus d'en charger le trésor seul, à moins de renvoyer l'achèvement de nos grandes lignes à une époque beaucoup trop lointaine. Ce n'est pas que notre situation financière fût aussi inquiétante qu'on le prétendait : nos finances ont une élasticité que des faits ultérieurs ont mise hors de doute; mais la France ignorait l'étendue de ses ressources, et dans l'état du crédit des opérations trop hardies n'auraient pas manqué de répandre l'effroi. Au point de vue politique, n'était-il pas utile d'ailleurs d'intéreser la masse des petits capitalistes dans des entreprises pour lesquelles le maintien de la paix sociale est une condition absolue de succès? Rien ne pouvait enfin être plus favorable au développement de la puissance économique du pays que les encouragemens donnés aux entreprises particulières. Dans le cours de la discussion, quand M. Billault revendiquait le droit de l'industrie privée fécondée par l'association, opposant ce droit à la prérogative de l'état exaltée comme un axiome par M. de Lamartine, il invoquait la meilleure raison peut-être pour que le gouvernement n'assumât pas seul l'accomplissement de la tâche. Aucune objection sérieuse n'était possible d'ailleurs contre son intervention limitée. Le mal ne pouvait être grand, aux yeux mêmes des partisans les plus déclarés de l'industrie privée, si l'état exécutait un ou deux chemins. Pour le moment, l'essentiel, c'était qu'on se mît à l'œuvre. Satisfaite du sacrifice que le gouvernement avait consenti et laissant de côté ses préoccupations politiques, l'opposition aurait dû voter au moins le chemin de la Belgique. Elle se serait honorée et fortifiée par un tel acte, car la meilleure preuve que les partis, comme les hommes, puissent donner de leur énergie, c'est de montrer qu'ils savent maîtriser leurs propres entraînemens. On sait ce qui arriva : tous les articles du projet furent successivement repoussés, et l'ensemble rejeté ensuite de la façon la plus dédaigneuse. Triste exemple des abus que peut occasionner le jeu des majorités parlementaires!

Malgré le complet avortement de cette loi, qui s'était annoncée comme devant former la grande charte des chemins de fer, la discussion n'avait pas été stérile. Un résultat était acquis, un résultat qui nous portait fort loin de ces formules absolues dont étaient empreints et le premier exposé ministériel et le rapport de M. Arago. On ne savait encore sous quelle forme on réussirait à concilier l'action du gouvernement et l'action des compagnies; mais

il était devenu évident que cette conciliation formait désormais le but à poursuivre. Quand le cabinet du 15 avril se retira, la question des chemins de fer n'était plus aussi lourde à porter qu'elle l'avait été durant les dernières années. S'il ne l'avait pas résolue, il avait du moins déblayé le terrain à ses propres risques. C'est à un ministre dont la modération et les lumières inspiraient une juste confiance, à M. Dufaure, qu'échut la mission de continuer l'œuvre commencée. Dans le fâcheux état de désarroi où le rejet des deux plans de 1837 et de 1838 avait mis le travail officiel, il fallait préparer de nouvelles propositions. Nous ne pouvions pas continuer à donner au monde le spectacle de nos stériles ardeurs. Dans l'impuissance de tracer les lignes d'un réseau, on avait d'ailleurs concédé à l'industrie quelques chemins de fer isolés. Regardées avec une sorte d'envie et trop étroitement constituées, les compagnies étaient en proie à une gêne des plus inquiétantes. Il était nécessaire de prendre quelque parti, soit pour venir à leur secours, soit pour liquider leur ruine. M. Dufaure, imitant en cela M. Martin (du Nord), institua une commission, mais il eut soin de lui assurer de réelles conditions d'indépendance en y appelant des représentans des ponts et chaussées, de l'administration proprement dite, de la haute banque et du commerce (1). Quand on compare les procès-verbaux des deux commissions, on constate tout de suite que cette fois on s'applique davantage à étudier les questions en elles-mêmes, pour les juger sans parti-pris. Sur le débat élevé entre le gouvernement et l'industrie privée, on déclare qu'il n'y a lieu d'exclure d'une façon absolue ni l'un ni l'autre des deux modes proposés, et que le choix à faire dépend des circonstances. La plupart des avis exprimés alors sont devenus des règles, et sont encore en vigueur aujourd'hui. Les procès-verbaux de la commission peuvent être regardés comme un des documens les plus curieux et les plus importans que nous possédions sur la matière. Le rôle de M. Dufaure comme ministre n'alla pas au-delà de ces travaux préparatoires. Le cabinet si laborieusement enfanté dont il faisait partie, le cabinet du 12 mai, avait quitté les affaires avant que la législature n'eût été saisie des nouveaux projets; mais le ministère du 1er mars n'eut ensuite qu'à mettre en œuvre les élémens réunis, lorsqu'il présenta aux chambres, en 1840, diverses mesures qui n'engageaient pas la question d'un système général.

II. — SYSTÈME DE 1842.

La situation générale du pays avait profondément changé en quelques mois. L'attention publique se détournait des entreprises d'intérêt matériel pour se porter sur les redoutables problèmes soulevés tout à coup en Orient, et que nous devions voir renaître quatorze ans plus tard sous une autre forme, mais dans des conditions plus sainement appréciées par l'Europe. Il fallait attendre désormais que la tempête qui menaçait d'exciter une conflagration universelle se fût calmée. En 1841 seulement, on put reprendre les études re-

(1) Cette commission avait parmi ses membres MM. Legrand, Baude, Rivet, d'Argout, Legentil, le comte Jaubert, etc. — M. Smith, dont nous avons mentionné les études spéciales à propos des chemins de fer de la Loire, en était secrétaire.

latives au réseau national. Les progrès toujours croissans des chemins de fer au dehors contrastaient de plus en plus péniblement avec notre inertie prolongée. L'Amérique du Nord n'avait pas moins de 15,000 kilomètres de lignes ferrées exécutées ou en cours d'exécution, et près de 6,000 complétement exploitées. L'Angleterre en avait tracé près de 4,000 kilomètres, sans parler de nombreuses entreprises en projet. A nos portes, la Belgique terminait son réseau. Une émulation extraordinaire s'était emparée des grands comme des petits états de la confédération germanique. Quant à nous, nous n'étions pas même fixés sur le tracé de nos principales lignes, ni sur le mode d'exécution.

En 1842, nous avons hâte de le dire, ce ne fut plus, comme en 1837 et en 1838, une fin de non-recevoir qui vint clore de longs débats. Il sortit une loi des propositions faites par le ministère du 29 octobre. C'est M. Teste, dont la fin a été si triste, qui l'avait présentée comme ministre des travaux publics. Avec une parole plus souple et une imagination plus vive que M. Martin (du Nord), M. Teste convenait mieux pour débattre une question qui affectait des intérêts délicats et ouvrait de mystérieuses perspectives. Quoiqu'il n'adoptât point l'exécution par le gouvernement dans les termes proposés en 1838, le cabinet du 29 octobre se rapprochait beaucoup plus du système de cette époque que les cabinets intermédiaires. L'exposé des motifs était tout imprégné de cette idée, que l'état devait, en ce qui regarde les grandes lignes, rester chargé sinon de la totalité, du moins de la plus forte partie de la dépense. On renouvelait les argumens tirés de l'impuissance de l'industrie privée.

Légitime en lui-même, puisqu'il s'exerçait dans des entreprises d'une incontestable utilité, et qui n'étaient pas alors réputées susceptibles de donner des profits suffisans, le concours de l'état ne devait pas comprendre tous les frais nécessaires. Le plan ministériel classait les travaux en trois catégories. On avait imaginé d'associer à l'exécution les localités traversées par les chemins de fer, le trésor public et l'industrie particulière. Aux localités on imposait une contribution équivalente aux deux tiers du prix des terrains. Outre le dernier tiers restant, l'état prenait à sa charge les terrassemens et les ouvrages d'art. Il laissait à l'industrie privée l'achat et la pose des rails, l'achat du matériel et l'exploitation. Dans ce système, les compagnies n'obtenaient plus de concessions proprement dites : propriétaire du chemin, l'état le donnait simplement à loyer; mais quelle dépense devait entraîner sa participation? Le ministre ne l'estimait qu'à 150,000 francs par kilomètre, et pour un total de 2,400 kilomètres, qu'à 360 ou 400 millions, évaluation infiniment trop réduite comme celle de 1838. La part laissée à l'industrie particulière était estimée à 125,000 francs par kilomètre, c'est-à-dire à un sixième seulement au-dessous de l'évaluation de la part de l'état; mais si les élémens d'appréciation présentaient encore ici quelques causes d'incertitude, les dépenses du trésor étaient bien plus éloignées d'une estimation précise. Certains partisans absolus de l'exécution par l'état ne manquèrent pas de signaler le rôle de dupe que semblait ainsi jouer le gouvernement; les sacrifices des compagnies avaient des limites connues, les siens n'en avaient pas. On savait ce qu'on demandait; on ignorait le poids des charges qu'on

assumait sur soi-même. Quant au fardeau mis au compte des localités, et qu'on portait à une moyenne de 24,000 francs par kilomètre, un des principaux avantages qu'on y avait vus, c'était que ce mode engagerait les jurys locaux à restreindre dans de justes bornes l'estimation des terrains.

Les grandes lignes, les lignes qualifiées de lignes *gouvernementales* et classées dans le projet, partaient de Paris et se dirigeaient vers la frontière de Belgique, vers le littoral de la Manche, vers la frontière d'Allemagne par Strasbourg, vers la Méditerranée par Marseille et par Cette, et vers l'Océan par Bordeaux et Nantes (1). Si vaste que fût ce système, ce n'était pas son étendue qui, dans les dispositions où se trouvaient les esprits en 1842, devait soulever des critiques. Le projet sortit même assez notablement agrandi des délibérations de la commission nommée par la chambre élective. On y ajouta la ligne de la Méditerranée au Rhin par Lyon, Dijon et Mulhouse, et celle d'Orléans sur le centre de la France, ainsi que le prolongement de Bordeaux à Bayonne, sans parler d'un autre prolongement de Toulouse à Marseille. Le crédit demandé par le ministère pour les deux premières années fut ainsi porté de 33 millions 50,000 francs à 42 millions 500,000 francs, et le chiffre total de la dépense prévue, de 400 à 600 millions.

A l'encontre de cette propension à élargir le cercle des chemins classés, il s'en produisit, dans le cours des débats, une autre complétement opposée qui voulait concentrer sur une seule ligne toutes les forces disponibles du trésor. Cette motion allait former le côté le plus vif et le plus neuf de la discussion en 1842. Le rapport que M. Dufaure fut chargé de présenter au nom de la commission se distinguait à la fois par des vues solides et par la vivacité avec laquelle s'y exprimait le désir de voir enfin commencer une œuvre trop longtemps différée. La commission avait unanimement formulé le vœu que la création d'un réseau de chemins de fer fût considérée sur tous les bancs de la chambre comme une grande œuvre nationale et en dehors des querelles ordinaires des partis. Quelques détracteurs envieux du rôle de la capitale avaient plus d'une fois prétendu qu'on sacrifiait la France à une seule ville en fixant à Paris le point de départ du plus grand nombre des chemins : on ne faisait pourtant que reconnaître ainsi le travail de plusieurs siècles qui avaient formé la capitale de la France pour le profit de la patrie tout entière.

La discussion générale fut écoutée avec distraction par la chambre. Le sujet manquait de nouveauté; les questions fondamentales étaient sinon résolues, du moins éclaircies. De plus on se réservait pour la lutte, soit sur le parcours des divers chemins, soit sur la ligne unique opposée aux lignes simultanées. Comme les questions se groupaient autour de deux sujets principaux, d'une part le classement et le tracé des chemins, d'autre part l'exécution et les moyens financiers, la discussion forma pour ainsi dire deux grands actes. On trouva moyen de reproduire dans l'un et dans l'autre le système de la ligne unique; mais la première proposition, tendant à rem-

(1) La ligne de Paris au Hâvre ne figurait pas dans ce plan; le chemin de Paris à Rouen ayant été déjà concédé à une compagnie, le gouvernement considérait qu'il appartiendrait naturellement à cette compagnie de prolonger le *railway* jusqu'au Hâvre.

placer le réseau par un seul chemin de Lille et Valenciennes à Marseille et à Cette par Paris, était prématurée et peu habile. Elle confondait le classement des lignes et le vote des fonds, comme s'il n'avait pas été possible, tout en arrêtant en principe la construction d'un réseau, de n'affecter ensuite des crédits qu'à un seul chemin. Cet amendement, dont M. de Mornay avait pris l'initiative, impliquait le rejet absolu de toute classification. « C'était (comme le disait M. Legrand, devenu sous-secrétaire d'état aux travaux publics, et qui se résignait au système mixte du projet à cause de la très grande part attribuée au gouvernement), c'était se refuser à marquer, dans le présent et dans l'avenir, quelle serait la direction des efforts de la France. » On comprit sans peine, même sur les bancs de l'opposition, que l'amendement de M. de Mornay, vainement adouci par un sous-amendement, aurait pour résultat de mécontenter un grand nombre de localités en leur enlevant une satisfaction impatiemment attendue. L'amendement fut rejeté, et le principe d'un réseau se trouvant implicitement admis, les ambitions de chaque district purent se donner carrière. Ce fut un débordement général. Point de représentant qui ne tînt à faire preuve de dévouement aux intérêts de son collége (1). L'influence à laquelle on se laissait emporter sur les bancs parlementaires, et qui rendait si difficile, au milieu des ardeurs de la mêlée, de régler l'ordre même des délibérations, fut mise à nu par un mot échappé à un député qui n'y entendait pas malice. Comme on discutait sur le tracé de la ligne de Bourges, M. Durand (de Romorantin) proposa de dire *par Romorantin*. M. Durand ne faisait qu'obéir à la même inspiration que bon nombre de ses collègues, et ce n'était pas sa faute s'il était député de Romorantin, au lieu de tenir son mandat de telle ou telle autre cité plus illustre. Au lieu de provoquer l'hilarité, la motion aurait dû, sous sa forme un peu pittoresque, éveiller l'attention de l'assemblée sur les empiétemens, de plus en plus regrettables, du patriotisme de clocher.

La discussion, dont le niveau s'était abaissé, ne reprit de la grandeur qu'au moment où l'on aborda le mode d'exécution. Le système qui attribuait à l'état une si large part ne s'accordait guère avec les vues émises soit en 1838, soit dans diverses circonstances postérieures. En 1840 notamment, la majorité, appelée à se prononcer sur quelques propositions isolées, avait paru poser en principe que le gouvernement ne devait entreprendre des chemins de fer qu'à défaut de l'industrie privée, sur les points où l'établissement en était réclamé par des intérêts réels. Aujourd'hui le projet ministériel s'écartait beaucoup de cette pensée, et il était impossible de l'en rapprocher à

(1) Dans ce flot de motions qui auraient dénaturé le projet de loi, si elles avaient été acceptées, il en est quelques-unes cependant qui se distinguaient des autres par une portée plus haute et qui méritent une mention particulière. L'une des plus dignes d'examen, ce fut l'amendement de M. Muret de Bort en faveur d'un chemin vers les frontières d'Espagne par les plateaux du centre, au lieu du chemin par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne. Cette proposition, que l'intérêt de la ligne de Bordeaux ne permit pas d'accepter, provoqua du moins un débat utile qui répandit de vives clartés sur l'état économique trop peu connu de la France centrale. Un mobile plus élevé que l'intérêt local recommandait aussi la motion de M. de Carné, tendant à ce que le point extrême de la ligne sur l'Océan par Nantes fût fixé à Brest.

moins de le bouleverser dans toute son économie et de provoquer un nouvel ajournement. M. Duvergier de Hauranne demanda seulement qu'il fût exprimé dans un paragraphe additionnel que les lignes classées pourraient être concédées plus tard, s'il y avait lieu, à l'industrie privée, en vertu de lois spéciales. C'était là en apparence du pur platonisme législatif, puisque le droit de la loi restait intact même sans cet amendement; mais les mots ont souvent un sens de convention qui en dépasse le sens réel. L'amendement était une utile protestation en faveur de l'industrie privée. La chambre, en l'adoptant, fit entendre que, si elle n'écartait pas le système actuel, son assentiment était acquis d'avance aux mesures qui agrandiraient la part laissée aux associations particulières. D'abord qualifié d'inutile par le gouvernement, qui ne l'acceptait ni ne le repoussait, l'amendement eut des résultats ultérieurs favorables à l'intervention des compagnies.

La question des voies et moyens, qui donnait lieu à cette addition, transportait le débat entre la ligne unique et les chemins simultanés sur un terrain plus brûlant encore que celui où l'avait placé la question du classement. Après l'épanouissement des passions de localité, on devait avoir ici l'épanouissement mal dissimulé des passions politiques. La nouvelle motion en faveur d'une seule ligne, tenue en réserve depuis l'échec de la proposition de M. de Mornay, et que M. Just de Chasseloup-Laubat se chargea d'introduire, laissait aux localités le bénéfice du classement; mais elle proposait de consacrer tous les fonds disponibles au chemin de la Mer du Nord à la Méditerranée. C'était une manière détournée de reprendre dans sa base le projet de loi. L'hostilité envers le ministère, qui, dans les évolutions relatives au classement et au parcours, n'avait guère eu l'occasion de se manifester, paraissait s'être concentrée sur le dernier acte de cette longue pièce. Le terrain n'était pas mal choisi : tous les élémens dissidens pouvaient s'y rallier sans se compromettre. Parmi les meilleurs esprits de l'assemblée, parmi les hommes les plus expérimentés, il s'en trouvait plusieurs qui adoptaient la ligne unique pour elle-même, pensant qu'on arriverait ainsi plus sûrement à des conséquences pratiques. D'autres redoutaient les embarras financiers qui pouvaient naître d'essais multiples. Sans cesse reproduit depuis 1837, l'argument tiré de l'état de nos finances était rendu plus spécieux aujourd'hui par suite des découverts résultant des nécessités de l'année 1840.

A l'appui de son projet de chemins de fer, le gouvernement n'avait pas manqué toutefois de produire un plan financier. Évaluant les charges du trésor à un chiffre de 1,200 millions, en y comprenant 400 millions pour les lignes ferrées, il avait calculé qu'en dix années on pouvait disposer de 1,229 millions, dont 300 sur un emprunt à négocier encore en partie, et 829 sur le produit des réserves de l'amortissement; mais l'exactitude de ces calculs, qui certes n'exagéraient pas la puissance financière du pays, soulevait diverses contestations. La réserve de l'amortissement, disait-on, était plus qu'absorbée d'avance par les découverts du trésor. L'ancien président du cabinet du 1er mars, M. Thiers, qui dirigeait l'opposition dans cette circonstance, et dont la vive dialectique se trouvait d'autant plus libre qu'il s'était dès longtemps prononcé en faveur de la ligne unique, demandait au moins quatre années pour liquider une situation grevée par des travaux civils en-

trepris presque tous à la fois, et par des travaux militaires trop longtemps différés. Avec des finances qu'il avouait être les plus puissantes de l'Europe après les finances anglaises, mais qui lui paraissaient loin de leur état normal, c'eût été à ses yeux *une imprudence impardonnable* que d'aborder l'exécution de la totalité des chemins classés. Dès qu'on ne pouvait dépenser qu'une somme réduite, n'était-il pas sage de l'appliquer exclusivement à une ligne traversant le pays dans sa plus grande étendue?

A une époque où nous ne comptions encore qu'un si petit nombre de chemins de fer, quand nous ne pouvions avoir aucune idée des produits que ces exploitations donneraient en France, on conçoit sans trop de peine le prestige qu'exerça cette idée de la ligne unique, habilement développée, appuyée d'ailleurs sur de graves considérations d'économie politique et de stratégie. Les partisans de la ligne unique formèrent dans les deux chambres une minorité considérable. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour reconnaître qu'il y avait là cependant une illusion d'optique. Qu'on s'en rendît compte ou non, le triomphe de cette proposition, alors même qu'il n'eût pas entraîné le rejet de la loi tout entière, et, en compliquant l'état politique par une crise ministérielle, ajourné encore la question des voies ferrées, aurait eu pour résultat infaillible de restreindre déplorablement l'initiative du pays. La plus grande partie de la France eût été privée pour longtemps de ces créations destinées à développer sa puissance économique, et qui, suivant une expression de M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, *porteraient avec elles leur paiement*. Sans le système des entreprises simultanées, nous serions restés encore en arrière de la plupart des autres pays de l'Europe. La France n'en était pas réduite néanmoins, quand il s'agissait d'une dépense éminemment utile, éminemment productive, à ne pouvoir emprunter, s'il le fallait, 40 ou 50 millions chaque année, pendant huit ou dix ans. Rien de plus juste d'ailleurs que de demander à l'avenir les moyens d'accomplir cette tâche colossale, car c'était en réalité à l'avenir qu'il appartiendrait d'en recueillir les fruits. Comme le fit observer M. Billault, qui défendait les lignes simultanées, on ne réclamait de crédit que pour six lignes du réseau national, et trois de ces lignes étaient des sections dépendant de la ligne unique : Paris à la frontière de Belgique, Dijon à Chalons, Marseille au Rhône. Les sommes affectées aux trois autres chemins, celui de Paris au Rhin, celui de Tours, tête des lignes de Bordeaux et de Nantes, celui d'Orléans à Vierzon, tête des lignes centrales, ne diminuaient pas sensiblement les ressources à porter sur la grande voie de la Mer du Nord à la Méditerranée, qui ne formait pas d'ailleurs un tout aussi compacte qu'on voulait bien le dire. Les deux lignes distinctes dont cette longue voie était l'assemblage, — la ligne de Paris à la frontière de Belgique et la ligne de Paris à Marseille, — avaient moins de relation entre elles que la ligne du Hâvre, par exemple, n'en avait avec la ligne de Strasbourg. L'intérêt positif de la situation, c'était de favoriser l'essor des chemins de fer sur plusieurs points à la fois, en se réservant de surveiller et de diriger le mouvement. La majorité qui se rencontra au scrutin contre la ligne unique (222 voix contre 152), la majorité plus forte qui adopta le projet de loi (255 contre 83), avait eu à coup sûr le sentiment de nécessités très réelles. La législation de 1842 fut l'expression de ce sentiment. Elle formait un sytème complexe d'une exécution difficile peut-être,

et dont la rigueur dut être tempérée dès l'abord; mais elle avait l'avantage d'être un point de départ. C'était un terrain où on pouvait se donner rendez-vous pour agir.

Après trois débats mémorables et six années d'études, la législation des chemins de fer était donc créée en France. Des abîmes nous séparent aujourd'hui des discussions de 1842, de 1838, de 1837. Sur la question technique, l'ère des grandes exploitations a livré aux regards de l'économiste et de l'homme d'état des faits nombreux et des expériences décisives. Il est beaucoup d'opinions qui ne seraient plus avouées aujourd'hui par ceux-là mêmes qui les émettaient naguère avec le plus d'assurance. Sous le rapport politique, la situation est encore plus profondément changée : les préoccupations, les intérêts, les calculs secrets ou visibles du temps ont disparu de la scène. Après les commotions politiques que nous avons éprouvées, les hommes même sont pour la plupart méconnaissables. Il n'est pas besoin d'un grand effort pour juger avec impartialité l'attitude qu'avaient prise et le gouvernement et l'opposition. Sur un terrain où la nouveauté du sujet rendait faciles certaines illusions, la position du gouvernement était beaucoup plus favorable que celle de ses adversaires. D'abord il possédait des moyens d'information plus sûrs, puis il proposait d'agir, tandis qu'en face de lui on s'efforçait le plus souvent d'ajourner les actes. C'est en 1837 que le gouvernement fait la partie la plus belle à l'opposition, alors que les projets de loi pleuvent au hasard sur l'assemblée stupéfaite. En 1838, si le ministère a le tort de vouloir englober tout le réseau national dans les mains de l'état, il rachète bien vite cette erreur en offrant une transaction qui satisfait aux nécessités présentes sans compromettre l'avenir. L'opposition obéit à des sentimens étrangers à la question, contraires au bien du pays, quand elle rejette en bloc le projet ministériel. En 1842, la solution proposée par le ministère est meilleure que le projet rétréci en faveur duquel l'opposition brûla sa dernière cartouche. Ainsi, sur les trois épreuves que la question générale des chemins de fer a subies pendant la durée de la monarchie de 1830, le gouvernement eut au moins deux fois la raison de son côté. Quant aux débats jugés en eux-mêmes, c'est en 1838 qu'ils revêtent le caractère le plus général et qu'ils ont la plus haute portée. En 1837, personne n'avait encore suffisamment étudié le problème à résoudre, et en 1842 le débordement des intérêts locaux imprime aux délibérations un cachet qui les amoindrit.

Ces discussions longues et répétées, ces tiraillemens en des sens opposés attestaient que, soit par la faute des hommes, soit en raison de la situation même, l'unité faisait ici défaut dans la direction des forces vives du pays. Il nous reste à voir quels faits cependant ont pu se produire, quels résultats positifs ont été obtenus sous le gouvernement de juillet, c'est-à-dire à mesurer la part réelle que l'histoire doit faire à ce gouvernement dans l'exécution des voies ferrées.

III. — L'EXÉCUTION, LES CRISES ET LES PREMIERS RÉSULTATS.

L'esprit de système, qui s'était manifesté dans les discussions relatives au mode d'exécution de nos chemins de fer, et qui s'accordait, il faut le dire, avec diverses tendances du caractère français, s'introduisit dès l'origine dans

le propre domaine de l'exécution. Les premières études topographiques aspiraient visiblement à faire tout plier sous une règle uniforme. Dès que la fameuse loi du 27 juin 1833, qui consacrait près de 100 millions à des travaux publics extraordinaires, eut affecté 500,000 francs à l'étude des voies ferrées, on se mit à explorer en tout sens le territoire national. Des nivellemens eurent lieu sur une étendue de plus de 10,000 kilomètres; les lignes ferrées qu'on esquissa s'étendaient sur 3,600 kilomètres, et les dépenses projetées atteignaient un milliard de francs. Pour arriver à des résultats aussi vastes avec des moyens financiers aussi restreints, les ingénieurs des ponts et chaussées avaient dû procéder avec autant d'économie que d'activité; mais, pour un début, le travail n'embrassait-il pas un ensemble trop considérable? Une tâche conçue dans des proportions aussi gigantesques ne pouvait manquer d'effrayer de nombreux intérêts. Plus elle était grande et plus on serait enclin à en reléguer l'exécution dans la région des rêves. Certes c'est alors ou jamais qu'il aurait été utile de concentrer ses efforts sur des points très circonscrits. Rien de moins propre à déterminer l'action des volontés que de placer trop loin le but à atteindre.

La cause de lenteur provenant de l'immensité de ces plans fut encore secondée dans son action par nos habitudes nationales en fait de travaux publics. Nous n'étions pas autant que d'autres peuples, les Anglais par exemple, façonnés à la pratique de l'association; nous ressentions au contraire, à l'endroit des compagnies, des défiances traditionnelles fort jalouses dont nous ne sommes pas encore affranchis. Nous semblions préoccupés non de la pensée que les compagnies pourraient se trouver dans l'impuissance de conduire à bonne fin la tâche par elles entreprise, mais de la crainte que ces compagnies ne gagnassent trop. En France plus peut-être qu'ailleurs, on voit avec une certaine peine les autres s'enrichir, même quand ils s'enrichissent en nous rendant service. De plus, très craintifs de leur nature, quoique très susceptibles d'engouement quand les esprits sont surexcités par l'appât d'un gain immédiat, nos capitaux répugnaient à se lancer dans des spéculations aussi nouvelles que les chemins de fer, et dans lesquelles le bénéfice devait naturellement se faire attendre. Sous d'autres rapports, notre situation n'était pas non plus aussi favorable que celle de nos voisins les Anglais. Le taux de l'intérêt de l'argent était chez nous plus élevé, le fer coûtait davantage. Traversé çà et là par des chaînes de montagnes, et à chaque pas par des coteaux et des collines, le sol de notre pays n'offrait pas autant de facilité que le sol de l'Angleterre pour le tracé des lignes et la pose des rails. Les populations anglaises sont plus agglomérées, puisque sur une étendue de 9,721 lieues carrées l'Angleterre proprement dite compte 16 millions d'habitans, c'est-à-dire 1,645 habitans par lieue carrée, tandis que la France, sur 34,512 lieues, ne renferme que 35 millions d'habitans, c'est-à-dire 1,014 habitans par lieue carrée. Ajoutez des appréhensions plus répandues en France sur les dangers que présenteraient les nouveaux moyens de communication; ajoutez l'influence des rivalités locales, qui ne pouvaient naître là où les compagnies choisissaient elles-mêmes, comme au-delà du détroit, leurs tracés et leur parcours, et vous comprendrez pourquoi nous avons été bien plus longtemps que le peuple anglais à nous mettre sérieusement à l'œuvre.

Quand on suit la filière de nos tergiversations, on nous voit d'abord déclarer que les chemins de fer sont impossibles, puis nous les regardons comme une coûteuse inutilité, ensuite comme une nécessité fâcheuse, et ce n'est que dans les dernières années du règne du roi Louis-Philippe que nous consentons à y voir un élément de prospérité. Ces préventions successives ne furent pas seulement l'apanage de la foule, elles envahirent toutes les classes de la société et les plus hautes régions du pouvoir.

Comme en Angleterre, mais au point de vue d'un intérêt plus général, nos chemins de fer ont eu à soutenir une lutte contre les voies navigables. On n'a point oublié la vive discussion que provoqua un ingénieur des ponts et chaussées d'un mérite distingué, M. Collignon, lorsqu'il proposa non pas de renoncer absolument aux voies ferrées, mais de mener de front la construction des canaux et celle des *railways* (1). Regrettant que nos canaux n'eussent pas été finis, comme ils l'étaient dans la Grande-Bretagne et en Belgique, avant l'introduction des voies nouvelles, cet ingénieur demandait qu'on regagnât le temps perdu en reprenant l'œuvre inachevée. Son raisonnement ne manquait pas d'un caractère spécieux. Les canaux, disait-il, grâce au bas prix des transports, facilitent l'essor de la production; dès lors le perfectionnement et l'extension de ces voies sont la condition vitale des chemins de fer, qui ne peuvent subsister qu'avec un large développement de la richesse publique. A coup sûr, la création des routes ferrées ne devait pas faire combler les canaux déjà existans, qui avaient produit presque partout les plus heureux effets, on pouvait même concevoir certaines situations où l'établissement d'un canal offrirait encore des avantages réels; mais qu'en présence des projets formés on allât de gaieté de cœur dépenser de larges capitaux pour constituer une concurrence aux *railways*, c'était un calcul détestable. On aurait ainsi préparé des guerres à coups de tarifs entre les compagnies rivales, ou bien, en cas de concert entre elles, justifié des droits de péage élevés et fort onéreux pour le commerce. Plus la masse des transports effectués par un chemin de fer s'élève, et plus il devient facile de réduire les tarifs, pourvu que la loi ait assujetti à des règles l'exercice du monopole. La thèse soutenue par M. Collignon eut un effet fâcheux, en ce qu'elle contribua à perpétuer l'hésitation.

En face de ces difficultés accumulées, la cause des chemins de fer ne manqua pas, grâce à Dieu, de défenseurs prévoyans et résolus qui ont fini par lui assurer la victoire. Des efforts se sont produits successivement et sans relâche, soit pour hâter le commencement des travaux, soit pour en éclairer la marche et en étendre le cercle, en un mot pour ouvrir une nouvelle source de richesse dont notre pays ne pouvait se priver sans se condamner lui-même à la plus funeste infériorité vis-à-vis d'autres grands états de l'Europe. Comme toutes les œuvres qu'impose la civilisation d'une époque, les chemins de fer ont reçu, sous des formes infiniment variées, tantôt avec éclat, tantôt obscurément, l'aide nécessaire à leur triomphe. On ne pourrait pas plus citer les noms de tous les hommes qui les ont servis qu'on ne peut recueillir dans l'histoire les noms de tous ceux qui, sur un champ de bataille,

(1) Voyez son ouvrage intitulé *Du Concours des Canaux et des Chemins de fer.*

ont versé leur sang pour une noble cause. On doit se contenter d'indiquer les traits proéminens au milieu du travail commun et des sacrifices collectifs.

Ce qui importait le plus à l'origine, c'était de diriger les esprits vers les questions relatives à l'établissement des chemins de fer. On n'aurait point obtenu le concours des capitaux, si on ne s'était auparavant emparé des intelligences. En Angleterre, il avait suffi de parler aux intérêts; en France, il fallait commencer par s'adresser à l'esprit. Une sorte de mouvement intellectuel pouvait seul donner l'impulsion aux opérations effectives. Or ce mouvement, auquel nous sommes redevables des résultats obtenus, a eu sa source dans des écrits où l'on examinait le système de transport nouveau, soit dans les conséquences, soit dans les conditions techniques de sa réalisation. Une prodigieuse activité fut déployée dans l'étude du problème sous ses deux faces également vastes et nouvelles. Dans l'ordre des appréciations générales, un écrivain éminent, qui joignait aux connaissances de l'ingénieur un vif talent d'exposition, M. Michel Chevalier, comprit dès le principe les exigences de notre situation et le caractère de nos tendances. Qu'il ait aussi abordé la matière par son côté technique, son important ouvrage sur *les Voies de communication aux États-Unis* est là pour en témoigner; toutefois son rôle le plus fécond a été de familiariser l'esprit public avec la connaissance générale du sujet. Dès l'année 1832, M. Michel Chevalier esquissait à grands traits les lignes du réseau européen. Depuis lors, il n'a point cessé de marcher en avant du débat qu'il éclairait par ses travaux (1). Il faut citer aussi les écrits de M. Edmond Teisserenc, qui, après avoir recueilli d'utiles observations sur les routes ferrées dans divers pays de l'Europe, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, a contribué à tenir l'opinion en éveil sur les données générales de la question. De plus, M. Teisserenc a vivement défendu les chemins de fer contre la rivalité des canaux, que prétendait leur opposer M. Collignon (2).

Les ouvrages de MM. Séguin et Bineau rentrent dans le cadre des écrits techniques, cadre fort riche que des ingénieurs éminens du corps des ponts et chaussées et d'autres hommes du métier ont contribué à remplir. Les publications de MM. Paulin Talabot, Lechatellier, Jullien, Minard, Eugène Flachat, Courtois, Stéphane Mony, Jules Petiet et autres encore se lient de fort près, quoique avec des nuances diverses, au mouvement progressif des voies ferrées (3). La presse périodique a également rempli, durant les phases

(1) Voyez notamment son ouvrage *Des Intérêts matériels en France.*

(2) Voyez *les Travaux publics en Belgique et les Chemins de fer en France; — la Politique des Chemins de fer*, etc.

(3) Voyez surtout *de l'Achèvement du réseau des chemins de fer*, par M. Paulin Talabot; — *Chemins de fer de l'Allemagne*, par M. Lechatellier; — *Mémoires sur l'importance du parcours partiel*, par M. Minard; — *Observations sur les Mémoires relatifs au parcours partiel*, par M. Courtois; — *Notes sur les Chemins de fer en Angleterre, en Belgique et en France*, par M. Jullien; — *Projets de Chemins de fer de Metz à Sarrebruck et de Sedan à la Frontière de Belgique*, par M. Eugène Flachat. — Citons encore, au milieu de tant d'autres écrits qui servirent plus ou moins à répandre des données utiles, *Des Chemins de Fer*, par M. le comte Daru; — *De la Construction des Chemins de fer par l'état*, par M. Smith, secrétaire de la commission de 1839; — *Essai sur*

diverses que le problème des chemins de fer a traversées sous le gouvernement de 1830, un rôle utile dont il est juste de consacrer ici le souvenir. Trop souvent, nous le savons bien, la polémique passionnée de certaines feuilles eut pour effet de ralentir les travaux; mais ces inconvéniens s'effacent devant le service qu'a rendu la presse périodique, collectivement considérée, en revenant presque chaque jour, sous une forme ou sous une autre, à un sujet alors ignoré. C'est ainsi seulement qu'on pouvait faire pénétrer dans les cerveaux des idées sans lesquelles on n'aurait pu trouver l'accès des bourses individuelles. Contentons-nous de rappeler ici comme exemple que cette *Revue* a largement payé son tribut à la cause nouvelle (1).

A côté de ces efforts cherchant à populariser l'œuvre et à répandre du jour sur ses différens côtés, il se produisit des combinaisons ayant pour but d'en rendre l'accomplissement plus facile. Tantôt on voulait que sur les chemins où la circulation ne devait pas être très active, c'est-à-dire sur presque tous les chemins en dehors d'un rayon resserré autour de la capitale, on se contentât d'établir une seule voie, idée concevable alors, mais que les rapides accroissemens de la circulation auraient presque partout déjouée; tantôt on tâchait d'amener l'administration des ponts et chaussées à se départir de sa rigueur en fait de pentes et de courbes, et on soutenait de longues luttes pour obtenir, sous ce double rapport, des adoucissemens qui ont seuls rendu possible, sans aucun inconvénient, la construction de plusieurs chemins placés dans des conditions spéciales. D'autres fois on proposait de relier les voies fluviales avec les chemins de fer, non plus pour créer une concurrence, mais pour diminuer la longueur des voies ferrées. Ainsi, sur le chemin de Paris à Lyon, Chalons aurait été le point extrême, et on se serait servi de la Saône comme d'un prolongement naturel; mais ces changemens de voies eussent entraîné des retards fâcheux, retards bien longs surtout quand il aurait fallu remonter le cours des rivières. Enfin, en vue d'appeler les capitaux, on vit surgir cent combinaisons financières, parmi lesquelles l'émission de bons dits *bons de chemins fer*, productifs d'intérêt et placés sous la garantie du gouvernement, n'était pas le mode le moins ingénieux et le moins propre à seconder le prompt achèvement des ouvrages confiés à l'état. Appuyées souvent sur des calculs erronés, ou impliquant des conditions in-

les Chemins de fer, par M. Prosper Tourneux; — *Lettre à M. le ministre des travaux publics sur le Projet de loi des Chemins de fer*, par M. Émile Pereire, etc. — On peut consulter aussi pour le côté financier de la question le *Journal des Chemins de fer*, rédigé par M. Blaise (des Vosges).

(1) Nous citerons les travaux suivans : *Des Chemins de fer comparés aux lignes navigables*, par M. Michel Chevalier, livraisons des 15 mars et 15 avril 1838; — *Du réseau des Chemins de fer tel qu'il pourrait être établi*, par le même, 15 avril 1838; — *Les Chemins de fer, l'État et les Compagnies*, par M. V. Charlier, 1er janvier 1839; — *Réseau complet des Chemins de fer pour la France*, avec une carte, par MM. R. Morandière et Sagey, 1er février 1842; — *Des Projets de loi sur les Chemins de fer*, par M. Léon Faucher, 1er mai 1843; — *Les Chemins de fer et les Canaux en France, en Angleterre et en Belgique*, par M. Ch. Coquelin, 15 juillet 1845; — *De la Crise des Chemins de fer*, par M. A. Cochut, 1er juin et 1er août 1847; — *Les Chemins de fer atmosphériques*, par M. Lamé-Fleury, 1er août 1847; — *Les Travaux publics en France depuis février*, par M. Collignon, 1er décembre 1849.

acceptables, ces élucubrations révélaient du moins un infatigable esprit de recherche. On pouvait espérer qu'une matière ainsi travaillée finirait par se plier à nos convenances et à nos intérêts.

Ce n'est qu'à partir de 1833 que l'attention du pays s'était portée sérieusement vers les questions de chemins de fer. Un moment, il est vrai, on avait parlé sous la restauration du projet de réunir Le Hâvre à Paris à l'aide d'une ligne ferrée : c'était le vieux thème de la mer à Paris repris sous une forme nouvelle par le génie industriel moderne; mais cette idée, quoique accueillie favorablement par quelques hommes sérieux, avait été bientôt reléguée dans la région des chimères. Le mouvement qui suivit le vote du crédit de 500,000 fr. en 1833, et que l'exploitation des chemins de la Loire et quelques autres concessions toutes locales commençaient à seconder, fut d'abord lent et presque imperceptible. Qu'il dût bientôt triompher de la distraction et des préjugés publics, on n'aurait guère pu le soupçonner jusqu'au moment où la concession du chemin de fer de Saint-Germain, en 1835, vint étaler le problème au grand jour, sous les yeux de la capitale. Ce fut là un pas immense et si, l'on veut, une seconde étape dans la marche du nouveau système de locomotion. Aucun autre chemin de fer n'avait été d'ailleurs jusque-là créé en France pour le transport des personnes.

L'initiative de l'opération appartient à M. Émile Pereire. L'influence que M. Pereire a eue sur l'expansion de nos voies ferrées, la situation qu'il s'est faite de ses propres mains, et qui est une des plus hautes situations financières constituées dans ce temps-ci, nous autorisent à entrer dans quelques détails sur l'origine de cette curieuse fortune. Issu d'une famille portugaise que des persécutions contre les israélites avaient forcée de quitter son pays, et qui s'était fixée à Bordeaux, où elle exerçait le commerce, M. Émile Pereire est venu comme tant d'autres chercher fortune à Paris, il y a une trentaine d'années, à l'âge d'environ quinze ans. Il se dirigea vers la branche d'industrie qu'on peut aborder le plus facilement sans capital, vers la commission et le courtage. Il se maria fort jeune dans la famille d'un courtier de marchandises jouissant sur la place d'une très honorable réputation. On aurait pu croire que cette union allait fixer sa vie dans un milieu très positif; mais elle l'avait rendu le très proche allié d'un des adeptes principaux de l'école saint-simonienne, M. Olinde Rodrigues, qui l'initia à la nouvelle doctrine. Les vives analyses du saint-simonisme dans l'ordre économique plurent à une âme agitée par d'ardentes aspirations. M. Pereire fit partie de l'émigration de Ménilmontant. Dans ses rapports avec la secte de Saint-Simon, son intelligence prit goût aux questions spéculatives. Il écrivit ensuite dans plusieurs journaux, soit seul, soit de concert avec son frère, M. Isaac Pereire, qui l'avait rejoint à Paris et qui l'a constamment secondé depuis dans toutes ses affaires industrielles. Ce fut même à l'occasion d'articles sur des questions financières que M. Émile Pereire fut mis en relation avec le principal banquier de l'Europe, M. de Rothschild, que la communauté de religion servit à lui rendre favorable. M. de Rothschild prêta un concours inappréciable, un concours que rien ne pouvait remplacer, à l'exécution du chemin de fer de Saint-Germain, comme à d'autres œuvres de même nature conçues plus tard par M. Émile Pereire. Financier essentiellement prudent,

M. de Rothschild avait besoin d'être pressé et convaincu pour s'engager dans des opérations aussi nouvelles et alors aussi incertaines que les chemins de fer. L'active impulsion de M. Émile Pereire agissait comme stimulant pour déterminer un concours que les résultats ont ensuite largement récompensé. Ce n'en était pas moins alors un grand mérite de la part de M. de Rothschild, ce n'en était pas moins un service précieux rendu au pays, que sa coopération à des œuvres qui ne pouvaient naître sans lui. Les banquiers de Paris ne sont venus pour la plupart se mêler aux chemins de fer que lorsqu'il y a eu des primes à recueillir; ces entreprises furent longtemps frappées d'une telle défaveur, que les agens de change dédaignaient d'en négocier les titres (1). M. de Rothschild, au contraire, y engagea dès l'origine des capitaux importans, et grâce à lui, et à lui seul, M. Émile Pereire put réaliser ses idées. Un jour vint où ce dernier fut en état de les mettre en pratique tout seul. Quelles que soient les circonstances particulières qui ont pu se mêler à cette scission, nous devons recueillir dans l'histoire de nos chemins de fer les traces de l'union à laquelle on dut la création de plusieurs chemins et entre autres celle du *railway* de Saint-Germain.

M. E. Pereire montra là tout de suite le côté pratique de son esprit, qui s'est révélé de plus en plus depuis cette époque. Jamais on ne le trouve chimérique, parce qu'il n'agit jamais comme s'il croyait que dans une affaire l'homme puisse tout créer et tout devoir à lui-même. Il s'applique toujours avec une rare sagacité à découvrir et à combiner les élémens réels fournis par les circonstances ou par les besoins du temps. M. Pereire a eu d'ailleurs, il faut le reconnaître, la main heureuse. Le *railway* de Saint-Germain a été le point de départ d'une série d'opérations presque toujours suivies de succès. On sait que les actions de la compagnie de Saint-Germain, émises à 500 fr., ont un moment quadruplé presque de valeur, et sont encore, après avoir été dédoublées, au lendemain de la fusion de ce chemin avec les compagnies normandes, à plus de 750 francs. L'exploitation de la ligne, dont les travaux avaient été activement et habilement conduits par MM. Eugène Flachat, Stéphane Mony et Clapeyron, a pu commencer le 24 août 1837, c'est-à-dire deux ans seulement après l'autorisation. Ce chemin, qui partait à Paris de la place de l'Europe, et qui n'a été poussé que plus tard jusqu'au quartier Saint-Lazare, dont il a transformé l'aspect, n'allait pas d'abord jusqu'à Saint-Germain. Il s'arrêtait aux bords de la Seine, en face du Pecq; mais en 1846 l'application du système atmosphérique permit d'escalader le coteau abrupt sur lequel est bâtie la ville de Saint-Germain (2).

Les conditions introduites dans le cahier des charges de la compagnie de

(1) Un banquier célèbre, trop mêlé à la politique du temps, mais dont le caractère est toujours resté honorable, M. Jacques Laffitte, se souvint dans les dernières années de sa vie qu'à une autre époque il avait été le patron des idées neuves, et il fut un des premiers à prendre intérêt à des études de chemins de fer.

(2) Le chemin atmosphérique, dont l'exécution fait honneur à M. Eug. Flachat, et qui s'étend sur une longueur de 2,500 mètres seulement, a coûté environ 6 millions et demi. C'est 2,600,000 fr. par kilomètre. L'état a donné à la compagnie pour cette expérimentation une subvention de 1,790,000 francs, et la ville de Saint-Germain, une autre de 200,000 fr. On conçoit que des essais aussi dispendieux ne se soient pas renouvelés.

Saint-Germain ont en général servi de type pour la formation des sociétés ultérieures. On doit cependant noter dans les statuts de la première compagnie une clause essentielle que l'autorité cessa bientôt d'admettre : je veux parler de l'attribution d'actions d'industrie aux fondateurs (1). Ce mode de rémunération, qu'on a vu déjà pratiquer par les concessionnaires du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, n'avait en soi rien d'absolument illégitime, d'autant plus que les coupons de fondation ne venaient au partage des bénéfices qu'après que les actionnaires avaient reçu un intérêt raisonnable de leurs capitaux. Le système qui laisse en dehors la question de rétribution et qui établit pour tous les associés d'une affaire, quant à leur apport du moins, des conditions analogues, nous paraît néanmoins plus équitable dans des entreprises auxquelles l'état accorde un privilége. Le système actuel n'est pas exempt d'inconvéniens, nous le savons, surtout en ce qui touche à la première négociation des titres; mais l'existence d'actions de fondation n'aurait point suffi pour empêcher le jeu artificiel des primes.

Un chemin de fer de Paris à Versailles, dont la concession fut demandée pendant qu'on travaillait à celui de Saint-Germain, semblait appelé à une destinée au moins aussi brillante que celle de ce dernier. Par malheur on eut l'idée d'en créer deux, l'un par la rive droite et l'autre par la rive gauche de la Seine (2). Cette idée eut les suites les plus fâcheuses pour la cause des chemins de fer en général. Le sort de la compagnie de la rive gauche a été durant de longues années comme un épouvantail pour les capitalistes, qui n'osaient plus aborder des opérations du même genre. A qui faut-il imputer la faute de cette double concession? Elle vient moins de la lutte des deux compagnies qui se disputaient le chemin, — et dont l'une, celle de la rive droite, avait à sa tête M. E. Pereire appuyé sur M. de Rothschild, et l'autre MM. Fould, — que de la rivalité même des localités. Les trois arrondissemens parisiens de la rive gauche réclamaient un embarcadère que la rive droite ne voulait pas céder, et que des personnages influens croyaient en effet mieux placé dans le voisinage des quartiers les plus actifs de la capitale. A Versailles, les deux quartiers de Notre-Dame et de Saint-Louis luttaient l'un contre l'autre avec une ardeur plus vive encore. Le gouvernement, c'est une justice à lui rendre, n'avait pas pris l'initiative d'un double *railway*. Le projet de loi ne parlait que d'un seul chemin, et la combinaison des deux routes fut introduite à la chambre des députés sur la proposition d'une commission dont M. de Salvandy était l'organe. « Nous avons cru au succès des deux entreprises rivales, » disait M. de Salvandy dans son rapport. Le tort principal revient donc à la commission chargée d'élaborer le projet; mais le gouvernement a eu à se reprocher de n'avoir pas su repousser une pareille conclusion (3). Commencés en 1836, les chemins de Versailles furent

(1) Deux mille coupons de fondation avaient été réservés aux concessionnaires du *railway* de Saint-Germain.

(2) La loi du 9 juillet 1836 autorisa le gouvernement à procéder par la voie de la publicité et de la concurrence, le même jour et séparément, à la concession des deux chemins.

(3) On sait que l'état a été obligé de prêter 5 millions pour l'achèvement des travaux à la compagnie de la rive gauche (loi du 1er août 1839); au moment où cette ligne a

livrés à la circulation, celui de la rive droite en 1839 et celui de la rive gauche en 1840.

Ces deux lignes, comme celle de Saint-Germain, n'étaient que des chemins d'agrément, de simples échantillons, et, quoique fort utiles, ces essais ne pouvaient guère servir à résoudre la question de savoir si l'exploitation commerciale des chemins de fer sur une grande échelle était possible dans notre pays. On en pouvait dire autant des petites lignes toutes locales, autorisées sur divers points du territoire, et que nous avons mentionnées au début de la lutte parlementaire de 1837. Les entreprises qui parviennent à se faire jour à la fin de la session de cette même année, après le rejet des grandes lignes, n'impriment point à l'action un caractère plus décisif. Il ne s'agissait en effet que des chemins de Mulhouse à Thann, de Bordeaux à La Teste, d'Épinac au canal du Centre, d'Alais à Beaucaire et aux mines de la Grand'Combe. Pour la première fois en 1838, quand le réseau projeté par le gouvernement eut été repoussé, deux concessions importantes faites à l'industrie privée vont nous faire arriver à une troisième phase de cette histoire commencée par les chemins de la Loire, agrandie par la ligne de Saint-Germain, et qui voit s'ouvrir enfin l'ère des entreprises vraiment industrielles. Ces deux concessions furent celles des chemins de Paris à Orléans et de Paris à Rouen, au Hâvre et à Dieppe. Quelques autres lignes sont encore autorisées, les lignes de Strasbourg à Bâle et de Lille à Dunkerque, puis, un peu plus tard, celles de Montpellier à Nîmes, de Lille et de Valenciennes à la frontière de Belgique, qui sont — les premières accordées à l'industrie particulière, — les secondes exécutées pour le compte de l'état. Mais la plus saillante de toutes les concessions antérieures au régime de 1842, la concession qui doit de préférence attirer les regards, soit à cause des conséquences qu'elle a eues sur le développement de nos voies ferrées, soit à cause des circonstances qui en ont marqué l'exécution, c'est évidemment la ligne de Paris à Orléans. L'autre ligne commerciale, celle de Rouen, dont le tracé suivait les plateaux, fut promptement abandonnée par la compagnie concessionnaire, réduite à entrer en liquidation. L'autorisation accordée ensuite à une seconde société, qui adopta le tracé par la vallée de la Seine, est postérieure de deux ans à la concession du chemin d'Orléans. En outre de son antériorité et de la résistance qu'il sut opposer à la tourmente où périt la première compagnie de Rouen, le chemin d'Orléans avait d'autant plus d'importance, qu'on prévoyait déjà qu'il deviendrait bientôt le support de puissans rameaux et le véritable tronc de toutes les lignes de la France centrale. C'était là une des voies auxquelles on avait le plus anciennement songé.

Concédé d'abord sans aucune aide de la part de l'état, et avec des conditions accessoires très dures, à une société dont M. Casimir Leconte, l'un des administrateurs des messageries royales, était fondateur, ce chemin éprouva à ses débuts, comme celui de Rouen, des embarras provenant et de la méfiance générale qui s'attachait aux voies ferrées, et de fausses mesures prises pour la négociation des titres. Heureusement il se trouva dans la compagnie,

été acquise par la compagnie de l'Ouest, la dette envers le trésor montait, avec les intérêts, à plus de 7 millions.

et bientôt à la tête du conseil d'administration, dont la composition fut modifiée par suite de démissions volontaires, un homme qui s'occupait depuis longtemps des questions relatives au nouveau moyen de locomotion, et qui, en soutenant le poids des jours difficiles, sut préparer les moyens de faire face aux nécessités ultérieures, — M. François Bartholony. Un nouvel échec, arrivant après celui de la compagnie de Rouen, eût produit un effet moral désastreux pour la cause des chemins de fer et pour celle de l'industrie privée. Il fallait à tout prix l'éviter, il fallait à tout prix triompher des obstacles actuels et conquérir de nouvelles conditions de sécurité. Ces résultats furent obtenus. Par son action décisive sur la destinée du chemin d'Orléans, par son rôle dans une foule d'opérations ultérieures, M. Bartholony a mérité d'être placé, comme M. Émile Pereire, au nombre des véritables créateurs de l'industrie des voies ferrées en France. Son action dans notre pays n'est pas sans analogie avec celle de Stephenson en Angleterre.

M. Bartholony est un Genevois qui s'était lancé d'abord dans les affaires de banque en débutant dans une maison de Paris au rang le plus modeste. Après des spéculations heureuses, il se retira de cette carrière à l'âge où l'on y entre ordinairement. Lié avec le fondateur du chemin de Saint-Étienne à Andrezieux, M. Beaunier, il songeait en même temps que lui aux moyens d'introduire en France le système de locomotion dont les districts houillers de l'Angleterre offraient seuls encore des exemples. Il s'était associé aux études faites vers l'année 1825 sur le projet d'un *railway* de Paris au Havre. Il faisait partie d'une des sociétés qui soumissionnèrent en 1827 le chemin de Saint-Étienne à Lyon, en concurrence avec MM. Seguin. En 1833, il présentait au gouvernement, mais en vain, une proposition pour un chemin de Paris à Saint-Denis, et puis une autre plus tard pour le *railway* du Nord. Esprit porté aux larges combinaisons dans les affaires, qu'il saisit tout d'abord par leurs grands côtés, M. Bartholony s'est également montré dans les détails profondément habile à déterminer les conditions du succès. Après avoir, à l'origine, sauvé le chemin d'Orléans d'un échec, il l'a agrandi dans des proportions colossales; il a eu le premier la pensée des agrégations qui ont constitué le vaste faisceau de l'ouest et du centre. Quand elles sont indiquées par le rapprochement même des lignes, quand elles ne dépassent point certaines limites hors desquelles il serait difficile de maintenir l'unité dans les services, ces réunions sont éminemment favorables, non pas seulement aux compagnies qu'elles concernent, mais encore et surtout aux intérêts généraux du pays. Au lieu de petites individualités vivant péniblement et ne pouvant guère procéder à des essais utiles dès qu'ils sont coûteux, il vaut infiniment mieux des sociétés puissantes, en mesure de compenser des pertes essuyées sur tel ou tel point isolé par des bénéfices réalisés sur d'autres, et de marcher résolument dans la carrière des améliorations. Supposez même que des compagnies de cette dernière espèce aient de leurs intérêts une idée assez fausse pour reculer devant des études, des perfectionnemens reconnus nécessaires; le gouvernement peut toujours les y pousser hardiment sans avoir à s'arrêter devant leur impuissance. L'idée de composer ainsi des unités fortes était donc en elle-même une idée juste qui a été imitée depuis avec avantage, et qui ne pourrait être compromise que par des applications exagérées.

Durant la longue lutte dont le mode d'exécution de nos chemins a été l'objet, M. Bartholony a été le champion opiniâtre et clairvoyant de l'exécution par l'industrie privée. Il a été l'antagoniste déclaré des idées de M. Legrand (1). Comme moyen d'aider les compagnies, il a constamment préconisé le système de la garantie d'un minimum d'intérêt; mais la répugnance de l'administration pour cette combinaison était invincible, et M. Legrand, craignant sans doute qu'on ne prît trop légèrement des obligations dont le poids ne se faisait pas immédiatement sentir, ne cessa d'opposer le mot *jamais* à toutes les sollicitations qui lui furent faites. Dans l'épanchement des audiences particulières, il était sur ce point absolument intraitable. Le projet de loi présenté en 1840 pour prêter à la compagnie d'Orléans l'appui qu'elle avait eu le courage d'attendre adoptait, au lieu du mode si simple de la garantie, la participation de l'état sous forme de prise d'actions jusqu'à concurrence des deux cinquièmes du fonds social. Ce mode embrouillé ne réussit pas auprès de la chambre élective. Le rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet, M. Gustave de Beaumont, comprit mieux le mécanisme de la garantie d'intérêt, et il sut l'exposer à l'assemblée de manière à rallier la majorité des suffrages pour une innovation si utile et si combattue.

Il est une autre condition plus essentielle encore pour le succès de l'industrie privée, condition que soutint résolument M. Bartholony, et qui n'a pas non plus triomphé sans peine. Il s'agit de l'intérêt à payer aux actionnaires pendant la durée des travaux. Si on attend les revenus de l'exploitation pour servir l'intérêt, on se prive de l'aide des petits capitaux, incapables de sacrifier leurs revenus pendant plusieurs années consécutives. Les actions de chemins de fer n'auraient dès lors convenu qu'aux riches capitalistes, qui, l'eussent-ils voulu, n'auraient pu suffire seuls à l'accomplissement de l'œuvre.

Grâce à la garantie d'un minimum d'intérêt et à la prolongation de jouissance qui lui fut en même temps accordée, la compagnie d'Orléans reprit bientôt une vigueur nouvelle. Les travaux dirigés par M. Jullien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, marchèrent vite, et l'exploitation de la ligne entière commença dès le 1er mai 1843. L'incertitude avait été si profonde chez beaucoup de gens, que les actions de la compagnie perdirent jusqu'à 20 pour 100 de leur valeur d'émission. Une issue fâcheuse eût paralysé pour longtemps l'essor de nos voies ferrées. Le succès fut une réponse éclatante à ceux qui prétendaient encore que les longues lignes, les lignes commerciales étaient inexécutables en France. Aussi un des ministres du dernier règne disait-il avec justesse, dans une occasion solennelle, au président du conseil d'administration de la compagnie : « Vous avez prouvé la possibilité des chemins de fer comme on a prouvé le mouvement, en marchant. »

Les règlemens de la société du chemin de fer d'Orléans offrent, depuis 1845, une particularité qu'il nous paraît convenable de signaler. Les employés sont admis à participer aux bénéfices nets en une certaine proportion après que les actionnaires ont reçu 8 pour 100. Juste dans son principe et

(1) M. Bartholony a publié plusieurs écrits contenant l'exposé de ses vues : *Du meilleur Système à adopter pour l'exécution des travaux publics, et notamment des chemins de fer; — Lettres sur le système adopté par le gouvernement en 1842 et sur l'exécution de la loi du 11 juin; — Résultats économiques des chemins de fer.*

libérale dans sa tendance, cette mesure n'a pas été maintenue sans peine contre les réclamations de certains actionnaires qui ne voyaient là qu'une diminution des dividendes. Une équitable rémunération des services rendus, la création d'un lien plus intime rattachant à une entreprise chacun de ses agens, n'ont jamais préjudicié cependant au résultat final des opérations. La disposition dont il s'agit, pourvu qu'on la maintienne dans de justes limites, peut être à la fois un excellent calcul et une mesure de justice. Qu'aucune autre compagnie de chemin de fer n'ait fait application d'un pareil procédé, qui répond si bien aux aspirations de notre temps, on pourrait s'en étonner, si on ne savait pas que les calculs superficiels sont ceux qui frappent le plus les assemblées générales d'actionnaires.

A dater de l'inauguration du chemin de Paris à Orléans, un nouvel horizon semble s'ouvrir pour les chemins de fer en France. L'achèvement de la ligne de Rouen par la vallée de la Seine, qui fut l'œuvre d'une seconde compagnie à laquelle l'état accordait un prêt de 14 millions, vient aussi seconder le mouvement qui s'annonce (1). On se met en marche suivant les conditions de la loi de 1842, mais en les mitigeant dans la pratique. M. Legrand, qui avait obtenu une large satisfaction en conservant sous sa main l'exécution des travaux d'art et les terrassemens, M. Legrand, il faut lui rendre cette justice, se prêta avec zèle à l'application du nouveau mode. Les ingénieurs des ponts et chaussées s'y consacrèrent avec un talent au-dessus de tout éloge, et si on eut quelque chose à regretter, ce furent seulement certaines constructions trop splendides. En 1843, sur les lignes d'Orléans à Tours et d'Orléans à Vierzon, l'administration prend possession des terrains. Le chemin de Marseille à Avignon, dernier anneau de la longue chaîne de Paris à Marseille, est concédé à une compagnie avec une subvention de 32 millions. C'était là une première application de l'amendement de M. Duvergier de Hauranne, taxé d'abord d'inutile, et qui en ce moment avait pour effet d'empêcher que la mesure adoptée ne fût ouvertement en contradiction avec la loi récente.

En 1844, on avance davantage dans la carrière. De fortes sommes sont affectées aux grandes lignes du réseau national : 88,700,000 francs à la ligne de Paris à Strasbourg, 71 millions à la ligne de Paris à Lyon, 54 millions à la ligne d'Orléans à Bordeaux, 28,800,000 francs à celle de Tours à Nantes, 15 millions aux chemins de Calais et de Dunkerque, 13 millions à celui de Paris à Rennes. Au même moment, des crédits supplémentaires sont ouverts pour des travaux anciennement commencés sur quelques autres lignes. De plus, on met en adjudication les chemins d'Amiens à Boulogne et de Monte-

(1) Il n'est pas sans intérêt d'indiquer ici quel a été le prix de revient des deux chemins d'Orléans et de Rouen. Les frais de premier établissement et de mise en exploitation du chemin d'Orléans, dont l'étendue comprend, avec l'embranchement de Corbeil, 133 kilomètres, se sont élevés à 49 millions : si on tient compte de divers travaux effectués après l'ouverture, on peut même les porter à environ 60 millions, ce qui donne 461,500 fr. par kilomètre. Sur le chemin de Rouen, le prix de revient est de 526,000 fr. le kilomètre (67 millions pour 128 kilomètres). Dans l'exécution des travaux habilement conduits par M. Locke, ingénieur de la compagnie, on a eu à vaincre des difficultés considérables pour le percement de quatre tunnels d'une longueur totale de 5 kilomètres 266 mètres, et cinq ponts à construire sur la Seine.

reau à Troyes; on décrète la prolongation du chemin du Centre à partir de Vierzon, d'une part sur Châteauroux et Limoges, d'autre part sur Bourges et Clermont. Enfin on concède le chemin de Sceaux, et on livre à l'industrie privée l'exploitation du chemin de Montpellier à Nîmes, construit par l'état.

Ces mesures si nombreuses, ces additions si importantes, ces crédits si considérables, témoignaient déjà en 1844 d'un mouvement qui ne se maîtrisait plus guère. L'année suivante, le débordement est complet. On venait de passer des années dans la torpeur, et l'on va s'abandonner tout à coup à de fiévreux élans. Les compagnies naissent de tous côtés, prêtes à se disputer les concessions, mais prêtes aussi à vendre leur silence à des compagnies rivales. La formation de sociétés qui ne visent qu'à prélever une dîme sur les adjudications projetées devient une sorte d'industrie. On concède alors à des compagnies l'exploitation de la ligne de Belgique, avec les embranchemens de Lille sur Calais et Dunkerque, de Creil sur Saint-Quentin, de Fampoux sur Hazebrouck. Il en est de même de la ligne de Tours à Nantes, de celle de Paris à Strasbourg, avec embranchement sur Reims, sur Metz et sur la frontière de Prusse, et des deux chemins de Paris à Lyon et de Lyon à la Méditerranée. Enfin on autorise des embranchemens sur la ligne du Hâvre vers Dieppe et Fécamp, et sur le chemin d'Avignon vers la ville d'Aix. Des crédits sont alloués soit pour de nouvelles études, soit pour l'achèvement de lignes commencées et exécutées par l'état. Par suite de ce grand déploiement d'activité, il devint nécessaire de réunir en un seul corps les dispositions fondamentales qu'on imposait habituellement aux compagnies, et alors fut rendue la loi, encore en vigueur aujourd'hui, du 15 juillet 1845, sur la police des chemins de fer.

Pendant qu'on réglementait ainsi, et quelquefois même avec une prudence trop minutieuse, l'exploitation des lignes, on ne cherchait ni à régler ni à diriger l'esprit d'association violemment surexcité. Les spéculateurs se souciaient peu des chemins de fer en eux-mêmes, ils y cherchaient seulement un sujet de trafic et de bénéfice immédiats. On n'a qu'à voir les conditions offertes et les conditions imposées, et l'on se convaincra que tout le monde perdait de vue le but à atteindre. Alléché par le gain que promettait le mouvement artificiel des actions, le public se lançait inconsidérément dans des spéculations aventureuses. Le sentiment général de notre pays fut un moment comme altéré par cette fièvre, qui s'emparait non-seulement des imaginations, mais encore des consciences. Si on eut plus tard à déplorer quelques grands scandales, perfidement exploités contre le gouvernement de 1830, il faut en rechercher la première source dans cette soif d'entreprises et de profits qui vint pour ainsi dire énerver le sens moral. Le gouvernement aurait pu sans doute imposer quelques digues au torrent, mais il y avait autour de lui des gens qui s'imaginaient que l'état faisait de bonnes affaires quand les compagnies acceptaient des conditions ruineuses, et qui ne prévoyaient pas que le public, en dernière analyse, paierait les frais des folles entreprises. Il y en avait d'autres, et dans des rangs élevés, qui manquaient de la volonté nécessaire pour exercer une direction supérieure, et ouvraient trop aisément leur esprit à de mobiles suggestions.

De sinistres pronostics n'arrêtèrent pas en 1846 l'impulsion donnée. On

autorisa le groupe des chemins du nord-ouest sur Caen, Cherbourg et Rennes, les chemins de Bordeaux à Cette, de Dijon à Mulhouse avec embranchement sur Gray et de Saint-Dizier à Gray, les prolongemens d'Asnières à Argenteuil, de Castres sur le chemin de Bordeaux à Cette. Une somme de 60,900,000 fr. fut affectée aux deux rameaux du chemin du Centre au-delà de Vierzon; une autre de 3,500,000 francs, à l'achèvement des travaux entre Orléans et Vierzon; enfin une autre somme de 500,000 francs, à la liquidation des travaux de la ligne de Montpellier à Nîmes. Ce n'est pas l'expansion des chemins de fer qui nous paraît avoir été regrettable. Ni le nombre des compagnies, ni l'étendue des lignes n'auraient même été de nature à donner des inquiétudes, si le jeu ne s'était emparé des titres et si les sociétés avaient été constituées dans de réelles conditions de solidité. L'année 1846 n'était pas encore écoulée, que de nombreux embarras surgirent et que l'horizon s'assombrit. On sentit le besoin de s'arrêter. L'année suivante ne compte plus guère dans le bilan des chemins de fer que par quelques crédits pour l'achèvement des travaux mis à la charge de l'état.

La crise qu'éprouvèrent les chemins de fer à la suite des entraînemens de 1845, et que la commotion de 1848 accrut et prolongea, n'était pas la première épreuve de ce genre que traversaient chez nous les nouvelles voies de communication. Jusque-là cependant, les difficultés ressenties avaient été la conséquence de faits étrangers à ces entreprises, et dont elles recevaient seulement le contre-coup. Ainsi, dès l'origine, au lendemain presque des concessions de Saint-Germain et de Versailles, les tiraillemens industriels et financiers de 1837 étaient venus peser lourdement sur le cours des titres émis et rendre plus difficile toute émission nouvelle. Il fallut un long délai, il fallut, pour ainsi dire, toucher du doigt des succès réels pour que la confiance éteinte pût enfin se ranimer; mais alors, comme on l'a vu, la méfiance fut remplacée par l'engouement, et on mit autant d'empressement à engager ses capitaux qu'on avait mis de soin à les tenir en réserve. On ne s'effraya pas même de l'abaissement de la durée des concessions dont le terme descendait parfois jusqu'à vingt-huit années. Que cette fureur de la spéculation exaltant toutes les têtes dût être suivie d'une prompte panique, il était aisé de le prévoir; malheureusement la crise qui éclata fut aggravée par la mauvaise récolte de 1846 : une masse de capitaux furent détournés de leur emploi ordinaire. L'ébranlement fut général, et les plus solides compagnies s'en ressentirent. Le public, qui avait été leurré de l'espoir de bénéficier de tout ce que perdraient les compagnies en acceptant des contrats trop onéreux, se trouva, comme il arrive toujours en pareil cas, la première victime des faux calculs; car, outre le retard qu'éprouva l'exécution des chemins de fer, il fallut bien revenir sur les engagemens contractés, et tantôt prolonger la jouissance et réviser les tarifs, tantôt prêter une aide effective aux sociétés pour assurer l'achèvement des travaux. Le désarroi du monde financier amena l'abandon des lignes de Bordeaux à Cette, de Lyon à Avignon, de Fampoux à Hazebrouck, c'est-à-dire de plus de 900 kilomètres de chemins de fer. S'il fut impossible de trouver des concessionnaires pour d'autres lignes autorisées par la loi, c'est à la même cause qu'il faut s'en prendre.

Quoique cruellement atteinte par ces vicissitudes de la spéculation, l'œuvre

des *railways* n'en avait pas moins gagné un terrain considérable depuis 1842. Le dernier ministère de la monarchie, le ministère du 29 octobre, que présidèrent successivement le maréchal Soult et M. Guizot, avait imprimé aux chemins de fer une impulsion dont il n'est pas permis de méconnaître les résultats. Les opérations de cette époque, reprises dans de meilleures conditions, ont en définitive servi de base à plusieurs des développemens ultérieurs, et elles composent la meilleure partie de l'actif du gouvernement de juillet dans son bilan des chemins de fer.

Voici, en résumé, où nous en étions à la veille de la révolution de 1848. Sur vingt-quatre compagnies autorisées, sans parler des trois anciennes compagnies de la Loire, quatorze avaient terminé leur tâche; mais les chemins exécutés par ces compagnies n'embrassaient à eux tous que 825 kilomètres; les plus notables d'entre ces lignes, en outre des chemins d'agrément rayonnant autour de la capitale, étaient celles de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Rouen au Havre et de Strasbourg à Bâle. Cinq autres sociétés, dont les concessions atteignaient un total de 1,557 kilomètres, les sociétés du Nord, d'Orléans à Bordeaux, du Centre, de Boulogne à Amiens, d'Avignon à Marseille, n'avaient encore livré au public qu'une faible partie de leur parcours. Aucune section n'était ouverte sur d'autres lignes importantes auxquelles on travaillait avec une activité trop souvent ralentie, à savoir les lignes de Paris à Strasbourg, de Paris à Lyon, de Tours à Nantes, de Montereau à Troyes, de Rouen à Dieppe et à Fécamp. Considérés dans leur ensemble, les chemins de fer autorisés, déduction faite des concessions auxquelles les soumissionnaires eux-mêmes avaient renoncé, formaient un total de 3,924 kilomètres, dont 3,110 résultaient du système adopté en 1842. Il restait encore les lignes autorisées par la loi et s'étendant à 1,295 kilomètres, pour lesquelles on avait inutilement cherché des soumissions, et dont les plus importantes étaient celles de Versailles à Rennes, de Paris à Caen, de Dijon à Mulhouse.

Le capital social des vingt-quatre compagnies concessionnaires s'élevait à 927 millions, et la somme totale affectée aux chemins de fer à 1,376 millions, si on tient compte des subventions en argent, des subventions en travaux et en prêts du trésor, ainsi que du montant des emprunts contractés par les sociétés. Tel n'était pas cependant le chiffre réel du capital alors engagé dans les voies ferrées, car une partie, qu'il faut évaluer à plus d'un tiers, n'avait point encore été versée par les intéressés. Pour qu'on puisse juger ces chiffres par comparaison, disons que le capital absorbé par nos chemins de fer en 1855 s'élève à environ 2,140,000,000, et que l'étendue des lignes concédées comprend plus de 10,000 kilomètres.

L'œuvre accomplie ou préparée sous le gouvernement de 1830 était, on le voit, bien au-dessous du niveau qu'elle a atteint durant ces dernières années. De riches et vastes provinces restaient entièrement privées des avantages du nouveau système de communication. Cependant il y avait déjà là un faisceau imposant. Lorsqu'on songe aux obstacles qu'avait rencontrés un pouvoir harcelé constamment par d'implacables critiques, on s'étonne moins de l'existence des lacunes que de l'étendue des réalisations. Certes on aurait été plus avancé, si l'on avait su plus tôt recourir à l'industrie privée,

tout en modérant le flux et le reflux de la spéculation; mais une méfiance ou une condescendance également excessive apparait presque toujours au fond de la politique du gouvernement de juillet à l'égard des associations particulières.

Quelques excellens principes néanmoins furent posés et maintenus avec constance. L'un des meilleurs est celui qui concerne la durée des concessions. Le système des concessions temporaires a été substitué au système des concessions perpétuelles, dont la restauration avait donné l'exemple. On devait choisir un moyen terme entre des limitations trop restreintes, nuisibles à l'accomplissement de l'œuvre, et des aliénations formelles, qui eussent appauvri le domaine de l'état. Ce point exact où il convenait de s'arrêter, le gouvernement de juillet ne le rencontra pas toujours, mais sa préoccupation semble avoir été de le chercher.

Les chemins de fer, n'étant concédés qu'à temps et comme par bail emphytéotique, constituent un fonds réservé dont la valeur appelée à grandir offrira certainement un jour d'immenses ressources. On ignore à coup sûr aujourd'hui ce que l'avenir décidera de l'exploitation des chemins de fer; tout ce qu'on peut entrevoir en ce moment, c'est que les chemins de fer pourront fournir un des meilleurs moyens d'exonérer le trésor d'une partie de sa dette perpétuelle. En supposant qu'à l'approche de l'expiration des concessions actuelles, le gouvernement juge utile de consentir un nouveau bail avec l'industrie privée pour un terme pareil au terme primitivement fixé, n'est-il pas évident qu'il serait à même d'exiger de larges compensations? N'est-il pas même présumable que ces compensations lui seraient offertes à l'envi? Or, s'il donnait aux rentiers de l'état, en attachant quelque avantage à cette novation, la faculté d'échanger leurs coupures de rente contre de nouveaux titres de chemins de fer, ne pourrait-il pas diminuer d'autant les inscriptions au grand-livre? D'une manière ou d'une autre, le retour des lignes ferrées dans les mains de l'état, malgré quelques difficultés inhérentes à ce retour, produira des ressources propres à dégrever cet avenir, qu'on hésitait à charger du poids d'un emprunt lors des discussions de 1842.

Quant aux résultats économiques des chemins de fer, on ne peut encore les apprécier sur une assez grande échelle au moment où disparait le gouvernement de 1830. A peine ouvertes sur quelques espaces très limités, ces voies nouvelles n'ont pas eu le temps de produire toutes leurs conséquences. Les changemens qu'elles vont entrainer dans de nombreuses branches de l'activité publique ne font que de s'annoncer. Les effets larges et positifs appartiennent à l'ère des exploitations développées. C'est en parcourant cette période que nous aurons à examiner l'organisation et le régime des grandes compagnies. Nous reviendrons alors sur les travaux qui s'accomplissaient au-delà de nos frontières, pendant que la France consumait sa principale activité dans le cercle des discussions. C'est la part prise par le gouvernement de juillet à l'œuvre des chemins de fer que nous avons surtout tenu à préciser. Ce gouvernement avait à donner l'impulsion, à diriger un laborieux mouvement d'études et de recherches : il laissait à l'avenir le soin de mener à bien l'œuvre commencée en disciplinant les compagnies et en terminant le réseau national.

A. AUDIGANNE.

POÉSIES

LES HURLEURS.

Le soleil dans les flots avait noyé ses flammes;
La ville s'endormait au pied des monts brumeux;
Sur de grands rocs lavés d'un nuage écumeux
La mer sombre en grondant versait ses hautes lames.

La nuit multipliait ce long gémissement.
Nul astre ne luisait dans l'immensité nue;
Seule, la lune pâle, en écartant la nue,
Comme une morne lampe oscillait tristement.

Monde muet, marqué d'un signe de colère,
Débris d'un globe mort au hasard dispersé,
Elle laissait tomber de son orbe glacé
Un reflet sépulcral sur l'océan polaire.

Sans borne, assise au nord sous des cieux étouffans,
L'Afrique, s'abritant d'ombre épaisse et de brume,
Affamait ses lions dans le sable qui fume,
Et couchait près des lacs ses troupeaux d'éléphans.

Mais sur la plage aride aux odeurs insalubres,
Parmi des ossemens de bœufs et de chevaux,
De maigres chiens, épars, allongeant leurs museaux,
Se lamentaient, poussant des hurlemens lugubres.

La queue en cercle sous leurs ventres haletans,
L'œil dilaté, tremblant sur leurs pattes fébriles,
Accroupis çà et là, tous hurlaient, immobiles,
Et d'un frisson rapide agités par instans.

L'écume de la mer collait sur leurs échines
De longs poils qui laissaient les vertèbres saillir,
Et quand les flots par bonds les venaient assaillir,
Leurs dents blanches claquaient sous leurs rouges babines.

Devant la lune errante aux livides clartés,
Quelle angoisse inconnue, au bord des noires ondes,
Faisait pleurer une âme en vos formes immondes?
Pourquoi gémissiez-vous, spectres épouvantés?

Je ne sais; mais, ô chiens qui hurliez sur les plages,
Après tant de soleils qui ne reviendront plus,
J'entends toujours, du fond de mon passé confus,
Le cri désespéré de vos douleurs sauvages.

LA JUNGLE.

Sous l'herbe haute et sèche où le *naja* vermeil
Dans sa spirale d'or se déroule au soleil,
La bête formidable, habitante des jungles,
S'endort, le ventre en l'air, et dilatant ses ongles.
De son mufle marbré qui bâille, un souffle ardent
Fume; la langue rude et rose va pendant,
Et sur l'épais poitrail, chaud comme une fournaise,
Passe par intervalle un frémissement d'aise.
Toute rumeur s'éteint autour de son repos :
La panthère aux aguets rampe en arquant le dos;
Les pythons musculeux, aux écailles d'agate,
Sous les nopals aigus glissent leur tête plate,
Et dans l'air, où son vol en cercle a flamboyé,
La cantharide vibre autour du roi rayé.
Lui, baigné par la flamme, et remuant la queue,
Il dort tout un soleil sous l'immensité bleue.

Mais l'ombre en nappe noire à l'horizon descend;
La fraîcheur de la nuit a refroidi son sang;
Le vent passe au sommet des bambous. Il s'éveille,
Jette un morne regard au loin, et tend l'oreille.
Le désert est muet. Vers les cours d'eau cachés,
Où le lotus fleurit sous les roseaux penchés,
Il n'entend point bondir les daims aux jambes grêles,
Ni le troupeau léger des nocturnes gazelles.
Le frisson de la faim creuse son maigre flanc.
Hérissé, sur soi-même il tourne en grommelant;

Contre le sol rugueux il s'étire et se traîne,
Flaire l'étroit sentier qui conduit à la plaine,
Et se levant dans l'herbe, avec un bâillement,
Au travers de la nuit il miaule tristement.

LE VASE.

Reçois, pasteur des boucs et des chèvres frugales,
Ce vase enduit de cire, aux deux anses égales.

Avec l'odeur du bois récemment ciselé,
Le long du bord serpente un lierre, entremêlé
D'hélichryse aux fruits d'or. Une main ferme et fine
A sculpté ce beau corps de femme, œuvre divine,
Qui, du *péplos* ornée et le front ceint de fleurs,
Se rit du vain amour des amans querelleurs.
Sur ce roc où le pied parmi les algues glisse,
Traînant un long filet vers la mer glauque et lisse,
Un pêcheur vient en hâte, et, bien que vieux et lent,
Ses muscles sont gonflés d'un effort violent.
Une vigne, non loin, lourde de grappes mûres,
Ploie. Un jeune garçon, assis sous les ramures,
La garde. Deux renards arrivent de côté
Et mangent le raisin par le pampre abrité,
Tandis que l'enfant tresse, avec deux pailles frêles
Et des brins de jonc vert, un piége à sauterelles.
Enfin, autour du vase et du socle dorien,
Se déroule en tous sens l'acanthe corinthien.

J'ai reçu ce chef-d'œuvre au prix, et non sans peine,
D'un grand fromage frais et d'une chèvre pleine.
Il est à toi, berger dont les chants sont plus doux
Qu'une figue d'Ægile et rendent Pan jaloux.

FULTUS HYACINTHO.

C'est le roi de la plaine et des gras pâturages.
Plein d'une force lente, à travers les herbages,
Il guide en mugissant ses compagnons pourprés
Et s'enivre à loisir de la verdeur des prés.
Tel que Zeus sur les mers portant la vierge Europe,
Une blancheur sans tache en entier l'enveloppe;
Sa corne est fine, aux bouts recourbés et polis;
Ses fanons florissans abondent à grands plis;

Une écume d'argent tombe à flots de sa bouche,
Et de longs poils épars couvrent son œil farouche.
Il paît jusques à l'heure où du zénith brûlant
Midi plane, immobile, et lui chauffe le flanc.
Alors des saules verts l'ombre discrète et douce
Lui fait un large lit d'hyacinthe et de mousse,
Et couché comme un dieu près du fleuve endormi,
Pacifique, il rumine et clôt l'œil à demi.

LES DAMNÉS DE L'AMOUR.

La terre était immense, et la nue était morne,
Et j'étais comme un mort en ma tombe enfermé,
Et j'entendais gémir dans l'espace sans borne
Ceux dont le cœur saigna pour avoir trop aimé :

Femmes, adolescens, hommes, vierges pâlies,
Nés aux siècles anciens, enfans des jours nouveaux,
Qui, rongés de désirs et de mélancolies,
Se dressaient devant moi du fond de leurs tombeaux!

Plus nombreux que les flots amoncelés aux grèves,
Dans un noir tourbillon de haine et de douleurs,
Tous ces suppliciés des impossibles rêves
Roulaient comme la mer, les yeux brûlés de pleurs;

Et sombre, le front nu, les ailes flamboyantes,
Les flagellant encor de désirs furieux,
Derrière le troupeau des âmes défaillantes
Volait le vieil Amour, le premier-né des dieux.

De leur plainte irritant la lugubre harmonie,
Lui-même consumé du mal qu'il fait subir,
Il chassait à travers l'étendue infinie
Ceux qui, sachant aimer, n'en ont point su mourir.

Et moi je me levais de ma tombe glacée;
Un souffle au milieu d'eux m'emportait sans retour,
Et j'allais, me mêlant à la course insensée,
Aux lamentations des damnés de l'Amour.

O morts livrés aux fouets des tardives déesses,
O Titans enchaînés dans l'Érèbe éternel,
Heureux! vous ignoriez ces affreuses détresses,
Et vous n'aviez perdu que la terre et le ciel!

LECONTE DE LISLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1855.

Il n'y aurait qu'une manière de caracteriser l'état singulier où se trouve l'Europe depuis quelques jours au milieu de la crise émouvante qui s'est ouverte pour elle : c'est une heure d'indécision et d'attente, une espèce d'armistice d'hiver, où l'on pourrait chercher moins des faits éclatans que des symptômes, moins des assurances positives que des indices, mais d'où peut sortir tout à coup le mot qui dessinera toutes les situations. Les opérations de la guerre, comme les négociations de la diplomatie, en allant au même but, semblent avoir le même caractère. La lutte n'est point sans doute interrompue en Crimée; chaque jour au contraire, ou plutôt chaque nuit, les combats se renouvellent dans nos tranchées devant Sébastopol, et entretiennent l'héroïsme de nos soldats. Ce sont là cependant des conflits partiels, des sorties incessantes des Russes à repousser, plutôt que des opérations réelles et décisives. Les armées alliées ont eu d'ailleurs à combattre un autre ennemi que la Russie : c'est une saison terrible, qui a fait fondre, pour ainsi dire, les bataillons anglais, et contre laquelle nos soldats n'ont pu tenir que par la puissance d'une organisation supérieure. Par le fait donc, depuis deux mois, la guerre transportée en Crimée s'est réduite moins à poursuivre une offensive sérieuse qu'à ne point perdre de terrain, à fortifier nos positions et à attendre le moment d'un suprême effort proportionné à la défense. Là en est encore aujourd'hui cette lutte ingrate.

L'hiver n'influe point certainement au même degré sur le travail diplomatique, et il n'y a pas moins là aussi une sorte de halte après le grand mouvement qui a suivi la signature du traité du 2 décembre. Une transaction provisoire adoptée par la diète de Francfort est venue soulager l'Allemagne de la menace d'une scission redoutable et de l'obligation de se décider immédiatement, d'opter entre les propositions de l'Autriche et celles de la Prusse. Quel est l'état réel des rapports diplomatiques généraux? Il y a des questions posées entre la Prusse et les puissances occidentales, elles sont encore en

suspens. Il y a des négociations de paix admises en principe, elles ne sont ni commencées ni rompues; elles restent une énigme, un mythe qu'on semble craindre d'interroger. Ici donc encore on attend; mais à travers cette sorte de suspension diplomatique et militaire, il est évident qu'on se confie beaucoup moins à une paix problématique qu'on ne se prépare à de plus grands événemens. Ce sont là les signes les plus manifestes et les plus actuels. L'Autriche elle-même, sur qui la Prusse cherche à peser de son propre poids et du poids de la confédération germanique, l'Autriche se met chaque jour en état de combattre. Le ministère anglais vient de se reconstituer dans la pensée avouée de donner à la guerre une impulsion vigoureuse. Le parlement de Turin, après une brillante discussion, vient d'approuver l'accession du Piémont à l'alliance occidentale. La France vient d'ajouter à ses armemens une légion étrangère, placée sous le commandement de M. Ochsenbein, l'ancien colonel fédéral suisse, qui a reçu le titre de général français. La Russie de son côté multiplie ses moyens de défense, renvoie ses princes en Crimée et fait avancer ses troupes vers la frontière de Pologne. Dans ce mélange de traits divers, n'aperçoit-on pas la situation réelle de l'Europe avec ses perplexités, avec ses confusions périlleuses, avec toutes les perspectives d'une lutte gigantesque prête à sortir de cette attente redoutable qui semble régner en ce moment?

La crise actuelle de l'Europe prendra-t-elle en effet ce caractère plus général, qu'il est permis d'entrevoir avec un sentiment d'anxiété légitime? Et s'il en est ainsi, quelle sera l'attitude définitive de chaque pays? Ces deux questions, à vrai dire, impliquent celle de savoir quelle influence triomphera en Allemagne, quelle politique prévaudra dans les conseils de la confédération. C'est un débat qui se poursuit depuis longtemps à travers toute sorte d'obscurités, et qui n'en devient pas plus clair. Par la situation qu'elle s'est faite avec une persistance aussi peu calculée qu'inattendue, la Prusse se trouve séparée de l'Autriche en ce qui touche la direction à imprimer à la politique allemande, et elle se trouve en désaccord avec les puissances occidentales sur les points les plus graves de la politique européenne. Il en résulte qu'après s'être associée à tous les actes de l'Autriche, la Prusse en vient aujourd'hui, par des interprétations chimériques ou par un fanatisme véritable d'inaction, à exposer l'Allemagne à un déchirement violent, et qu'après être entrée d'abord, comme grande puissance, dans les conférences de l'Europe, elle est en ce moment en dehors des délibérations qui peuvent s'ouvrir pour le rétablissement de la paix et pour le règlement des questions d'ordre général suscitées par la Russie. Comment se dénouera cette situation? Voilà l'étrange problème que le cabinet de Berlin s'est donné à résoudre, et qui ne peut être évidemment résolu sans péril que par une accession nouvelle et plus efficace de la Prusse à la politique qui a prévalu le 2 décembre à Vienne. Ce n'est qu'ainsi que le cabinet prussien peut à la fois rejeter loin de lui la responsabilité terrible d'une dissolution de la confédération germanique et reprendre son rang dans les conseils de l'Europe.

On sait, en ce qui touche particulièrement la politique de l'Allemagne, comment la diète de Francfort s'est trouvée saisie du dangereux conflit élevé entre l'Autriche et la Prusse. Le cabinet de Vienne réclamait la mobilisation d'une portion des contingens fédéraux; le cabinet de Berlin combattait cette

mesure. Il se fondait principalement, à ce qu'il paraît, sur les dispositions conciliantes manifestées par l'empereur de Russie, sur ses assurances réitérées, d'où l'on pouvait conclure que les intérêts allemands n'avaient pas besoin d'une protection armée. Le cabinet de Berlin parlait ainsi tandis que l'Autriche montrait les soldats russes à ses frontières. Dans ces circonstances, qu'est-il survenu? Avec cet esprit de ressource propre à la diplomatie allemande, la Bavière a découvert un moyen de conjurer une scission imminente, en proposant à la diète, non de décréter la mobilisation réclamée par l'Autriche, mais d'ordonner la mise en état de guerre de tous les contingens fédéraux, mesure qui précède d'habitude la mobilisation. Comme on voit, la difficulté est moins résolue qu'ajournée; elle se reproduira infailliblement. Il est seulement un point à noter : c'est que si l'Autriche, en acceptant cette proposition, a consenti pour le moment à ne point réclamer davantage, la Prusse, en y adhérant également, est allée au-delà de ce qu'elle demandait à la diète, puisqu'elle lui demandait de ne rien faire. Est-ce là un symptôme, quelque faible qu'il soit, d'une disposition nouvelle de la politique prussienne? Ce pas qui sépare de la mobilisation la mise en état de guerre des contingens fédéraux, le cabinet de Berlin le franchira-t-il, comme il a franchi le premier? Tout est là aujourd'hui.

Du reste, il y a pour le gouvernement prussien un moyen bien simple de manifester une politique qui épargnerait à l'Allemagne la plus périlleuse des épreuves, et qui le ramènerait lui-même dans le concert des grandes puissances : ce serait d'adhérer nettement aux stipulations du 2 décembre. Le cabinet de Berlin n'a plus même à objecter que le traité de Vienne contient des clauses qui sont dans l'intérêt particulier de l'Autriche. Pour écarter toute objection, la France et l'Angleterre ont paru disposées à traiter séparément. Ainsi la Prusse se trouverait mise en demeure de se prononcer. Est-elle prête à prendre une résolution sérieuse? C'est ce que ne semblent pas avoir révélé encore la mission du général de Wedel à Paris et celle de M. d'Usedom à Londres. Malheureusement la Prusse a trop eu l'air de vivre jusqu'ici sous l'empire d'une illusion singulière : c'est qu'il lui était possible de conserver cet équilibre qui a paru longtemps être le dernier mot de sa politique, d'aller de l'un à l'autre, d'expédier partout des envoyés chargés d'aller porter l'assurance de ses excellentes dispositions, et en définitive de couvrir son inaction d'un amour chimérique de la paix. Elle a fait plus : signataire des premiers protocoles qui ont été la sentence de l'Europe sur la politique russe, elle n'a cessé par le fait, en toute circonstance, de garantir la parfaite innocence de l'empereur Nicolas et de seconder ses plans — de dessein prémédité ou involontairement. La Russie, qu'elle a condamnée, lui doit l'immobilité de l'Allemagne. Que lui doivent les puissances occidentales, avec lesquelles elle est restée tant qu'il ne s'est agi que de faire un cours de *politique consultante*, comme on l'a dit spirituellement? La Prusse s'est arrêtée dès qu'il a fallu passer de cette politique consultante à des actes. Elle s'est éloignée elle-même, de son plein gré, du concert qui s'est établi d'abord le 8 août, puis le 2 décembre, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. A quel titre pourrait-elle être admise dans des délibérations nouvelles, à moins qu'elle ne contracte l'engagement positif de contraindre la Russie à accepter les conditions fixées par l'Europe, si la paix ne sort pas des négociations qui

vont s'ouvrir? A vrai dire, c'est là le doute le plus grave aujourd'hui : avec ou sans le concours de la Prusse, que sortira-t-il de ces négociations? Nul ne semble fort empressé de les commencer, tant on a peu de foi en leur efficacité, tant on redoute peut-être de voir la première explication devenir le signal d'une rupture nouvelle. L'acceptation des quatre garanties par la Russie ressemble étrangement à quelqu'une de ces habiletés par lesquelles elle a su déjà plus d'une fois troubler la défense de l'Europe. Supposez qu'elle n'ait eu d'autre but que de rejeter l'Allemagne dans l'incertitude : elle y a réussi en partie pour le moment; elle a offert à la Prusse un prétexte pour empêcher la mobilisation des contingens fédéraux, et comme d'un autre côté sa situation militaire ne s'est point aggravée, il est fort douteux qu'elle ait accepté sérieusement, qu'elle accepte encore le principe de l'abolition de sa prépondérance dans la Mer-Noire. Quelque faibles que soient cependant les chances de la paix, il n'est pas moins nécessaire que ces négociations s'ouvrent, afin de montrer ce qu'elles cachent, ce qu'elles signifient, afin que l'inutilité des conférences, si la paix ne se peut conclure, dissipe toutes les illusions, mette l'Allemagne et la Prusse en demeure de faire un choix, transforme en une réalité sérieuse et efficace l'alliance de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, et devienne le principe même de la confédération de l'Europe, coalisée pour sa sécurité et pour son repos.

Certes, s'il est un spectacle saisissant au milieu de telles conjonctures, c'est celui qu'offre en ce moment l'Angleterre, et ce spectacle est curieux non-seulement au point de vue de l'état actuel des affaires générales de l'Europe, mais encore comme indice des conditions intérieures des partis. Un ministère se dissout, un ministère nouveau se forme : quelle est au fond la véritable pensée de tous ces changemens? C'est un sentiment d'amertume patriotique excité par les désastres de l'armée anglaise de Crimée, joint au désir de voir la guerre prendre un caractère nouveau de décision et de vigueur. Le nom de lord Palmerston a eu la singulière fortune de devenir le drapeau de tous ces sentimens et de tous ces désirs. Est-ce à dire que, membre de l'ancien cabinet, lord Palmerston l'ait troublé de ses dissentimens? Il n'en est rien; lord Palmerston a eu la plus grande des habiletés, il s'est tu. Il affectait même, dit-on, de se renfermer dans les affaires spéciales de son département. Au dernier moment encore, il combattait la motion de M. Roebuck, et il en venait à traiter assez aigrement lord John Russell, dont la démission frappait de mort le ministère. Il n'en est pas moins vrai que, quand le cabinet a reçu le dernier coup dans la chambre des communes, lord Palmerston s'est trouvé désigné par tout le monde comme l'homme qui pouvait relever les affaires de la guerre par l'impulsion de sa volonté, et c'est ainsi que s'est formée sa candidature au poste de premier ministre. Ce n'est point chose facile d'ailleurs depuis longtemps que de créer un ministère en Angleterre. Au milieu de tous les services que l'illustre Robert Peel a rendus à son pays, il a contribué plus que tout autre à une dissolution véritable des anciens partis. Entre les opinions anciennes, il s'est formé une fraction puissante par l'intelligence et par le talent, qui ne se suffirait pas elle-même au pouvoir, mais avec laquelle il est fort difficile de ne pas compter. Il en résulte que les cabinets de coalition sont en quelque sorte la condition forcée de cette situa-

tion. Ils ont le caractère précaire des pouvoirs sans homogénéité, et en compensation ils réunissent plus de forces et de talens, comme on l'a vu dans le dernier cabinet. Le ministère qui vient de se former ne modifie point cette situation. Ce qui en fait un ministère nouveau, c'est moins sa composition générale, qui est restée à peu près la même, que le changement de son chef, le remplacement de lord Aberdeen par lord Palmerston. Lord Clarendon garde le portefeuille des affaires étrangères; M. Gladstone reste chancelier de l'échiquier; sir James Graham n'a point quitté le poste de premier lord de l'amirauté; M. Sidney Herbert passe du secrétariat de la guerre à l'intérieur. Le membre le plus réellement nouveau du cabinet est le ministre de la guerre, lord Panmure, autrefois M. Fox Maule, qui passe pour un homme d'expérience et d'une grande puissance de travail.

Dans son ensemble, le ministère anglais qui entre aujourd'hui au pouvoir a le double caractère d'être la combinaison la plus naturelle et la plus simple, et d'avoir été le fruit d'un très pénible enfantement, qui finissait même par indisposer l'opinion. Quelque prix que puissent avoir les usages constitutionnels, ils paraissaient cette fois n'être plus de saison. C'est par respect pour ces usages que la reine a chargé successivement de la formation d'un cabinet lord Derby et lord John Russell, le chef du parti tory et le chef du parti whig; mais quelles chances pouvait avoir dans les circonstances actuelles une combinaison exclusive? Lord Derby l'a si bien senti, qu'il est allé tout droit à lord Palmerston pour lui offrir le portefeuille de la guerre et la direction des débats dans la chambre des communes, en même temps qu'il consentait à s'entendre avec quelques membres de la fraction *peelite*, tels que M. Gladstone et M. Sidney Herbert. C'est la répugnance de ceux-ci qui paraît avoir fait échouer lord Derby. Quant à lord John Russell, il n'a pu se dissimuler dès le premier moment que, par l'étrangeté de sa conduite récente, il s'était mis dans une position à ne s'entendre avec personne, et dès lors se trouvait naturellement indiquée la combinaison qui a prévalu. Lord Palmerston est devenu l'homme nécessaire, l'âme de l'administration nouvelle. C'est moins un changement radical qu'une transformation de l'ancien cabinet, transformation à laquelle l'opinion attache un sens caractéristique : elle y voit le dénoûment d'antagonismes qui existaient jusque-là dans le gouvernement et paralysaient son action. Après avoir fait peser sur lord Aberdeen et sur le duc de Newcastle la responsabilité des cruels mécomptes de la campagne de Crimée, c'est à lord Palmerston qu'elle remet cette immense charge de réparer les désastres et de conduire la guerre à son but. On ne saurait le méconnaître, il y a dans toutes ces affaires militaires comme un cauchemar pour la fierté britannique. On s'est trouvé heureux d'avoir là un ministère à pulvériser comme le coupable universel; il n'est point jusqu'au commandant de l'escadre de la Baltique, sir Charles Napier, qui n'ait attaqué avec la plus étrange violence l'ancien gouvernement dans un discours récent. Hélas! voilà à quoi aboutissent parfois ces entreprises dont on attend trop! Sir Charles Napier partait, il y a bientôt un an, pour la Baltique, et on ne craignait qu'une chose, c'est qu'il n'accomplît quelque acte extrême d'audace et de témérité. Il n'a pris, il est vrai, ni Cronstadt ni Svéaborg; mais ce n'est pas un motif pour tout rejeter sur l'amirauté,

moins encore pour publier son impuissance et la force de l'ennemi. Quoi qu'il en soit, la reconstitution du ministère anglais devient aujourd'hui un des élémens de la situation générale, de cette situation où tout est un symptôme, où toutes les politiques tendent à prendre un caractère plus tranché.

C'est l'honneur du Piémont de n'avoir pas attendu d'être sommé par les événemens pour manifester sa politique, et d'être intervenu à un moment où cette accession était un titre pour lui en même temps qu'un acte d'intelligente adhésion de son gouvernement. L'alliance avec l'Occident n'est plus aujourd'hui l'œuvre propre du cabinet de Turin seul, elle est l'œuvre du pays, l'œuvre du parlement, qui vient de la sanctionner de son vote à la suite d'une des plus brillantes discussions des chambres piémontaises. En dehors du résultat même, qui donne un caractère définitif à la politique nouvelle du Piémont, cette discussion a été instructive et curieuse à plus d'un point de vue : elle a laissé voir les pensées secrètes, les tendances des partis; elle a montré où était le véritable instinct libéral, quels étranges auxiliaires pouvait trouver la Russie. En général, les observations du représentant principal du parti conservateur, de M. de Revel, ont moins porté sur le principe de l'alliance que sur les détails et sur les circonstances. Ainsi, aux yeux de M. de Revel, le jour où sont entrés au ministère des hommes tels que M. Ratazzi, qui a été l'un des promoteurs de la triste campagne de Novare, le Piémont a été exposé à ce que les puissances occidentales réclamassent comme une garantie une adhésion bonne en elle-même. En outre l'ancien ministre conservateur eût préféré à un emprunt un subside de l'Angleterre. Dans le fond, ce traité conclu par le cabinet, M. de Revel a dit qu'il n'eût point hésité à le signer plus tôt, s'il eût été au pouvoir.

Mais où l'alliance avec l'Angleterre et la France a-t-elle rencontré l'opposition la plus vive? C'est dans le parti révolutionnaire. Il s'est trouvé une touchante unanimité parmi ces chauds partisans de la liberté et de la civilisation, sinon pour défendre la Russie, du moins pou. soutenir une politique qui lui viendrait indirectement en aide. La pensée des révolutionnaires italiens, il est bien facile de la voir : ils ne veulent pas d'une alliance qui assure à leur pays des moyens réguliers d'influence, qui offre à ses forces un noble but, parce qu'ils veulent pour le Piémont une influence irrégulière, parce qu'ils veulent tenir ses forces disponibles pour révolutionner l'Italie.—A quoi bon, disent-ils, envoyer nos forces militaires en Crimée? Leur destination, leur but véritable, c'est l'Italie. Que la guerre se poursuive, et le moment viendra où le drapeau de 1848 pourra se relever. — Voilà la pensée, voilà le plan! Et comme le résultat de cette politique serait de neutraliser la défense de l'Europe en appelant une partie de ses forces, il s'ensuit que les révolutionnaires italiens, sous prétexte de ne point se trouver auprès de l'Autriche, peuvent passer pour les meilleurs auxiliaires de la Russie. Quelle raison sérieuse, quel intérêt pousse le Piémont à la guerre? dit-on. Cela est bien clair. La première de toutes les raisons, c'est qu'une neutralité absolue, désarmée, est impossible dans la situation du Piémont, et qu'une neutralité armée est encore plus impossible par des motifs qu'il est facile d'apercevoir, justement par ces motifs qu'invoquent les partis révolutionnaires. La raison de son intervention, le Piémont la trouve dans son histoire, dans ses traditions, dans sa formation même, qui est le produit de ses coopérations à toutes

les guerres générales du continent. La grande raison enfin, le général Durando l'a dit avec une rare éloquence, c'est une raison de civilisation, c'est que la question qui s'agite aujourd'hui est une question de sécurité et d'indépendance pour l'Europe, pour les petits pays comme pour les états plus considérables. « Si vous n'approuvez pas ce traité, a dit avec entraînement le général Durando, vous pourrez vivre politiquement parlant; mais vos enfans ou les enfans de vos enfans mourront au pied des Alpes, sans honneur, et avec eux sera ensevelie la dernière espérance de l'Italie! » Ainsi apparaît partout dans ses vraies proportions la crise actuelle, et c'est ce qui fait qu'on ne saurait nourrir d'illusions. Il faut désirer la paix, il faut l'accepter, si elle est possible; mais il ne faut croire à sa possibilité que si elle est l'expression de la victoire de l'Occident. N'est-ce point assez pour l'Europe d'acheter cette victoire au prix de sa sécurité violemment troublée, de tous ses intérêts ébranlés, de son repos transformé en une lutte déjà féconde en sacrifices, et dont les conséquences peuvent s'étendre encore en s'aggravant?

Quant à la France, en suivant avec la fermeté d'une grande puissance une crise dont elle n'a point été la dernière à pressentir le caractère et la portée, elle consacre ce qui lui reste de temps et de préoccupations à ces intérêts et à ces travaux d'un ordre intérieur qui dans les momens de calme sont l'aliment de l'activité publique. Le corps législatif, sans sortir de la sphère modeste et tranquille qui lui est assignée, n'en poursuit pas moins des œuvres utiles dans ses discussions. Il a été saisi de divers projets de loi, dont l'un, comme nous le disions récemment, tend à transformer le système de remplacement militaire. Un autre a pour but de réformer dans un sens plus libéral la législation sur la détention préventive pendant les instructions judiciaires. Un dernier projet enfin refond la législation municipale, et ce n'est pas le moindre malheur du pays qu'il faille toucher périodiquement à des institutions qui devraient être les plus durables en raison même de leur caractère pratique, local, élémentaire. La loi nouvelle reproduit la plupart des dispositions des lois anciennes, surtout de la loi de 1831, en les mettant en harmonie avec l'esprit d'où sont nées les institutions politiques elles-mêmes, c'est-à-dire en étendant et en fortifiant les prérogatives de l'autorité exécutive. C'est ainsi que tout se concentre dans le pouvoir, et que disparaît l'intensité de la vie politique. Les changemens ministériels eux-mêmes ont un caractère moins politique qu'administratif, comme on a pu le voir récemment. M. Magne a succédé à M. Bineau au ministère des finances, et il est lui-même remplacé à l'agriculture et aux travaux publics par M. Rouher. Ce n'est point là certainement une crise ministérielle, il n'y a point de crises de ce genre aujourd'hui.

Avant de quitter le ministère des travaux publics, M. Magne a publié un rapport où il expose l'état dans lequel il laisse les grandes entreprises de chemins de fer. Il en résulte que, dans l'année qui vient de s'écouler, plus de six cents kilomètres de voies ferrées ont été livrés à la circulation, et qu'à la fin de l'année actuelle les chemins de fer français construits jusqu'ici offriront un parcours total de près de six mille kilomètres. A cela il faut joindre les travaux en voie d'exécution et les concessions nouvelles. Du nombre de ces derniers sont notamment la concession d'un chemin de fer de Nantes à

Brest, par Lorient et Quimper, celle du réseau qui doit relier Clermont à Toulouse, Limoges à Agen, Lyon à Bordeaux, enfin la concession d'une ligne de Nevers à Paris. Ainsi marchent ces travaux, qui vont bientôt envelopper la France. Du reste, l'extension qu'ont prise les chemins de fer ressort du tableau même de leurs produits. Les seize lignes principales des chemins de fer français forment un total de 4,676 kilomètres. Elles ont produit en 1854 196 millions, et ce résultat dépasse de 30 millions celui de 1853. Il y a même cette particularité, que le revenu par kilomètre s'est augmenté d'une année à l'autre. Au même instant se poursuivent sur tous les points, par le concours de tous les capitaux, des travaux du même genre qui vont sillonner l'Europe, rapprocher ses extrémités en effaçant les distances, et multiplier les alimens de l'activité publique en fécondant les industries.

Ce mouvement de tous les intérêts positifs, qui va toujours croissant, et qui mêle en quelque sorte les peuples par tous les rapports de leur commerce et de leur industrie, n'est que l'indice, l'image matérielle de cet autre mouvement qui enlace leurs relations morales, et rapproche sans cesse les intelligences en répandant une civilisation commune. Dans quelle mesure s'opèrent ces échanges permanens d'idées? quel est leur effet sur l'originalité diverse des esprits et des races? quel est le cours, quelle est la loi de ces mystérieuses influences intellectuelles qui s'exercent d'une façon invisible et s'étendent partout? Ce sont là les questions les plus délicates et les plus profondes qui puissent s'élever de notre temps. On a fait une histoire de ce qu'on nommait la littérature française hors de France. Cette littérature se composait de tous les écrivains des derniers siècles qui sont allés vivre en Suisse, en Angleterre, en Hollande, qui y ont porté notre langue, notre esprit, et qui ont été en certains momens comme le lien de ces divers pays avec le nôtre, comme un moyen par lequel le génie de la France a rayonné sur l'Europe. Il y aurait peut-être une autre histoire aussi curieuse : ce serait celle des esprits étrangers qui sont venus vivre dans notre pays, qui ont respiré longtemps dans notre atmosphère morale et intellectuelle sans se dépouiller de leur originalité propre. Ce serait, si l'on veut, l'histoire de la littérature étrangère en France. Le jour où cette histoire se fera, une des premières places sera réservée sans nul doute à M. Henri Heine, qui, en devenant le plus Français de tous les Allemands, n'en est pas moins resté à coup sûr le plus Allemand de tous les Français.

N'est-ce point là le double caractère indélébile de ces œuvres qu'on publie aujourd'hui, et qui, sans être dépaysées dans notre langue, conservent encore néanmoins toute la saveur de leur originalité germanique? Il a été un jour où M. Henri Heine a cru avoir sérieusement à se plaindre des tableaux de Mme de Staël, qui a eu le mérite, au commencement de ce siècle, d'introduire parmi nous le goût de la littérature allemande, et alors, comme il le dit lui-même, « après avoir cherché à faire connaître la France en Allemagne, » il a voulu « expliquer l'Allemagne aux Français, » ce qu'il a fait en vérité dans son livre *de l'Allemagne* avec toute sorte de prodiges de verve, de pénétration, d'esprit et d'irrévérence. M. Henri Heine nous a fait entrer surtout dans ce monde de l'hégélianisme, où on devient dieu à peu de frais, et qui présageait de si terribles catastrophes le jour où il ferait irruption dans la réalité. L'Allemagne ressemble un peu à un homme qui se lasserait

d'être appelé le paisible et le sage. De tous les hommes, c'est le plus dangereux le jour où il s'émancipe et secoue tous les freins. Ainsi M. Heine parle un peu au figuré de l'Allemagne et de son tonnerre prochain. « Le tonnerre en Allemagne, dit-il, est bien à la vérité allemand aussi : il n'est pas très leste, et vient en roulant un peu lentement; mais il viendra, et quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait encore entendre, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché le but. » Hélas! le tonnerre est venu, et à quoi a-t-il abouti? M. Heine a-t-il jamais cru à l'hégélianisme, lui cet amoureux des formes grecques, ce poète pénétrant et passionné, ce railleur universel? Cela est douteux. Toujours est-il qu'après avoir été quelque peu dieu, il s'est dépouillé de bonne grâce de sa divinité, dont il se moque. Il ne lui est resté que son ironie, cette ironie impitoyable et étrange qui fait l'essence de sa nature, et qu'il promène un peu sur toute chose, sur les conseillers auliques et sur les philistins, sur les poètes romantiques et sur ses amis d'autrefois, qui étaient dieux avec lui, mais qui ont oublié de redevenir des hommes. Aristophane singulier qui, sous cette raillerie universelle, cache un fonds d'émotion et de tendresse saisissante! Ce qui manque à ce livre *de l'Allemagne*, reproduit aujourd'hui, c'est un soin vigilant, qui eût été du goût, à effacer la trace des licences anciennes, et surtout à n'en point ajouter de nouvelles. Malheureusement telle est cette ironie, qu'elle s'enivre d'elle-même et fait du sarcasme une sorte de poésie brillante et cruelle. Il ne faudrait point, après tout, se fier à ce scepticisme universel, qui peut être la fantaisie de la plus vive imagination, mais qui a exercé de nos jours de tristes ravages. Il a laissé sa trace dans les âmes comme dans la vie des peuples, dans la politique comme dans la littérature, et il n'y a point souvent d'autres causes de tant d'efforts inutiles dont on s'étonne et que l'histoire constate.

Mais c'est là l'histoire conjecturale, l'histoire morale et intellectuelle, et à côté reste toujours cette histoire positive qui se compose de tous les faits et du mouvement de chaque pays. Le Piémont, comme nous le disions, vient d'avoir une brillante discussion parlementaire où a été posée et résolue la question de l'alliance avec les puissances occidentales. Pour peu que dans un tel débat on cherchât l'éclat de la parole, on le trouverait certainement dans les discours du président du conseil, M. de Cavour, et du général Durando.

Si le Piémont, dans sa vie publique, ne comptait que des faits comme celui qui vient de le lier aux puissances de l'Occident, s'il ne s'agitait que de telles questions dans sa politique, ce serait une situation aussi heureuse que nette et habilement conduite; mais tout a-t-il ce caractère de bonheur et d'habileté dans les affaires de ce petit royaume? A cet acte d'alliance qui vient d'être l'objet de la plus remarquable discussion dans le parlement de Turin se mêlent malheureusement aujourd'hui de douloureuses épreuves domestiques pour la maison royale de Sardaigne, ou des difficultés de politique intérieure qui ne peuvent que compliquer l'état du Piémont et affaiblir dans une certaine mesure son action extérieure. Ce sont assurément des événemens publics ressentis par tous que ces deuils successifs qui frappent cruellement en cet instant la maison de Savoie. Il y a peu de jours encore, la mère du roi, la reine Marie-Thérèse, la reine régnante Marie-Adélaïde, mouraient à un court intervalle, laissant des souvenirs différens et égale-

ment chers. Aujourd'hui c'est le frère du roi, le duc de Gênes, qui vient de succomber jeune encore et emporté par une maladie implacable. Le duc de Gênes était le second fils de l'illustre et malheureux Charles-Albert, qu'il rappelait à beaucoup d'égards. Passionné pour la gloire de son pays, il avait fait la guerre de 1848 comme son père, comme son frère le duc de Savoie, maintenant Victor-Emmanuel II, et il s'était distingué au siége de Peschiera, qu'il dirigeait. Il avait été nommé grand-maître de l'artillerie, et lorsque la mort est venue l'enlever, il nourrissait encore, dit-on, l'ambition de commander les soldats piémontais qui doivent aller en Crimée. Il avait trente-deux ans à peine. L'impression douloureuse qu'éveillent dans tout le pays ces deuils royaux s'explique naturellement par la popularité de la maison de Savoie, l'une des plus anciennes de l'Europe, et par une longue tradition de sentimens communs entre ce petit peuple et ces princes militaires. L'instinct des services que pouvait rendre le duc de Gênes à son pays ne fait qu'ajouter à la vivacité de cette impression universelle au moment où le Piémont entre activement dans la confédération de l'Europe.

Malheureusement, comme nous le disions, à côté ou en dehors de ces incidens d'un caractère en quelque sorte domestique, il reste encore aujourd'hui pour le Piémont une grande question politique qui ne fait que s'aggraver : c'est la question religieuse, la question des rapports du gouvernement piémontais avec Rome, à laquelle la discussion récente d'une loi sur la suppression des couvens et sur la dépossession du clergé est venue fournir un nouvel et périlleux aliment. Depuis quelques années, on le sait, les relations du gouvernement piémontais avec le saint-siége sont de la nature la plus délicate et la plus difficile. Le cabinet de Turin, placé sous l'empire du *statut*, a voulu mettre certaines parties de l'ordre ecclésiastique en harmonie avec les principes constitutionnels, notamment en soumettant le clergé à la juridiction laïque ordinaire dans toutes les affaires civiles et criminelles, en supprimant les dîmes dans l'île de Sardaigne, en prenant diverses autres mesures. Le saint-siége a vu dans ces mesures une atteinte aux droits de l'église. Le clergé piémontais a protesté et agi contre les lois nouvelles. Il s'en est suivi des conflits qui ont eu même pour résultat l'exil de plusieurs prélats. Des négociations ont été plusieurs fois entamées, elles n'ont rien produit. La lutte cependant n'avait encore rien d'extrême, lorsque le cabinet de Turin a proposé récemment aux chambres la loi qui supprime les couvens et met au pouvoir de l'état les propriétés ecclésiastiques. Le souverain pontife, à son tour, a répondu par un *monitoire* où il menace le Piémont des peines de l'église. Maintenant, dans cette situation extrême, trouvera-t-on un moyen de reprendre toutes ces affaires et de les placer sur un meilleur terrain? Là est la question. Que le gouvernement piémontais ait eu la pensée, depuis 1848, d'opérer des réformes dans l'organisation temporelle du clergé, d'assurer au pouvoir civil ses prérogatives essentielles, rien n'est plus simple et plus naturel. Que ces réformes aient rencontré des difficultés, de ces difficultés qu'on ne surmonte qu'avec un peu de temps et avec beaucoup d'esprit de conciliation, il ne faut pas s'en étonner sans doute. Il est évident toutefois que le jour où l'état, de son autorité propre, mettrait la main sur les propriétés de l'église, ce jour-là ces complications s'aggraveraient singulièrement.

La meilleure preuve que cette affaire était mal engagée, c'est que la présentation de la loi sur les couvens motivait la démission d'un homme cependant fort libéral, M. Buffa, intendant de Gênes; c'est que l'envoyé piémontais à Rome, M. de Pralormo, devait croire sa mission terminée, et se retirait; c'est que le ministère se croyait obligé de nommer un certain nombre de nouveaux sénateurs pour la circonstance. On a négocié, dit-on, et on n'a point réussi. Cela est vrai, mais il y a négociations et négociations, et le gouvernement piémontais nous paraît avoir toujours négocié beaucoup plus pour faire reconnaître des faits accomplis que pour arriver par des accords mutuels à un règlement amiable de toutes les affaires religieuses. Si la question eût été placée sur ce dernier terrain franchement et sans faiblesse, comment la cour de Rome aurait-elle pu refuser au Piémont ce qu'elle accordait à de petites républiques de l'Amérique du Sud, par exemple l'abolition du *foro ecclesiastico?* La loi sur la dépossession du clergé est à coup sûr infiniment plus grave, car au fond, en dehors même de toute considération religieuse, il reste une question de propriété qui ne peut être tranchée que par l'accord des deux pouvoirs. M. de Cavour, qui est un esprit remarquable et qui vient de montrer une rare décision en signant le traité d'alliance avec la France et l'Angleterre, pourrait être éclairé par un symptôme caractéristique, par l'adhésion qu'il obtient des révolutionnaires les plus extrêmes dans les affaires religieuses. M. Brofferio appuie la loi sur l'expropriation du clergé, et il combat l'alliance du Piémont avec les puissances occidentales : preuve évidente que ce n'est point dans les deux cas la même politique. On pourrait même ajouter que l'une de ces mesures est incompatible avec l'autre. Là est en effet, dans les circonstances actuelles, la gravité de cette loi sur les biens ecclésiastiques, dont la discussion n'est point encore achevée dans la chambre des députés, et qui n'a point passé au sénat. Si la lutte est poussée jusqu'au bout, si le trouble entre dans les consciences, si les passions s'irritent, il en résultera une division de toutes les forces morales du Piémont dans le moment où le pays a le plus besoin d'être uni, de conserver sa cohésion. Et, qu'on le remarque bien, les avantages financiers que le gouvernement attend de cette mesure seront compromis par cela même. L'état se trouvera avec des propriétés dépréciées et une lutte religieuse, avec des ressources très douteuses et une guerre des consciences. Il n'y aura que péril là où une pensée libérale, obstinée dans la conciliation, finirait par trouver les élémens d'une transformation équitable et acceptée par tous, — gage de nouveaux et sages progrès pour le Piémont.

Il est en politique des situations qui ont presque fatalement leurs conséquences. Dès qu'on est entré dans une certaine voie, le difficile est de s'arrêter et même de conserver toute sa liberté. La crise dans laquelle se débat l'Espagne n'en est-elle pas le plus saisissant exemple? Voici sept mois déjà qu'on s'occupe, au-delà des Pyrénées, à résoudre cet étrange problème de faire de l'ordre avec du désordre, non-seulement dans les questions politiques, mais encore dans les questions financières et économiques. On ne réussit guère à résoudre ce problème, comme cela est naturel, et les efforts les plus sages ne peuvent arriver, en fin de compte, qu'à pallier un instant les effets les plus immédiats et les plus périlleux de cette situation forcée. Le parti progressiste espagnol a un grand malheur : dès qu'il arrive au pouvoir, tout

est mis en doute, rien ne reste debout; les institutions fondent en quelque sorte sous les hommes, dominés par leurs entrainemens. Lorsque les hommes les plus considérables de cette assemblée constituante qui siége à Madrid se mettaient d'accord, il y a bientôt trois mois, pour consacrer par un vote solennel le principe monarchique et la dynastie d'Isabelle II, ils obéissaient sans nul doute à la plus sage pensée. Il n'est pas moins vrai que depuis ce moment la royauté n'a point cessé d'être mise en question. Une première fois une proposition singulière a été faite pour refuser à la reine le droit de sanctionner les lois, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le gouvernement lui-même a consenti à restreindre le droit de sanction aux lois ordinaires. Dans la discussion plus récente de la constitution, on a proclamé de nouveau le principe de la monarchie; mais qu'a-t-on vu? On a vu des orateurs comme M. Olozaga mettre en doute la légitimité héréditaire d'Isabelle II, en ajoutant qu'en droit le fils de don Carlos était le vrai roi légitime, et de plus, à côté du principe de l'institution monarchique, on a inscrit dans la constitution un principe vague et abstrait de souveraineté nationale qui est une menace perpétuelle. Ces jours derniers encore, il a fallu une nouvelle manifestation des cortès pour déclarer que la reine avait le droit de sanctionner un certain nombre de lois votées depuis quelque temps. Le fait est que la monarchie est une fiction. Et cependant, si le pouvoir n'est pas là, est-il dans l'assemblée constituante? Il y est si peu, que les cortès ne peuvent rien, qu'elles se débattent dans leur impuissance et dans un tourbillon de propositions oiseuses ou contradictoires. Le pouvoir est-il donc dans le ministère? Si le duc de la Victoire conserve un certain ascendant, il n'en est pas moins obligé de disputer sans cesse le peu d'autorité qu'il exerce; car les cortès, qui n'ont pas assez de force pour rien faire par leur propre impulsion, ni même pour renverser le ministère, ont cependant encore la ressource de l'ébranler en détail en toute occasion. Et à quoi une telle politique conduit-elle l'Espagne? Elle aboutira prochainement peut-être à une nouvelle levée de boucliers du parti carliste.

C'est là un des côtés de la situation de la Péninsule, et l'état de ses finances est loin d'être plus rassurant. Les cortès, comme on sait, ont aboli, il y a quelque temps, les droits de consommation et d'octroi. L'Espagne n'a point cessé d'être sous le poids de ce vote, qui a tari subitement une des sources du revenu public, sans lui substituer des ressources nouvelles. L'abolition des droits de consommation a eu un plus triste effet encore : elle a supprimé une recette du trésor, et elle n'a nullement tourné au profit des consommateurs, ce qui était facile à prévoir. Il faut cependant songer à remédier à une telle situation, qui s'aggrave chaque jour, car toutes les recettes du trésor diminuent, et le déficit dans les recettes pour 1854 est de plus de 60 millions de réaux. C'est sous l'empire de ces complications inextricables que le nouveau ministre des finances, M. Madoz, a imaginé un projet qui consiste dans la vente de tous les biens du clergé et des communes. D'abord c'est là une question qui peut soulever les plus graves difficultés politiques. La vente des biens communaux est loin d'avoir jamais été populaire, et elle peut rencontrer une hostilité qui la rendra impossible ou illusoire. La vente des biens du clergé soulèvera moins d'embarras, si elle s'accomplit conformément au concordat, qui la prévoit et en détermine les conditions; mais

il y a une considération supérieure, c'est que jamais des aliénations de ce genre, accomplies dans la détresse, n'ont sauvé les finances d'un pays. Il arrive le plus souvent ce qui est arrivé à l'Espagne elle-même : c'est que les biens n'existent plus, et que leur prix se trouve dévoré sans résultat, sans avoir comblé un déficit. Telle est pour le moment, au double point de vue politique et financier, la situation de l'Espagne, et elle offre peu de gages de sécurité.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Depuis *la Fonti*, dont l'agréable succès se continue, l'Opéra n'a rien donné de nouveau. On y prépare la reprise de *la Juive* pour Mlle Cruvelli, et celle du *Prophète*, où Mme Stoltz doit jouer le rôle de Fidès. Ce sera une curiosité qui ne manquera pas d'intérêt que de voir la fougueuse *prima donna* aux prises avec un caractère savant et compliqué. Au théâtre de l'Opéra-Comique, où *l'Etoile du Nord* a atteint la centième représentation, on a donné un petit ouvrage en un acte de M. Grisar, *le Chien du Jardinier*, qui mérite d'être signalé. Il s'agit d'une coquette de village dont le bonheur consiste à troubler celui des autres, et qui ne se résout à accepter la main d'un soupirant émérite que parce qu'il paraît vouloir ne plus se soucier d'elle. Sur ce canevas assez ingénieusement disposé par MM. Lockroy et Cormon, M. Grisar a composé une musique spirituelle et parfois charmante. Quel dommage que M. Grisar, que l'auteur heureusement doué de *l'Eau merveilleuse*, de *Gilles le ravisseur*, des *Porcherons* et même de *Bonsoir, M. Pantalon*, se soit trop attardé à l'école buissonnière, et qu'il n'ait point appris suffisamment l'art de développer une idée, qui est l'art musical tout entier! Avec la gaîté naïve dont ses fraîches mélodies sont empreintes, avec le naturel et la grâce propre à sa muse, qui,

> Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête,
> De superbes rubis ne charge point sa tête,

M. Grisar aurait pu devenir, s'il l'eût voulu, l'espoir de l'école française, le digne successeur de Grétry, dont il possède le parfum mélodique, de Boïeldieu et de M. Auber, dont il a l'entrain et la désinvolture. C'est la réflexion que nous faisions l'autre soir en écoutant le joli quatuor du *Chien du Jardinier*, dont l'*andante* serait digne de Cimarosa par la suavité des contours et les bouffées d'harmonie sereine qui s'en exhalent, si la fin répondait au commencement. Toute cette agréable partition est remplie de jolis motifs et d'étincelles qu'une main plus industrieuse aurait transformés en un véritable petit chef-d'œuvre. L'exécution en est assez bonne; M. Faure surtout chante avec rondeur et avec une voix de baryton qui a du timbre, la chansonnette du *Chien du Jardinier*, qui forme la morale de l'apologue.

Un opéra en un acte, *Miss Fauvette*, qui a été représenté depuis à l'Opéra-Comique, n'a pas été, à beaucoup près, aussi bien accueilli que *le Chien du Jardinier*, et M. Victor Massé, l'auteur de la musique, aura même de la peine à se faire pardonner ce nouveau péché d'une jeunesse qui se prolonge un peu trop.

Le Théâtre-Italien nous offre cette année un spectacle assez curieux. N'ayant obtenu de succès réel qu'avec deux seuls ouvrages, *Matilde de Shabran*, de Rossini, et *Il Trovatore*, de M. Verdi, il n'y a rien qu'il ne fasse pour en suspendre la représentation! Tantôt il donne la *Linda di Chamouni*, de Donizetti, opéra ennuyeux que le public parisien n'a jamais agréé, et tantôt il va exhumer des catacombes de l'histoire un de ces ouvrages de circonstance qui ont vécu ce que vivent les caprices et la bravoure d'un chanteur à la mode. Où était la nécessité, par exemple, de monter *Gli Arabi nelle Gallie*, de M. Pacini? Ne sait-on pas que dans les arts il n'y a d'immortalité possible que pour les génies véritablement créateurs, et que tout ce qui est intermédiaire entre une époque qui finit et une autre qui commence est irrévocablement destiné à la mort? Pendant les trente années qui s'écoulent entre la mort de Mozart et l'avénement de Weber, il s'est produit en Allemagne un assez grand nombre de compositeurs dramatiques, parmi lesquels nous citerons seulement Spohr et Winter, l'auteur célèbre du *Sacrifice interrompu*. Eh bien! aucun des ouvrages postérieurs à *la Flûte enchantée*, dernier opéra de Mozart, ne pourrait soutenir l'attention du public qui a entendu le *Freyschütz*, *Eurianthe* et *Oberon*. J'en excepte, bien entendu, le *Fidelio* de Beethoven, conception à part où l'auteur de la symphonie avec chœurs s'essayait comme Hercule dans un ordre de travaux où son génie n'a pu se contenir.

M. Pacini, qui n'est plus jeune, puisqu'il est né à Palerme en 1796, est un compositeur facile et intelligent, qui n'a jamais eu une originalité propre et qui s'est mis toujours à l'unisson des goûts du public qu'il a servi de son mieux. Avec M. Carafa, Puccita, Mosca, Generali, et au-dessous de Mercadante, M. Pacini, qui a écrit un assez grand nombre d'*opera seria*, aussi bien que d'*opera buffa*, entre autres l'*Ultimo giorno di Pompeia*, *Safo* et la *Niobe*, doit être classé parmi les imitateurs de Rossini qui n'ont pas eu, comme Bellini et Donizetti, assez d'initiative ou de talent pour se dégager du milieu lumineux où resplendit l'astre de Pesaro. Un ou deux morceaux, tels que le duo du troisième acte et la prière qu'on peut remarquer dans *les Arabes dans les Gaules*, dont la première représentation a eu lieu à Turin le 25 décembre 1828, ne pouvaient suffire à soutenir cet opéra à Paris. Mais il vaut mieux nous occuper de la reprise de *Robin des Bois* au Théâtre-Lyrique, événement musical qui n'est pas sans importance.

Voilà déjà trente ans que le chef-d'œuvre de Weber a été introduit sur la scène française par deux hommes d'esprit, MM. Castil-Blaze et Sauvage, qui ont eu le bon sens de ne pas trop compter sur la reconnaissance de la critique. La première représentation, qui a eu lieu sur le théâtre de l'Odéon le 7 novembre 1824, fut un champ-clos où le Français né malin, les vaudevillistes, les défenseurs de la charte et de la poésie de M. Scribe, qui était à son aurore, accablèrent de sifflets et de railleries aussi spirituelles que celles de Geoffroy contre Mozart ou de M. J. Janin contre le *Pré aux Clercs*, l'œuvre divine de l'ami et du condisciple de Meyerbeer. A cette première représentation, la partition du *Freyschütz* n'avait subi que des modifications insignifiantes. M. Castil-Blaze, qui professe une grande estime pour la philosophie du sage Sancho Pança, et qui croit, en son âme et conscience, qu'un âne qui broute et qui vit vaut mieux que le cheval de Rolland *che non camina più*, prit alors une

résolution extrême. Il remania l'œuvre originale, écarta ce qui lui paraissait compromettant aux oreilles d'un public aussi spirituel, ajouta quelques lazzi de son cru pour adoucir la pilule, et se présenta de nouveau au théâtre de l'Odéon le 16 décembre de la même année. Cent représentations furent la récompense de cette opération césarienne, et M. Castil-Blaze pourrait répondre à ses accusateurs comme Scipion l'Africain : Allons rendre grâce aux dieux d'avoir vaincu les vaudevillistes et popularisé en France et dans toute l'Europe une œuvre aussi étrange, où respire le génie tendre et mystique de la poésie teutonique. — Sans vouloir excuser toutes les témérités que s'est permises M. Castil-Blaze, il y a pourtant une justice à lui rendre : c'est que ses traductions ou ses arrangemens, s'ils ne brillent pas par l'élégance du texte, sont faciles et toujours subordonnés à la phrase musicale, dont il suit l'allure rhythmique avec une adresse incroyable. Or ce n'est pas là une petite difficulté.

On a pu voir, par le *Freyschütz* qui a été représenté à l'Opéra, ce qu'il fallait penser de ces esprits superbes qui s'écrient comme Danton : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* Dans cette traduction, où les récitatifs, fabriqués de la main de M. Berlioz, ne sont pas le moindre défaut, on ne trouve plus le sentiment intime et légendaire de l'œuvre originale; car enfin il ne faut pas oublier que le *Freyschütz* est un véritable mélodrame, et que la suppression du dialogue qui se mêle à la symphonie et repose de la continuité de ses effets lui donne un caractère héroïque qui n'est point conforme à l'inspiration du musicien. *Robin des Bois*, tel qu'il vient d'être repris au Théâtre-Lyrique, est à peu de chose près conforme à la partition du maître, car M. Castil-Blaze a pu cette fois rétablir tout ce qu'il avait éliminé et retrancher tout ce qu'il y avait ajouté. Lorsque parut en France, sur la fin du siècle dernier, la traduction de Shakspeare par Letourneur, quelques rares esprits, et Voltaire n'était pas de ce nombre, qui appréciaient le poète anglais, jetèrent les hauts cris contre *il traditore* d'un si grand génie. Trente ans après, lorsque Letourneur et Ducis eurent popularisé le nom de Shakspeare, des traductions plus fidèles trouvèrent aussi un public préparé à les comprendre. C'est là la meilleure réponse que M. Castil-Blaze puisse faire à ses contradicteurs.

On a beaucoup écrit sur le *Freyschütz*, aussi bien en France qu'en Allemagne. Comme le *Don Juan* de Mozart, le chef-d'œuvre de Weber est devenu un thème à commentaires philosophiques; les poètes s'en sont emparés et l'ont illustré de leurs fantaisies diverses. C'est qu'en effet *Don Juan* et le *Freyschütz* ne sont pas deux opéras ordinaires, je ne parle pas seulement au point de vue exclusif de l'art musical : il faut les considérer comme des conceptions d'un génie particulier, d'un peuple et d'une époque donnée. Le *Freyschütz*, pas plus que *Don Juan*, n'est le fruit d'un caprice de musicien, le fruit de circonstances fortuites. Il est sorti vivant de l'harmonie préétablie, comme dirait Leibnitz, de deux organisations qui l'ont doué en naissant de toutes les tendresses d'un amour profond et longtemps rebuté. En d'autres termes, le *Freyschütz* renferme plus que le génie musical de Weber : c'est son âme, son imagination, ses aspirations secrètes, celles de son pays et de son temps, qui s'y trouvent fondues dans une fable touchante, d'une naïveté profonde. Avant le *Freyschütz*, Weber se cherchait et n'existait pas encore; depuis l'ap-

parition de son bien-aimé chef-d'œuvre, il n'a fait que le compléter, et puis il est mort, épuisé par ce laborieux enfantement.

On sait que le collaborateur de Mozart, Lorenzo da Ponte, dont nous avons le premier ici signalé les mémoires intéressans, a raconté avec complaisance tous les détails qui se rattachent à la création de *Don Juan*. Il résulte des aveux de Da Ponte que le sujet de *Don Juan* était depuis longtemps dans son esprit comme un idéal de sa propre existence, et qu'en s'adressant à Mozart, pour donner la vie éternelle à son poème de prédilection, il n'avait pas seulement apprécié le génie du musicien, mais l'esprit et le caractère de l'homme, son âme simple, élevée et toute remplie de pressentimens religieux. Eh bien! l'auteur du *libretto* du *Freyschütz*, Frédéric Kind, a publié également un petit volume que nous avons sous les yeux (1), où il expose avec bonhomie les circonstances de sa vie intime qui l'avaient préparé dès l'enfance à s'occuper d'un pareil sujet. Lorsque Weber lui fut présenté pour la première fois à Dresde dans l'automne de l'année 1816, le poète et le musicien s'entendirent à demi-mot et tombèrent dans les bras l'un de l'autre, comme les deux moitiés errantes d'un âme divine, qui confondent leur essence dans un baiser ineffable.

Weber avait trente et un ans, lorsqu'il fut nommé maître de chapelle du roi de Saxe, au commencement de 1817. Il venait de Prague, où il avait rempli les fonctions de chef d'orchestre depuis 1810. Déjà connu par différentes compositions et surtout par des chants populaires qui étaient devenus des chants et des hymnes patriotiques pendant l'insurrection de l'Allemagne en 1813, la réputation de Weber ne s'élevait pas au-dessus de celle d'un musicien distingué, d'un chef d'orchestre intelligent et d'un homme éclairé. Présenté au poète Kind par un nommé Schmiedl, Weber lui demanda un poème d'opéra. Après différens pourparlers et une certaine résistance de la part de Kind, qui, ne s'étant jamais essayé dans ce genre de travail, craignait de ne pas réussir, le poète dit un jour à Weber en lui montrant un recueil de légendes : « — Il y aurait bien dans ce livre quelque sujet qui pourrait nous convenir, et surtout à vous, qui avez déjà traité le genre de la poésie populaire. — Je lui montrai un recueil de légendes en lui citant particulièrement *le Franc Tireur* d'Apel. *Il le connaissait et fut saisi de la proposition. — Divin, divin! s'écria Weber avec enthousiasme*, et je me mis aussitôt à l'ouvrage. » Kind raconte aussi que dès l'enfance il avait l'imagination remplie de contes fantastiques et de récits merveilleux dont la scène se passait dans les bois, et il prend pour épigraphe de son livre ces deux vers qui en résument l'esprit : « J'aime les bois sombres, la forêt est l'objet auquel j'ai promis un éternel amour. »

Mein Lieb ist die Haide, der Wald ist mein Lieb,
Dem ich mich auf evig zu eigen verschrieb.

Quant à Weber, on peut affirmer que la poésie de la nature, que ce souffle panthéistique qui traverse la littérature allemande depuis le temps de Tacite et les *minnesingers* du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, était le fond même de son âme rêveuse, l'arcane de son génie. Déjà il avait préludé à cette évocation

(1) *Freyschütz-Buch* (*le Livre du Freyschütz*), Leipzig, chez Joescher, 1843.

des esprits invisibles de la nature dans son opéra de *Sylvana* et dans *Preciosa*, autre rêve d'une nuit d'été, où la légende espagnole s'unit à l'instinct voyageur de la race allemande; mais c'est dans le *Freyschütz* qu'il devait atteindre le but entrevu et éterniser son rêve de poésie. Cet opéra, qui lui a coûté quatre années de veilles, et qui résume, à vrai dire, les travaux de sa vie entière, fut représenté pour la première fois à Berlin, au théâtre nouvellement reconstruit de Kœnigstadt, le 15 juin 1821. L'Allemagne jeta un cri d'admiration à l'apparition de cet ouvrage, qui lui révélait son propre génie, et où sont traduits ses rêves, ses aspirations, et cette religion de la nature qui la caractérise et la distingue des races latines et du monde occidental. *Eurianthe*, représenté à Vienne en 1823, et *Oberon*, donné à Londres en 1826, complètent la physionomie de Weber.

Si l'exécution de *Robin des Bois* au Théâtre-Lyrique n'est pas tout ce qu'on pourrait désirer, elle est au moins suffisante. Mme Deligne-Lauters dit le rôle si difficile d'Anna avec l'instinct et l'émotion d'une véritable cantatrice. Elle est tellement supérieure à tout ce qui l'entoure, sa voix de mezzo-soprano est d'un timbre si franc, si chaud et si pénétrant, que cette qualité même lui a valu les attaques des beaux-esprits dont elle a refusé sans doute d'interpréter les divagations musicales. Qu'elle s'en console et qu'elle travaille à mériter les suffrages des vrais connaisseurs, qui ne sont pas si difficiles, quand ils trouvent, comme dans Mme Lauters, les espérances d'un brillant avenir. En attendant, nous signalons cette jeune cantatrice à l'attention de M. Meyerbeer, en ajoutant que si nous étions directeur de l'Opéra, nous l'enlèverions bientôt au Théâtre-Lyrique. Le reste du personnel laisse beaucoup à désirer, surtout l'orchestre, qui ne sait trop à quel dieu se vouer.

Le *Don Juan* de Mozart et le *Freyschütz* de Weber sont les deux plus parfaits chefs-d'œuvre de la scène allemande. Créés à trente-quatre ans d'intervalle, l'un en 1787, au déclin d'un siècle plein de pressentimens, l'autre en 1821, au milieu d'une civilisation nouvelle, ils portent témoignage non-seulement du génie qui les a conçus, mais ils résument la vie de l'homme et les préoccupations du temps où il sont apparus; car c'est le propre d'un véritable chef-d'œuvre de n'être pas sorti, comme Minerve, uniquement du cerveau de Jupiter, mais d'avoir été enfanté par l'amour aux sources les plus profondes de la vie morale. Aussi, quelque vaste et varié que soit le génie d'un artiste, on peut affirmer qu'il y a telle partie de son œuvre qui contient le miel le plus pur de la ruche. Chaque homme porte cachés dans les replis de son âme les élémens épars d'un chef-d'œuvre unique dont la réalisation sera le but de ses efforts.

Sans entrer aujourd'hui dans une analyse technique qui nous mènerait trop loin, on peut dire que le caractère esthétique du *Don Juan* de Mozart, c'est d'être l'expression sublime de l'âme et de ses tristesses au spectacle de la réalité. Ainsi que nous l'avons prouvé dans l'étude que nous avons consacrée ici même au chef-d'œuvre de Mozart, — laquelle, pour le dire en passant, n'est point une paraphrase du conte d'Hoffmann, encore moins une copie de la biographie de Mozart par Oulibichef, comme on nous l'a reprochée avec autant de goût que d'esprit, — le *Don Juan* de Mozart est le drame de l'idéal, la peinture d'un monde aristocratique et religieux, la cité divine de l'amour, tandis que le *Freyschütz* est le poème de la légende populaire,

de ses terreurs et de ses naïves croyances, où la nature interpellée répond à l'homme qui l'évoque, et mêle ses murmures aux accens de la passion. Dans le *Don Juan*, l'âme solitaire et absolue s'exprime par la mélodie vocale que l'orchestre suit et accompagne comme un esclave, tandis que dans le *Freyschütz* l'homme est en communion avec la nature qu'il invoque dans ses souffrances, et qui lui répond par l'organe de l'orchestre, particulièrement des instrumens à vent, qui sont, comme l'a admirablement entrevu Lamennais dans le troisième volume de son *Essai d'une philosophie*, la voix de la matière vivifiée par le souffle de la poésie et de la science.

Oui, tel est le caractère du chef-d'œuvre de Weber, qui est, non-seulement le produit d'une révolution musicale, mais le résultat d'une phase nouvelle de l'esprit humain. Dans l'ouverture, dans l'introduction, dans l'air de Max, dans celui de Gaspard, dans le duo adorable des deux jeunes filles au second acte, dans l'air si passionné d'Agathe, dans le trio, dans la fonte des balles, enfin dans toute cette œuvre touchante, le pittoresque se joint à l'expression des sentimens, c'est-à-dire que la nature inorganique intervient dans le drame comme un personnage nouveau de la vie universelle. Un jour nous prouverons l'évidence de ces idées, la partition du *Freyschütz* à la main. P. SCUDO.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par M. V. Duruy (1). — Les annales de la France se distinguent par des traits particuliers qui saisissent dès le premier aspect, et qui en facilitent singulièrement l'intelligence. Elles sont variées et simples; elles ont un caractère à la fois national et humain; on y voit la vie se développer sous toutes les formes que peuvent revêtir l'idée et la passion, et cependant on y est frappé surtout d'une merveilleuse unité. Dans le progrès successif de la nation française et jusque dans ses révolutions, il y a un enchaînement naturel et une puissance de logique qui ne se rencontrent peut-être chez aucun autre peuple au même degré.

Cette suite logique du mouvement de la civilisation dans l'histoire de France est précieuse pour celui qui entreprend de l'étudier. Cependant il a fallu bien du temps pour qu'on pût tenter cette étude avec succès. On peut même dire que, pour produire une révolution historique, il a fallu une révolution politique. Toujours est-il que nous avons retrouvé le véritable sens de notre histoire, et que, pour l'écrire aujourd'hui, il n'est plus besoin que de suivre les directions tracées par les maîtres. Notre société, en devenant démocratique, en se partageant dans une proportion de jour en jour plus grande entre le travail proprement dit et les préoccupations de l'intelligence, a moins besoin d'une œuvre monumentale destinée aux esprits d'élite que de résumés succincts et substantiels, à la fois assez courts pour être lus promptement et assez nourris de faits pour que rien d'essentiel n'y soit omis, et que le lecteur ordinaire y trouve du profit et de l'agrément. Dans cet ordre d'idées, l'ouvrage de M. Duruy est incontestablement l'un des meilleurs essais qui aient été tentés. Écrivant pour une collection à l'usage de l'enseignement, l'habile professeur avait du premier coup atteint à un degré de clarté rare dans ces sortes d'ouvrages qui en ont tant besoin, et à un degré d'intérêt

(1) Deux volumes in-8° avec illustrations, Paris, Hachette.

non moins nécessaire et encore plus rare peut-être. Encouragé par le succès de quatre éditions en deux ans, il a refondu son travail en retranchant dans l'ensemble ce qu'il pouvait y avoir de technique et en insistant au contraire sur les points qui, par leur caractère plus philosophique que ne le comporte l'enseignement des écoles, pouvaient par cela même intéresser davantage les esprits déjà mûrs.

Cette heureuse alliance des principes généraux, qui forment les grandes lignes de l'histoire, avec les faits qui en sont la vie même est l'un des mérites principaux du résumé de M. Duruy. Tel est aussi le but qu'il s'agissait d'atteindre. Loin de nous la pensée de dédaigner les idées générales, et d'encourir le reproche qu'un illustre historien, rappelant de très belles paroles de M. Royer-Collard, adressait il y a peu de temps, en pleine Académie, à ceux qui méprisent la métaphysique et s'exposent à ne savoir se rendre compte ni de ce qu'ils disent ni de ce qu'ils font. Il n'y a de véritable lumière dans les faits que par les idées. Notre époque cependant, sachons le reconnaître, a singulièrement abusé de cette grande vérité. Il y a eu un moment où l'esprit de généralisation et d'abstraction a dominé tout le mouvement politique et littéraire, et où la pensée, en se concentrant presque exclusivement sur les principes, a fini par ne plus tenir compte des faits, et par perdre le sentiment de la réalité. Ce règne absolu des idées générales a produit ses conséquences, et il a mis aux plus cruelles épreuves la société qui en était éprise.

Pour tirer de ces considérations une conclusion appropriée au sujet qui nous occupe, la philosophie de l'histoire n'est pas l'histoire, et s'il fallait faire un choix entre le simple récit des faits, la chronique proprement dite, et les brillantes généralisations où la vie disparaît sous les formules, nous n'hésiterions point. La vraie méthode historique, c'est celle que M. Augustin Thierry a pratiquée avec un si complet succès dans les *Lettres sur l'histoire de France*, dans les *Récits mérovingiens* et dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. C'est à cette école qu'appartient évidemment M. Duruy. Il n'avait point de découvertes à faire pour écrire son intéressant résumé; mais il avait un plan à se tracer, une forme à trouver, et c'est en s'inspirant des meilleurs maîtres qu'il a poursuivi sa tâche. Aucun travail du même genre n'est plus propre à populariser les résultats de la science moderne. L'abrégé de M. Duruy offre encore un autre avantage, qui a son prix à nos yeux : il fait aimer la France. Il est presque de mise depuis assez longtemps de dire que notre pays est traditionnellement dépourvu d'esprit politique, qu'il est dévoyé, épuisé, réduit à l'impuissance. Les conclusions de M. Duruy sont beaucoup plus en harmonie avec les faits. En nous décrivant les vicissitudes d'une nation toujours à la tête des nobles causes depuis quatorze siècles, il nous fait sentir également toutes les raisons de confiance qui nous restent, et c'est avec le sentiment de l'admiration pour le passé, de l'espérance pour l'avenir, que l'on quitte cette lecture.

H. DESPREZ.

V. DE MARS.